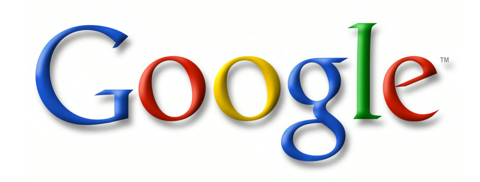
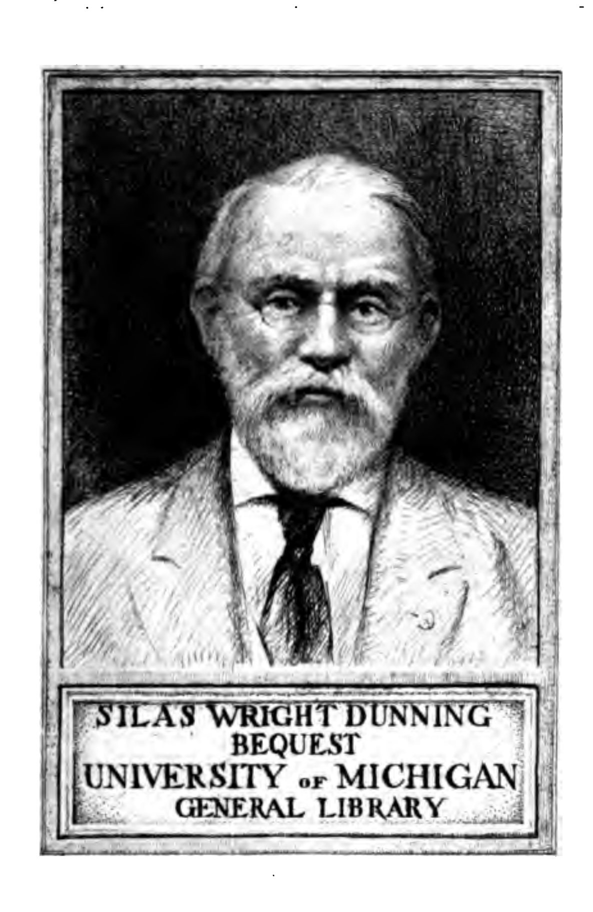
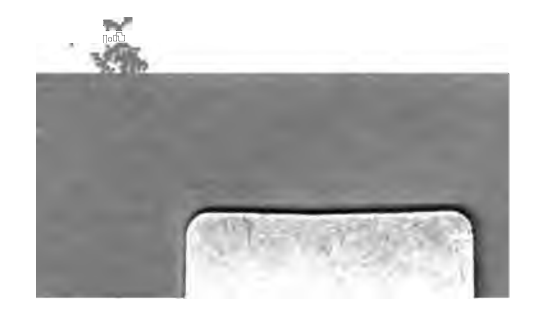
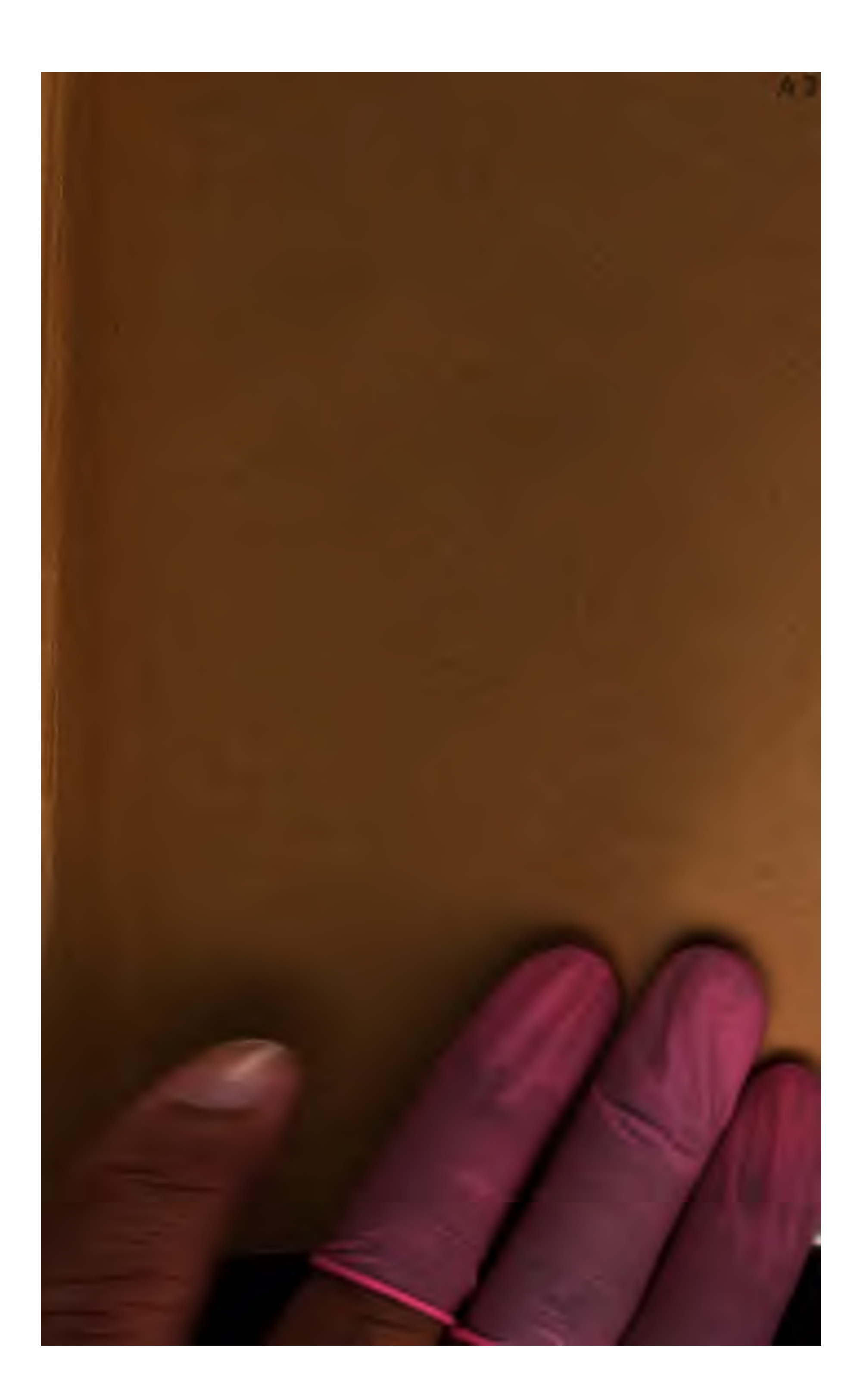





SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY





COMPTE SOMMAIRE
DES TRAVAUX
DE LA SOCIÉTÉ
D'AGRICULTURE,
COMMERCE, SCIENCES ET ARTS
DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

DEPUIS LE 2 NOVEMBRE 1813, JUSQU'AU 25 août 1814.



A CHÂLONS,
CHEZ BONIEZ, IMPRIMEUR DE L'ÉCOLE ROYALE D'ARTS ET MÉTIERS.

1814.

COMPTE SOMMAIRE

Des Travaux de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du Département de la Marne, depuis le 2 novembre 1813 jusqu'au 25 août 1814, par M. MATHIEU, Secrétaire.

MESSIEURS,

Si les évènemens mémorables, dont nous avons été les témoins et dont ce Département a été l'un des principaux théâtres, ont fourni une ample matière à ceux qui écriront nos annales, ils ont aussi, en suspendant, par une interruption forcée, vos occupations académiques, facilité et abrégé la tâche imposée à votre Secrétaire de rendre le Compte annuel de vos travaux.

Dans une récapitulation toutefois qui embrasse beaucoup d'objets d'utilité, il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler même des tentatives qui ne se recommandent encore

que par leur but et sur le mérite desquelles l'expérience n'a pu prononcer, si ces tentatives ont été contrariées par les circonstances. Des essais peuvent se renouveler comme ils peuvent et doivent toujours se varier. Le fil rompu des observations peut se renouer; et c'est sans doute avec un charme nouveau que vous vous livrerez à ce soin, à l'ombre d'une paix si long-temps désirée, sous les auspices du monarque chéri auquel la France en doit le bienfait, et sous les yeux du premier Magistrat que Sa Majesté conserve à notre amour. Que pourrait-il manquer à nos espérances, à nos encouragemens, lorsque nous avons vu, dans la personne d'un de nos Collégues, M.r le Commissaire extraordinaire du Roi, venir applaudir à l'esprit qui nous anime, et à des travaux que depuis long-temps il partage? Si sa modestie m'interdit l'éloge, elle ne peut effacer le souvenir de la satisfaction que nous avons souvent éprouvée de l'entendre.

La Société n'a point perdu de vue la collection de minéralogie et d'histoire naturelle dont elle a arrêté la formation. Un heureux commencement d'exécution a déjà justifié ses

La pensée de votre collection dont notre Collégue a entretenu la Société royale du département de la Seine, a reçu de cette Société un honorable suffrage. Sur la remise qu'il lui a faite d'un Mémoire intitulé : *Compte sommaire du projet d'organisation d'un Cabinet d'Histoire naturelle, d'objets d'Arts et économie rurale, à Châlons-sur-Marne*, cette Société a chargé MM. Delasterie et Yvart de lui en faire un rapport : il a été fait par M. Delasterie. J'ai eu l'honneur de vous en remettre une copie. Il offre une analyse raisonnée et critique du mémoire de notre Collégue. Il loue le plan et l'ensemble, ainsi que la majeure partie des détails. Il combat aussi quelques-unes de ses propositions, telles que celle de placer dans des bocaux remplis d'esprit de vin, les feuilles et les grappes des différentes espèces de vignes. Le plus souvent en approuvant les vues de M. Devillarsy, il les fortifie et les termine. Il serait bon, ajoute le rapporteur, pour compléter ce genre d'établissement, de lui annexer un jardin où l'on cultiverait les plantes économiques, soit pour l'instruction publique, soit pour faire des essais de naturalisation ou

encouragés par l'inappréciable bienfait d'une décision royale, dont l'avantage s'étend jusqu'à vous, puisqu'elle confère à la Société d'Agriculture de Paris le droit de correspondre avec toutes les Sociétés d'Agriculture du royaume. Elle propagera par conséquent toutes celles de vos idées qui lui offriront le cachet de l'utilité publique. Tel sera, n'en doutez pas, le sort de l'exemple que vous avez donné d'une collection départementale.

Déjà calculant plus son zèle que nos moyens pécuniaires, un jeune artiste de Châlons, M. Mardelet de l'Espinois, vous a présenté un plan et les coupes et élévation d'un petit édifice qui serait destiné à cette collection, en même temps qu'à vos archives et à votre bibliothèque : c'est à l'extrémité de votre jardin des plantes qu'il en fixe l'emplacement. Il développe, dans un mémoire explicatif de ce plan, les motifs des distributions qu'il a conçues, et termine cet écrit par l'indication de quelques idées propres à affaiblir l'objection de la dépense. La Société, qui s'est fait rendre compte du travail de M. Mardelet, lui sait un gré particulier de son zèle, en regrettant de ne pouvoir, pour

le moment, accueillir un plan qui décèle dans son auteur un talent estimable et une louable émulation.

Les bestiaux sont une des principales richesses du cultivateur. L'art de les soigner dans leurs maladies, et celui même de les en préserver, ont fait parmi nous des progrès proportionnés à la considération qui a été accordée à la science et à la pratique du vétérinaire. La Société s'est livrée à quelques discussions sur l'épizootie qui exerce en ce moment d'affreux ravages dans ce département. Elle aurait desiré pouvoir arrêter ses idées sur le choix des remèdes à employer pour faire cesser ce fléau. Il paraît que les causes et la nature de cette maladie des bestiaux ne sont pas bien connues. On conjecture qu'elles peuvent appartenir aux dernières et graves circonstances dans lesquelles ce pays s'est trouvé, et qui ont pu affecter d'une manière particulière et fâcheuse l'air, les eaux et les lieux. Le grand nombre de cadavres qui ont été jetés dans des eaux stagnantes, où souvent les bestiaux vont se désaltérer, a pu être la cause ou l'une des causes de l'épizootie. A défaut de connaissances posi-

tives dans son sein, la Société aurait desiré les appeler et les provoquer au moyen d'un concours dont elle avait eu d'abord la pensée; elle n'y a renoncé que parce qu'en considérant que les lumières nouvelles qu'elle obtiendrait de cet appel, viendraient nécessairement beaucoup trop tard, elle s'est livrée à l'espoir que la science vétérinaire, éclairée de l'observation, trouverait enfin le moyen curatif qui jusqu'à ce moment s'est dérobé à ses recherches.

M. De Villarsy, dont il faut retrouver le nom toutes les fois qu'il est question de choses utiles, avait observé qu'en Champagne les avoines étant ordinairement semées en mars ne devenaient point aussi abondantes que celles que, dans d'autres pays, l'on est dans l'usage de semer en automne. Il avait desiré qu'il s'en fît un essai l'automne dernier. Il avait, dans cette vue, adressé à la Société une espèce d'avoine qu'il croyait propre à justifier son espoir. La Société, en accueillant cet envoi, en avait fait la distribution à quelques propriétaires agronomes qui, ayant consacré avec prédilection à cet essai des terreins voisins de leurs habitations, ont perdu tout

Les agronomes éclairés regardent les Observations météréologiques comme très-propres à éclairer les théories et les opérations agricoles. Ces observations vous sont régulièrement fournies par M. Tisset, notre Collégue. Il est en possession de porter dans ce travail une grande exactitude, en même temps qu'une sorte d'élégance compatible avec la matière, dans les considérations dont il accompagne toujours ses tableaux. Il n'a pu, sans un véritable chagrin, voir se rompre, entre ses mains, temporairement le fil de ses observations. Il a fallu des circonstances aussi impérieuses que celles qui ont pesé sur ce département, pour lui faire suspendre un travail qui, une fois commencé et long-temps continué avec succès, en ressemble d'autant mieux à un engagement. Notre Collégue, pharmacien et chimiste distingué, s'est sans doute consolé d'une involontaire et légère infidélité faite à la science, en songeant qu'elle tournait au profit de l'humanité.

La littérature a aussi occupé plusieurs de vos séances. M. Jacob Kolb, de Reims, vous a adressé trois manuscrits intéressans.

ce nom ; ils n'entendent parler que du vieux Laon, qu'ils croient avoir été situé originairement sur une montagne à deux lieues de la rivière d'Aisne. Après la destruction de leur ville, ils se seraient retirés à Laon, *Lugdunum clavatum*, et y auraient fondé la nouvelle ville de ce nom. Braine, Fismes, la montagne de Bièvre, sont divers points qui ont paru à différens auteurs pouvoir être avec vraisemblance rapprochés du texte des commentaires. Perrot d'Ablancourt incline pour Braine ; Thomas Corneille pour Laon, nommé dans plusieurs anciens monumens *mons Bibrax*. C'est aussi le sentiment d'Adrien de Valois, dans sa notice des Gaules.

La Société n'a point travaillé à se former une opinion sur un point aussi controversé, et qui a donné lieu à une grande divergence de conjectures. L'auteur avoue lui-même qu'elles sont de nature à laisser une grande incertitude ; mais, en se résumant, il se déclare cependant pour la ville actuelle de Laon, comme le lieu auquel doit s'appliquer, selon lui, le nom de *Bibrax*. Il s'arrête à ce sentiment qui lui paraît le plus probable. De telles recherches appuyées sur les monumens

mond a été inhumé sur une montagne des Vosges que les Allemands nomment Frankenberg, et les Français Framont. L'auteur entre dans le détail des objets trouvés dans le tombeau de Brimont; la nature de ces objets et leur forme très-bien rendue par un dessin correct fourniraient au besoin une nouvelle preuve que ce ne peut être le tombeau de Pharamond. On y voit en effet des attributs qui paraissent ceux du sacerdoce, un bâton ou *lituus auguralis*, de courts instrumens tranchans qui ressemblent plus au couteau du sacrificateur qu'au glaive du guerrier, des coupes que l'on peut également croire avoir été destinées à recevoir le sang des victimes. Mais si ce tombeau n'est pas celui de Pharamond, il est difficile de ne pas lui assigner une origine très-ancienne, vu les instrumens, vases et ornemens qui y ont été trouvés.

L'auteur accompagne sa Dissertation de quelques particularités historiques sur les anciennes sépultures des premiers rois de France, et sur la manière d'enterrer les grands personnages; on ne leur couvrait le visage qu'après la cérémonie des obsèques,

probablement pour ne laisser aucun doute sur le fait ou sur les causes naturelles de leur mort.

Cette dissertation et les deux précédentes font connaître les branches de littérature que M. Kolb affectionne d'avantage. Il paraît s'occuper avec un égal succès des antiquités, de la numismatique et de la biographie. Il a composé plusieurs articles pour le dictionnaire biographique de MM. Michaud frères.

M. Loisson, l'un de vos correspondans, nous a adressé récemment des réflexions *sur l'état de la France*; il n'a point eu en vue dans cette *esquisse de faire* un tableau du commerce, de *l'agriculture*, de *la* population, ni même de l'état politique du royaume, mais de jeter un coup-d'œil sur sa situation morale, et d'inviter les penseurs de profession à fixer leur attention sur cet objet important. Il recherche la cause des agitations politiques qui de la France se sont répandues sur toute l'Europe, et il la trouve dans le fatal abandon des bases sacrées de la morale. Il observe que les idées nouvelles étant plus ou moins associées avec la passion d'une vaine célébrité plutôt qu'inspirées et

guidées par l'amour du bien, ressemblaient plus à un feu qui consume qu'à un flambeau qui éclaire. De là nos calamités et subversions politiques, le renversement des anciennes institutions, l'ostracisme de la vertu, et les éphémères succès du génie du mal. Dans ce grand naufrage, notre malheureuse patrie s'agite pour ressaisir des points d'appui; elle essaie de jeter l'ancre, elle cherche un pilote, et croît en avoir trouvé un. Mais ce pilote était sans boussole; les principes ne dirigeaient point sa marche, ne fixaient point son but.

L'association de l'égoïsme et des lumières a enfanté tous les maux de la France. L'association des lumières et de l'amour des hommes doit ramener tous les biens, en reconstituant les principes fondamentaux de l'ordre social; c'est aujourd'hui le but que doit se proposer la France. Après avoir parcouru le cercle des calamités, elle se trouve replacée dans le cadre de l'ordre par un bienfait de la providence, aussi inespéré que difficile à prévoir. Les grandes idées de la philantropie, dit M. Loisson, doivent s'étendre sur le monde; toutes les fois qu'elles se trouvent resserrées dans des limites, elles tiennent

Après de grandes commotions qui ont long-tems agité et même déplacé les personnes et les choses, il est naturel de chercher à reconnaître sa situation et à retrouver la route de ses études comme celle de ses obligations. Pour féconder l'avenir de la Société, en excitant son émulation, M. VANZUT a appelé votre attention sur les travaux de l'ancienne Académie de Châlons dont vous êtes les successeurs. Il a rattaché le premier anneau de vos méditations au dernier anneau que vous avait laissé l'Académie de Châlons. C'était vous rappeler des titres de gloire, puisque c'était retracer des services; car s'est servir la patrie et bien mériter de ses concitoyens que de les éclairer. Nous ne ferons point ici l'analyse de ce discours, parce qu'il est destiné à être lu dans cette séance.

Nous achevrons cette ébauche en rappelant les morceaux de poésie qui vous ont été lus par des membres correspondans ou résidans. Vous avez entendu avec beaucoup de plaisir deux fables de M. VANZUT, l'une intitulée : *le Chien et le Chat*, l'autre : *l'Hirondelle voyageuse*. Vous n'avez pas été moins satisfait de la *Description des Champs*

Élysées, fragment de la traduction en vers français de l'Énéide de Virgile, par M. Becquey. Vous avez applaudi aux idées, aux sentimens, à la verve de M. Corda, dans son *Épître aux mânes de M. Delille.* Plusieurs de ces morceaux feront partie des lectures que vous allez entendre.

Après vous avoir entretenu des travaux de la Société pendant l'année académique qui vient d'expirer, je dois aussi rappeler les acquisitions et les pertes qu'elle a faites. Elle a admis au nombre de ses associés correspondans M. Mandel, doyen de l'ancien *Collége de pharmacie de Nancy*, *et membre de l'Académie de la même ville*, auteur de la Dissertation jugée la meilleure au concours de l'an dernier, sur la manière de prévenir ou de guérir la maladie des vins, connue sous le nom de Graisse; M. Vaudelaunay, professeur de physique et de chimie au Lycée de Reims, et auteur d'un ouvrage sur l'électricité; M. Jacob Kölb, archéologue et biographe, dont nous avons rappelé les titres littéraires dans le cours de cette séance; M. Siret, pharmacien à Provins, aussi recommandable par ses talens que par ses succès en

chimie, et M. Martin, maire de Noirlieu, agronome très-instruit, auquel vous devez des Observations précieuses sur une maladie des brebis.

La Société a admis au nombre de ses membres résidans M. le baron Rougier Delabergerie, correspondant de l'Institut et de la Société royale d'agriculture de Paris, auteur d'un grand nombre d'ouvrages ou mémoires très-estimables, entre lesquels je dois particulièrement rappeler son opinion sur le récensement des bêtes à laine en France, un mémoire sur la culture, le commerce et l'emploi des chanvres et des lins pour la marine et pour les arts, deux objets d'un intérêt spécial pour ce Département et d'un intérêt général pour le royaume; un autre mémoire sur l'institution des Sociétés d'agriculture et sur les moyens d'utiliser leurs travaux. M. Delabergerie me pardonnera de révéler ici le secret de la grande et honorable tâche qu'il a depuis long-temps entreprise et déjà fort avancée, celle d'écrire l'histoire de l'agriculture. La plupart des arts et des sciences ont leurs histoires particulières; ce sont des élémens précieux pour

son savoir, ainsi que sa persévérance à combattre les erreurs de la routine et les préventions de l'ignorance. A l'exemple de la nature qui se plaît à prodiguer et à disséminer ses bienfaits, il s'est fait un devoir de répandre par-tout l'instruction sur la manière d'en jouir. *La Feuille du Cultivateur* le comptait au nombre de ses Rédacteurs. Il a composé pour *la Bibliothèque des Dames*, un traité succinct d'économie rurale, dans lequel il a exposé les vrais principes de la matière; c'était un précis de sa grande théorie.

La culture du maïs avait depuis long-tems excité son attention. Une Académie justement célèbre en avait fait l'objet d'un concours. Vous avez vu, dans ces derniers tems, M. Parmentier compléter les idées que ce concours lui avait fait naître pour en composer l'ouvrage dont il vous a fait hommage. Les autres ouvrages de sa composition, que vous avez également reçus, sur diverses préparations domestiques, chimiquement perfectionnées, ne sont que les théories développées dont il avait depuis long-tems posé les bases. M. Parmentier avait, en 1789, présenté à la Société royale d'Agriculture un

que c'était par l'exemple que l'instruction devait arriver jusqu'à cette classe, et que l'expérience, justifiée par le succès, était le seul moyen de la soustraire au funeste empire de la routine. Il s'attacha donc, ainsi que ses émules dans la carrière des améliorations utiles, à conseiller aux grands propriétaires ruraux toutes celles dont le succès ne pouvait être douteux et devait entraîner, par l'avantage des résultats, la ruine de quelques vieux préjugés. Si plus de cent mille arpens, dans la seule généralité de Paris, ont été alors enlevés aux jachères et convertis en prairies artificielles, M. Parmentier doit être compté au nombre des agronomes zélés à l'influence desquels on en a eu l'obligation. L'autorité se faisait, comme aujourd'hui, un devoir de favoriser cette impulsion. Dans l'un des domaines du Roi, avait été formée une ferme expérimentale. Tous les esprits étaient tournés vers l'agriculture. Concourir à la propagation des bonnes méthodes était l'objet de la noble ambition de notre habile correspondant. C'est cet esprit que portait M. Parmentier, et qu'il s'estimait heureux de trouver dans l'ancienne Société royale de Paris, esprit

morale. On voit que chacun d'eux a voulu composer un livre de bonne-foi. Tous deux ont été contemporains d'Henri iv. Cette époque et la physionomie de leur style semblent consacrer et nous rendre plus chères les instructions qu'ils nous donnent.

On est étonné du nombre, ainsi que de la variété des objets dont M. Parmentier s'est occupé pendant son honorable carrière. Je me bornerai à en indiquer quelques-uns. Il a donné à l'ancienne Société d'Agriculture de la capitale un Mémoire sur la nature et la manière d'agir des engrais; un Mémoire sur les avantages du commerce des farines; un Mémoire sur la culture des pommes de terre, dans le terrein le plus ingrat des environs de Paris; un Mémoire sur les avantages qui qui résulteraient pour la France d'encourager la culture en grand des racines potagères. Lorsque cette Société suspendit ses travaux et ses séances pour obéir à un décret fatal rendu contre les Académies, en 1793, M. Parmentier venait de mettre la dernière main à un mémoire sur les Avantages d'économiser les grains dans l'ensemencement des terres; à des vues générales sur quelques végétaux

exotiques, dont la culture introduite en France devait offrir de nouvelles branches de commerce; à une instruction sur la manière de conduire les moulins à bras propres à moudre les grains; à des observations concernant les effets du fanage du Maïs, et de la fane de pommes de terre, sur des vaches nourries successivement avec ces deux plantes. Il avait déjà formé six volumes de ses principes *d'économie rurale et domestique.* Il avait commencé des recherches sur les moyens de perfectionner l'art des salaisons; sur les moyens d'améliorer l'engrais des bestiaux; sur les *moyens* de perfectionner l'art de préparer *le sel*, *et de connaître*, par des expériences comparatives, son effet sur les bestiaux, sur les plantes, sur les fumiers et sur les terres. Il avait ébauché plusieurs mémoires dont les titres font suffisamment connaître l'importance; mémoire sur une meilleure manipulation dans la fabrication du beurre et du fromage; mémoire pour perfectionner, étendre et multiplier la *culture* de tous *les* végétaux propres à faire de la toile; mémoire pour perfectionner, étendre et multiplier les végétaux dont on peut extraire de

l'huile ; mémoire pour perfectionner, par la culture, les végétaux propres à la teinture ; mémoire sur les moyens de prolonger l'usage du fourrage vert pour les bestiaux, par les racines potagères. C'est avant cette époque qu'il avait commencé à s'occuper d'une nouvelle édition du *Théâtre d'Agriculture*, avec des notes. Ses Collégues les plus zélés pour les progrès de la science avaient, à peu près au même temps, formé le même projet, dont l'exécution a été long-temps suspendue, parce que M. l'abbé Rozier avait aussi promis une nouvelle édition de cet intéressant ouvrage. Cette gloire était réservée à la nouvelle Société royale de Paris, et à M. Parmentier la satisfaction d'y avoir coopéré.

Si l'on doit juger de la richesse par l'importance des tributs que l'on paye, quelle idée ne doit-on pas se former du fond si riche de connaissances, d'observations et d'expériences que possédait M. Parmentier, lorsqu'on le voit fournir, à cette nouvelle Société, de savantes et utiles recherches sur l'art agronomique, et développer, dans une suite de mémoires très-instructifs, ses vues sur les moyens de préserver le froment de

la carie ; sur l'importance des clôtures ; sur l'éducation des diverses espèces de pigeons dont il donne l'histoire naturelle ; sur l'utilité de ces animaux dont la proscription générale a été aussi préjudiciable qu'irréfléchie ; sur la manière de maintenir ou de rétablir la salubrité dans la demeure des animaux domestiques ; sur le marronnier d'inde et sur l'usage des fruits de cet arbre pour la nourriture des bestiaux ; sur la culture, la récolte et la conservation des graines. Tous ces travaux ne rappellent encore qu'une partie des objets sur lesquels M. Parmentier a porté les lumières de son esprit d'observation. Je ne vous ai point entretenu des nombreux rapports qu'il a été chargé de faire. Je vous ai parlé du membre de la Société royale d'Agriculture de Paris ; mais je ne vous ai rien dit du membre de l'Institut, ni du membre de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale. On trouvera sans doute que c'est dérober beaucoup à la mémoire de M. Parmentier, puisqu'en lui nul titre ne devait être stérile. J'ai dû me borner à quelques documens dont j'ai pu disposer et à quelques souvenirs que j'ai pu recueillir, ayant

eu pendant plusieurs années l'avantage d'entendre M. Parmentier au sein de la Société d'Agriculture de Paris qui, par un choix très-indulgent, m'a fait l'honneur de m'admettre au nombre de ses membres.

C'est au même titre que je dois l'avantage d'avoir été témoin de la juste et profonde considération dont jouissait M. Parmentier. Il était l'objet d'une attention pleine d'égards de la part des savans étrangers qui sollicitaient l'honneur d'être admis à quelqu'une de ses séances, et au nombre desquels je me rappelle avoir vu le Duc de Bedfort dont le nom est si cher à l'agriculture. Plus on estimera ce qui est utile, plus on chérira la mémoire de M. Parmentier. Ce devrait être là l'épreuve de toutes les renommées. C'est ce caractère d'utilité qui recommande tous ses travaux. Puisqu'il est si difficile de les retracer tous dans cette simple notice; puisque dans cette limite des instans qui me sont donnés, et du cadre qui m'est prescrit, M. Parmentier échappe en quelque sorte à l'éloge, à force de le mériter, il faut bien se reposer du soin de sa gloire sur ceux qui l'ont accompagné dans la même carrière et

avec la même distinction. Sa mémoire ne peut manquer de recevoir un hommage complet dans chacune des Compagnies savantes de la capitale. Souffrez donc, Messieurs, que votre secrétaire se borne à jeter *quelques fleurs sur* la tombe du citoyen respectable qui, par ses leçons immortelles, a *si bien* mérité des vergers et des champs.

L'esquisse des *acquisitions et des pertes de* la Société a été précédée de celle de ses travaux pendant l'année; elle doit être suivie de l'indication de ceux qu'elle s'est proposé *de faire naître au moyen des concours.* La Société avait proposé pour le sujet d'un prix qui devait être décerné dans sa Séance publique de cette année, la question suivante, mise au concours depuis l'an 1812 : « Déterminer » approximativement l'importance du débouché qu'offrait à la vente des laines en » France, il y a un demi-siècle, l'usage des » tentures et tapisseries d'étoffes dans toutes » les classes de la société; exposer et déterminer pareillement la diminution progressive qu'a éprouvée ce débouché par suite » de la vogue des papiers peints pour les

» tentures des appartemens ; comparer analytiquement ces deux branches d'industrie, » et si la première est reconnue digne d'un » grand intérêt sous les rapports essentiels de » l'agriculture, du commerce, de l'économie » publique et privée, et même des arts du » du dessin, présenter les moyens d'encouragement propres à la relever et à la faire » prospérer dans la mesure de l'intérêt général le mieux entendu. »

La Société a pensé que cette question renfermait un trop grand nombre d'élémens pour être facilement traitée ; elle demandait des renseignemens positifs pour la recherche desquels il fallait remonter à une époque très-éloignée, et avoir à sa disposition des tableaux annuels d'exportation et d'importation, en même temps que des notions historiques sur la marche de l'industrie française pendant la période indiquée, notions très-disséminées, et dont nul auteur ne paraît s'être occupé, *ex professo.* L'attente de la Société n'ayant pas été remplie, elle s'est déterminée à retirer ce sujet du concours.

Elle a pris la même détermination sur deux prix d'encouragement qu'elle avait pro-

mis de décerner cette année; le premier à la personne qui serait parvenue, par les procédés les plus économiques, à épurer l'huile de navette du département de la Marne, et à la rendre propre au même éclairage que celle de Flandres, connue sous le nom d'*huile de Colza, à quinquets;* le concours, depuis qu'il est ouvert, n'ayant produit qu'un Mémoire, dont l'auteur ne s'est point conformé aux conditions du Programme; le second à la personne qui aurait le mieux fait connaître l'insecte qui, vivant sur le pin (*pinus sylvestris*), en corrode et en fait périr les nouvelles pousses, et aurait indiqué les moyens de préserver des ravages de cet insecte un arbre qui se multiplie si utilement dans le département de la Marne. Sur cette dernière question, un Mémoire ayant pour épigraphe: *Tradidit mundum disputationibus eorum*, a excité l'attention de la Société; elle a décidé qu'il en serait fait une mention très-honorable. L'auteur connaît parfaitement la matière qu'il traite, mais il n'a point résolu la question, ni complétement démontré qu'elle fût insoluble. Scrupuleusement fidèle à ses réglemens, la Société s'est privée de la

satisfaction d'ouvrir le billet cacheté contenant le nom de l'auteur, puisqu'elle n'a pu lui décerner le prix.

La Société décernera en 1815, et dans les années suivantes, des prix d'encouragement à ceux qui auront trouvé et expérimenté des moyens pour la guérison de la Graisse des vins. Elle n'exige point des mémoires scientifiques; elle se contentera d'une description clairement détaillée des procédés employés. La Société se réserve d'en faire la vérification.

La Société continuera de décerner des médailles de première classe aux auteurs de la meilleure Statistique d'un canton du département de la Marne. Elle invite les concurrens non-seulement à décrire la position topographique d'un canton, son sol, sa population, ses productions et ses ressources en tous genres, mais encore à indiquer les branches d'industrie agricole, manufacturière et commerciale qui, dans le canton décrit, seraient arrivées à un degré satisfaisant de prospérité, et les moyens d'améliorer celles qui n'y seraient pas encore parvenues. Elle augmentera la valeur des prix lorsque le tra-

épigraphe ou sentence qui sera répétée à la suscription du billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

Enfin la Société décernera, dans une séance du mois de janvier 1815, un prix consistant dans une médaille d'or de la valeur de 300 fr., à l'auteur du meilleur *Discours ou Mémoire raisonné sur les moyens mis en usage par Henri IV, pour réunir et concilier tous les esprits, long-temps divisés par les discordes civiles.* Elle n'a pas reporté, sans une sorte d'attendrissement, accompagné d'un espoir que déjà tout justifie, sa pensée reconnaissante sur les vertus aimables et les qualités brillantes de ce bon Roi, appelé à régner à l'époque la plus difficile peut-être que la pensée puisse concevoir. A son avénement au trône, l'état était ébranlé jusque dans ses bases, et le trône jusque dans ses fondemens. Deux ligues opposées, toutes deux rébelles et menaçantes, faisaient méconnaître aux français égarés leur chef et leurs devoirs. Henri IV fut réduit à être le vainqueur de ses sujets, pour exercer le droit de s'en moutrer le père; et par combien d'actions n'a-t-il pas justifié ce dernier

titre, si noble et si digne d'envie? En lui l'on avait admiré et redouté le grand capitaine. Désarmé par sa valeur comme par ses bienfaits, on ne songea plus qu'à le chérir. Il semblait que le Français, rendu à lui-même, eût trouvé et reconnu dans Henri un Roi fait à son image : c'est encore aujourd'ui l'impression que sa mémoire fait sur nous ; valeur héroïque et souvent téméraire, esprit aussi vif que fécond en ressources, franchise guerrière, éloquence naturelle, bons mots qui charmaient sans offenser, égards encourageans pour les grands qui avaient captivé son estime en partageant ses périls, amitié sur le trône, tendre affection pour ses peuples, vœu paternel pour l'habitant des campagnes, génie des affaires, application constante à celles de son royaume qui occupèrent toujours ses premières pensées, tout en lui jusqu'à ses défauts, s'il est permis de s'exprimer ainsi, était éminemment français. Serait-il même aujourd'hui tant aimé, si l'on n'avait pas quelque chose à lui pardonner? Mais la première de toutes les qualités de ce Monarque adoré, celle qui fut l'ame de son règne, c'est la bonté, c'est cette générosité qui accueillit

toujours le repentir, et lui concilia tous les cœurs, en les ralliant à l'autorité légitime; c'est cette bonté, toujours active, si variée dans ses formes, si féconde en résultats, qu'auront principalement à célébrer les concurrens attirés par le sujet offert à leur émulation. La Société s'estimerait heureuse si ce concours donnait naissance à une production digne d'être lue aux pieds de la statue de ce bon Roi, au moment où elle sera relevée, ou aux pieds du trône sur lequel vient de remonter le digne héritier de ses vertus généreuses, et l'auguste émule de sa royale clémence.

C'est surtout sous un gouvernement représentatif que toutes les personnes éclairées doivent s'associer à la bienfaisante pensée du Monarque, pour seconder ses intentions paternelles. La sagesse appuyée sur l'expérience doit guider tous ceux qui sont appelés à participer à l'action du gouvernement; ils doivent dès-lors être pénétrés de la vérité de cette maxime intéressante : *Gouverner, c'est réunir.* Un homme d'état la fit entendre, à l'origine de nos troubles politiques. Il n'est peut-être pas inutile de la répéter lorsqu'ils

finissent, et pour assurer d'autant mieux les fruits d'un heureux évènement, qu'un ministre a spirituellement appelé une révolution à la Henri IV.

Pour cet intéressant sujet, la Société, empressée de jouir des résultats du concours, a arrêté qu'il serait fermé le 15 décembre prochain, et qu'elle décernerait le prix dans une de ses séances du mois de janvier 1815.

DISCOURS
SUR LES AVANTAGES
QU'ASSURE A LA FRANCE
LE RÉTABLISSEMENT
DES BOURBONS,

Prononcé le 25 août 1814, dans la séance publique de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, par M. l'abbé BRISSON, *son Président annuel, principal du Collége royal de Châlons.*

MESSIEURS,

IL était réservé à la France, le glorieux privilége, l'avantage particulier d'avoir été gouvernée pendant huit siècles, et sans interruption, par des princes issus de la même famille, presque tous illustres par leurs vertus, leurs talens, leur bravoure et surtout leur amour pour leurs peuples! Heureux sous ce

gouvernement paternel, les Français avaient le doux espoir de voir long-temps les enfans de SAINT-LOUIS assis sur le premier trône du monde. Pour notre malheur, la France s'égara ; et après plusieurs années de persécutions, de calamités et de crimes, elle confia ses destinées et le sceptre révéré de tant de rois à un homme qui, jusques-là, avait paru sur la scène du monde avec un certain caractère de grandeur.

Que de sang, que de larmes fit verser ce nouveau maître !

Tout semblait favoriser ses entreprises, tout pliait sous ses lois. Les élémens plus d'une fois *servirent ses desseins et secondèrent son courage.* La providence voulut que celui qui ne comptait que sur la force de son bras, apprît enfin à connaître sa faiblesse et son impuissance.

Une armée qui avait fait trembler l'Europe entière, qui avait créé et renversé des trônes et des monarques, cédant à la rigueur d'une saison désastreuse, disparût avec son chef. Pour réparer cette perte incalculable, une nouvelle armée, reste malheureux d'une jeunesse sacrifiée à l'ambition, tenta d'arrêter

la marche d'un ennemi qui ne devait ce premier succès qu'à l'horreur des climats.

Braves comme ceux qui avaient porté la gloire de nos armes jusqu'aux extrémités du monde, nos soldats brûlaient du désir de réparer nos désastres; mais trop faibles contre tant de nations aigries par leurs défaites et leurs malheurs, ils cédèrent au nombre, sans être vaincus.

Aussi étonnés que glorieux de cette supériorité, les alliés rendirent un éclatant témoignage à la valeur de nos armées.

Superbe monument élevé au sein de la capitale en l'honneur de nos soldats, et religieusement conservé par le magnanime ALEXANDRE, tu attesteras à la postérité la plus reculée l'estime de ce prince pour la valeur française.

Du sein même de ces revers momentanés sortirent notre salut et notre bonheur. Alors commencèrent à luire pour notre patrie des jours plus rians et plus heureux, et la France respira. Enfin se renoua cette longue chaîne de rois, qui d'un bout touche la terre et de l'autre la hauteur des cieux. Celui que tant de vœux appelaient à gouverner le premier peuple du monde, fut placé miraculeusement

Une charte méditée à l'ombre du malheur, conçue par la prudence, dictée par la sagesse et fondée sur les bases sacrées de la religion et de la justice, environnera désormais le trône de puissance et de force. Protégeant les Français sans distinction, et veillant aux intérêts de tous, elle assure aux vertus, aux talens et à la valeur d'honorables récompenses; et devenue le gage de la sollicitude constante du Monarque, elle sera l'éternel monument de sa prévoyance.

Les années qu'il a passées au sein d'une nation commerçante, lui ont appris l'estime et l'encouragement qu'un prince doit à ces hommes précieux qui se livrent à la glorieuse profession du commerce. Aussi, débarrassant le négoce de ses entraves, et l'honorant de sa protection, il le fera sortir de ses ruines, et lui rendra son ancienne prospérité. Rougissant d'exercer un honteux monopole, le gouvernement laissera à l'industrie le soin d'enrichir l'état; car vous le savez, Messieurs, la fortune des empires repose sur la fortune des sujets, et l'état est toujours riche quand le commerce est florissant.

Voué au plus noble des arts, l'agricul-

teur partage avec raison l'allégresse qu'inspire la restauration des Bourbons. Que de motifs puissans pour exciter les transports de sa joie !

Une guerre interminable, en le privant de ce *qu'il avait* de plus cher, de ses enfans, portait le deuil et la désolation au sein des familles ; encore quelques années, et si la fureur des combats eût immolé *autant* de victimes, le sol de la France *était* menacé de stérilité.

Ces craintes heureusement sont dissipées, et les bras rendus à l'agriculture fertiliseront *nos campagnes*.

Mères qui, *désolées* de votre *fécondité*, réputiez malheureux le jour où vous mettiez au monde un fils, ce jour sera pour vous un jour de fête et de jubilation. Vous n'aurez plus à craindre de voir arracher de vos bras cet enfant, l'objet de vos plus chères affections, pour être moissonné au printemps de *ses* années. Aussi, en lui apprennant dès l'âge le plus tendre à connaître et à aimer son Dieu, vous lui apprendrez à connaître *et* à aimer son Roi.

Pour se soustraire au noble métier des armes,

un jeune désespéré ne concevra plus l'horrible pensée de se mutiler et de se détruire.

Et vous, pères dénaturés, vous ne trafiquerez plus du sang et de la vie de vos enfans ; et cette honteuse spéculation, ce commerce scandaleux, grâces à notre MONARQUE, sera proscrit pour jamais. Il faut au roi des soldats et non des mercenaires.

Tant et de si précieux avantages, nous les devons au rétablissement de cette longue suite de héros qui depuis des siècles ont fait le bonheur de la France.

Il était réservé au Roi très-chrétien de replacer sur ses bases antiques une religion qui est le soutien des trônes, la force des rois et le bonheur des peuples, et d'accorder aux ministres de cette religion une protection réelle et non dérisoire.

Il lui était réservé de terminer une guerre qu'une folle ambition aurait éternisée.

Une fois assis sur le trône antique et vénéré de ses aïeux, le premier présent que LOUIS LE DÉSIRÉ a fait à son peuple est le bienfait de la paix ; et certes, il ne pouvait lui faire un présent plus cher et plus nécessaire.

La paix, l'aimable paix, l'objet de tous

C'est à vous qu'est réservée la tâche glorieuse d'illustrer un jour la patrie par des talens et surtout par des vertus. Pour parvenir à ce but honorable, marchez sur les traces du premier MAGISTRAT de ce département, aussi distingué par ses vertus que par les talens qu'il se plait à encourager. Marchez sur les traces du MAIRE chéri de cette cité fidèle à LOUIS comme elle le fut à HENRI, de ce digne Magistrat qui, dans des temps si difficiles et si orageux, naguères immola son repos et sa fortune à la sûreté et au bonheur de son pays; sur celles de tous nos Magistrats, de tous nos concitoyens, qui rivalisant de zèle, donnent tous l'exemple de leur dévouement à la patrie et de leur amour pour leur Roi.

Heureuse cette Société, si elle peut par son exemple exciter une noble émulation pour tout ce qui intéresse le bien et la gloire de la patrie. Du sein des vertus, des talens, de la réunion de tous les esprits, du concours de toutes les volontés, sortira cette heureuse harmonie qui garantit la prospérité des peuples, le bonheur des rois et la durée des empires.

Tout, Messieurs, tout nous présage pour l'avenir des jours fortunés. Reportons nos regards sur les années qui précédèrent nos malheurs, nous verrons des rois heureux de la félicité des peuples, et des peuples heureux de la félicité des rois.

Ces temps si dignes d'envie sont enfin ressuscités.

Aimant et aimé, LOUIS LE DÉSIRÉ, nouvel HENRI, sera l'idole des Français, et méritera de l'être. Formons de concert des vœux pour qu'il vive et qu'il vive long-temps pour notre bonheur, celui de nos neveux, pour le salut et le repos du monde.

DISCOURS

Sur les Travaux de l'ancienne Académie de Châlons, et sur ceux de la Société d'Agriculture Commerce, Sciences et Arts du Département de la Marne qui l'a remplacée.

La Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, établie en l'an 6, succédait à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Châlons-sur-Marne, dont l'origine remonte à l'année 1750. Celle-ci, proscrite par l'anarchie dévastatrice qui avait juré de ne rien laisser subsister de tout ce qui tenait son existence des Rois, avait été forcée d'interrompre ses utiles travaux. Ainsi pendant plusieurs années demeura éteint ce foyer où tant de questions d'un grand intérêt pour le bonheur du peuple avaient pris naissance et s'étaient élaborées, et d'où avaient jailli ces rayons lumineux qui guidèrent les savans dans la recher-

la société, après avoir subi l'épreuve d'une mûre discussion, ou revêtues de la sanction de l'expérience. Cette nouvelle réunion ne prit pas l'ancien nom d'Académie qui n'était accordé à aucune association de ce genre; elle se constitua sous le titre de Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du Département de la Marne. En prenant ce titre, elle parut agrandir le cercle dans lequel se mouvait l'Académie de Châlons, et contracter de plus grandes obligations, puisqu'elle ajoutait l'agriculture et le commerce aux autres attributions de ses prédécesseurs; mais nous devons à la justice, de déclarer que rien de ce qui pouvait intéresser la prospérité publique ne fut étranger à l'Académie de Châlons, et que les progrès de l'agriculture et l'avantage du commerce furent souvent l'objet de ses savantes méditations, et la matière des questions qu'elle proposait pour sujets de prix dans ses séances publiques.

Ces deux parties de la science économique, et particulièrement l'agriculture, ont dû occuper de préférence la nouvelle société; et il est facile d'en donner la raison: les chances variées et trop souvent malheureuses

de la révolution, en détruisant toutes les institutions, en confondant les rangs et les fortunes, en désabusant, au moins pour un temps, sur les vaines et dangereuses illusions de l'ambition et des honneurs, une foule de riches propriétaires qui avaient jusqu'alors vécu au milieu des jouissances des grandes villes et du faste de la cour, amenèrent dans les campagnes une nouvelle population instruite, dont l'activité s'exerçant désormais sur des objets utiles, et qui touchaient de près leur fortune, donna une grande impulsion à toutes les idées agricoles, enfanta de nombreux systèmes en agriculture, et provoqua ainsi des discussions publiques sur les meilleures méthodes du premier des arts. Les membres de la nouvelle société se livrèrent donc avec une sorte de zèle exclusif à tout ce qui intéressait l'agriculture. Engrais, prairies artificielles, plantations, troupeaux, etc., occupèrent successivement leurs méditations, furent l'objet de beaucoup d'expériences, et la matière de différentes instructions qui, par leurs soins, circulèrent dans les campagnes, y firent naître un doute salutaire sur la bonté de certaines pratiques routinières, éclairèrent

les esprits sur une foule de préjugés qui s'opposaient au progrès de l'agriculture, et insensiblement les amenèrent à tenter des expériences qui devaient changer bientôt la face du département de la Marne. En effet, la Société d'Agriculture ne tarda pas à recueillir les heureux fruits de ses travaux. Les temps de destruction étaient passés; ce délire révolutionnaire qui, en troublant toutes les têtes, avait fait considérer comme un signe de la force et de l'indépendance, la faculté de renverser tout ce qui était debout, était enfin remplacé par la raison qui sentait le besoin de réparer de grands maux. Le démon du trouble et des factions n'avait cependant pas encore abandonné la France; mais retiré dans la capitale, il se bornait à y agiter ses brandons, et laissait en paix les campagnes. De grands et d'utiles travaux furent donc entrepris de tous les côtés. Des terrains flétris jusqu'alors de l'épithète de stériles et de jachères éternelles, furent rendus à l'agriculture. Les uns se couvrirent de plantations variées, les autres de plantes fourragères, dites prairies artificielles. Les seigles se multiplièrent, et la nielle, ce poison corrupteur

pas négligé les autres objets de son institution, et elle a toujours accueilli avec empressement les divers ouvrages de littérature qui lui ont été envoyés. Plusieurs de ses membres ont payé tribut aux muses, et le public a été souvent établi juge de leurs modestes essais. Une connaissance parfaite du Département, sous les rapports nombreux de l'étendue, de sa population, de sa culture, du commerce, de l'industrie, des richesses minérales, du cours des eaux, etc., a paru surtout à la Société d'une grande utilité, et elle a desiré réunir tous les matériaux nécessaires pour y parvenir. Mais un travail de cette importance pouvait difficilement être fait par un seul homme; la Société, pour en faciliter l'exécution, a senti qu'il convenait de le diviser, et elle a proposé des médailles d'encouragement pour chaque mémoire de la statistique d'un canton qui lui serait envoyé. Déjà plusieurs citoyens instruits et zélés pour les progrès de la science ont répondu à cet appel; et si la Société ne peut, dans cette séance, proclamer le nom d'un nouvel auteur de statistique, il faut sans doute en accuser les temps de désolation que nous venons de

passer, et qui n'ont guères permis aux hommes studieux de se livrer à une occupation qui, indépendamment de la tranquillité d'esprit nécessaire pour la rédaction, exigeait encore la liberté des communications pour recueillir des renseignemens, et prendre des notes sur les lieux qu'il s'agissait de décrire.

Si la Société d'Agriculture a fait quelque bien, elle en est fière, et son zèle puisera dans cette certitude de nouveaux motifs d'émulation pour être de plus en plus utile à ses concitoyens; mais elle ne dissimulera pas les secours qu'elle a reçus dans tous les temps du Gouvernement, et de l'honorable appui du Magistrat chargé de l'administration de ce Département. La destinée, qui voulait que la France s'agitât long-temps avant de trouver un abri sûr et durable dans un gouvernement légitime et sanctionné par la généralité des vœux et des suffrages des Français, a permis cependant qu'au milieu de tous les débats de l'intrigue et de l'ambition qui se disputaient la suprême puissance, les institutions consacrées aux sciences et aux arts continuassent de jouir d'une protection spéciale. Ainsi s'entretenait pure et abondante la source de ces eaux

qui, répandues au loin et battues dans leur cours par les orages des passions, perdaient bientôt leur limpidité primitive, et allaient se perdre dans des gouffres creusés par l'imprudence et la témérité. Ne peut-on pas par cette image exprimer le sentiment douloureux de la perte d'une foule de savans moissonnés dans des expéditions lointaines et aventureuses, après avoir souvent été forcés d'appliquer à des opérations désastreuses des talens qui n'auraient dû servir qu'à la gloire et au bonheur de l'humanité.

La Société d'Agriculture a gémi sur les maux causés par les guerres longues et cruelles de l'ancien gouvernement; elle voyait avec effroi les campagnes se dépeupler, et tous les jours de nouveaux bras enlevés à l'agriculture, dont les travaux restaient désormais confiés à un petit nombre de cultivateurs affaiblis par l'âge et la douleur. La science agricole était menacée de faire des pas rétrogrades, et de retomber sous le joug de l'ancienne routine. Les expériences fondées sur d'habiles théories allaient être interrompues, les plantations, les desséchemens abandonnés, enfin les calculs de la prévoyance sacri-

secours et des encouragemens propres à relever l'agriculture de l'état de langueur et de découragement où l'a réduite une suite de mesures ruineuses et vexatoires suggérées à l'ancien gouvernement, par son desir insatiable des conquêtes. Indépendamment de ces malheurs communs à tous les départemens, celui de la Marne a encore éprouvé pendant deux mois tous les fléaux que répandent autour d'elles des armées tous les jours aux prises, tantôt aigries par la défaite, tantôt rendues insolentes par la victoire; et sa situation, doublement à plaindre, lui assure des droits plus étendus à la bienfaisance du Monarque.

La Société d'Agriculture secondera les intentions royales par tous les moyens dont elle pourra disposer. Elle continuera de se livrer à la recherche des meilleures méthodes de culture, d'en répandre la connaissance, de distribuer des prix et des médailles d'encouragement aux cultivateurs, aux commerçans, aux artistes qui auront contribué à accroître la prospérité du Département. Elle provoquera des discussions sur des points de la science économique qui lui paraîtront

sans craindre ses voisins; puisse-t-elle, dis-je, sous le règne d'un prince éclairé, ami de la justice, et chéri de ses peuples, ne plus ambitionner que la gloire plus solide et plus pure qui résulte des bonnes lois, des sages institutions, et de la protection accordée à l'agriculture, au commerce, aux sciences et aux arts industriels et libéraux.

MÉMOIRE

SUR L'EMPLOI DU PLÂTRE COMME ENGRAIS,

Par M. DERGERE *de Mondement, correspondant de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du Département de la Marne.*

MESSIEURS,

En 1809, je remis à la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de cette ville, un Mémoire sur l'emploi du plâtre comme engrais. La Société l'accueillit avec bienveillance : elle m'en donna des preuves en m'honorant du titre de Membre associé correspondant, et en me décernant une médaille de première classe. Cette double faveur flatta mon amour-propre autant qu'elle excita mon

zèle; mais ce qui peut-être le stimula encore davantage, ce fut l'exemple de notre premier Magistrat, dont tous les momens, échappés aux devoirs qu'il devait à son Prince et à ses soins paternels envers ses administrés, étaient consacrés aux progrès et à l'encouragement du premier des arts.

Le mémoire que je vais lire fait suite à celui dont je viens de parler, et, comme lui, a pour objet l'emploi du plâtre comme engrais.

Premier fait. Dès le mois de janvier 1810 les blés semés dans nos contrées, aux mois d'octobre et de novembre de l'année précédente, firent craindre une très-faible récolte en pailles et en grains. Le mois de juin ne fit que fortifier les inquiétudes, et la moisson les justifia. Pour parer autant qu'il était en moi à ce double inconvénient, je fis choix, dès le mois de mars de cette même année, des meilleures pièces de terre parmi celles que je destinais à rester en jachères, c'est-à-dire en labour le temps nécessaire, pour donner à ces mêmes labours toutes leurs façons, chacun dans sa saison. Je les fumai bien. Dans les unes je mis des vesces, dans

la luzerne suivit l'avoine dans sa végétation, au point de l'égaler en hauteur. Lors de sa maturité, (sa hauteur commune était de deux à deux pieds et demi) ce mélange d'une jeune luzerne du plus beau vert avec l'avoine qui jaunissait, formait un contraste aussi curieux qu'intéressant.

La luzerne cependant ne nuisit en rien aux produits de l'avoine, car celle-ci n'était pas plus belle dans la partie du champ que j'avais laissée à dessein sans la saupoudrer de plâtre, et la luzerne n'avait pu monter. L'avoine mûre, je la fis faucher, mais je ne la laissai sur le chaume que le temps nécessaire pour faner la luzerne. Celle-ci, en communiquant son parfum à la paille d'avoine, a fait, de son mélange avec elle, un fourrage excellent. A cette double récolte a succédé le plus abondant regain; il servit de pâture aux bêtes à cornes jusqu'à la Saint-Martin, et leurs produits doublèrent en qualité et en quantité. Depuis ce moment jusqu'à ce jour, les trois coupes de luzerne ont donné assez régulièrement, et sans addition de nouveau plâtre, de sept à huit cents bottes de foin par chaque arpent.

Deuxième fait. Au mois de mars 1809, je semai du trèfle sur une pièce de terre de quarante arpens, emblavée en blé au mois d'octobre de l'année précédente. Deux mois après que la récolte du blé eût été enlevée, je le saupoudrai de plâtre. A la faveur de cet engrais, il se fortifia au collet et acquit ainsi plus de moyens de se défendre des rigueurs de l'hiver : il n'en éprouva aucune atteinte. Aussi l'année suivante, il donna une récolte abondante ; mêmes produits en 1811. Mais comme j'avais besoin de cette pièce de terre pour y faire du blé dans l'année même (1811), je la divisai en deux parties égales. Je mis le parc dans l'une, et je la sacrifiai au troupeau après en avoir enlevé la première coupe ; l'autre fut réservée pour en obtenir une seconde. Les deux parties cependant furent parquées ; mais dans l'une, le blé y fut fait sur plusieurs labours, et sur un seul dans l'autre et enterré à la herse. Le blé fut également beau par-tout, et si l'on eût pu y apercevoir quelque différence, elle eût été à l'avantage de celui qui avait été fait sur une seule façon. L'avoine qui succéda à ce blé fut aussi belle que si elle eût été

semée immédiatement après le défrichement du trèfle. Je fais donner cette année 1814, à cette même pièce de terre, toutes ses façons, chacune dans sa saison, pour y mettre de nouveau du blé, et recommencer ainsi une nouvelle rotation de culture, dont je varierai la nature, selon que les circonstances ou les événemens la rendront plus ou moins avantageuse au cultivateur.

Troisième fait. Au mois d'octobre 1811, sur la pièce de trèfle de quarante arpens dont je viens de parler, j'en réservai trois que je destinai à l'expérience que m'avait engagé à faire un des membres titulaires de cette Société, à l'effet de savoir si un trèfle peut être fait après un autre trèfle, et après quel laps de temps.

Les trois arpens ci-dessus désignés ne furent ni fumés ni parqués, le blé y fut fait sur un seul labour et enterré à la herse. Un nouveau trèfle fut semé sur l'avoine qui lui succéda immédiatement; ainsi, comme on le voit, entre le dernier trèfle et le premier il n'y avait eu qu'une récolte de blé et un blé fait sur une seule façon. Le dernier trèfle

cependant a été bien plus beau que le premier, puisque j'en ai retiré des produits satisfaisans sans le secours du plâtre, ni d'autres engrais quelconque.

Je suis donc, d'après le fait, porté à croire *que le trèfle*, loin d'enlever à la terre ses moyens de reproduction, même à son propre préjudice, lui en fournit au contraire de nouveaux, et devient par-là en quelque sorte son propre engrais.

Quatrième fait. Au mois de mai 1812, M. Bonnet, propriétaire exploitant l'énorme dépôt de cendres sulfureuse et vitriolique, découvert depuis deux ans, *situé commune* de Villevenard, distant d'une lieue de mon domaine de Mondement, de trois lieues de Sézanne, et de la même distance de Montmort, vint me trouver, et m'engagea, avec les plus vives instances, au nom de l'intérêt public et particulièrement de l'agriculture, à faire en grand l'essai comparatif des effets du plâtre et des cendres qu'il exploitait; j'y consentis, mais aux conditions que cette expérience comparative du plus ou du moins de vertus de ces deux engrais sur les prairies

artificielles, se ferait, autant que possible, toutes choses étant égales. Je fis donc choix, au mois de mars dernier, pour être le théâtre de cette grande expérience, d'une pièce de terre de soixante arpens, située terroir de Montgivroux. J'y semai de l'avoine, et du trèfle sur cette avoine. Le temps ne permit de réaliser notre projet d'expérience que sur la fin de juin. L'avoine commençait à épier et le trèfle était très-faible. Enfin arrive le jour tant desiré. Dès le matin de cette belle journée, la pièce de soixante arpens fut couverte de voitures, dont les unes étaient chargées de cendres conduites par M. Bonnet, et les autres chargées de plâtre amenées par mes gens. Les voitures déchargées se retirèrent. Au signal donné, et par un temps calme, M. Bonnet, avec ses ouvriers, répandirent des cendres sur les six premiers sillons, dans toute leur longueur, du sud au nord, tandis que de mon côté je faisais saupoudrer de plâtre, par les mêmes personnes dont j'ai coutûme de me servir pour cette sorte d'opération, les six sillons contigus et adjacens; les six suivans furent saupoudrés de cendres, les six autres de plâtre, ainsi de

suite, sur toute l'étendue de la pièce. L'action de ces deux engrais sur le trèfle fut très-prompt, mais d'une telle égalité et d'une telle uniformité, qu'il a été impossible dans aucun temps de découvrir la moindre nuance dans leurs effets respectifs. Je crois donc pouvoir conclure de ce fait intéressant, que le plâtre de Villelaret bien conditionné, et les cendres de Villevenard bien préparées, produisent sur les *prairies artificielles* les mêmes résultats avec égalité de moyens en tous points.

Cette expérience, Messieurs, me conduit nécessairement à une autre, laquelle consistera à savoir si la culture des céréales est plus avantageuse après le défrichement d'une prairie artificielle, sur laquelle on aurait répandu des cendres, qu'après celle qui aurait été saupoudrée de plâtre. Ce sera la matière du premier Mémoire que j'aurai l'honneur de soumettre à la Société.

Les essais heureux doivent nous engager à en tenter de nouveaux. Oui, Messieurs, redoublons d'efforts et de zèle pour étendre les progrès de notre agriculture, tout nous

promet que nous jouirons du fruit de nos travaux. LOUIS LE DÉSIRÉ, en montant sur le trône de ses ancêtres, nous a rendu nos droits et nos libertés. Il les a proclamés solemnellement dans cette charte contitutionnelle, monument de la sagesse humaine. Le sage et vertueux Monarque, dis-je, devenu par la puissance de l'union, l'espoir et l'appui de plus d'un peuple, entouré de ces braves, l'honneur et l'espérance de la patrie, exerce, dès ce moment, sur les destinées de l'Europe, je dirai même des deux Mondes, une influence peut-être plus grande que n'eut jamais aucun de ses prédécesseurs; et comme l'a dit si éloquemment, du haut de la tribune, le Prince de Bénevent, à la chambre des Pairs : *Sa présence a donné la Paix au monde.* Un tel aveu, sorti de la bouche d'un tel ministre, dans des circonstances aussi grandes, décèle aux Français le secret de leur puissance, ayant à leur tête le chef de l'auguste famille des Bourbons. Rallions-nous donc, Messieurs, autour de ce Trône antique, l'orgueil de la nation comme le principe de sa force et de sa gloire; ne formons autour de ce prince chéri qu'un faisceau

d'actions et de volontés; oublions le passé; vivons comme des frères qui ont pour chef le même père, et bientôt nous verrons, sous l'Empire des Lis, s'ouvrir et couler pour nous toutes les sources de la prospérité publique, qui dans tous les temps, Messieurs, ont fait l'objet constant de vos recherches et de vos travaux.



LE CHIEN ET LE CHAT.

FABLE.

Commensaux du même logis
Qui tous deux les avait vu naître,
Un Chien, un Chat, par leur bon maître
Etaient traités comme de vrais amis.
Le Chien, dans sa vive tendresse,
De son maître eût voulu toujours suivre les pas.
Son air morne et plaintif exprimait sa tristesse
Quand de cette faveur il ne jouissait pas.
Au retour, quelle différence !
Comme son corps s'agitait de plaisir !
Par ses doux aboiemens, au comble du desir,
De son maître le Chien annonçait la présence.

Tel qu'un docteur fourré, grave en ses mouvemens,
Gros dos, dressant la queue avec grâce et noblesse,
Le Chat faisait la roue, et venait, à pas lents,
Comme un tribut chercher une caresse.
Sur les genoux du maître il se plaçait d'abord.
A table on le voyait toujours près de sa chaise.
La nuit, le chat venait encor
Au beau milieu du lit s'établir à son aise.

Or, dans ce temps le maître était heureux,

Dans la joie et dans l'abondance,
Autour de lui tout secondait ses vœux.
Mais, qui n'a pas du sort éprouvé l'inconstance ?
En un seul instant, tout a changé pour lui :
Le fruit de ses travaux, son antique héritage
D'un vil usurpateur deviennent le partage.
Il était riche hier ; il est pauvre aujourd'hui.

Avant de s'éloigner pour chercher un asile,
A ses amis le maître dit adieu.
Couché sur un coussin, le Chat, calme et tranquille,
Le voit partir et reste au même lieu.
Mais le chien s'apprête à le suivre.
Quelque soit le destin de son maître chéri,
Le fidèle animal auprès de lui veut vivre.
Peut-il abandonner celui qui l'a nourri ?

Du chien, *dit-on*, il est peu de modèles
Chez les riches et chez les grands.
Mais, ainsi que le Chat, combien de courtisans
Sont au logis plus qu'au maître fidèles.

L'HIRONDELLE VOYAGEUSE.

FABLE.

« Les voyages toujours ont formé la jeunesse ;
» Ils mûrissent le jugement ;
» L'esprit par leur secours acquiert de la souplesse ;
» L'instruction vient en courant. »
Devant une jeune Hirondelle,
Ainsi parlait un Merle voyageur
Qui, déjà vieux, passait pour un docteur
Parmi la gent porteuse d'aîle.
Notre Hirondelle écoute avec avidité
Les discours du conteur réputé véridique,
Et brûle de mettre en pratique
Des avis dont son goût est vivement flatté.
Bientôt dans la plaine éthérée
Elle prend son essor au gré de son desir,
Et va chercher de contrée en contrée
L'instruction et le plaisir.
On sait, et la maxime est sûre,
Que, pour bien voir et juger les objets,
On doit s'en approcher de près ;
Il ne faut sur ce point que suivre la nature.
Fidelle à son instinct, et, sans autres leçons,

La voyageuse, en chaque ville,
Va d'abord contre les maisons
Placer son petit domicile;
Et là, d'un regard curieux,
Elle observe avec soin les mœurs et les usages,
Ici policés, là sauvages,
Gais, folâtres ou sérieux.

Enfin après avoir long-temps couru le monde,
Et d'observations fait une ample moisson,
L'Hirondelle finit sa course vagabonde,
Et revient chez les siens sur l'arrière saison.
Comme *elle* étale alors sa science profonde !
Sans trop consulter la raison,
Elle parle de tout, disserte, loue ou fronde.
Plus d'un sage en gémit; mais aussi maint oison
Admire, en l'enviant, sa brillante faconde,
Et veut quitter sa prairie et son onde
Pour parcourir comme elle un plus vaste horison.
Qu'a-t-elle donc appris dans ses voyages?
Disons plutôt : qu'a-t-elle retenu ?
Elle avait en partant un cœur simple, ingénu;
Un penchant curieux gâta ces avantages.
Séduite par la nouveauté,
Sans conseils, sans expérience,
Souvent dupe de l'apparence,
Elle confond avec la vérité
Le faux goût, l'éclat emprunté.
L'orgueil et l'insolence
Sont à ses yeux des airs de qualité.
Plus un usage est ridicule,

Et plus il fait d'impression
Sur une imagination
A la fois et vive et crédule.

Elle ne vit chez les Chinois
Que l'éternelle révérence,
Leurs petits pieds peu propres à la danse,
Et ne vit pas leur respect pour leurs lois.

Les Turcs sous les verroux mettant filles et femmes
Ont révolté sa sensibilité.
C'est en vain que pour la beauté
Ils brûlent des plus vives flâmes;
On vante envain par-tout leur hospitalité;
Elle ne voit que l'affront fait aux dames.

Des Espagnols elle aime la fierté,
Bien moins pourtant que leur galanterie;
Mais dans leurs sentimens d'un amour exalté,
Elle croit voir de la forfanterie.

La franchise des Allemands
Pour elle n'est que grossière habitude;
Et s'ils ont du goût pour l'étude
C'est aux dépens des agrémens.

Des Hollandais la sage économie
N'est à ses yeux qu'un vil amour de l'or.
Boire, fumer, dormir; quelle monotomie!
Est-il donc pour cela besoin d'un grand trésor?

Mais vive l'Italie!
Des ris, des jeux c'est l'aimable séjour,
C'est là qu'on jouit de la vie.
Chanter, danser, faire l'amour,

Des habitans paraît l'unique envie.
Il est vrai qu'Apollon y tient par fois sa cour,
Heureusement on voit s'effacer chaque jour
Ces restes de pédanterie.

De ce généreux insulaire
A qui le Dieu des mers confia son trident,
Qu'énorgueillit sa charte tutélaire
Des droits de l'homme indépendant,
Elle remarqua peu le noble caractère.
Mais Milord Spleen supportant tristement
Le fardeau de son opulence;
Et des élections le trouble et la licence,
Et la caricature au trait malin, mordant,
Sur plus d'un homme d'importance,
Même sur le Gouvernement,
Impunément à flots versant la médisance;
Et des paris l'extravagance;
Et la canaille se boxant;
Et les Anglaises fatiguant
De leurs vapeurs et de leur indolence
Leurs maris à part s'énivrant;
Et leurs petits chapeaux dénués d'élégance,
Voilà qui fut pour elle un spectacle charmant.

Elle dirige enfin son vol en France,
Et de ce peuple et léger et changeant,
Où tout va bien pourvu qu'on rie,
Chez qui tout est passion, engouement,
Et chez qui tout bientôt s'oublie,
Qui tourne la vertu même en plaisanterie,
Elle admira l'heureux tempérament.

Quant au don d'allier une aimable folie
Avec un cœur généreux, bienfaisant;
Pour son prince et pour sa patrie,
De braver la mort en chantant,
D'unir le goût des arts, l'amour du vrai talent
Avec les soins de la coquetterie,
Ce ne fut pour notre étourdie
Que l'objet le moins important.

De ses récits telle était la matière;
Puis de singer à sa manière
Les ridicules airs qu'elle a su retenir.
Pour ne voir que cela fallait-il tant courir ?
Mais par une foule grossière
Elle parvient à se faire applaudir,
Et la voilà contente et fière.

Ainsi que notre oiseau, combien d'esprits légers
De plus d'un long et pénible voyage,
N'ont recueilli que le triste avantage
D'imiter les défauts des peuples étrangers;
Et de donner à leur langage
Vide de sens
Le ton présomptueux, ordinaire partage
Des ignorans.

TABLE DES MATIÈRES.

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Tenue à Châlons, le 26 août 1816.



A CHÂLONS,

CHEZ BONIEZ-LAMBERT, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ÉCOLE ROYALE D'ARTS ET MÉTIERS.

1816.

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Tenue à Châlons le 26 août 1816.

DISCOURS

Prononcé à l'ouverture de la Séance, par M.r le Baron DE JESSAINT, *Commandeur de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, Préfet du département de la Marne, Président-né de la Société.*

MESSIEURS,

LA FRANCE depuis long-temps agitée par des crises politiques qui avaient épuisé une partie de ses ressources et de sa population, commençait à peine à voir renaître, sous le

règne du meilleur des Rois, des jours d'espérance et de bonheur, que la plus funeste et la plus imprévue des catastrophes vînt détruire les bases naissantes de sa régénération, anéantir tout le bien que la sagesse avait opéré dans le cours d'un règne de onze mois, arracher l'appareil bienfaisant mis sur les plaies causées par une première invasion, y replonger de nouveau le fer, et enfin frapper tous les esprits d'un tel sentiment de terreur et de consternation, qu'on pût douter si ce beau Royaume pourrait encore revoir son Roi, et avec lui les jours de bonheur dont nous avions entrevu l'aurore.

La Providence qui maîtrise les événemens nous a encore une fois tiré de cet affreux abîme; Louis XVIII est venu de nouveau s'asseoir sur le trône de ses ayeux, et recevoir les hommages de la joie publique qu'inspirait son retour. Ces témoignages de dévouement seront invariables, la douloureuse expérience du passé resserre encore les liens qui unissent le Peuple français à un Monarque si digne d'être aimé.

Mais à ce doux sentiment se mêle malgré nous le pénible souvenir des maux que deux

plusieurs de vous cultivent avec honneur les sciences mathématiques et physiques si satisfaisantes pour l'esprit, en même temps qu'elles procurent tant de résultats utiles pour l'industrie, le commerce et les divers usages de la vie; d'autres se livrent avec ardeur à l'étude de la nature, aussi variée dans ses productions qu'elle est infinie, et ajoutent par leurs recherches aux découvertes des savans qui les ont précédés ou de ceux qui concourent avec eux aux progrès de la science. Les lettres et les beaux-arts qui embellissent la vie, réunissent aussi dans cette enceinte des hommes qui déjà ont obtenu de glorieux succès; enfin un grand nombre travaillent à perfectionner le premier, le plus utile des arts; ils savent que l'agriculture compose la plus grande comme la plus solide richesse de tous les Etats. C'est en effet dans son sol que la France trouve ses immenses ressources; elles sont inépuisables parce que la nature ne se lasse jamais de produire; mais l'art de cultiver les augmente, et cet art s'agrandit chaque jour par l'observation, par l'expérience.

Continuez donc, Messieurs, vos recherches sur les améliorations que peut recevoir

le territoire de ce département ; éclairez les habitans de vos conseils ; surtout, instruisez-les par vos exemples. L'exemple est une leçon puissante qui parle à tous les yeux, à tous les esprits ; un champ devenu fertile par les soins d'un homme industrieux fixe l'attention, éveille l'intérêt de tous ses voisins, et, malgré l'empire de l'habitude, on refuse rarement d'imiter le cultivateur qui peut prouver, par d'abondantes *récoltes*, *la* supériorité de ses principes sur les pratiques ordinaires.

En appelant l'intérêt, en excitant l'émulation *générale sur tous les objets de commerce* et d'agriculture, vous remplissez, Messieurs, le but principal et le plus utile de votre institution.

La France avec son Roi peut tout espérer ; Louis XVIII voit dans tous les Français, ses enfans, auxquels il accorde une égale protection. Ce prince, doué des qualités les plus éminentes et de toutes les vertus, prépare à ses peuples un heureux avenir. Unissons-nous donc aux généreuses et bienfaisantes intions du Monarque. Périssent à jamais toutes

les passions haineuses et les germes de discorde ! Que les Français ne forment plus qu'une même famille ! Le doux spectacle de leur union sera pour leur auguste Souverain le tribut le plus précieux que son cœur paternel puisse recevoir de ses sujets.



EXTRAIT

DU

DISCOURS

DE M.r LE DOCTEUR MOIGNON,

Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur ;

Président annuel de la Société :

DES PROGRÈS DE L'AGRICULTURE

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

MESSIEURS,

« DEUX années se sont écoulées depuis l'époque où, réunis en séance publique, vous avez célébré le retour de LOUIS LE DÉSIRÉ, où offrant à vos concitoyens le tribut annuel de vos travaux, vous avez décerné une palme honorable au vainqueur du concours, qui, dans des pages éloquentes, avait le plus dignement retracé les vertus d'un de nos Rois bien-

aimés, HENRI IV. Occupée l'année dernière par des troupes étrangères, cette enceinte ne put vous recueillir : comment d'ailleurs faire entendre sa voix au milieu du tumulte des armes ! Le culte des Muses exige le calme et les loisirs de la paix. »

« Un Monarque chéri, le père de son peuple, a paru. Rendu une seconde fois à nos vœux et à notre amour, il a fermé le temple de Janus, ouvert celui des Muses. Par lui réunis aujourd'hui, notre premier devoir, le besoin le plus impérieux de nos cœurs est de déposer ici notre tribut de respect et d'amour pour son auguste personne. Et quel Français pourrait n'être pas pénétré de reconnaissance pour un Monarque aussi bienfaisant qu'éclairé, qui vient rendre à notre belle France ses jours heureux, protéger l'agriculture, le commerce, les sciences, les lettres et les arts, et qui a voulu que le témoignage durable, le garant infaillible de son amour et de sa sollicitude pour tous ses sujets, fût déposé dans une charte immortelle, fruit de ses vastes lumières et de sa sagesse profonde. »

« Lorsqu'après avoir traversé le cours d'une révolution féconde en orages, nous sommes

gée, et les agriculteurs laissés dans une sorte d'abandon, gémissant sous le joug de lois ou de coutumes oppressives, on n'avait pas cependant attendu à une époque aussi avancée que celle dont nous nous occupons aujourd'hui, pour sentir l'importance de l'art agricole. Sans aller chercher des exemples chez les peuples voisins, on peut voir à différentes époques la protection que plusieurs de nos Rois lui ont accordée. Henri IV rendant des édits favorables aux campagnes, formant ce vœu si connu et si paternel pour l'aisance et la prospérité du laboureur, et, pendant plusieurs mois, se faisant lire chaque jour les immortelles leçons d'Olivier de Serres sur l'art de cultiver nos champs, conférant de vive voix avec ce patriarche de l'agriculture, décernant dans l'Orléanois un épi d'or au laboureur dont le champ offrait la plus belle culture et la plus riche moisson, donnait à l'agriculture de puissans encouragemens. Qui pourrait ignorer comme il fut puissamment secondé dans ses vues par son digne ministre Sully, qui tenait pour maxime et répétait souvent que *pâture* et *labour* sont les deux mamelles de l'Etat. »

«Louis xv exemptant de toutes contributions, pendant plusieurs années, les terres nouvellement défrichées, facilitant par la multiplication et le perfectionnement des grandes routes l'échange réciproque de toutes les denrées du sol Français, favorisait l'agriculture et lui rendait de nouveaux terrains. Et de nos jours, quelle marque d'intérêt et de protection n'accorda pas au laboureur et à l'art agricole, le meilleur et le plus vertueux des Monarques, dont le nom ne se prononce qu'avec un saint attendrissement mêlé de respect, l'infortuné Louis xvi. Ici il abolissait dans tous *ses domaines la servitude personnelle*, fléau *odieux de l'agriculture*; *là*, *il introduisait lui*-même dans les forêts de Fontainebleau ces immenses plantations de nos sapins, qui sont aujourd'hui un objet d'admiration. C'est encore ce prince qui, à une autre époque, traita lui-même avec le roi d'Espagne, et en obtint la concession et l'introduction en France du beau troupeau de mérinos placé à Rambouillet, source première de notre prospérité en ce genre, qui, comme un fleuve bienfaisant, répandu ensuite dans di-

verses parties de la France a porté par-tout avec lui la richesse et la fécondité. »

L'auteur, après avoir retracé rapidement les noms des écrivains et des agronomes distingués qui, par leurs écrits savans ou leurs travaux-pratiques ont bien mérité de la science agricole, signale à la reconnaissance publique la mémoire d'un ancien membre de la Société, M. Pinteville de Cernon, qui depuis de longues années donnait l'exemple, et qu'on peut regarder comme l'Olivier de Serres du département ; il sut, dans un sol ingrat, créer et féconder un vaste domaine agricole, l'enrichir par de beaux troupeaux, des engrais considérables et de grandes plantations.

M. Moignon observe que ces exemples étaient rares, trop peu imités, et que l'agriculture n'était pas assez généralement en honneur. Il examine et développe ensuite les causes nombreuses qui depuis vingt à trente ans lui ont fait prendre un essor plus grand et plus général. Au nombre de ces causes il place les Sociétés d'agriculture : « Créées, dit-il, en même tems dans tous les départemens, elles donnèrent à-la-fois le précepte et l'exemple. Guidées par le flambeau de l'expérience, elles

publièrent les modes d'assolement les plus utiles, elles propagèrent les meilleures méthodes de culture, elles généralisèrent l'emploi des prairies artificielles : leurs livres ne furent pas toujours lus, mais les exemples utiles que donnèrent les membres de ces Sociétés savantes furent bientôt imités par le laboureur le plus esclave de la routine. »

Les causes que l'auteur assigne ayant dû exercer une influence générale, il pense que l'amélioration de l'agriculture a dû avoir lieu dans toutes les contrées de la France, avec les modifications apportées par les circonstances et les localités. Il se borne à examiner les progrès de l'agriculture dans le département de la Marne, dont il présente le résumé suivant :

« On observe que, dans diverses communes, des terrains jusqu'alors incultes et couverts de ronces et d'épines sont aujourd'hui sillonnés par le soc de la charrue ; ici on remarque une industrie plus active ; là un meilleur système d'assolement ; plus loin, l'introduction des prairies artificielles, une augmentation dans les troupeaux de gros bétail et de bêtes à laines ; ailleurs on se livre plus

en grand qu'autrefois à l'éducation des abeilles, à la culture de la pomme de terre ; dans diverses communes la masse des anciens engrais est augmentée, leur emploi mieux apprécié et utilisé ; dans d'autres, des engrais nouveaux, plâtre et cendres fossiles sont introduits et couvrent de nombreuses prairies artificielles, les laines sont perfectionnées par le croisement des races, des troupeaux de mérinos sont introduits et se multiplient, de nombreuses plantations de différens genres ont été exécutées et commencent à ombrager des terrains que la nature semblait avoir voués à une éternelle stérilité. Heureuse la Société d'avoir concouru à ces améliorations ; heureuse d'avoir été puissamment secondée dans ses travaux par le premier Magistrat du département, auquel aucun genre de bien n'est étranger, qui dans des tems difficiles a empêché tant de mal, et qui fait depuis longtems les délices de ses administrés ! »

L'auteur ne dissimule point les maux qu'ont faits à l'agriculture du département les deux invasions dont il a été le théâtre, et l'épizootie qui les a suivies. Des plantations considérables ont été anéanties ; de nombreux trou-

peaux sont disparus, et avec eux les engrais si nécessaires sur un terrain sec et ingrat qui doit tout aux ressources de l'art et de l'industrie.

M.[r] Moignon termine ainsi : « Je n'ai pu, Messieurs, vous présenter qu'une esquisse imparfaite des progrès obtenus dans l'agriculture du département : cependant ce tableau, quelque incomplet qu'il soit, pourra vous convaincre des efforts et des utiles travaux de l'habitant du département de la Marne, et montrer comme par son zèle et son travail, mettant à profit les leçons de la science et de l'expérience, *il a su se créer de nouvelles ressources. Chaque jour* son industrie a fait de nouvelles conquêtes sur un sol jusqu'alors frappé de stérilité ; conquêtes heureuses, qui ne sont point sujettes à se perdre en entier par les revers de la fortune, et qui ne coûtent ni sang ni larmes à l'humanité. »

« Cultivateurs, ne vous lassez point, vous avez déjà beaucoup fait ; mais il vous reste beaucoup à faire. Vous avez à reconstruire vos chaumières incendiées, à renouveler des plantations détruites, à réparer les pertes de

vos troupeaux : de vastes terrains restent encore à défricher ; ils attendent le soc de la charrue, les engrais que vous leur donnerez, l'arbre que vous planterez. Redoublez-donc d'efforts : c'est dans vos travaux, c'est dans la culture de vos champs que vous trouverez de nouvelles richesses qui, livrées au commerce, doubleront encore ses produits, et répareront les maux qu'ont faits à la Patrie nos dissentions intestines, et les guerres étrangères et la politique insensée, et la folle ambition de l'usurpateur qui nous avait asservis. »

« Paisibles habitans des champs, connaissez votre bonheur ; bénissez avec nous ce Monarque légitime et si bienfaisant qui, père de tous ses sujets, avec les avantages de la paix, vous a rendu vos enfans pour vous seconder dans vos travaux, et répandre, par leurs soins et leur tendresse, la douceur sur vos jours. Vivez heureux et contens de votre condition. N'enviez pas pour vos fils ces éclairs de gloire qui vous ont éblouis et vous ont coûté si cher. Leurs bras qui tant de fois sur les champs de bataille repoussèrent l'ennemi, écartèrent loin de nous les fléaux de la guerre, tant de fois

moissonnèrent des lauriers, aujourd'hui armés de fer pour ouvrir le sein de la terre, pour en extraire avec abondance tous les dons de Cérès, ne serviront pas moins utilement la Patrie, et ne seront pas moins dignes d'hommages et de reconnaissance. *Vive le Roi.*



COMPTE SOMMAIRE

Des Travaux de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du Département de la Marne, depuis le 2 novembre 1814 jusqu'au 26 août 1816, par M. GRANDAMY, Secrétaire.

MESSIEURS,

LES mêmes causes qui ont interrompu vos travaux académiques, abrégent la tâche imposée à votre secrétaire d'en rendre compte. Il lui suffira de rappeler ceux qui étaient commencés ou dont vous aviez repris le cours déjà suspendu, lorsqu'une nouvelle commotion politique les a fait cesser. Il lui suffira de dire quels objets ont spécialement fixé votre attention, depuis que, portant autour d'elles des regards moins attristés, les Muses ont osé rouvrir leurs temples; ceux qui les cultivent s'y réunir; et, en y fai-

sant hommage de leur zèle au Monarque qui les protége, lui payer aussi le tribut de leur amour et de leur reconnaissance.

Dans votre Séance publique du 25 août 1814, vous avez mis au concours un sujet intéressant par lui-même, et plus encore par ses points de ressemblance entre une époque mémorable de notre histoire et notre situation présente.

Vous avez demandé un discours ou mémoire raisonné; « *Sur les moyens mis en usage par* HENRI IV, *pour réunir tous les esprits long-temps divisés par les discordes civiles.* »

Empressés de jouir du résultat de ce concours, vous en avez *fixé la clôture au 15 décembre 1814*.

Ce sujet, auquel deux années écoulées n'ont encore rien ôté de son à propos, a excité l'émulation de plusieurs concurrens: huit mémoires vous ont été envoyés.

Les moins remarquables de ces mémoires ne sont pas dénués de mérite. Tous partagent et développent avec plus ou moins de succès le sentiment qui est l'ame de ce sujet, je veux dire l'amour immortel des Français

pour leur HENRI IV et pour son auguste Dynastie.

Trois de ces mémoires ont spécialement fixé votre attention. Ils la méritaient, quoique séparés entr'eux par des intervalles de talent faciles à marquer.

Celui qui a pour épigraphe : « *Je l'essaie*, » a obtenu une seconde mention honorable.

Des déclamations vagues, des digressions tout-à-fait étrangères à la matière : voilà ses défauts. Beaucoup de verve, un style soutenu ; voilà les qualités qui lui ont valu, en troisième ligne, la distinction que vous lui avez accordée. Son auteur est M. DELVERGUE de Paris.

Un autre portant cette épigraphe :

« *Celui qui met un frein à la fureur des flots,*
« *Sait aussi des méchans arrêter les complots.* »

a été jugé digne d'une première mention honorable. Son auteur est M. BAUNY, Inspecteur de l'Enregistrement, et maintenant votre associé correspondant.

La coupe de ce discours, la distribution des faits historiques, les réflexions que l'auteur en fait naître ont paru généralement

public nombreux et au milieu des plus vifs applaudissemens. *

Dans le développement qui accompagnait votre programme, vous aviez souhaité, Messieurs, un discours qui méritât d'être lu aux pieds du Trône, et vous avez eu la satisfaction de l'obtenir.

Vous avez remarqué dans le travail de M. Amédée de PASTORET, un penseur profond, qui discute avec une grande sagacité l'époque historique dont il vous entretient; une plume exercée et élégante; souvent même un orateur éloquent qui anime son ouvrage par une foule de réflexions presque toujours aussi justes que bien exprimées.

Si, depuis que vous avez prononcé, l'auteur n'eût pas livré son discours à l'impression, il ferait sans contredit un des ornemens du recueil que vous y livrerez cette année: toutefois sa publicité n'empêche pas d'en ex-

* La médaille d'or donnée au vainqueur est une copie très-bien exécutée de la médaille que la ville de Châlons a reçue de HENRI IV, en 1591, en témoignage de son inaltérable fidélité. On y voit d'un côté le portrait du bon Roi: on lit sur l'autre ces mots précieux: *Catalaunensis fidei monumentum*. Ainsi les habitans de Châlons s'honoraient en 1814, des mêmes sentimens dont leurs ancêtres furent animés au milieu des fureurs déplorables du seizième siècle.

traire quelques passages. *Ils* justifieront votre jugement et donneront aussi une idée de la facture de l'ouvrage à ceux qui ne le connaissent pas encore.

Avant de passer aux citations, il n'est pas hors de propos d'observer que M. Pastoret, a ainsi posé et développé le texte de son sujet.

« Des moyens mis en usage par Henri IV » pour *s'assurer la couronne*, et réunir les es- » prits divisés par les discordes civiles. »

La Société avait borné son programme à la seconde partie de cet énoncé. Elle avait des raisons pour ne la point faire précéder par *la* première.

M. Pastoret a excédé le cadre donné, puisqu'il a retracé la vie toute entière du grand Henri ; quoiqu'il en soit, on ne peut pas lui reprocher de s'être écarté de son sujet, tant la première partie qu'il ajoute au texte se lie sans efforts à la deuxième, uniquement proposée par la Société. Ce qui d'ailleurs a dû l'absoudre à vos yeux de cette excursion très-naturelle que vous n'aviez pas demandée, c'est que la première partie de son discours, surabondante dans le seul

point de vue du programme académique, est traitée avec un talent si distingué que vous auriez vivement regretté qu'elle n'existât point.

Pour en donner la preuve, je vais extraire deux citations de cette première partie.

Après avoir jetté un coup-d'œil rapide sur les trente années qui viennent de s'écouler, et qui, comme le dit l'orateur, nous ont apporté tant de misères et tant de gloire, M. Pastoret ajoute :

« Quelque soit le prince qui sera appelé » à gouverner un jour cette grande et géné- » reuse nation Française, à qui le malheur » même n'a pu ôter sa gloire ; quelles que » soient les circonstances où il sera jetté, s'il » veut suivre le vœu du peuple, écouter les » conseils de l'histoire, ressaisir des espéran- » ces de succès ; qu'il ne prenne que parmi » nous ses modèles et ses maîtres. Nous n'a- » vons point la triste obligation d'aller cher- » cher au-dehors des exemples de vertu ou » de renommée. Chez nous sont les héros » qui ont montré les routes de la victoire, » et les sages qui ont enseigné par leurs ac- » tions le bonheur des peuples ; chez nous

» des revenus détruits ou anticipés : voilà ce
» qu'avait Henri, et il était réellement, com-
» me il le disait lui-même, *Roi sans royau-*
» *me, mari sans femme, général sans armée et*
» *guerrier sans argent.* »

« La Bourgogne, la Provence, la Picar-
» die, le Berri, la Champagne, Paris et une
» foule de places fortes, trente-cinq mille
» hommes réunis en une seule armée qui
» poursuivait le Roi fugitif, des revenus as-
» surés par la force dans presque toutes les
» parties de la France, l'appui de l'Espagne
» et de Rome, un peuple plein de zèle et
» des guerriers éprouvés, voilà ce que pos-
» sédait Mayenne, au nom de la Ligue et du
» cardinal de Bourbon. »

« Appelez maintenant un homme étran-
» ger à notre histoire ; présentez-lui ce dou-
» ble tableau, demandez-lui quel sera le
» vainqueur ? Il nommera Mayenne et il vous
» parlera de l'expérience des hommes et des
» âges. Rouvrez nos annales ; montrez-lui
» Henri sur le trône, et parlez-lui de la jus-
» tice de Dieu. »

Ce tableau rapide, plein de vérité et de coloris, se termine par un coup de pinceau

« Cet enfant qui, le genou en terre et les » yeux baissés, prête un généreux serment » à cet autre enfant qui l'écoute (à Vendôme en 1571), et ce vieillard vénérable » qui, prêt à quitter la vie, approche encore » ses lèvres du portrait de celui qui l'a trop » tôt précédé dans la tombe (à Villebon, en » 1641), c'est SULLY près de HENRY IV : à » Vendôme, déjà fier de vivre pour lui ; à » Villebon, heureux de mourir pour l'aller » rejoindre. Il mit son existence dans son » amitié. La postérité ne les a point séparés ; » ils seraient moins grands l'un sans l'autre : » que notre reconnaissance les réunisse, ce » sont deux grands hommes, ce n'est qu'une » gloire. »

Il serait facile de multiplier les citations : je ne m'en permettrai plus que deux, qui seront très-courtes.

« L'édit de Nantes, dit M. de PASTORET, » fixa le sort des Calvinistes, leur donna des » droits, leur permit un avenir, et la nation » étonnée d'être réunie, substitua aux cris » de la Ligue ou de la Réformation, ce cri de » vive le Roi, qui veut dire aussi vive la » France. »

Peut-on un sentiment plus vraiment Français que celui qui a dicté *la* dernière ligne que je viens de transcrire.

« HENRI IV (dit plus loin l'orateur), ne » pardonnait *pas seulement*, il oubliait....... » *Il semblait* craindre qu'on ne se souvînt » plus que *lui* du mal qu'on lui avait fait. »

Il n'est guère possible de peindre avec des traits plus aimables et plus délicats la belle ame du grand HENRI.

C'est avec ce rare talent que M. de PASTORET a su faire ressortir, à chaque page de son travail, par des couleurs aussi neuves qu'éclatantes, les vertus guerrières, les qualités *politiques, administratives, le caractère ferme* et loyal et la généreuse clémence de son héros.

Cependant, Messieurs, vous n'avez pas dissimulé à l'auteur, qu'au milieu d'une foule de beautés du premier ordre et d'un luxe presqu'éblouissant de pensées, il s'était glissé de loin-à-loin, dans son discours, quelques axiomes politiques hasardés, quelques assertions historiques trop tranchantes, et plusieurs réflexions judicieuses en soi, mais qui n'ont point paru assez nettement exprimées.

Malgré ces taches rares et légères, que le peu de tems assigné au concours rendait inévitables dans un travail d'assez longue haleine et nécessairement précipité, vous pouvez vous applaudir d'avoir proposé un sujet qui vous a procuré le plaisir de couronner un aussi bon ouvrage.

Les monuments sont autant d'anneaux auxquels se rattachent les souvenirs historiques. Le prix qu'ils ont à nos yeux s'accroit en raison de leur rareté, de l'ancienneté et de l'importance des faits dont ils conservent la mémoire : pouviez-vous n'en pas mettre à la découverte d'un monument druidique dans ce département?

D'après la notice de M. Jacob fils, de Reims, votre associé, ce monument se trouverait à deux lieues de cette ville, au-dessus des villages de Sermiers et Nogent, sur un tertre de forme triangulaire, entouré de fossés maintenant peu profonds. Les pierres dont il se compose sont de grès : leur nombre, leur agglomération, le volume et la forme de plusieurs, tout, suivant l'auteur, annonce les ruines d'un temple de druides.

pour vous particulièrement les suites de cette délirante et criminelle entreprise.

Le 2 juillet réveillera toujours dans vos esprits un douloureux souvenir; en rappelant la perte de votre collégue, M. le Comte Ducauzé de Nazelle, mort victime de son dévouement; vous n'oublierez pas qu'elle a été bientôt suivie de celle de M. Tisset, autre collégue non moins recommandable par ses lumières et ses qualités personnelles. Mais je dois laisser aux dignes organes de vos regrets, le soin de les exprimer.

Si le prompt retour du Roi a conjuré l'orage qui grondait sur nos têtes, sa rare prudence n'a pu empêcher les troupes alliées d'occuper notre territoire. Ce n'est que depuis leur retraite qu'il vous a été permis de connaître votre situation présente.

Vos pertes trop sensibles ont été réparées. Vous comptez maintenant au nombre de vos membres résidans, MM. Dessauzais, Inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées; Brisson, Ingénieur en chef du département; Virguin, curé de Saint-Jean, et Lamairesse, propriétaire. Vous avez nommé MM. Becquey, conseiller d'état, et Royer-Collard,

terres. Il examine la cause de leur stérilité, énumère les divers engrais qui peuvent remplacer le fumier, établit que l'efficacité de chacun d'eux dépend du plus ou moins de discernement avec lequel on l'emploie : enfin il fait connaître diverses méthodes de les augmenter, notamment celle des habitans de Courtisols qui peut mériter d'être plus généralement suivie. Les détails dans lesquels il entre, les autorités, les faits sur lesquels il s'appuye, tendent à développer cette idée principale.

Notre sol n'a de valeur que celle qu'il emprunte du travail et de l'industrie de ses habitans ; on n'en obtient rien sans le secours des engrais ; il n'en faut donc dédaigner aucuns, et ne pas épargner la peine pour utiliser ceux qui sont à notre disposition. Car c'est sur-tout en Champagne qu'il est vrai de dire : *Tant vaut l'homme, tant vaut la terre.* La Société regrette que cet ouvrage ne soit pas dégagé de digressions que le sérieux et la nature du sujet ne comportent pas. Elle pense que l'auteur aurait mieux rempli son but en le réduisant aux recherches et notions utiles qui intéressent directement l'habitant des campagnes.

l'un d'eux, M. le Baron Rougier de la Bergerie, l'examine, sous un point de vue plus général. Il n'a pas craint d'entreprendre l'histoire de l'Agriculture française considérée dans ses rapports avec les lois, les cultes, les mœurs et le commerce.

Un ouvrage qui ferait connaître qu'elle a été l'influence de l'Agriculture sur le caractère, les habitudes, les opinions politiques et religieuses de nos ancêtres, ce qu'elle a emprunté du progrès des arts; jusqu'à quel point son état plus ou moins prospère a contribué à modifier ou maintenir nos diverses institutions, en quoi plusieurs lois et quelques systèmes d'administration lui ont été favorables ou contraires, un tel ouvrage ne pourrait qu'inspirer le plus grand intérêt.

Le 1.er volume que M. de la Bergerie vient de publier annonce beaucoup d'érudition; mais il n'est qu'une introduction à son histoire, et ce n'est pas à la simple vue du péristile d'un vaste édifice qu'on peut juger du mérite de son exécution.

Il semble que tous les genres d'industrie qui s'exercent sur les produits de l'Agriculture devraient languir quand elle souffre;

il en est néanmoins auxquels sont favorables certaines calamités qui la désolent : c'est ce qu'ont éprouvé les distilleries de grains et les brasseries dans ce département.

A peine y connaissait-on l'eau-de-vie de grains. Aucune distillerie, il y a trois ans, ne daignait s'en occuper : aujourd'hui on en connaît douze qui en livrent au commerce. En 1813, on n'y comptait que vingt brasseurs ; leur nombre était de cent cinq à la fin de 1814. Pendant les mois de juillet, août et septembre de cette première année, il n'avait été brassé que 1,964 hectolitres de bière : pendant les trois mois correspondans de 1814, il en a été fabriqué 18,640 hec-

[redacted]

leur serait pas inutile de trouver dans notre histoire départementale la notice suivante :

En 1814, les habitans de la Marne avaient éprouvé tous les malheurs inséparables de la guerre : ils les ont vu s'accroître par le manque de récolte en vins, principale branche de leur revenu ; (elle a été sept fois moindre que celle d'une année moyenne.)

En 1815, ils n'avaient encore eu ni le tems, ni les moyens de réparer leurs pertes ; et, cependant, ils ont trouvé assez de ressources dans leur industrieuse activité pour supporter de nouveaux sacrifices, et subvenir aux besoins urgens des nombreuses troupes étrangères dont la présence centuplait leur consommation.

Mais ne nous souvenons du passé que pour bien connaître les avantages du présent et nous préparer un meilleur avenir. La Société, comptant sur de longues années de calme, se livre avec sécurité à ces travaux qui sont le fruit de beaucoup de loisirs, de recherches et de persévérance. Elle s'occupe des moyens de réunir dans son cabinet d'histoire naturelle une collection complète de nos richesses départementales.

M. Virguin vous présentera le tableau des produits de notre sol, qui, dans l'intérêt de la science et des arts, méritent spécialement notre examen.

Les observations météorologiques et diverses expériences forcément interrompues se continuent avec soin.

Les graves accidens auxquels exposait le digesteur de Papin, en restreignait beaucoup l'usage. Votre associé, M. Veau de Launay, professeur de physique au collége de Reims, les a faits disparaître en introduisant dans l'appareil de cette machine une soupape de *sûreté*, d'après le modèle de M. Dumoutier; *maintenant il multiplie sans crainte les essais*, pour constater si, *comme* l'a annoncé M. Cadet de Vaux, la qualité et la quantité de gelatine extraite des os, couvrent les frais de manipulation.

La poésie a trop de charmes pour être négligée; les Muses champenoises ont aussi célébré le retour des Lis, elles ont essayé de peindre nos transports d'allégresse, d'exprimer les sentimens d'amour et de reconnaissance que vient de fortifier dans nos cœurs la présence d'un Prince auguste et révéré.

Parmi les productions diverses qu'ont fait naître ces heureuses circonstances, la Société a distingué une épître aux mânes de Delille, par M. Corda de Reims, associé correspondant.

L'auteur, après avoir invoqué ce modèle des poëtes modernes, indique, comme un des objets qui aurait mérité d'exercer son pinceau, l'antique et majestueuse cérémonie du Sacre, et, s'imaginant déjà en être témoin, il en fait lui-même la description. Vous allez l'entendre.

M. Marchand, ancien arpenteur, demeurant en cette ville, vous a présenté un ouvrage intitulé : l'*Art de simplifier les calculs*, destiné aux personnes les moins versées dans la numération : il leur offre une table universelle de comptes faits pour toutes les opérations qui n'exigent pas le secours des logarithmes. Elle a sur celle de Barème l'avantage de servir également pour l'arpentage, la toise, le jaugeage.... D'indiquer le rapport des anciennes et des nouvelles mesures, et de faire l'application des dernières lois sur le système métrique.

La Société ne peut qu'approuver le but

que se propose l'auteur, et encourager son zèle laborieux.

Un prix d'encouragement avait été promis à l'auteur de la meilleure statistique d'un canton du département. M. Normand père, de *Courtisols*, a composé celle du canton d'Heiltz-Maurupt.

Elle présente beaucoup de détails sur ce qui regarde le physique de ce canton et le moral de ses habitans. Encore qu'elle laisse à désirer sous plusieurs rapports, la Société, en considération de l'étendue de ce travail et des recherches utiles qu'il contient, accorde à son auteur une médaille de deuxième classe.

Elle voit avec une douce satisfaction que le prix d'encouragement pour la propagation de la vaccine a été mérité. Il est dû cette année au zèle de M. Normand, docteur en médecine à Sainte-Ménehould.

Du 5 avril 1815 au 1.er juillet suivant, dans un rayon de quelques lieues, il a vacciné 1548 enfans, et beaucoup d'entr'eux gratuitement. L'état nominal et dûment certifié qu'il en présente, est accompagné de réflexions sur les principales causes qui retardent encore les progrès de la vaccine.

Il désirerait que le soin d'en répandre les bienfaits fût une attribution réservée aux seuls hommes de l'art, dont la moralité et les talens sont éprouvés; et que le gouvernement, en leur accordant cette flatteuse distinction, les chargeât de donner gratuitement leurs soins aux enfans des pauvres. La Société lui accorde une médaille de première classe.

J'ai terminé, Messieurs, l'exposé sommaire des différens objets qui ont spécialement fixé votre attention. Vous auriez désiré qu'il offrît des résultats plus importans : ils sont tels que pouvaient le permettre la nature des événemens qui ont eu lieu, et le peu de loisir qu'ils vous ont laissé depuis deux ans. Néanmoins, ils rempliront votre but principal, en faisant connaître que, malgré les entraves qui l'ont enchaîné, votre zèle ne s'est pas démenti; que vous continuerez, avec le même empressement, à recueillir, répandre, provoquer, par des encouragemens annuels, toutes les idées, les découvertes, les entreprises favorables à l'agriculture, aux progrès des sciences et des arts.

Heureux! si, par vos efforts, vous pouviez répondre aux intentions bienveillantes

du Roi, ce génie tutélaire de la France; offrir à vos concitoyens de nouveaux motifs d'attachement à sa personne, de respect pour les lois, et propager, de plus en plus, cette vérité si bien sentie par les bons esprits, que c'est au sein de la paix, dans le calme des passions, et dans la pratique de ce qui est vraiment utile et honorable, que se trouvent les élémens de la félicité publique et individuelle.

PROGRAMME.

La Société continuera de décerner des prix d'encouragement,

[redacted]

quer les branches d'industrie agricole, manufacturière et commerciale qui, dans le canton décrit, seraient arrivées à un degré satisfaisant de prospérité, et les moyens d'améliorer celles qui n'y seraient pas parvenues. Elle augmentera la valeur du prix, lorsque le travail lui paraîtra assez important pour mériter une récompense particulière.

3.° A ceux qui auront trouvé et expérimenté des moyens pour la guérison de la Graisse des vins — Elle n'exige point de mémoires scientifiques ; elle se contentera d'une description clairement détaillée des procédés employés, se réservant d'en faire la vérification.

Elle offre une médaille d'or de cent francs à celui qui justifiera avoir établi le premier, dans une des principales villes du département de la Marne, une Sonde qui puisse pénétrer la terre jusqu'à la profondeur de cent pieds, et qui soit destinée au service public, sauf rétribution. La Société pense que cet établissement serait pour l'agriculture une source de découvertes précieuses, et pourrait offrir à celui qui le formerait une spéculation avantageuse.

Enfin, la Société propose pour sujet d'un prix à décerner dans sa même séance publique de 1817, l'*Eloge de M. de Juigné*, évêque de Châlons, archevêque de Paris, et l'un des fondateurs de l'ancienne Académie de Châlons. Ce prix sera d'une médaille d'or de la valeur de deux cents francs. *



* Les mémoires, discours, et pièces justificatives seront adressés (*franc de port*) au Secrétaire de la Société, à Châlons-sur-Marne, avant le 15 juillet 1817, terme de rigueur. Les mémoires ou discours porteront en tête une épigraphe ou sentence qui sera répétée à la suscription du billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

NOTICE

SUR FEU M. JOSEPH-SIMON TISSET,

Membre du Conseil municipal de Châlons, du Bureau des Incendiés du département de la Marne, de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du même département, et Correspondant de la Société de Pharmacie de Lyon,

LUE par M.r GOBET, vice-secrétaire.

MESSIEURS,

M. TISSET, dont la perte récente nous affligera long-tems, était né, en 1761, à Montierender, où son père exerçait la chirurgie avec distinction.

Le frère aîné du jeune Tisset fut réservé pour succéder à son père, et notre Collégue désigné pour embrasser l'état ecclésiastique. Il fit son cours d'études au Collége de Châlons. Ainsi, Messieurs, il y a plus de quarante ans qu'il commença à devenir votre concitoyen.

La mort de son frère aîné l'empêcha d'entrer dans la carrière ecclésiastique.

Autant par goût que par déférence pour son père qui désirait un de ses fils pour successeur, il se livra à l'étude de la chirurgie.

La mort du père, arrivée avant que l'état du fils fut entièrement décidé, vint encore changer la direction nouvelle qu'on avait fait suivre à ce dernier.

Il abandonna la chirurgie, pour se livrer à l'étude de la pharmacie, vers laquelle l'entraînait un goût de prédilection, joint à une parfaite aptitude.

Pendant trois années, il fit à Metz un cours de pharmacie. Ensuite, et pendant huit années entières, il perfectionna ses connaissances à Paris, chez M. Cadet-Derosne. Il devint un des sujets les plus distingués de cette pharmacie, dont les laboratoires passent en ce genre, et depuis plusieurs générations, pour les premiers de la Capitale.

Enfin, par le conseil de M. Cadet qui portait un grand intérêt à cet excellent élève, il suivit pendant un an les cours de l'école de médecine de Paris.

Après une éducation aussi complète, M. Tis-

set pouvait sans présomption former un établissement. On aime presque toujours à revenir aux lieux où l'on passa les jours de son adolescence. On aime à se faire des concitoyens de ses amis de Collége. Aussi le choix, bien plus que le hasard, ramena M. Tisset parmi nous. Il se fixa irrévocablement à Châlons, et succéda en 1790 à M. Farochon.

On ne tarda pas à reconnaître dans M. Tisset un homme qui avait étudié, avec autant d'application que de succès, toutes les parties de l'art aussi délicat que compliqué qu'il venait exercer au milieu de nous. Bientôt il fut reconnu pour un des pharmaciens les plus éclairés que depuis long-tems notre ville ait eu l'avantage de posséder.

Dès la création de notre Société (en 1797), il eut, jeune encore, l'honneur d'être choisi pour en faire partie.

Pendant dix-huit années, il s'y est signalé d'une manière remarquable.

Analyses chimiques, botanique, agriculture-expérimentale, observations météorologiques; voilà les objets aussi divers qu'importans auxquels il ne cessa, et presque toujours dans l'intérêt des travaux de notre So-

ciété, d'appliquer avec une ardeur qui ne se ralentit jamais, toutes les connaissances qu'un jugement sain, une sagacité rare et des études continuelles lui avaient fait acquérir.

Pendant l'été de 1805, sur l'invitation du Jury-Médical du département de la Marne, M. Tisset fit, conjointement avec M. Legrand aussi membre de notre Société, l'analyse des eaux minérales de Sermaize. Elles jouissent depuis long-tems d'une certaine réputation, mais elles n'avaient point jusqu'alors été soumises à un examen scrupuleux et approfondi.

Cette analyse faite sur les lieux mêmes, et dont les opérations furent longues et compliquées, est un vrai modèle d'exactitude, de clarté, de méthode et de précision.

Aussi le Jury-Médical ne se borna point à la revêtir de son approbation; il en fut si satisfait, il la jugea tellement utile, qu'il la fit répandre dans le public par la voie de l'impression.

En conclusions générales, il résulte de ce travail lumineux que les eaux minérales de Sermaize renferment une assez grande quantité de substances salino-terreuses pour mé-

riter quelqu'attention ; qu'elles ne doivent pas être regardées comme inertes, et que, prises avec méthode par les conseils d'un sage médecin, elles peuvent être très-efficaces dans beaucoup de maladies chroniques.

M. Tisset s'était imposé envers nous un tribut particulier qu'il a toujours exactement acquitté. Quatre fois l'an, il communiquait et remettait à la Société ses observations météorologiques sur l'état, les phénomènes et les variations journalières de l'atmosphère. L'ensemble de ces observations, aussi utiles que curieuses, n'est pas la moindre richesse de vos archives.

Sans être, à beaucoup près, l'antagoniste des découvertes et des procédés nouveaux qui tendaient aux progrès des diverses branches de la science dont il faisait son étude exclusive, il ne s'en montrait pas dès l'abord enthousiaste. Examinateur aussi scrupuleux qu'éclairé, il voulait que l'expérience ou l'analyse fussent les sages arbitres qui déterminassent son jugement.

C'est ainsi que, il y a quelques années, ses épreuves réitérées contribuèrent à fixer votre opinion sur l'avantage très-réel que nos pays

pourront tirer des sirops de raisin, toutes les fois que des circonstances extraordinaires auront élevé le sucre des colonies à un prix exagéré.

C'est ainsi que, dans la seule vue d'éclairer la Société, il se livra à de longs et dispendieux essais sur le sucre de betterave, dont la découverte, si je répète ce qu'il m'a dit à moi-même, lui paraissait plus ingénieuse qu'utile, plus faite pour constater les progrès de la science chimique, que pour suppléer sérieusement aux matières que nourrit et qu'élabore le soleil ardent des tropiques.

Il manquerait des traits essentiels au portrait de notre Collégue, si, en rappelant son zèle et ses travaux, j'oubliais de rappeler ses excellentes qualités.

Etranger à tout sentiment de présomption, doux et du commerce le plus aimable, il offrait l'heureux accord du véritable savoir avec la modestie la plus franche et la plus gracieuse affabilité.

Vous avez aussi remarqué souvent, MM., que, dans les discussions variées qui vous occupent, il ne hasardait qu'avec une extrê-

me réserve son opinion sur les objets qui ne lui étaient point familiers, et qui s'écartaient du cercle dans lequel il avait renfermé ses études.

Il était bien franchement convaincu de cette vérité, qui peut-être n'est pas assez généralement sentie ; que l'art, l'emploi ou la profession à laquelle on se voue, suffisent pour occuper la capacité de la tête la plus vaste ; que l'homme, si heureusement organisé qu'il soit, n'a pas trop de toute sa sagacité, de toutes ses veilles pour cultiver avec succès, et dans tous ses rameaux, la branche unique de la science ou de l'art à laquelle il s'est spécialement attaché ; que celui qui ne creuse pas le terrein sur lequel il est placé, mais qui effleure toutes les surfaces environnantes, poussé par l'ambitieuse prétention de tout connaître, ne connaît réellement rien avec une certaine profondeur ; qu'en un mot *homme superficiel* et *homme universel* sont des expressions à peu près synonymes.

L'honneur d'être devenu votre Collégue, dès l'origine de votre réunion, n'est pas la seule récompense publique qu'aient recueillie les talens et les vertus de M. Tisset.

En 1804, la Société de pharmacie de Lyon s'était empressée de se l'attacher comme associé correspondant.

En 1814, M.r le Préfet et le Bureau des Incendiés du département de la Marne lui confièrent la caisse assez importante de cet établissement de bienfaisance.

Malheureusement, lorsque notre Collégue recevait ce nouveau témoignage de la parfaite estime dont quarante ans d'épreuves l'avaient environné, il ressentait déjà les premières atteintes de la maladie cruelle qui l'a conduit au tombeau.

Seize mois de souffrances aigües toujours croissantes, une infirmité organique essentiellement mortelle, l'avaient convaincu que le terme de sa vie serait le seul terme de ses douleurs. Dans cette sorte d'agonie, aussi pénible que prolongée, il montra sans effort, ce qui n'appartient qu'à la vertu appuyée sur la religion, je veux dire la patience la plus héroïque et la plus parfaite résignation.

Chrétien plein d'espérance, il savait que les récompenses de l'avenir immortel vers lequel il s'avançait à grands pas, lui feraient compte avec usure des maux présens ; homme

vertueux , il rejettait ses regards en arrière , et dans toute sa vie, pleine d'œuvres bonnes et utiles, il ne voyait rien dont sa conscience pût murmurer, aucun trait que sa main mourante en voulut effacer.

Il a cessé d'exister, ou plutôt de souffrir, le 18 juin 1816, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Un grand nombre de magistrats, une foule de citoyens, notre Société toute entière se sont fait un devoir d'accompagner ses restes mortels à cette demeure, où l'homme parvenu au midi de sa carrière, compte souvent plus d'affections chères et tendres qu'il ne lui en reste sur la terre;

Où l'âge qui n'est plus attend l'âge suivant;
Où chaque grain de poudre autrefois fut vivant.

Eh! qui jamais a été plus digne que M. Tisset de cet accord de regrets, de ce concours de citoyens dont ses obsèques ont offert l'attendrissant spectacle?

Si j'interroge mes Collégues; tous me répondent: nous n'avons jamais possédé de Sociétaire plus modeste, plus laborieux. Nous le remplacerons difficilement dans la partie

chimique et météorologique de nos travaux, dont il avait fait son domaine spécial.

Si je m'adresse aux Magistrats de cette ville, je recueille, sous un point de vue différent, un témoignage qui n'est ni moins flatteur, ni moins unanime. Le citoyen s'est montré au Conseil municipal, aussi franc, aussi dévoué aux jours de nos malheurs, que l'homme instruit s'est montré recommandable au milieu de notre Société.

Si je porte mes regards sur son honorable famille, et particulièrement sur sa respectable veuve, la tristesse la plus profonde encore empreinte sur les visages, atteste toute l'excellence des vertus domestiques de notre Collégue.

Enfin, MM., si mes recherches s'étendent aux diverses classes de citoyens dont cette ville et ses environs se composent; l'estime pour M. Tisset est dans tout les cœurs, son éloge dans toutes les bouches. Il est une classe qui va plus loin encore, et qui comble sa mémoire de bénédictions; c'est celle des indigens auxquels ses médicamens, ses conseils et même ses soins étaient gratuitement donnés. Qu'il me pardonne de révéler ici sa

charité. Les malheureux qu'il a secourus, n'ont été indiscrets qu'après sa mort. Tant qu'il a vécu, ils se sont tus sur ses bienfaits, qu'il cachait avec autant de soin que les pervers en mettent à cacher leurs méchantes actions.

Tel notre Collégue a marché, sans la moindre déviation, dans sa carrière uniforme et douce, au milieu de travaux utiles, d'œuvres excellentes et de l'accomplissement de tous ses devoirs publics et domestiques.

Que les orateurs employent toutes les ressources, développent toutes les richesses de l'éloquence, pour célébrer dignement la mémoire de ces hommes fameux qui ont rempli un rôle imposant sur le théâtre du monde; qu'ils fassent ressortir, par les couleurs les plus éclatantes, les grands talens ou les actions illustres de ce petit nombre d'êtres privilégiés qui, franchissant les limites ordinaires, ont pris une place à part dans l'histoire des sciences ou dans l'histoire des empires; ces pompeux panégyriques, pourvu que le mensonge ou du moins l'exagération ne viennent pas les souiller, ont cela d'é-

minemment avantageux, qu'ils offrent à tous les regards, l'espèce humaine arrivée, dans quelques-uns de ses individus, à son plus haut degré d'élévation, et qu'ils entretiennent cette émulation si nécessaire qui pousse l'homme vers les choses grandes et généreuses.

Cependant, plus ces modèles ont de hauteur, plus il est difficile de les atteindre, et plus ils approchent de ce beau idéal et désespérant auquel la presque totalité des humains ne peut jamais parvenir.

Mais, MM., lorsque, sans prendre un ton plus élevé que le sujet ne le comporte, on récite avec candeur et vérité, comme je crois *l'avoir fait*, *la vie de l'homme de bien*, qui, placé dans les rangs intermédiaires de la Société, a su joindre à la pratique de toutes les vertus religieuses et morales, des talens distingués et la connaissance approfondie de l'art qu'il exerçait; lorsque les jours de cet homme véritablement recommandable se sont écoulés au milieu de ceux qui font, ou qui entendent son éloge; alors non-seulement on intéresse la bienveillance d'une assemblée qui va au-devant de ce que vous racontez, et qui s'associe à tous les regrets

exprimés ; mais ce tribut déposé sur la cendre d'un mort, dont le nom seul désarme la médisance, a ce précieux résultat de présenter à tous, dans des proportions qui ne sont pas démesurées, un modèle que tous peuvent imiter, et de servir ainsi d'exemple et d'encouragement à la classe très-nombreuse qui occupe une place à-peu-près égale dans les rangs de la Société.

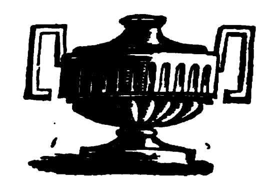
Quel censeur pourrait donc blâmer cet usage généralement adopté par les Sociétés disséminées sur la surface de la France, de consacrer quelques instans à la mémoire de ceux de leurs Membres dont elles pleurent la perte, et de louer en eux la vertu et les talens utiles qui ont un éclat moins éblouissant, mais une valeur aussi réelle que les hauts faits et la gloire ? N'avons-nous pas en effet plus besoin encore de citoyens utilement vertueux que de citoyens célèbres ?

Rarement j'en conviens, ces Sociétés auront à colorier des portraits historiques, mais elles se complairont toujours à tracer des portraits de famille, destinés à l'enceinte particulière où d'honorables souvenir les envi-

ronnent, et où les regards de tous les spectateurs peuvent les reconnaître.

C'est à ces affections, bien respectables et pour ainsi dire domestiques, que Jacques Delille appliquait ces vers aussi vrais et touchans que profondément sentis :

Par-tout les cris du sang, et les larmes du cœur,
Les cités, les hameaux, les palais, les cabanes ;
Tous ont leurs morts, leurs pleurs, leurs cercueils
et leurs mânes.



EXTRAIT DU DISCOURS

PRONONCÉ PAR M.r L'ABBÉ VIRGUIN,

SUR

LES OBJETS QUI DOIVENT COMPOSER

LE CABINET D'HISTOIRE NATURELLE

DU DÉPARTEMENT.

DEPUIS plusieurs années la Société d'agriculture se propose de former une collection des objets d'histoire naturelle que peut offrir le département de la Marne. Une conception aussi intéressante, et dont on ne peut méconnaître l'utilité pour les progrès de notre agriculture et de notre industrie, n'a jamais été abandonnée ; seulement on a été forcé de suspendre son exécution pendant ces tems de guerres et de désastres dont notre pays a été particulièrement le théâtre. Aussitôt que nous avons vu renaître des jours de paix et de sérénité, la Société a repris avec empressement son ancien projet, et elle suivra avec zèle la direction qu'elle s'est tracée, autant

que le permettront les circonstances et les moyens dont elle pourra disposer.

Dans une création de ce genre, le premier soin doit être de passer en revue les élémens qui peuvent y entrer. Cette première reconnaissance de nos richesses, faite rapidement et par grandes masses, nous suffira pour les mieux apprécier. Si cette contrée paraît l'une des moins favorisées du Royaume sous le rapport de l'histoire naturelle, on verra que les matériaux qu'elle présente sont encore assez nombreux et assez importans, pour que notre entreprise ne soit pas dénuée d'intérêt aux yeux des amis des sciences; on verra que l'industrie peut tirer de notre sol et de [redacted]

unes de ses classes : quelques espèces surtout appelleront notre attention par les services qu'elles nous rendent ou le tort qu'elles nous font ; et parmi ces dernières figureront les insectes redoutés du jardinier, du laboureur et surtout de l'habitant de nos précieux vignobles.

Si l'espace ne nous permet pas d'admettre dans notre cabinet les plus grands individus de l'ordre des quadrupèdes vivipares, les plus petits du moins y trouveront place, et quand aux autres nous ne négligerons pas de recueillir et de classer les échantillons de leurs produits les plus utiles ; ainsi nous formerons le tableau intéressant pour notre industrie, des laines de nos moutons indigènes et des troupeaux améliorés par l'introduction des races étrangères.

Enfin l'espèce la plus parfaite, *l'homme*, viendra dans notre collection compléter la série des êtres naturels dont il est le chef et le roi. Une ostéologie, une myologie, une névrologie et une angiologie, avec quelques autres morceaux d'anatomie, offriront un objet d'étude applicable à l'art de guérir,

et un sujet de méditations aux hommes qui se plaisent aux pensées graves et profondes.

Dans cet exposé rapide, nous venons d'esquisser le plan du monument départemental que la Société se propose d'élever aux sciences naturelles. Nous en jetterons les premiers fondemens, et nous laisserons à nos successeurs le soin de le continuer et d'en poser le faîte. Nous trouvons un puissant encouragement dans la protection éclairée du premier Magistrat de ce département et dans la bienveillance et l'appui des autorités locales. Nous comptons avec une entière confiance, non-seulement sur le concours de nos associés correspondans, mais sur celui de tous les hommes éclairés qui pourront nous fournir des indications et des lumières, et qui croiront faire un sacrifice à l'avantage public en mettant quelques matériaux à notre disposition. Nous avons pour garant du succès de notre entreprise ce goût des choses utiles auquel ce pays doit déjà depuis trente ans d'importantes améliorations, et qui doit faire aujourd'hui de nouveaux progrès. C'est en effet aux arts de la paix et aux recherches qui s'y rallient, que les Français appliqueront

désormais cet esprit d'activité et d'émulation qu'ils ont montré avec tant d'éclat, mais trop long-tems, dans les arts de la guerre; c'est ainsi que secondant les vues sages de notre Roi, nous cicatriserons les plaies encore saignantes de notre patrie, et que nous remplacerons une gloire trop périlleuse par des triomphes plus purs, plus utiles et plus durables.



EXTRAIT DE LA NOTICE

SUR M. PHILIPPE-LOUIS-HÉRARD DUCAUZÉ, COMTE DE NAZELLE,

Ancien Capitaine au régiment du Roi-infanterie, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, Commandant de la Garde nationale de Châlons, membre du Conseil municipal, de celui d'arrondissement, de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences, Arts, etc., du département de la Marne,

Lue par M.r TURPIN.

LA ville de Châlons-sur-Marne a été exposée aux dangers les plus imminens, pendant les invasions de 1814 et 1815.

Après la Providence, elle doit son salut au bon esprit de ses habitans. Ils ont su, dans ces momens terribles, se rallier avec la confiance la plus touchante autour de leurs Magistrats qui se sont adjoint plusieurs citoyens dévoués. Ces hommes chargés de con-

jurer tant de périls, ont été dignes de leur mission. C'est par eux que la ville a été préservée de sa ruine. Aux premiers rangs de ces estimables citoyens, la reconnaissance place M. le Comte de Nazelle.

En 1814, on l'a vu, pendant tout le temps de l'invasion, multiplier ses services, réclamer les missions les plus difficiles, ainsi que les postes les plus périlleux.

En 1815, son dévouement lui a coûté la vie. Une mort aussi glorieuse donne au Comte de Nazelle une place à jamais mémorable dans les annales de notre cité. Il avait aussi d'autres titres bien respectables aux regrets de ses contemporains.

Né dans Châlons qu'il n'a quitté que pour entrer, comme ses ancêtres, dans la carrière des armes; issu d'une famille distinguée depuis plusieurs siècles par des actions d'éclat dans les fastes de la Monarchie; homme instruit; citoyen honorable; militaire décoré des croix de Saint-Louis et de la Légion d'honneur; le sentiment de sa perte s'est accru de ces motifs intéressans qui l'ont rendue plus amère encore.

La Société, dont M. de Nazelle était mem-

bre, a chargé M. Turpin d'être l'interprète de ses regrets; elle ne pouvait mieux choisir.

Condisciple, ami, voisin de M. de Nazelle, M. Turpin s'est aussi montré, aux jours de nos malheurs, le généreux émule de son dévouement. Il a puisé dans son propre cœur, les couleurs dont il a retracé la vie et la mort de son collégue.

M. Turpin raconte sommairement les belles actions qui, dès 1480, avaient honoré les ancêtres du Comte de Nazelle. La plupart ont péri au service de nos Rois. Il le peint appliqué lui-même dès son jeune âge, à l'étude des sciences, surtout de l'art militaire.

Nommé à treize ans sous-lieutenant au [redacted]



fermeté de sa conduite, que, jeune encore, la croix de Saint-Louis devient sa noble récompense.

L'auteur suit M. le Comte de Nazelle à travers les divers périodes de la révolution. Il le retrouve éloigné des affaires publiques, retiré daus sa terre, près de Châlons, et s'y livrant aux soins de l'agriculture, à cette époque déplorable, où l'honnête homme, n'ayant plus le pouvoir même de modérer le mal, devait, en attendant un meilleur avenir, s'envelopper de son manteau.

Depuis, et lorsqu'un nouveau gouvernement manifesta l'intention de ramener le le calme qui malheureusement ne devait être que le despotisme, M. de Nazelle fut pour ainsi dire forcé de reparaître sur la scène. Il avait cru se faire oublier, mais il n'y était point parvenu. Il était loin d'ambitionner aucune fonction publique, mais on l'y désirait, on l'y recherchait. Il fut nommé commandant de la Garde nationale de Châlons, membre du Conseil d'arrondissement et du Conseil municipal. Par-tout, s'écrie M. Turpin, où l'on avait besoin de zèle, de dévouement, on réclamait M. de Nazelle.

L'orateur arrive au 4 février 1814, jour douloureusement mémorable pour la ville de Châlons. Cette cité, à qui la circonférence et la faiblesse de son enceinte ôte toute possibilité d'une résistance militaire, est cependant opiniâtrément défendue par une division française qui se trouve aux prises avec des forces dix fois supérieures. Tous les postes environnans sont enlevés; l'étranger est sous les remparts, la ville est impitoyablement bombardée.

Douze incendies, qu'un froid de dix degrés ne permet pas qu'on essaie même d'éteindre, éclatent simultanément et déploient leurs *immenses ravages. Châlons touche à sa ruine*; il va subir au *milieu* des flammes toutes *les horreurs* d'un assaut de nuit.

Dans cette extrémité, plusieurs Magistrats municipaux et quelques citoyens oublient leurs dangers personnels, s'arrachent à leurs familles, s'élancent à travers le feu des assiégeans et des assiégés, et d'accord avec les généraux Français, obtiennent une sorte de capitulation qui, sans finir nos misères, met du moins un terme à d'effroyables désastres.

Il est presque superflu de dire, ajoute

M. Turpin, que le Comte de Nazelle faisait partie de ces courageux citoyens. Tel que nous l'avons connu, il était impossible qu'on ne le vît pas à leur tête ou au milieu d'eux.

La journée du 2 juillet 1815 se présente plus périlleuse, plus sinistre encore que celle du 4 février 1814.

Par un mal-entendu, dont les commandans militaires sont les auteurs et les citoyens les victimes, la ville est prise et reprise trois fois dans la même matinée. Enfin, après une résistance aussi opiniâtre qu'inconsidérée, elle est emportée d'assaut; cet assaut est suivi du pillage.

Le Conseil municipal réuni à l'Hôtel-de-ville fait tous ses efforts pour arrêter cet épouvantable désordre. Là, M. le Comte de Nazelle déploie la plus grande énergie; il s'expose à mille dangers. Plusieurs fois les sabres étrangers et même français sont levés sur sa tête. On dirait qu'il cherche la mort; il la brave du moins; il ne peut l'éviter.

Ce généreux citoyen donnait sur le perron de l'Hôtel-de-ville des ordres pour faire disparaître le drapeau tricolore dont l'aspect

exaltait encore la fureur des étrangers, lorsqu'un soldat russe qui cherchait, machinalement sans doute, une victime à sa colère, le perce d'un coup de lance.

Il n'a survécu que quelques heures à sa blessure. Ses collégues l'ont rapporté tout sanglant, et il est presque expiré, dans cette même enceinte, qui depuis a retenti de son éloge accueilli par les applaudissemens et les larmes de ses parens, de ses amis, de ses concitoyens.



BOUTADE

A la vue d'une BRASSERIE qu'on ose établir sur les bords de la Marne, dans un lieu dit *la Cuve*, au pied des riches coteaux d'Ay et de Mareuil, *par M.* CORDA, *associé correspondant.*

COMME dans ces beaux lieux la Marne sinueuse
Promène mollement son onde paresseuse !
Cet aspect la ravit... et ses flots amoureux
Avec plus de lenteur baignent des bords heureux.
Elle quitte à regret une riche campagne,
Et les rians coteaux, honneur de la Champagne,
Orgueilleux de produire un jus délicieux,
Ce nectar des mortels.... qui charmerait les Dieux ;
Mais dans la même *cuve* où fermentait sa sève
Quel ignoble atelier insolemment s'élève !
Quel profane, outrageant le Dieu de ce canton,
S'efforce de flétrir son antique renom,
De malignes vapeurs ose obscurcir sa gloire,
Sur ce Dieu conquérant se promet la victoire,
Et des ris et des jeux veut débaucher l'essaim,
Et pense les fixer près d'un triste *brassin ?*
Le voilà construisant sa fabrique nouvelle,

Levant contre Bacchus un étendart rebelle,
A son pampre divin opposant le houblon,
Et remplaçant l'Ay par sa vile boisson !
Croit-il donc usurper les honneurs de la treille ?
Et son orge vaut-elle une grappe vermeille ?
Contre une eau fermentée il change ce trésor !
Où l'égare, grands Dieux, l'ardente soif de l'or !
Il est moins altéré de son pesant breuvage.
A de froids amateurs qu'il en prône l'usage.
Il sait fort bien le vendre.... il n'en goûte jamais ;
Le pétillant Champagne a pour lui plus d'attraits.
Mais, va-t-il s'écrier, cette liqueur chérie,
Dans nos caveaux déserts voit sa source tarie ;
Sous un Ciel pluvieux nous cachant ses rayons,
L'astre qui mûrit tout a déserté ces monts ;
Il nous sourit à peine..... et sa trop longue absence
D'un riche récolte a détruit l'espérance.
Au défaut du nectar que nous refuse un Dieu,
Il faut bien suppléer.... qu'un *Brasseur* a beau jeu !
Sur le malheur des temps il fonde son commerce ;
Autour de son germoir un fol espoir le berce.
Croit-il avec sa bière et ses flots écumeux,
Imiter du Champagne et la mousse et les jeux ?
Nous offrir son *piquant* et sa délicatesse ?
Des palais exercés abuser la finesse ?
Et par un choix heureux d'ingrédiens flatteurs,
Atteindre l'art savant de nos distillateurs,
Où de fripons adroits, sous des attraits perfides,
Déguisant le poison de leurs vins homicides ?
Sans doute il est plus franc ce débitant nouveau ;

Il faut boire, oui vraiment ; eh bien ! buvons de l'eau.
C'est pour un Champenois un régime sévère....
L'eau du moins est plus saine et mon goût la préfère.
Je crois y voir briller la divine liqueur
Qui des fils d'Apollon anime la vigueur :
C'est le nectar du Pinde... et ce mélange immonde
Offre-t-il aux esprits une vertu féconde ?
Dans un jus rebutant, mon œil épouvanté
Croit voir les sucs amers que vend la Faculté.
Mais quoi ! cet art trompeur a pris un vol rapide :
Déjà par l'intérêt, spéculateur avide,
De nouveaux concurrens se laissent entraîner,
Inondent le vignoble et vont l'empoisonner.
Arrêtons les progrès de cette épidémie.
Par tes sucs malfaisans, ô liqueur ennemie !
Le bon goût dépravé se gâte pour jamais ;
Bientôt dans son asile il n'est plus de gourmets.
Au pied de ses coteaux que le Ciel favorise
Qui donc ose former une telle entreprise ?
Serait-ce un étranger, un Batave, un Flamand,
Froid comme l'air épais, son premier élément,
Dont le mol embonpoint si pesamment sommeille,
Que rarement Bacchus par sa pointe réveille ?
C'est un enfant d'Ay... Mais peut-il s'en vanter ?
Ce beau sol l'a vu naître, il doit le rejeter ?
L'ingrat trahit son Dieu... le perfide ! il oublie
Qu'il puisa dans son sein une seconde vie,
Qu'il lui doit sa vigueur ?.. et que, dans ses travaux,
Bacchus sait l'enflammer par des élans nouveaux.
Il le quitte... et pourquoi ?... D'une main téméraire

Tristement il prépare une liqueur amère.
Près des riches pressoirs où bouillonne le vin
Un breuvage fangeux insulte un jus divin.
Mais quoi! ce Dieu puissant...ce bienfaiteur du monde,
Protégeant nos coteaux et leur source féconde,
Qui voit briller par-tout ses honneurs immortels,
Laisserait dans Ay déserter ses autels!
Non, non : Bacchus jaloux de fixer notre hommage
Ne pourra supporter un tel excès d'outrage;
D'un indigne rival il confondra l'espoir;
Il saura le punir de braver son pouvoir,
D'affliger sans pudeur sa bonté paternelle;
D'un traître il châtîra l'audace criminelle.
Oui, bientôt escorté de tous les francs buveurs,
D'un culte abandonné, généreux défenseurs,
Bacchus de son empire affermira le siége;
Il saura démolir cet autel sacrilége,
Où de *vils déserteurs dédaignant ses attraits*
Vont d'un jus si vulgaire humecter leur palais.
Qu'il s'arme, qu'il dissipe une ligue rébelle;
Nous la verrons croûler cette *cuve* infidelle!
Oui, la Marne elle-même, en son lit indolent,
A cet aspect nouveau soudain se réveillant,
D'un Dieu qu'elle révère a ressenti l'injure;
De courroux elle écume et pousse un long murmure;
Elle ronge ses bords, et déjà sourdement,
D'un refuge odieux mine le fondement.
Comme elle va rouler dans ses vagues rapides
Et l'insolente usine et ses sucs insipides!
Honteuse de fournir le tribut de son eau,

Crains, ô fier Novateur ! qu'elle t'ouvre un tombeau,
Pour instruire à jamais, par ce terrible exemple,
Que des Dieux un mortel doit respecter le temple.
Sur les bords de l'abîme, arrête... il en est temps,
Abandonne, crois-moi, tes projets insultans;
D'une coupable erreur abjure la folie;
Au culte de Bacchus tout buveur se rallie.
Reviens ; ce Dieu charmant, père de la gaîté,
Par sa vive chaleur anime la santé.
Que produit ta boisson fade et mélancolique ?
Le dégoût, les langueurs, la poignante colique,
D'un breuvage glacé trop juste châtiment.
Sied-il à des Français, ce régime allemand ?
Veux-tu nous infuser le flegme de la Frise,
Ou les sombres vapeurs qu'enfante la Tamise ?
Ce triste jus peut-il égayer nos chansons ?
Pourrait-il célébrer les vertus des Bourbons ?
De la France charmée inspirer les poëtes,
Pour le meilleur des Rois assaisonner nos fêtes,
Saluer des santés si chères à nos cœurs !
Il faut pour nos plaisirs de plus douces liqueurs.
Puisse bientôt paraître une sage ordonnance,
Qui de tes froids poisons prescrive l'abstinence !
Bacchus à ses amis rendra cet heureux tems
Où nos tables s'ornaient de ses dons éclatans.
Cesse enfin d'avilir le sein de ta patrie;
Va, cours porter ailleurs ton obscure industrie.
Laisse-là ces apprêts, ou tremble, audacieux !...
Jamais impunément on n'outrage les Dieux.

EXTRAIT DE L'ÉPÎTRE

AUX MANES DE DELILLE ;

Par M. CORDA, *associé correspondant.*

L'auteur de cette pièce, composée au retour des BOURBONS, voulant gagner de primauté les poëtes qui brûleront d'exercer leurs verve sur la Cérémonie auguste et désirée du sacre du Roi, s'est empressé de s'emparer à l'avance de ce sujet.

POËTE harmonieux, dont la Muse immortelle
Savait tout embellir d'une grace nouvelle,
Cueillait toutes les fleurs, saisissait tous les tons ;
Peintre de la nature et chantre des BOURBONS,
Qui, fidèle à *ton Prince* au fort de la tempête,
Sous un joug oppresseur n'as point courbé la tête....
Que j'aime de tes chants * l'éloquente douleur
Quand tu défends si bien la cause du malheur !
D'augustes opprimés quand ton âme indignée
Déplorait la grandeur proscrite et résignée,
Tes accens ranimaient le courage abattu,
Enflammaient l'amitié, soutenaient la vertu ;
De tous les bons Français tu calmais la souffrance,
Tu caressais les vœux, tu flattais l'espérance ;

* Le poëme de LA PITIÉ.

Ta verve prophétique a prédit ces beaux jours :
Les BOURBONS à nos cœurs sont rendus pour toujours,
Le Trône est raffermi, la Discorde étouffée...
Mais quoi ! la France heureuse a perdu son Orphée.
DELILLE, tu n'es plus. . . . .
. . . .
Partageant notre ivresse et peignant nos transports
Tu serais sans regret descendu chez les morts.
Non... ce jour réveillant ta lyre enchanteresse
Aurait d'un feu nouveau réchauffé ta vieillesse.
D'un si noble sujet, ton esprit créateur
Pouvait seul hardiment atteindre la hauteur ;
Et, de nos cœurs émus, ce sublime interprète
A côté du Monarque eut placé le poëte.
Ta muse toujours vierge a droit de le chanter :
Elle connut les Cours et ne sut point flatter.
Par des tributs honteux sa fière indépendance
Eut rougi d'acheter une vile opulence;
Et, loin de les servir, des tyrans suborneurs
Son génie indigné repoussant les honneurs,
Releva le talent par un noble courage,
Sut braver, toujours pur, les fureurs de l'orage ;
A d'illustres vertus consacra ses accens,
Et ne brûla jamais qu'un légitime encens.
Pour tracer de ce jour la pompe solennelle,
Que ne peux-tu sortir de ta gloire éternelle ?
Pour la terre un instant abandonne les cieux :
Un spectacle aussi beau va s'ouvrir à tes yeux.
Viens, dans ce temple saint, sous ces voûtes antiques,
De la religion entendre les cantiques;

Viens : par des nœuds sacrés elle unit pour jamais
Un Père à ses enfans, et le Prince aux sujets.

Le Poëte, après avoir passé en revue les augustes personnages qui embelliront la fête, après avoir décrit les pompes religieuses et l'enthousiasme de tous les cœurs français, termine son épître par une invocation à un Poëte justement regretté.

Dans cet asyle heureux, dans ce séjour de gloire,
Où des Rois bienfaisans on fête la mémoire,
Par ton ombre charmés, par tes chants réjouis,
Va consoler enfin les mânes de Louis.
Apprends au bon Henri que sa gloire immortelle
Brille en ses rejettons d'une splendeur nouvelle,
Et qu'un peuple enivré des douceurs de la paix
Sous le Roi le plus juste est fier d'être Français.
Apprends lui que ce peuple, instruit par l'infortune,
Bannit d'un joug de fer la mémoire importune,
[redacted]

TABLE DES MATIÈRES.

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Tenue à Châlons, le 26 août 1818.



A CHÂLONS,

Chez BONIEZ-LAMBERT, Imprimeur de la Société
et de l'École royale d'Arts et Métiers.

1818.

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE COMMERCE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Tenue à Châlons, le 26 août 1818.

DISCOURS SUR L'AGRICULTURE

ET SUR SES RAPPORTS AVEC LA CIVILISATION,

Lu par M.r DESSAUZAIS, Président annuel, Inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées.

MESSIEURS,

EN parlant de l'agriculture, mon but n'est point d'entrer dans les détails de cet art et d'en discuter les principes. L'objet que je

me suis proposé se borne à quelques développemens historiques sur ses progrès depuis la renaissance des lettres, sur les encouragemens qu'il a successivement reçus, et enfin sur les causes qui ont récemment contribué à l'état de perfection où il s'est élevé dans notre patrie.

Tous les historiens sont convenus de rapporter aux époques de la destruction de l'Empire d'Orient et de la découverte du Nouveau-Monde, la renaissance des arts et le retour de la civilisation en Europe. Ces événemens en changèrent la face, et ce fut l'Italie qui la première en ressentit les bienfaits. Les beaux-arts expatriés de la capitale du Bas-Empire, vinrent chercher un asile chez un peuple éminemment sensible et avide de toutes les jouissances. Qui pourrait se figurer le noble enthousiasme qu'ils inspirèrent? Ce fut lui qui conduisit le pinceau du peintre, qui dirigea le ciseau du statuaire, et produisit ces chefs-d'œuvres admirés depuis plusieurs siècles, et qui, dus à l'inspiration du génie, resteront les modèles d'une perfection inimitable.

Ainsi, l'Italie devint pour la seconde fois

la terre classique des lettres et des arts; et si la puissance du ciel eût alors évoqué de leurs tombeaux les ombres des Virgile et des Ovide, avec celles de tant d'artistes excellens qui firent l'ornement de l'ancienne Rome, en recevant le souffle de la vie, le premier sentiment de ces deux écrivains sublimes eût été le plaisir de reconnaître l'empreinte de leur génie, et d'en retrouver l'image dans les œuvres immortelles du Tasse et de l'Arioste! Les artistes n'eussent ouvert les yeux à la lumière que pour jeter des regards d'admiration sur les productions des Michel-Ange et des Raphaël, qui, s'adressant plus à nos sens qu'à notre esprit, paraissent néanmoins avoir été tracées par une main divine.

A cette époque, les peuples de l'Italie connurent de nouvelles jouissances et de nouveaux besoins; les arts utiles y marchèrent de front avec les arts d'imagination créés pour orner et embellir la vie. Ainsi, à cet engourdissement, à cet état de léthargie, dans lesquels les esprits étaient demeurés ensevelis pendant une longue suite de siècles barbares, succéda cette active curiosité embrassant tout

ce qui appartient au domaine de l'intelligence.

On conçut dès-lors que l'agriculture devait être la source de toutes les prospérités; des marais immenses furent desséchés, on apprit à contenir les fleuves dans leur lit, au moyen de digues élevées le long des rives pour la défense des terreins précieux, et leurs flots impuissans vinrent se briser devant des barrières rendues insurmontables par les efforts réunis de l'art et de l'expérience.

Les beaux jours qui, sous le pontificat de Léon X, rappelèrent le siècle d'Auguste dans l'ancienne capitale des Césars, répandirent aussi quelque lumière sur la France; ils y préparèrent le brillant règne de Louis XIV, dont tant d'écrivains se sont empressés de célébrer les merveilles.

Après la mort de ce grand Monarque, tant de gloire parut un trop pesant fardeau pour une nation dont les ressources étaient épuisées; le besoin du repos se fit sentir, ce fut d'autres maximes que l'on suivît, et qui prévalurent dans la conduite des affaires; les vues du gouvernement furent dirigées sur la prospérité intérieure du royaume, et l'agri-

t, en faveur des défrichemens, un édit
nt l'exemption, pendant l'espace de vingt
es, de l'impôt sur toutes les landes qui se-
t converties en terres labourables. On re-
ut en même temps que la difficulté des
nunications était un des plus grands obs-
s au succès de ces entreprises. Il faut re-
uer qu'à cette époque les grandes rou-
taient impraticables; il n'existait point
ninistration publique chargée d'en di-
l'entretien, et les provinces du Royau-
e trouvaient encore dans un état d'i-
nent qui les rendait, pour ainsi dire,
ngères les unes aux autres. Ainsi, les den-
cessaient d'y croître faute de débouchés,
ommerce intérieur y languissait, et des
ins susceptibles d'une riche culture res-
it en friche, par cela seul qu'ils étaient

largeur, ornées de plantations, et rendues viables au moyen de chaussées solides.

Ces travaux s'étendirent dans les pays de Généralités, sous la direction des Intendans; et les provinces, désignées sous le nom de pays d'États, qui avaient conservé le privilége de s'administrer elles-mêmes, s'empressèrent de suivre l'exemple du Monarque. Quant aux ponts à construire sur la traverse des grands fleuves, ce fut le gouvernement qui s'en chargea, et qui les fit exécuter avec une magnificence royale.

Ainsi, l'on peut dire que c'est au Roi Louis XV que la France est redevable de l'ouverture des grandes routes, qui en font tout-à-la-fois l'ornement et la prospérité. Les communications qu'elles ouvrent entre la capitale et les provinces les plus reculées, vivifient toutes les parties de ce beau Royaume, en facilitant l'échange réciproque des productions de son sol. Elles ont encore produit cet immense avantage de lier et de confondre à jamais ses nombreuses provinces les unes avec les autres; de sorte qu'il n'existe plus en France, ni Bretons,

ni Francomtois, ni Champenois, ni Provençaux; on n'y voit que des Français.

On a trop oublié peut-être, ce que la nation doit au gouvernement paisible de Louis XV, et tout ce que fit ce Prince dans l'intérêt général de ses peuples. Les travaux des grandes routes peuvent être considérés comme étant la partie bienfaisante de son administration. Ils concoururent d'une manière puissante à l'accroissement de la richesse territoriale et du commerce intérieur. Nous ajouterons que leur utilité reconnue pendant les temps les plus orageux de la révolution, en fit considérer les dépenses comme devant être placées au premier rang des charges de l'État. Ce sont les grandes routes, disait-on, qui vivifient toutes les parties de l'empire; on peut les comparer aux artères qui, dans le corps humain, sont le véhicule d'un fluide réparateur, et dont la circulation vient animer à chaque instant les extrémités, en y conduisant de nouveaux germes de vie.

Avant la révolution, les grandes routes étaient entretenues par le moyen de la corvée. C'était une servitude imposée depuis

l'origine de la monarchie, aux habitans des campagnes, et dont le gouvernement paternel de Louis XVI ne put les affranchir. Nous remarquerons, à ce sujet, que la législation offrait alors, en plusieurs points, un mélange de coutumes anciennes qui devaient leur origine à des temps barbares, et qui changeaient d'une province à l'autre. Ces coutumes existaient plusieurs siècles avant la réunion de ces provinces à la Monarchie, et comme la civilisation n'agit dans ses progrès qu'en se dirigeant du centre à la circonférence, elle ne s'étendit que successivement de la capitale aux provinces, par la sollicitude de nos Rois, dont les sages ordonnances tendirent à modifier ce qui, dans ces coutumes, était le plus opposé à l'intérêt général des peuples. Tout le monde sait avec quel ardeur, en montant sur le trône, Louis XVI embrassa toutes les vues bienfaisantes des sages Ministres qu'il avait choisis, quelles furent les résistances qu'il rencontra par-tout dans l'exécution de ses projets, et qui firent le malheur de sa vie. Dans un état constitué tel que se trouvait la France à cette époque, il était bien difficile de rien

[redacted]

entreprendre pour l'avantage de la nation, sans avoir à lutter contre ces grands corps de l'Etat, qui mettaient leur gloire à défendre le moindre de leurs priviléges.

Il n'entre pas dans mon sujet de présenter le tableau des événemens dont la France a été le théâtre pendant plus de trente ans, et, si je crois devoir en rappeler le souvenir, ce n'est que pour les envisager sous les rapports qu'ils eurent avec l'agriculture. Leur influence, en effet, fut telle à cet égard, qu'on ne peut que demeurer surpris de l'extension prodigieuse qu'elle reçut à cette époque; une révolution qui bouleversa tout ce qui, sous l'ancien régime, composait l'ordre [redacted]

duit s'accrut en proportion du plus grand nombre de bras employés à la culture.

Mais, si le renversement des anciennes institutions dut contribuer à l'augmentation des richesses territoriales, l'anarchie qui en fut la suite, occasionna la dilapidation de propriétés non moins précieuses, et dont les funestes effets se feront sentir pendant la durée de plusieurs générations. Je veux parler de cet esprit de destruction qui a ruiné nos bois et nos forêts. Il est reconnu que du temps de Louis XIV, les Pyrénées pouvaient fournir des bois de construction pour l'entretien de toutes les flottes de l'Europe. Elles alimentaient alors deux cent seize grandes forges, tandis qu'en ce moment, leur produit ne peut suffire à la consommation de ces établissemens, qui sont réduits au nombre de soixante-dix-sept.

L'état de la forêt d'Orléans n'offre pas un tableau plus satisfaisant. Les cent vingt-un mille arpens qui en formaient la superficie en 1673, sont maintenant réduits à moins de quatre-vingt-dix-huit mille. Tout ce qui manque est devenu la proie des incendies,

et des propriétaires riverains qui s'en sont emparés pour y faire des défrichemens.

Il faut considérer que tout conspire à détériorer les propriétés qui n'ont d'autre maître que l'État. Pendant nos troubles, elles étaient désolées par le brigandage le plus effréné, et, dans les temps de calme, il est difficile qu'elles échappent aux spéculations désastreuses de certains hommes, toujours habiles à profiter des embarras du Gouvernement, pour en obtenir des concessions préjudiciables à ses intérêts.

Il n'en est pas ainsi des propriétés particulières. Celui qui possède n'est occupé que du soin de conserver. Il s'identifie, pour ainsi dire, avec ses champs et ses vignes, et toutes

tion. Si malgré tant de revers, tant de calamités, si malgré des années frappées de stérilité, la France n'est pas tombée dans l'épuisement, c'est aux travaux de l'agriculture que nous devons ces avantages; c'est sur-tout à son activité que la patrie confie le soin honorable de réparer ses malheurs. Les anciens, qui savaient tout animer par le sentiment, appelaient la terre leur nourrice et leur mère. Le culte rendu à des objets matériels, ne saurait se concilier sans doute avec nos mœurs et nos habitudes; mais du moins il nous rappelle combien l'agriculture fut en honneur chez ces premiers peuples fondateurs de la civilisation.

C'est vers son amélioration que doivent se diriger les vues d'un bon gouvernement. Au nombre des moyens qui concourent à sa prospérité, nous mettrons au premier rang des institutions sages et des lois protectrices. Nous n'avons, sous ce rapport, rien à envier aux nations qui nous environnent. Nous jouissons des bienfaits d'une législation uniforme, basée sur l'égalité des droits parmi les citoyens de toutes les classes; ces avantages, nous les devons à la modération du Prince

éclairé qui nous gouverne, et qui arrivant avec la puissance d'anéantir des lois qui n'étaient pas émanées de sa dynastie, a cru néanmoins qu'il pouvait les maintenir sans danger, et sacrifier au bonheur de ses sujets d'anciennes prérogatives, qui ne se trouvaient plus en harmonie avec les lumières du siècle; par ce moyen, il a su concilier la majesté du trône avec des institutions créées dans l'intérêt général des peuples soumis à son gouvernement; ces lois acquièrent ainsi, par la sanction qui leur est donnée par le Souverain légitime, une force d'autorité qui doit les transmettre à la postérité la plus reculée.

En faisant de ces considérations générales l'application à ce qui peut nous intéresser d'une manière plus directe, nous y trouverons dans la bonté du Monarque, de nouveaux titres à notre reconnaissance.

C'est à sa haute sagesse que nous devons la conservation du digne Magistrat, chargé depuis vingt ans de l'administration de ce département. Organe des volontés du Prince et interprète de ses sentimens, il s'est montré, dans les temps les plus difficiles, le protecteur du malheureux et le père de ses admi-

nistrés ; et lorsqu'il veut bien donner à nos séances quelques instans dérobés à l'importance de ses fonctions, nous aimons à le voir se dépouiller de ses dignités, et à trouver en lui un collégue éclairé, dans le commerce duquel nous jouissons des douceurs de l'égalité, et de cette bienveillance réciproque qui fait le plus grand charme de nos réunions.



COMPTE RENDU

Des Travaux de la Société pendant l'année 1818, par M.r BRISSON, *Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Secrétaire.*

MESSIEURS,

AU nombre des causes qui depuis près d'un siècle ont contribué aux progrès de l'agriculture et de l'industrie, et par conséquent à l'augmentation de la richesse publique, l'homme instruit et observateur n'oubliera sûrement point de compter les travaux des Sociétés académiques. Sans doute, c'est dans les champs et non point dans les discussions des habitans des villes que se forme le véritable agriculteur; c'est dans les ateliers plus que dans les livres que s'acquiert une réelle instruction dans la direction des procédés industriels : mais si les arts, considérés dans leurs théories et sous un point de vue général, demeuraient isolés et ne se prêtaient

pas mutuellement le secours de leurs flambeaux, ils ne sortiraient jamais de l'état d'enfance où les premiers besoins les ont fait d'abord arriver. C'est en multipliant leurs points de contact, en créant entr'eux une véritable association, que l'on parvient à leur donner une marche plus assurée et plus rapide ; ils se servent réciproquement, et le pacte heureux qui les unit, fait que tous profitent des succès obtenus par chacun d'eux. Image, sous ce rapport, de l'espèce humaine elle-même, qui demeure stationnaire tant que les individus vivent isolés, et dont les facultés acquièrent un développement si prodigieux, lorsque le nœud social rassemble les hommes en corps de nations.

Les réunions académiques, en rassemblant dans un même faisceau les différens rameaux des connaissances humaines, concourent à établir entr'elles ces relations qui tournent à leur commun avantage. Elles sont le foyer où s'apportent à leur naissance la plupart des idées nouvelles pour y être élaborées par la discussion, et pour être delà répandues, et soumises en dernier ressort au tribunal de l'expérience publique. Enfin, la correspon-

dance qui unit les Sociétés savantes, est le gage de la plus prompte publicité pour un procédé vraiment utile, découvert sur un point de la France ; elle nous répond qu'il deviendra bientôt la propriété commune et le principe d'une amélioration générale dans la pratique de l'art qu'il a pour objet.

C'est sous le règne de Louis XV que la plupart de ces sociétés se sont formées. Réunies à leur origine, principalement par le goût des études littéraires, elles n'ont point tardé à sentir le besoin de diriger surtout leurs efforts vers des recherches d'utilité publique.

Il est peu de questions importantes dans la morale, l'économie politique, les scien-

[redacted]

et la Société d'agriculture du département de la Marne, appelée à lui succéder, a, dès sa création, marché dans la même ligne, si ce n'est avec le même éclat, du moins avec autant de zèle. Non-seulement les concours importans qu'elles ont ouverts l'une et l'autre, ainsi que leurs propres travaux, ont eu constamment pour objet, ou des problèmes d'un grand intérêt public, ou l'accroissement de la prospérité particulière de notre pays; mais il n'est guères d'améliorations intéressantes, surtout dans l'agriculture de cette province, auxquelles elles n'aient pris une noble part. L'introduction des pommes de terre, celle des prairies artificielles, la recherche et l'emploi de divers engrais fossiles, les plantations multipliées sur nos terres les plus stériles, la culture de quelques espèces céréales nouvelles, le perfectionnement des troupeaux, sont de grands résultats auxquels elles ont concouru par leurs conseils et par l'exemple puissant de plusieurs de leurs membres. C'est à suivre les traces patriotiques de nos devanciers que doivent tendre tous nos efforts, et l'esquisse que je vais vous présenter de vos occupations depuis votre dernière

[redacted]

séance publique, signalera les pas que vous avez faits pendant cette dernière année dans la carrière que vos prédécesseurs ont parcourue.

Les vignes, qui font l'honneur de ce département, et qui sont la plus précieuse de nos cultures, réclament ici plus qu'ailleurs les soins d'une active industrie. La nature délicate du plant qui donne les meilleurs vins, le rend très-sensible aux impressions du froid et aux variations trop promptes de la température; et la latitude élevée de notre pays, situé presque sur les limites septentrionales du climat qui admet la culture de la vigne,

[redacted]

expériences convaincantes lui ont donné l'assurance de la bonté de ses procédés, en véritable ami du bien public, il s'est empressé de vous les communiquer pour les répandre. C'est pendant l'année 1817, où les vendanges ont été presque nulles; c'est auprès de Sillery, un de nos vignobles les plus renommés, que M.r Moët a fait des essais en grand, et qui lui ont parfaitement réussi. Des vignes situées à Romont, hameau proche de Sillery, et de nature à donner des vins de première qualité, ne rapportaient que de très-faibles produits; placées sur une petite éminence isolée, et sans abri du côté de la plaine, elles gelaient presque tous les ans; et plusieurs propriétaires de ce canton, las de ne rien vendanger, ont mis leurs fonds en culture céréale. M.r Moët a long-temps éprouvé le même sort que ses voisins et ses prédécesseurs, les gelées, les grésils, les pluies froides, lui enlevaient presque chaque année tout espoir de récolte. Il avait essayé, mais sans succès appréciable, de se garantir de l'effet des gelées, par des feux dont la fumée couvrait les vignes au moment du lever du soleil. Enfin, la réflexion et des circonstances

heureuses l'ont conduit à un procédé plus *simple* et plus sûr.

L'on sait qu'un objet, en partie garanti de l'aspect du ciel pendant une nuit sereine, se conserve à une température sensiblement plus élevée que les corps environnans qui s'y trouvent entièrement exposés. Un abri même très-imparfait, placé devant un ceps de vigne du côté du soleil levant, doit donc affaiblir d'abord l'action du froid pendant la nuit, et prévenir ensuite l'effet des premiers rayons du soleil et d'une variation trop brusque de température. M.r Moët emploie pour former ces abris, des petits rameaux de pins dont les *feuilles dures et persistantes, résistent suffisamment aux gelées et au soleil* du printemps. C'est après les premiers travaux des vignes, à la fin d'avril, et à mesure qu'on plante les échalas, qu'il faut les placer. Les vignes de M.r Moët, ainsi abritées, n'ont point souffert, en 1817, des froids et des intempéries qui ont atteint le vignoble entier de Sillery, et la généralité des vignobles de ce département; chez lui la végétation a été, tout l'été, de quinze jours plus avancée que celle des vignes circonvoisines, et enfin, on

y a récolté, sur cinq arpens mis en expérience, plus de raisins noirs qu'on n'en a recueilli sur des milliers d'arpens environnans, qui n'ont généralement donné qu'un peu de raisins blancs moins délicats et encore loin de la maturité. M.[r] Moët emploie des femmes et des enfans à planter les rameaux de pins dont il fait usage; il observe que la dépense ne s'est élevée qu'à vingt francs par arpent, et que ces rameaux, après lui avoir rendu un service aussi essentiel, n'en ont pas moins servi au chauffage de ses vignerons, première destination de ces bois lorsqu'il les avait envoyés à son vignoble.

Aussitôt que la Société d'agriculture eût connaissance du procédé de M.[r] Moët, elle s'empressa de le répandre, et elle invita surtout ceux de ses membres qui sont propriétaires de vignes, de le tenter en 1818, pour en constater encore mieux les résultats avantageux. Graces aux chaleurs qui ont rendu cette année si différente de celles qui l'ont précédée, les épreuves que nous avons provoquées ne pourront point démontrer l'importance du procédé, comme elles l'auraient fait sans doute dans des circonstances moins

[redacted]

favorables. Malheureusement il ne s'offrira que trop souvent des temps propres à vérifier l'utilité de l'expérience que nous venons d'indiquer, et nous renouvellons, surtout aux propriétaires de nos vignes les plus précieuses, l'invitation de la répéter au printemps prochain. L'on peut substituer aux rameaux d'arbres verts employés par M.r Moët, des tissus grossiers de jonc, ou même de simples bouquets de paille, et tout ce qui peut couvrir les ceps de vignes à peu de frais. Mais la Société forme des vœux pour que l'usage puisse prévaloir de se servir de branches de pins; la plantation de nos plaines crayeuses y trouverait un puissant encoura-

[redacted]

rience. Mais la vigne n'a pas été cette année exposée à la coulure, et l'on ne peut établir de comparaison décisive entre les ceps opérés et ceux qui ne l'ont pas été. Au reste, les avantages de l'incision annulaire de l'écorce, faite à l'époque de la floraison, paraissent assez confirmés par les succès des cultivateurs qui l'ont pratiquée, et par le suffrage des Sociétés savantes les plus distinguées, pour que nous en recommandions l'essai en grand, surtout dans les années où le solstice d'été est accompagné d'une longue suite de jours pluvieux.

Plusieurs de vos correspondans ont travaillé efficacement par leurs exemples au progrès des branches les plus utiles de l'agriculture, et vous avez particulièrement fixé votre attention sur les efforts de M. Bouquet, propriétaire-cultivateur à Rheims, qui, dans l'espace d'environ deux ans, a planté plus de vingt-six mille pieds d'arbres forestiers.

Un des traits géologiques les plus remarquables de ce département, c'est la multiplicité et l'abondance de ces dépôts de matières pyriteuses qui, réduites en cendres, deviennent

des engrais précieux pour les prairies artificielles. On les rencontre communément aux confins du sol crayeux et des hauteurs composées de *petro-silex*, et qui fournissent la pierre meulière. On vous a fait part de quelques découvertes récentes de ce genre, obtenues à Loisy, près de Vertus; à Villevenard, au nord-ouest des marais de Saint-Gond. M.r Bigot d'Ay, un de vos correspondans, vous a communiqué des échantillons d'une tourbe pyriteuse et d'une eau minérale observées par lui près du hameau du Bœuf, situé au milieu des bois de la montagne de Rheims, sur le territoire de la commune de Hautvillers, et assez près de celle de Germaine. La tourbe, analysée par M.r François, membre de la Société, a offert un quart de matières combustibles formées de débris de végétaux, et de plus du sulfate de fer, divers oxides du même métal, du carbonate de chaux et quelques autres substances en faible proportion; cette tourbe pourrait être employée comme combustible, et ses cendres devenir utiles comme engrais. L'eau minérale renferme quelques parties de gaz acide carbonique, différens sels calcaires et des carbonates alkalins.

MM. Waroquier et Franquet de Dormans, vous ont également transmis des échantillons d'une terre trouvée par eux dans le territoire de cette commune, en vous consultant sur ses élémens et ses propriétés. L'analyse chimique faite par M.r François, annonce qu'elle diffère de nos terres pyriteuses ordinaires, et qu'elle renferme principalement une assez forte proportion de matières combustibles, provenant de décomposition de corps organisés et des proportions moindres de silice, de chaux et de sulfate de chaux. Avant de répondre aux personnes qui vous ont consulté, vous attendrez les résultats des expériences directes que vous avez entreprises dans votre jardin botanique, pour apprécier les services qu'on peut attendre de l'emploi de cette terre dans la culture des prairies artificielles.

Je n'omettrai point de vous rappeler la régularité avec laquelle celui de vos Membres que je viens de citer, satisfait à l'engagement qu'il a en quelque sorte contracté de vous présenter, à la fin de chaque trimestre, les Tableaux de ses Observations météorologiques journalières, accompagnées de

considérations sur les phénomènes les plus remarquables de chaque saison.

M.r Blavier, ingénieur en chef des mines à Rheims et votre correspondant, vous a fait hommage d'un travail entrepris pour provoquer l'emploi de la tourbe dans les arts et dans les usages domestiques. La tourbe carbonisée par le procédé qu'il indique, et dont il donne tous les détails, se dépouille de cette odeur sulfureuse qui lui est ordinaire; elle acquiert la faculté de dégager, par la combustion, une chaleur quatre fois plus intense que celle qu'elle eût donné en la brûlant dans son premier état; ce qui permet de la substituer, après l'avoir ainsi modifiée, à la *houille* ou charbon de terre dans les différentes opérations métallurgiques, et particulièrement dans le travail du fer et de l'acier. Le charbon de tourbe peut également remplacer avec avantage le charbon de bois dans tous les besoins domestiques: et la distillation par laquelle on l'obtient, extrait encore de la tourbe, une liqueur qui trouvera son usage dans la teinture; et du goudron pour l'enduit des cordages et des bois, préférable au goudron végétal sous les rapports de la

durée et de l'économie. Des expériences faites à Rheims, en présence des Commissaires de la Chambre de Commerce et de la Mairie de cette ville, constatent les propriétés de la tourbe carbonisée, que nous venons d'indiquer d'après le mémoire de M.r Blavier ; et nous espérons que les efforts éclairés de notre correspondant, contribueront à faire apprécier les ressources que nous offrent d'immenses marais tourbeux, situés le long de la Vesle et de plusieurs autres petites rivières de ce département, pour suppléer à la houille, dont le prix s'est encore élevé depuis quelques années, et au bois, dont la rareté, sur le sol de France appelle fréquemment l'attention des hommes d'état.

Un des anciens Membres de cette Société M.r le Baron Rougier de la Bergerie, vous a communiqué son ouvrage sur *les Forêts de la France*, dans lequel il retrace l'état de dégradation où de mauvaises lois, des administrations imprudentes et qui ne voyaient jamais d'avenir, ont fait tomber cette portion importante de nos richesses territoriales; l'auteur fait suivre ce tableau de l'exposition des mesures qui lui paraissent les plus

propres à conserver ce qui nous reste, et à réparer les pertes faites depuis un siècle, et surtout depuis vingt-cinq ans.

Vous avez encore reçu de plusieurs de vos correspondans des écrits recommandables par leur objet et par la supériorité avec laquelle leurs auteurs ont traité des questions difficiles de science ou d'économie publique.

M.r le docteur Valentin vous a transmis trois mémoires sur des sujets relatifs à la Médecine ou à l'Histoire naturelle. Dans le premier, il expose ce qu'une longue pratique en France, aux Antilles et aux États-Unis d'Amérique, ainsi que l'examen comparé des procédés médicaux en usage en des pays aussi

[redacted]

gliger dans nos temps modernes. C'est le cautère actuel ou l'ustion instantanée pratiquée sur la tête ou sur la nuque, à l'aide d'un fer rouge ou par l'emploi du *moxa* : une foule de faits curieux observés par M. VALENTIN, et de guérisons inespérées obtenues par le traitement qu'il indique, attestent tout le parti qu'un médecin habile et prudent peut tirer d'un agent aussi actif que le feu, pour réveiller la vitalité en son siège principal, dans toutes les maladies qui affectent spécialement le systême nerveux. Un dernier mémoire de M.r VALENTIN est consacré à l'Histoire naturelle de *l'Opossum*; ce quadrupède, étranger à l'ancien continent, appartient à une classe de mammifères assez répandue en Amérique et plus encore à la Nouvelle-Hollande, et qui est remarquable par une sorte de poche ou de bourse, dans laquelle les femelles renferment et allaitent leurs petits. La génération de ces animaux offre encore bien des mystères aux Naturalistes. Buffon recommandait à ceux qui se trouvaient à portée de voir des *Opossums* vivant dans leur pays natal, de chercher à connaître combien de temps portent les femelles, et combien

de temps encore après la naissance les petits restent attachés à la mamelle avant que de s'en séparer : cette observation curieuse en elle-même, ajoute le grand Historien de la nature, pourrait devenir utile en nous indiquant peut-être quelques moyens de conserver la vie aux enfans venus avant le terme. Malgré toute l'attention avec laquelle M.r le docteur VALENTIN a observé un grand nombre d'*Opossums* pendant son très-long séjour en Amérique, il n'a pu percer tous les voiles dont les premiers temps de leur existence sont enveloppés; mais il rend compte des recherches qui ont été faites par son confrère le docteur BARTON, professeur en l'Université de Pensylvanie, et qui jettent beaucoup de jour sur ce point encore peu connu de l'Histoire naturelle.

M.r GERUZEZ, professeur au Collége royal de Rheims et correspondant de la Société, vous a fait hommage d'un écrit dont le but est de démontrer que l'étude des langues anciennes et de notre propre langue, est le fondement de toute bonne instruction. En effet, c'est à l'aide des mots que se crée la pensée et que se forme la raison; l'intelligence s'é-

tend et se fortifie par une connaissance plus complète et plus approfondie des élémens et des formes du langage; et c'est par cette étude et celle des grands écrivains, qu'elle devient capable d'atteindre les hauteurs des sciences, et de s'approprier les trésors de la littérature et de la philosophie. Telle est la thèse que développe M.r Geruzez; il prouve facilement que pour acquérir des notions claires de grammaire générale, pour bien apprendre enfin sa propre langue, il faut y joindre l'étude théorique d'une langue étrangère. Un ancien usage a fait adopter en général la langue latine; né d'un ordre de choses que quelques siècles ont beaucoup modifié, cet usage s'est maintenu, et se trouve assez justifié par les beautés de la littérature de l'ancienne Rome, et par l'influence que sa langue a eue sur plusieurs de celles qui se parlent en Europe, et particulièrement sur la nôtre. C'est ainsi que l'auteur arrive à prouver que le système d'enseignement fondé sur l'étude de la langue latine, est d'accord avec les principes d'une saine philosophie; mais il faut bien observer que ce n'est là qu'un commencement d'éducation, dont l'objet essentiel

est un perfectionnement préalable de l'instrument à l'aide duquel on peut apprendre.

M.r Dupuis vous a communiqué quelques Réflexions sur l'avantage qu'on trouverait à lier l'étude des langues anciennes à celle des diverses autres connaissances qu'il conviendrait de faire entrer dans l'éducation. Pour atteindre ce but, il désirerait qu'on réunit dans une encyclopédie latine tout ce que les anciens nous ont laissé de notions utiles ou curieuses dans les arts et les sciences; il trace le plan d'un ouvrage de ce genre, qui, introduit dans l'enseignement des colléges, lui paraîtrait propre à diriger l'esprit des jeunes gens vers les objets d'une solide instruction.

[redacted]

la traduction en vers de l'Énéide, à laquelle travaille M.r BECQUEY, Inspecteur de l'Université et Membre de cette Société.

Des personnes étrangères à la Société vous ont également fait hommage de divers ouvrages littéraires qui ont fixé quelques momens votre attention. M.r Jules GARINET vous a présenté un *Essai sur le Beau*, dans lequel vous avez pu applaudir à l'ordre judicieux mis par ce jeune écrivain dans les nombreux matériaux qu'il a choisis avec discernement chez nos meilleurs auteurs, et qu'il a enrichis de citations neuves et intéressantes. Vous avez aussi rendu justice à la facilité et au goût des études littéraires qu'annoncent deux ouvrages de M.r CAQUOT le fils; un Opéra comique intitulé les Troubadours, et un petit poëme sur le siége d'Orléans.

Vos collections se sont accrues pendant le cours de cette année des tributs de différens amis des sciences. M.r le curé de Saint-Memmie, près de Châlons, M.r le curé de la Neuville-au-Pont, près de Sainte-Ménehould, M.r COURTOIS, ingénieur des Ponts et Chaussées, vous ont offert des coquilles fossiles et des pétrifications remarquables, trouvées dans ce

département, et dont ils vous ont fait connaître le gissement. Vous devez à M.r Failly, l'un de nos concitoyens, actuellement Sous-Inspecteur des Douanes au Havre, des échantillons brutes de topaze et d'améthyste du Brésil, et une série curieuse de graines exotiques. M.r Hubert de Somme-Suippes, correspondant de la Société, vous a remis des médailles en bronze trouvées cet hiver sur le territoire de *Souain*, commune à sept lieues au nord-nord-est de Châlons; elles se rapportent toutes au troisième siècle de notre ère, à cette époque où chacune des armées Romaines donnait la pourpre à son Général, et où des fantômes d'Empereurs se succédaient en foule avec une telle rapidité qu'à peine l'His-

[redacted]

collections et vos archives. Vos vœux à cet égard viennent d'être entièrement remplis. Uue décision ministérielle vous accorde un local vaste et commode dans une dépendance de l'Hôtel de la Préfecture; et M.r le Préfet, en sollicitant pour vous cette faveur, vous a donné un nouveau gage de sa bienveillance et de l'intérêt qu'il porte à vos travaux.

Avant de vous entretenir des résultats des concours que vous avez indiqués pour cette année, j'ai à vous retracer vos pertes et vos acquisitions.

La mort vous a enlevé récemment M. Houlier, de Sézanne, que vous comptiez depuis peu de temps au nombre de vos correspondans, et auquel vous devez un commencement d'herbier recommandable par le soin avec lequel les plantes y sont disposées. M. Houlier, distingué par des succès dans l'art de guérir, joignait à son instruction dans la chirurgie et la médecine, un goût dominant pour la botanique dont il faisait son étude chérie, et il en laisse un monument intéressant dans un herbier très-considérable qu'il serait fâcheux de voir se détruire ou du moins se disperser.

Vous avez acquis deux nouveaux associés, M.r Fleuriot, conseiller de Préfecture, et M. Lemercier, médecin à Épernay; le premier vous a fait part de diverses expériences agricoles, et vous devez au second la communication d'une observation anatomique extrêmement curieuse.

Dans votre dernière séance publique vous avez ouvert un concours sur un sujet d'une haute importance et fait pour plaire aux amis de la paix et de la patrie. *Démontrer que les intérêts des Français de toutes les classes sont attachés au maintien de la Charte constitutionnelle;* tel est le programme que vous avez proposé, et sur lequel six mémoires ou dis- [redacted]

remarque dans presque tous des parties parfaitement traitées, des aperçus justes, des pages aussi bien pensées que bien écrites. Mais les uns présentent des incorrections extrêmement graves, les autres des digressions démesurées sur l'histoire de l'ancienne France et même des Gaules, ou sur des points politiques absolument étrangers au sujet. Ces défauts ne vous ont pas permis de laisser échapper de vos mains la palme promise au vainqueur.

Outre ces imperfections soit particulières, soit communes à tous, des ouvrages qui vous sont parvenus, vous avez aussi remarqué qu'aucun des concurrens ne s'était livré aux développemens indispensables qu'exigeait le Programme. Il s'agissait de démontrer aux Français *de toutes les classes* que leurs intérêts sont attachés au maintien de la Charte. Aucun des orateurs n'a fixé son attention sur ces mots essentiels du Programme : « *Les Français de toutes les classes.* » Aussi les concurrens ont tous, du plus au moins, procédé à la démonstration par des motifs généraux qui s'appliquent également à toutes les classes des Français, lorsqu'il fallait y procéder

aussi par des motifs spéciaux appliqués à chacune de ces classes, et sur-tout à celles qui pourraient nourrir encore quelques regrets.

Vous vous seriez sans doute déterminés à décerner plusieurs mentions honorables, si le concours eût roulé sur un sujet moins important, moins solennel; mais d'après cette considération, vous avez jugé qu'il était de votre honneur, comme de la dignité de la matière, de n'accorder aujourd'hui aucune distinction, même aux plus estimables de ces ouvrages; et de proroger le concours à l'année 1819, en augmentant la valeur du prix, et en joignant au Programme quelques explications propres à faire bien connaître aux concurrens les intentions qui l'ont dicté.

fermer la lice que vous avez ouverte, et dans laquelle une question d'économie politique aussi importante doit appeler de nombreux et d'habiles concurrens.

L'intérêt que réclame de vous l'important commerce des vins de ce pays vous a déterminés à proposer depuis quatre ans des médailles d'encouragement à ceux qui auraient trouvé et expérimenté des moyens pour la guérison de la graisse des vins ; vous préveniez que vous n'exigiez pas de mémoires scientifiques, et que vous vous contenteriez d'une description clairement détaillée, vous réservant d'en faire la vérification.

Vous n'aviez rien reçu jusqu'à présent qui vous ait paru mériter quelque distinction; mais, cette année, il vous a été adressé un mémoire digne d'une attention particulière; il porte pour épigraphe : *Si la nature s'égare, c'est à l'art à la redresser.*

L'auteur ne s'arrêtant pas aux limites posées par votre programme, déduit d'une théorie exacte et savante les causes et les moyens de curation de la maladie des vins qui passent à la graisse. Le procédé qu'il indique se rapproche de celui qu'a donné M.r MANDEL,

dans un mémoire couronné par vous en 1812; mais il vous semble perfectionné sous divers rapports, et l'on vous donne l'assurance qu'il a été expérimenté à plusieurs reprises par diverses personnes et avec un succès constant Le développement de ce procédé est suivi de l'exposition de ceux qui ont été donnés jusqu'à présent dans différens ouvrages œnologiques.

Quoique le temps vous ait manqué pour répéter les expériences indiquées, ce mémoire vous a paru trop recommandable de tous points, pour ne pas décerner à l'auteur (*) une médaille comme un gage de l'estime que vous faites de son travail. Vous en avez également arrêté l'impression prochaine, afin

Le prix d'encouragement que vous offrez chaque année pour la propagation de la vaccine a été mérité en 1818, et sera décerné en cette séance. Aux pièces justificatives de ses nombreuses vaccinations, le médecin (*) que vous couronnez a joint l'exposé de quelques observations cliniques, desquelles il résulte que la petite vérole qui atteint une personne nouvellement vaccinée, est d'autant moins dangereuse que la vaccine est plus avancée; mais qu'il faut que cette dernière ait parcouru toutes ses périodes, que la plaie soit enfin séchée, pour que l'on soit garanti complètement de l'invasion du virus variolique.

Vous avez voulu récompenser d'autres efforts dirigés vers le même but, mais qui ne vous ont été connus que très-tard, en accordant des mentions honorables à deux autres personnes de l'art (**) qui vous ont produit de nombreux certificats attestant leurs soins pour la propagation de la vaccine. Puissent

(*) M. Adrien, docteur en médecine et en chirurgie, à Châlons-sur-Marne.

(**) M. Vigreux, chirurgien à Juvigny, et M. Hubert, correspondant de la Société et chirurgien à Somme-Suippes.

ces témoignages de l'importance que vous attachez avec tous les hommes instruits à la bienfaisante découverte de *Jenner*, ne pas demeurer ignorés des classes les moins éclairées de nos concitoyens, et contribuer à dissiper un reste fatal d'apathie et de préjugé auquel nous devons le malheur d'avoir, cette année même encore, vu reparaître dans nos murs ce hideux fléau de la petite vérole.

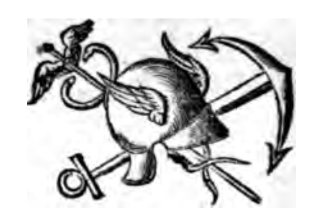
Vous avez encore, MESSIEURS, dans cette séance un devoir bien doux à remplir; c'est de soutenir par des encouragemens donnés en quelque sorte en famille, le noble élan d'une jeune personne née dans cette ville, qui annonce des dispositions tout-à-fait rares pour la peinture; un talent inné et l'enthou-

maintenant sa carrière, promettent un véritable artiste de plus à la France. C'est donc au suffrage des maîtres de l'art que vous ajouterez le votre en décernant une médaille d'encouragement à M.lle Constance BLANCHARD.

Ici, MESSIEURS, je terminerai le tableau que j'étais appelé à vous présenter. Aux traits principaux de cette esquisse, vos concitoyens réunis pour apprécier vos travaux, reconnaîtront le zèle que vous mettez à provoquer les idées nouvelles, à recueillir celles qui se lient au bien public, à répandre enfin celles-là seules que légitime l'expérience. Ils verront surtout que c'est l'application des théories à des objets utiles que vous vous proposez pour le but constant de vos efforts. Telle en effet doit être la tendance de tous les esprits éclairés, et assez sages pour sentir que l'utilité publique est dans tous les genres la mesure de la véritable gloire. Si depuis long-temps, et aujourd'hui principalement, la France tient le premier rang dans la carrière des arts et des sciences, il faut en convenir, d'autres nations ont su mieux que nous diriger les méditations de leurs savans, les créations de

leurs hommes de génie, vers l'accroissement de la richesse publique. L'amour de l'éclat qui a formé jusqu'à l'âge actuel un des traits les plus prononcés de l'esprit français, a fait souvent chez nous cultiver les sciences, pour se parer de leurs fleurs plutôt que pour en cueillir les fruits. Mais aujourd'hui que de nouvelles institutions tendent à modifier cette partie de notre caractère, à une époque où il est bien constaté que la force des peuples tient au développement de leurs facultés industrielles; que les seules conquêtes solides sont celles que le génie fait au profit du bonheur de tous; ce ne seront plus simplement de brillantes et vaines spéculations que les hommes instruits rechercheront dans leurs

l'espérons, remplissant la haute destinée à laquelle l'appellent l'étendue de ses arts et l'esprit social et de bienveillance universelle de ses habitans, devenir la métropole des nations, et, de leur consentement même, tenir, pour le bonheur de l'humanité, le sceptre de la civilisation.



[redacted]

SUR L'IMITATION

NSIDÉRÉE DANS LES SCIENCES, DANS LES ARTS ET DANS LA CONDUITE DE LA VIE.

Par M.r VANZUT.

MESSIEURS,

L'IMITATION est souvent un mouvement involontaire dirigé par un instinct secret qui nous porte à conformer nos actions à celles les autres. Souvent aussi c'est une affecta-ion de l'esprit qui cherche à se rendre pro-

[redacted]

reproduire quelques-uns des actes extérieurs de l'homme. Les combinaisons de l'esprit sont hors de leur portée. Chaque espèce d'êtres créés se meut dans une sphère d'intelligence et d'activité qu'elle ne peut franchir; et, dans l'admirable disposition de ses plans, la nature offre une suite d'effets tels que, sans mélange confus, sans trouble, sans désordre, tous concourent à l'harmonie générale. Ainsi, où s'arrête l'organisation d'une espèce, là commence celle d'une espèce supérieure; et, de degrés en degrés, l'observateur arrive à la sienne qui elle-même, par une déplorable fatalité, peut encore, sous le rapport moral, donner lieu à une foule de divisions et de subdivisions; car il y a loin de Corneille, de Bossuet, de Montesquieu, de Voltaire, à ces êtres dégradés qui n'ont de l'homme que la conformation.

L'autre genre d'imitation, celui qui est particulièrement du domaine de l'esprit, offre à la fois et de dangereuses facilités et des difficultés dont un goût sûr et délicat peut seul triompher. L'imitation est en effet l'écueil de ces caractères souples et dociles, en quelque sorte, qui prennent trop facilement l'empreinte des corps avec lesquels ils

se trouvent en contact. Leur modèle est bon ou mauvais ; l'imitation est toujours fidèle. Fut-il bon, l'esprit qui s'asservit trop exactement à ses formes, à son ton, à sa manière enfin, renonce à la hardiesse des conceptions, à la franchise de sa propre allure. Mais s'il est mauvais ; alors c'est peu d'avoir perdu l'habitude de sentir et d'agir par soi-même, on devient la triste copie d'un méprisable original.

Il est un art d'imiter qui nous rapproche de l'excellence des grands modèles, qui nous place quelquefois au-dessus d'eux, par lequel on s'approprie leurs beautés, en y imprimant la marque immortelle d'un génie capable aussi de créer. C'est cet art qu'ont possédé les grands hommes de tous les âges. Ils eussent ouvert la carrière des talens, s'ils fussent venus les premiers ; ils ont dû la suivre, puisque d'autres grands hommes les avaient précédés. Mais, comme ils l'ont agrandie! avec quel éclat ils l'ont parcourue! C'est ainsi que Corneille, Racine, sans être les créateurs de la tragédie, ont surpassé Sophocle et Euripide. Molière aurait fait oublier Aristophane, Plaute, Térence, qui furent ses modèles, si l'on n'ai-

nait pas à se reporter au point de départ de la science, pour contempler les immenses progrès qu'elle a faits, en traversant les siècles. Cette manière d'observer peut et doit s'appliquer aux autres parties des connaissances humaines. Toutes reconnaissent des époques où elles ont commencé à jeter des lueurs brillantes. Leurs productions, chefs-d'œuvres pour nos ancêtres qui les voyaient éclore, sont devenus des types consacrés par les respects et l'admiration de la postérité, que des hommes de génie ont dû étudier, et qu'ils ont ensuite tellement embellis et surpassés qu'ils ont mérité de devenir à leur tour des modèles.

On peut dire que, dans ce cas, l'imitation n'est que l'étude des principes de la science. Heureux ceux qui l'envisagent sous ses vrais rapports, qui la conçoivent, abstraction faite des tours, des images, des expressions du modèle, et ne s'y livrent qu'autant qu'il est nécessaire pour donner à leurs efforts une sage direction, et affermir leurs premiers pas dans la carrière où les entraînent des dispositions naturelles! Mais qu'il est rare, après avoir étudié ces modèles,

[redacted]

e ne pas se laisser aller à l'attrayante facilité
e les copier entièrement! que d'hommes
nt conservé cette aptitude de l'enfance à
niter, et paraissent avoir oublié que ce qui
t un devoir pour cet âge où les organes
nt besoin d'être préparés et façonnés au
iécanisme de l'art, où l'esprit qui ne peut
ncore rien produire, doit apprendre en quel-
ue sorte le secret des créations dans les œu-
res des maîtres, devient un défaut grave
hez l'homme qui a franchi le péristile du
alais de la science, et n'a dû chercher à
énétrer plus avant que pour offrir dans le
nctuaire les productions d'un génie indé-
endant et libre du joug d'une servile imi-

[redacted]

lon ses moyens. Aussi, par imitation, nous n'entendons point parler de l'usage d'une faculté commune à tous les hommes; comme nous ne prétendons pas que tous les ouvrages doivent porter une telle empreinte d'originalité, que l'esprit et le goût soient blessés par l'inobservance des règles et des convenances. C'est ce goût, c'est ce sentiment des convenances qui doivent avertir du point où l'imitation devient copie, répétition et peut-être plagiat, fautes trop communes où se laissent aller la paresse, un vain désir de briller et d'accroître la somme de ses productions, et qu'entretient quelquefois involontairement une mémoire complaisante qui, sur un sujet donné, rappelle tout-à-coup à l'esprit ce qu'en ont écrit déjà différens auteurs. Ce serait peut-être ici le cas de parler des dangers attachés trop souvent à l'usage de cette faculté de l'ame, et de montrer la mémoire, source de toute instruction, affaiblissant elle-même le mérite de ses bienfaits par leur prodigalité. Que d'hommes, dans leurs discours, dans leurs écrits, ne font que répéter ce qui a été dit avant eux! ils obtiennent des succès faciles auprès d'auditeurs ou de lec-

[redacted]

teurs peu instruits; mais leur gloire, passagère comme celle du geai de la fable, s'éclipse bientôt au flambeau d'une saine critique. Etrange phénomène de la mémoire! Souvent elle est embarrassée de sa propre fertilité; elle rejette ce qu'elle a recueilli; ce qui a fait sa gloire peut en ternir l'éclat. Qualité précieuse et indispensable dans tous les temps, elle ne se montre, passé l'âge de la jeunesse, que comme une parure dont un jugement sûr et un tact fin doivent régler la forme et l'emploi. L'homme de génie est ordinairement doué à un très-haut degré du don de la mémoire; mais elle n'est pour lui qu'un instrument toujours docile à sa vo-

[redacted]

de vie, et par-tout des effets et des aspects différens. C'est ainsi que, pour me servir d'une image commune, malgré que tous les hommes aient une organisation semblable, que tous se servent de leurs bras et de leurs jambes pour agir et se mouvoir, cependant leurs gestes, leurs mouvemens n'ont pas le même caractère. L'un se meut avec grace; l'autre porte sa tête avec fierté; la majesté est empreinte dans toute la personne de celui-ci; vif et léger, celui-là paraît toucher à peine la terre. Sans abandonner le théâtre de vos observations, jetez les yeux plus bas: vous verrez toutes les qualités opposées; et cependant les unes et les autres appartiennent à l'humanité.

Ce qui précède n'est relatif qu'à l'imitation dans les sciences, la littérature et les arts. C'est surtout dans ces nobles objets des études de l'homme, où la gloire est d'autant plus grande pour lui que les succès sont dus à ses propres efforts, aux conceptions de son génie, que l'imitation ne peut se montrer sans courir le risque de porter atteinte à cette gloire. Au surplus tous les préceptes à cet égard sont renfermés dans ces mots;

[redacted]

Auteurs, artistes, soyez vous-mêmes, sans cesser d'être avoués par le goût et par la raison.

Il est une autre imitation bien différente de celle dont je viens d'essayer de tracer les règles et de signaler les écueils. Plus celle-ci doit être réservée, plus l'autre doit être franche, libre, entière. La première met une sorte de pudeur à se montrer : des voiles mystérieux semblent couvrir ce qu'elle a de beau. L'autre espèce d'imitation n'est jamais plus honorable que lorsqu'elle se rapproche davantage de son modèle, et qu'elle dissimule moins ses désirs et ses efforts pour atteindre à sa hauteur. C'est celle qui a pour

[redacted]

des États où un plus grand nombre de citoyens les exercent. La bienveillance pour ses semblables, l'humanité, la fidélité à remplir ses engagemens, la soumission aux lois, le mépris du danger toutes les fois qu'il s'agit d'une action utile et honorable, l'amour et le dévouement pour sa patrie et pour son Roi, voilà les vertus qu'il faut imiter avec ardeur, et qu'il faut chercher à se rendre propres. Ici, plus l'imitation est exacte, plus il en résulte de bonheur et de gloire pour les individus et pour la société. Ici, le reproche de plagiat n'est pas à craindre; au contraire, on encoure celui d'une froide insensibilité, si l'on reste tranquille spectateur de ces scènes d'héroïsme qui émeuvent, exaltent les ames que le vice n'a pas dégradées, si l'on ne porte pas envie à ces témoignages d'estime et de considération, à ces hommages de l'opinion publique que reçoivent les hommes amis de la justice, et bienfaiteurs de leurs concitoyens.

Eh! quelle nation offrira le plus de ces illustres modèles que la France! Quelle autre a été plus féconde en actions honorables, en traits de générosité et de bravoure! L'a-

mour de la patrie et de la gloire a-t-il éclaté ailleurs avec plus d'enthousiasme? Toutes les vertus civiles et militaires semblent avoir reçu de l'heureuse influence de notre beau pays, plus de grandeur et plus d'énergie. Long-temps elles ont ébloui tous les regards; et, quand l'adversité laissa tomber sa main de plomb sur les Français, ils offrirent alors l'exemple d'une noble résignation. L'honneur demeuré intact s'affermit dans les cœurs à côté de l'espoir d'un meilleur avenir. Ainsi les aquilons conjurés peuvent faire fléchir la cime du chêne altier; ils peuvent même briser et disperser quelques uns de ses rameaux; mais son tronc reste droit, et sa racine semble s'attacher plus fortement au sol, et y [redacted]

triser les plaies de leurs trop longues et trop fameuses guerres. C'est à la sagesse d'un Monarque chéri, c'est à l'influence de la Charte constitutionnelle que son génie a conçue, comme la fable nous dit que Jupiter enfanta Minerve, qu'est due l'aurore de bonheur qui brille sur la France. Cette Charte, devenue déjà le modèle des constitutions par lesquelles plusieurs Souverains ont cherché à prouver à leurs sujets et leur amour et leur estime, porte en elle-même le gage de sa longue durée, puisqu'elle est l'expression des pensées les plus sages en politique, et puisqu'elle est consacrée par l'assentiment de tous les Français, et entourée de leurs bras et de leur amour.



EXTRAIT D'UNE NOTICE

SUR LE BLÉ LAMAS;

PAR M.r DE VILLARSY,

CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ.

(Paris le 21 août 1818)

MESSIEURS,

JE crois rendre un véritable service à notre économie rurale, en faisant connaître aux agriculteurs du département de la Marne, un nouveau froment nommé *Blé lamas*, et en les invitant à s'en procurer. Cette variété offre des qualités propres à le faire prospérer dans les terres légères, et à multiplier, par son utile introduction, les récoltes de froment sur les terroirs de plusieurs communes, qui, jusqu'à présent, ne récoltent guères que du seigle et d'autres grains moins estimés que le froment.

M.r Lair, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture de Caen, m'a fait connaître il y a trois ans le blé lamas; j'ai fait diverses expériences sur ce grain que j'ai cultivé à différentes époques : toutes m'ont prouvé son utilité; et tous les cultivateurs avec qui j'en ai conféré, s'en sont également convaincus.

Le blé lamas a été introduit en France en 1797, par un propriétaire des environs de Caen, et depuis sa culture s'est répandue non-seulement dans le département du Calvados, et dans les contrées voisines, mais jusqu'à Toulouse et d'autres pays éloignés. Par-tout on en reconnaît les avantages; il est actuellement très-recherché sur les marchés du Calvados et de plusieurs autres départemens; et il mérite d'être introduit en grand dans le département de la Marne.

Un des grands avantages de ce blé est de réussir sur les terres à seigle; on peut le nommer, pour ainsi dire, le froment des sols légers, où il doit remplacer le seigle, que l'on cultive habituellement et presque seul dans une partie des terres crayeuses de notre province.

[redacted]

Il résiste plus que les fromens ordinaires aux intempéries des saisons qui diminuent et quelquefois détruisent les récoltes.

Il donne une farine très-blanche et peu de son, et cette farine, à poids égal, produit plus de pain que celle des autres fromens. Aussi les boulangers du Calvados recherchent-ils le *blé lamas* sur les marchés, et le paient-ils plus cher que les fromens ordinaires. Un de ses avantages les plus considérables est sa précocité; il est mûr quelquefois dès la fin de juillet et presque toujours dans la première quinzaine d'août. On peut regarder comme certain que sa récolte devance de quinze ou vingt jours celle des autres fromens. On sent combien cet avantage est précieux,

[redacted]



prolonger. C'est à cette précocité que plusieurs cultivateurs ont dû, en 1817, la faculté de rentrer à la grange leurs blés lamas bien secs et bien mûrs, du 18 au 25 août; tandis que les fromens ordinaires ne purent être enlevés que dans le courant de septembre, et restèrent exposés aux intempéries d'une saison pluvieuse, qui altéra la qualité des grains et diminua le produit de la récolte.

On sème sur une surface donnée de terrein la même quantité de blé lamas que de froment ordinaire; cependant, lorsque l'on sème dans le courant de septembre, on peut économiser une partie de la semence, et appliquer à ce blé cet ancien proverbe :

Si tu veux bien moissonner,
Ne crains de trop tôt semer.

Cette double propriété de pouvoir se semer et se récolter de bonne heure, le rendront très-précieux pour les parties de la Champagne où l'on fait des méteils. Il convient beaucoup mieux pour être mélangé au seigle que le froment ordinaire; en effet, le blé lamas et le seigle, semés mêlés ensemble,

[redacted]

auront acquis lors de la récolte une maturité bien plus égale que celle des méteils ordinaires; dans ces derniers, si la récolte est hâtive, le froment qui en fait partie est toujours *ingre* ou mal mûr; si pour moissonner on attend au contraire que le froment soit mûr, le seigle s'égraine par les vents et la fauchaison, et l'on n'enserre, pour ainsi dire, que de la paille de seigle dans les gerbes. Les cultivateurs qui connaissent les qualités du blé lamas, ne font plus d'autres méteils, et vendent ces méteils plus chers que ceux qui sont faits suivant l'ancien usage.

On remarquera que le blé lamas doit toujours être récolté sur le vert, et avant sa trop

[redacted]

grains se fait de la manière la plus paisible; ainsi c'est le moment qu'il faut saisir pour introduire chez nous la culture en grand de ce précieux froment (*).

J'ai la conviction que les cultivateurs seront bien dédommagés des frais d'acquisition et du transport du *blé lamas* nécessaire pour les premières semences, par l'introduction dans leur culture de ce grain nouveau; et j'éprouverais une bien vive satisfaction, si je pouvais contribuer à une amélioration aussi intéressante dans l'agriculture de notre pays.

(*) Il s'établira sûrement et très-incessamment des dépôts de *Blés lamas* à Paris; mais, en attendant, on peut en faire venir du département du Calvados ou des départemens voisins. M. de Villarsy donne particulièrement l'adresse de M. *Pierre Touzé*, Membre de la Société d'Agriculture du département de l'Eure, cultivateur à Hécourt, près de Passy-sur-Eure, par Passy, département de l'Eure.

Les Personnes qui s'adresseront à M. Touzé devront affranchir les lettres et l'envoi d'argent, et elles peuvent compter que ce cultivateur recommandable, fera parvenir fort soigneusement, par les voitures publiques, ce qui lui sera demandé en blé lamas, s'il ne s'agit que de quelques décalitres; ou il prendra tous les arrangemens honnêtes et convenables pour transmettre par d'autres voies les quantités qui lui seront demandées, lorsqu'elles seront plus considérables.

[redacted]

DISSERTATION

SUR LA GRAISSE DU VIN,

PAR M.r J. C. HERPIN,

MEMBRE de la Société pour l'Encouragement de l'Industrie nationale, de la Société littéraire de Metz, de la Société pour l'Instruction élémentaire, et de plusieurs autres Sociétés savantes et étrangères.

Si la Nature s'égare, c'est à l'art à la redresser.

N. B. La Société d'Agriculture du Département le la Marne, invite les Propriétaires de vignes et es Négocians en vin, à multiplier sur diverses spèces de vins, l'expérience des procédés proposés

[redacted]

§. II.

Le vin qui en est attaqué devient plat et fade; il jaunit quand on le verse, et file comme de l'huile, perd sa fluidité pour prendre une consistance lintescente, huileuse; il n'a qu'une saveur faible; il se met difficilement en écume quand on l'agite, et incommode ceux qui le boivent.

§. III

Cette maladie attaque les vins pendant leur fermentation insensible : elle est d'autant plus nuisible que, dans cette altération comme dans celle qui forme le vinaigre, l'alcool ou esprit déjà formé se détruit pour subir de nouvelles combinaisons; car les vins gras soumis à la distillation, ne donnent qu'une petite quantité d'eau-de-vie qui est grasse et colorée. Les eaux-de-vie tirées de ces vins sont de mauvaise qualité, et d'un goût d'autant plus empyreumatique, que le vin distillé est plus mucilagineux et plus semblable aux vins de grains.

MANDEL, *Mémoires de la Société d'agriculture de la Marne*, page 91. 1813.

Cette maladie, examinée chimiquement, est déterminée par l'oxigène en moins, relativement à l'oxigène et au carbone.

La bière, la décoction de noix de galle et les autres liquides où le principe extractif est en abondance, sont sujets à cette maladie.

§. V.

Dans les vins de Champagne, les dépôts blancs ou jaunâtres sont les plus dangereux : au moindre mouvement, ils se répandent dans le vin, soit en flocons, soit en masses épaisses, et le plus souvent en filandres grasses qui traversent le liquide en tous sens. La présence de ce dépôt annonce que le vin est gras, il file comme de l'huile, et a perdu sa mousse et son agrément.

§. VI.

On remarque que les vins blancs tournent rarement à la graisse quand ils sont en *cercles*, tandis que cela leur arrive fréquemment quand ils sont dans des bouteilles, même les mieux fermées : on n'en est que trop convaincu en Champagne, où toute la récolte [redacted]

qu'il ne se précipitera plus de *tartre* dans les tonneaux, que le vin se décolorera ou jaunira; ce qui annonce qu'il ne se forme plus d'alcool par la fermentation insensible, et même que celui qui existait se perd, parce que la substance colorante dont l'alcool était le dissolvant se précipite en partie.

Encyclop. *Dictionnaire de l'industrie*, au mot Vin.

On prétend que le vin gras se conserve plus long-temps que s'il était sain. Je ne le crois pas. Le vin ainsi troublé passe facilement à la *pousse* ou à l'*acide*.

DEUXIÈME QUESTION.

Quelles sont les causes de cette maladie?

§. VIII.

Une juste proportion dans les principes constituans du vin, forme son état de *santé* et de *vie*; et pour qu'il ne pèche pas par ses qualités bienfaisantes, il faut que les parties qui le composent soient si bien proportionnées entre elles, que l'une ne préjudicie pas à l'autre.

§. IX.

Tous les vins sont plus ou moins sujets à cette maladie.

[redacted]

Ceux qu'elle attaque principalement, sont :

Les moins spiritueux,

Les vins faibles qui ont trop ou trop peu fermenté,

Les vins faibles faits avec des raisins égrappés.

§. X.

On croit communément que cette maladie est une suite de la trop grande maturité du raisin, et plusieurs propriétaires dévancent leur vendange par cette raison : il faut convenir que cela peut y contribuer ; mais la véritable cause provient de ce qu'on ne laisse pas assez cuver les vins, afin de leur donner plus de montant, et pour mieux conserver l'*aróme*, ce qu'on appelle communé-

[redacted]

§. XI.

Il est évident, d'après la nature des causes qui déterminent la graisse des vins, d'après les phénomènes que présente cette maladie et les différens moyens employés pour la guérir, que cette altération provient :

1.° Du principe extractif qui n'a pas été suffisamment élaboré et décomposé.

2.° De ce qu'il n'a pas rencontré assez de principe salin pour le tenir en dissolution.

3.° De ce qu'il (l'extractif) est devenu dans un état d'insolubilité.

TROISIÈME QUESTION.

Quels sont les moyens de prévenir cette maladie?

§. XII.

D'après les causes que nous venons d'assigner de cette maladie, il n'est pas difficile de trouver les moyens de la prévenir. Pour y obvier sûrement, il faut :

§. XIII.

ssai sur la Bonification des Vins, 1771, pag. 167.

1.° Ne point égrapper entièrement lorsque le raisin est dans un état de maturité complète et absolue : il vaut mieux couper les

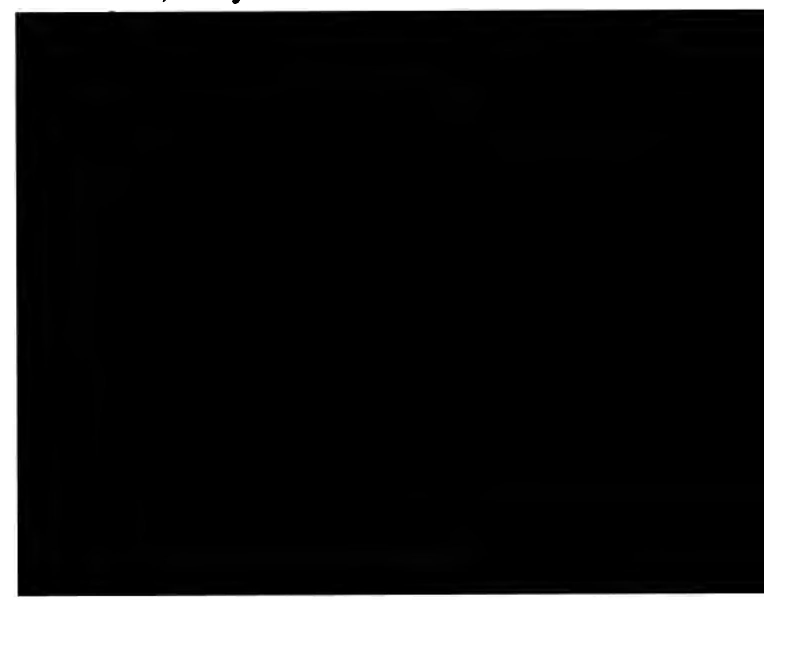
[redacted]

raisins moins mûrs que pourris, afin de laisser à l'extractif plus de dissolvant. « La grappe sobrement employée, dit Maupin, peut non-seulement servir à la fermentation; mais elle peut, dans certains cas, améliorer les vins faibles, en les relevant, et en leur donnant, avec les autres principes, plus de fermeté et un caractère vineux qui manque à beaucoup de vins. »

§. XIV.

2.° Donner à la fermentation le temps juste qui lui est nécessaire, ensorte qu'elle ne soit ni trop incomplète ni trop prolongée. « L'huile, continue Maupin, est d'autant plus atténuée, et il y en a d'autant moins dans le

[redacted]



de prévenir cette maladie, en écartant la cause qui la détermine.

§. XV.

Il est cependant très-important de soutirer le vin de la cuve avant la disparution totale du principe sucré, et avant que la fermentation soit totalement terminée; mais il faut l'achever et la perfectionner dans les tonneaux.

§. XVI.

Enfin, un moyen très-utile, en général, pour empêcher la détérioration des vins, est de les rajeunir en combinant, à doses utiles, des vins fermes avec des vins tendres, des vins déjà anciens avec de plus nouveaux.

QUATRIÈME QUESTION.

Quels sont les moyens de guérir cette maladie?

§. XVII.

D'après ce que nous venons de dire, le meilleur remède pour guérir cette maladie est celui qui en attaque les principes et en détruit les causes : il doit donc avoir les propriétés suivantes :

[redacted]

1.° Qu'il rétablisse dans le vin une nouvelle fermentation.

2.° Qu'il lui restitue le principe salin qui lui manque.

3.° Qu'il ajoute au vin le principe sucré nécessaire pour la fermentation et pour la formation de l'alcool.

4.° Qu'il dissolve les substances solubles.

5.° Qu'il précipite les substances insolubles.

6.° Enfin, qu'il soit peu coûteux.

§. XVIII.

Le seul moyen qui réunisse toutes ces propriétés, est le *sur-deuto-tartrate de potassium* (tartrite acidule de potasse) vulgairement appelé *crême de tartre*, délayé avec du sucre brut dans une quantité suffisante de [redacted]

y autant de sucre brut; lorsqu'ils seront bien dissous, surtout le tartre, jetez ce mélange tout chaud dans le tonneau qui contient le vin gras. Remettez le bondon et assujettissez-le, soit avec une cheville, soit avec une chaîne de fer; faites à côté un *fausset* de quatre millimètres (deux lignes) de diamètre: lorsque le tonneau sera bien bouché, roulez-le et agitez-le en tout sens, pendant cinq à six minutes, remettez-le en place et tournez le bondon en dessous.

Si, pendant l'opération, l'on s'apercevait que le vin pressât trop sur les fonds du tonneau, et qu'ils courussent risque de sauter, on laisserait échapper un peu de gaz (un peu d'air) par le fausset, mais le moins possible; car c'est le *gaz acide carbonique* qui dissout le principe végéto-animal qui occasionnait la graisse.

Après sept à huit heures, ou le lendemain, retournez le tonneau, collez le vin à la manière ordinaire; mais, au lieu de le brouiller à bondon ouvert comme cela se pratique ordinairement, assujettissez le bondon avec la chaîne comme dans l'opération précédente, agitez le tonneau pendant quel-

qües minutes, remettez-le à sa place, le bondon tourné en *dessus*; mais néanmoins maintenu avec la chaîne. S'il est encore nécessaire de laisser échapper un peu de gaz (d'air) on ouvrira le fausset, mais le moins possible.

Au bout de quatre ou cinq jours, le vin sera clair, limpide et absolument dégraissé, sa couleur sera revivifiée, il aura acquis de la qualité et il sera bonifié; mais, comme le vin souffre à rester sur le dépôt, il faudra le soutirer; le vin alors ne sera plus sujet à devenir gras.

§. XX.

Si l'on avait de la lie fraîche d'un vin généreux et sain, il serait très-bon de la mettre



le plus sûr et le plus infaillible pour guérir cette maladie du vin, parce qu'il en attaque les causes.

§. XXIII.

Le vin n'ayant pas subi les diverses périodes de la fermentation, il faut de nouveau le faire fermenter. La nouvelle fermentation nécessaire pour recomposer le vin, ne peut s'exciter qu'autant qu'il existerait encore dans ce vin du sucre non décomposé ; or, comme il est probable qu'il n'en existe plus, nous y mettons du sucre, ou du moût très-sucré, et chaud, qui favorise la fermentation, d'où résulte de l'alcool (ou esprit) qui bonifie le vin, et du gaz acide carbonique qui dissout l'extractif.

§. XXIV.

L'extractif ne peut pas être dissous par le gaz acide carbonique seul ; il faut qu'il rencontre encore un principe acide, salin, capable de le tenir en dissolution : ce principe salin est le *sur-deuto-tartrate de potassium*, l'acide naturel du vin, que l'on retire du *vin-pierre* qui se trouve attaché aux parois du tonneau. Il sert encore de ferment produisant un mouvement qui accélère cette dissolution.

[redacted]

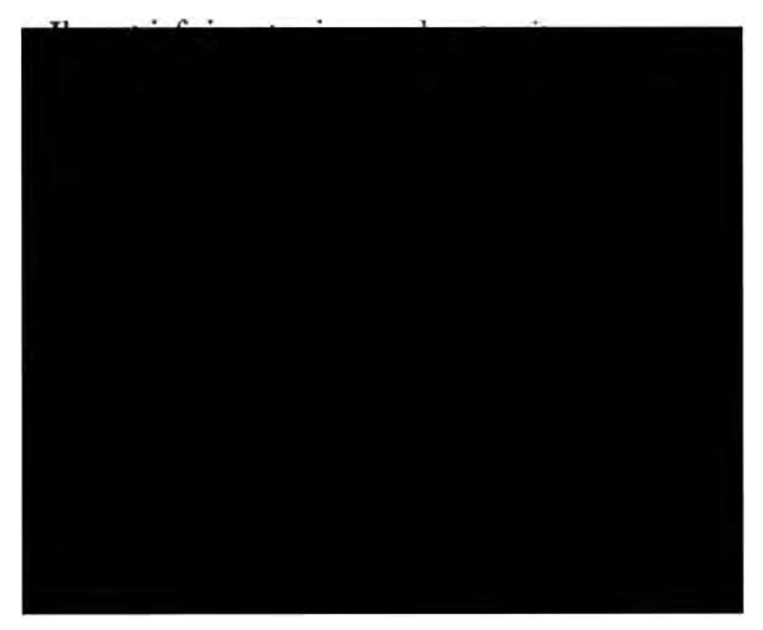
D'ailleurs, il fournit l'oxigène nécessaire pour établir l'équilibre entre l'hydrogène et le carbone.

Mémoires de la Société d'Agriculture du département de la Marne, 1813.

§. XXV.

L'altération du vin au gras est souvent produite par des principes qui lui sont essentiels. Il est donc intéressant d'employer des moyens propres à les redissoudre, et non ceux qui peuvent les précipiter, sans quoi le vin diminuerait sensiblement de qualité. Aussi ne précipitons-nous par la colle que dix ou douze heures après l'agitation, afin de donner aux principes le temps de se recombiner.

§. XXVI.



[redacted]

§. XXVII.

L'expérience a vérifié au-delà de mes espérances une conjecture fondée sur la théorie ; et plusieurs sommeliers à qui j'ai indiqué cette préparation, m'ont déclaré n'avoir jamais rien vu qui pût être employé avec autant de succès, surtout pour la bonification du vin. Quoique l'Encyclopédie méthodique (tome 8, Arts et Métiers, page 621) fasse connaître combien il est avantageux de mettre du *sur-deuto-tartrate de potassium* dans le vin, elle ne l'indique pas contre la graisse : voyez aussi ibidem, (page 630) l'inconvénient de laisser sortir le gaz des tonneaux.

Comparaison du moyen proposé ci-dessus comme le plus efficace, avec ceux qui sont indiqués dans les ouvrages des chimistes et des œnologistes les plus habiles, et autres.

§. XXVIII.

Comme le vin qui n'est pas très-gras peut, par un mouvement intestin, aidé de l'action

de l'air, se rétablir de lui-même au bout de quelques mois, il ne faut pas s'étonner si l'on a annoncé comme merveilleux des remèdes souvent contraires à cette maladie.

1.° On rétablit le vin qui file, en le collant avec de la colle de poisson et des blancs d'œufs mêlés ensemble. CHAPTAL, CADET-DE-VAUX. *Art de faire le Vin.*

2.° Les marchands de vin emploient quelquefois l'eau-de-vie qui fait précipiter la matière mucilagineuse. JAUBERT. *Dictionn. des Arts et Metiers. Verb.* Cabaretier.

3.° Ils emploient quelquefois des copeaux de hêtre ou de chêne, ou des grappes de raisins séchés qu'ils mettent dans le vin; leur effet vient de ce que les copeaux ou les grappes fournissent une certaine quantité de matière astringente et acerbe, qui fait précipiter la matière mucilagineuse.

4.° Le moyen que l'on emploie, est de mettre de l'alun et du sable chaud dans le tonneau. *Dictionn. de l'industrie. Verb.* Vin. CHOMEL. *Dictionn. économiq.* Ibid.

5.° Prenez des raiforts, raves ou radis, et après les avoir bien pelés, raclez-les bien menus, et jetez-les dans votre tonneau. *Dictionn. de l'industrie*, CHOMEL. ALBERT moderne, *Secrets de la nature.*

6.° Il faut prendre deux onces de belle colle de poisson, la couper en fort petits morceaux, puis la faire fondre dans une *Maison rustique*, 8.e édition, tome 2, p. 445.

iéâtre d'agricul. IGER, 1713, pag.

chopine de vin blanc, sans la mettre sur le feu, la remuer de temps en temps; étant fondue, la passer dans un linge blanc mouillé et la jeter dans le tonneau par le trou de la bonde; ensuite attacher une serviette au bout d'un bâton, la faire entrer dans le tonneau, la bien remuer dans le vin, la tirer, la tordre, la remettre de même deux ou trois fois pour en ôter ce qui y sera attaché; et, après avoir laissé reposer, le vin se clarifiera et sera sec.

son rustiq. Dic- *t. de l'industrie.* OMEL, *Diction.* *nomique.*

7.º Il y en a qui, pour dégraisser le vin, prennent un quarteron d'alun blanc bien pulvérisé, et deux ou trois poignées de ciment ou de sable bien chaud et bien fricassé qu'ils mettent dans le tonneau, ensuite ils remuent fortement le vin pendant un quart d'heure avec un bâton fendu en quatre.

§. XXIX.

Ces moyens ne peuvent que précipiter, et ils n'opèrent la clarification des vins que lorsqu'ils sont troubles, et que le trouble est occasionné par des substances hétérogènes qui ne peuvent se précipiter d'elles-mêmes, à raison de leur division : mais la mucosité des moyens proposés réunissant les molé-

tiles, leur donne assez de pesanteur pour en déterminer la précipitation, et par suite la clarification de la liqueur; mais ils n'ont pas le moindre effet sur la graisse proprement dite; d'ailleurs, ils précipitent les principes du vin qui lui sont nécessaires, et par-là en diminuent considérablement la qualité.

§. XXX.

Les moyens suivans ont pour but de favoriser la recombinaison des principes.

1.° Très-souvent les vins se rétablissent d'eux-mêmes, surtout si le tonneau est débouché; probablement parce que le prin- MANDEL. *Mémo de la Société d'a culture de la Ma* 1813.


[redacted]

ULLIEN, *Manuel du Sommelier.* VALMONT DE BOMARE, *Diction. d'his. naturelle. Verbo.* Vigne.

4.° Quand le vin en tonneau tourne à la graisse, il faut le coller et bien l'agiter avec un bâton fendu, et le soutirer quelques jours après; s'il est encore gras, on réitère deux ou trois fois.

« S'il est en bouteilles, il faut le transvaser. »

CADET-DE-VAUX, CHAPTAL, CHOMEL.

5.° On agite la bouteille pendant un quart d'heure, on la débouche; le gaz enchaîné, immobile, devient libre et s'échappe avec mousse et fumée.

§. XXXI.

Ce moyen quoiqu'indiqué par les meilleurs auteurs, est absolument contraire aux principes que nous avons avancés plus haut, et même aux préceptes émis dans leurs ouvrages. Nous pensons qu'il ne faut laisser échapper que le moins possible de gaz; et c'est par cette raison que nous agitons le tonneau lui-même, et que nous tournons le bondon vers la terre.

DUHAMEL, DU MONCEAU, *Traité de la vigne.* MAUPIN, *Expérience sur la bonification des vins.*

6.° Si le vin pèche par excès d'*huile*, il est bon d'y jeter du sel commun, à raison d'une ou deux pintes par muid, avec un ou deux verres de bonne eau-de-vie d'Orléans

[redacted]

7.° Les marchands de vin mettent dans le tonneau un morceau de viande fraîche; cette viande, en fermentant, rend au vin un *air* surabondant qui lui manque.

Dictionn. de l'in trie, Verb. Vi

8.° D'autres prennent du sel commun, de la gomme arabique et de la cendre de sarment, une demi-once; ils mettent le tout dans un sachet qu'ils attachent à un bâton de coudrier, et, l'ayant introduit dans le tonneau, ils agitent le vin pendant un quart-d'heure. Après cela, ils retirent le sachet et bouchent bien le tonneau. (Éprouvé, dit l'Encyclopédie méthodique).

Maison rustique. crets des arts et tier. Avignon, 18 *Encyclop. méth Arts et Mét.* ton

9.° Il y en a qui, pour dégraisser le vin, prennent deux litrons de blé ou de farine

Maison rustique

[redacted]

d'en faire usage. On répète l'opération plusieurs fois de suite, en ayant soin de verser le vin d'une certaine hauteur, afin que par son agitation il se mêle une grande quantité d'air atmosphérique dans la liqueur, § xxx.

.ien. *Manuel du mmelier.*

12.° Pour ramener le vin gras à son état naturel, il faut fouetter aux œufs ou à la colle les vins rouges et les tirer au clair, répéter chaque mois l'opération. Il est bien rare qu'il faille récidiver jusqu'à trois fois. Quant aux vins blancs, il est inutile de les fouetter, mais il faut les tirer au clair, ayant soin de faire brûler la moitié d'une allumette soufrée de Hollande dans la barique où on les transvase, et répéter l'opération deux ou trois fois, s'il est nécessaire, dans l'espace de deux mois.

yclopédie métho- Arts et Métiers, :8.

13.° Si le vin qui file est en bouteilles, il ne s'agit que de remplir de paille fraîche et bien propre, un entonnoir avec lequel on transvasera les bouteilles pleines dans des bouteilles vides.

Il faut faire entrer dans l'entonnoir autant de paille qu'il sera possible pour le remplir, et ensuite on versera le vin sur la paille, en observant d'élever la bouteille pleine, au

[redacted]

moins à un pied de hauteur, pendant l'opération du soutirage, §. xxx.

Si le vin qui file est en pièce, on le soutirera dans une autre avec la même méthode, c'est-à-dire en mettant beaucoup de paille brisée dans l'entonnoir adapté à la pièce qui doit recevoir le vin soutiré.

14.° Enfin, le moyen qui est indiqué comme le plus infaillible, est de passer le vin gras sur la lie d'un tonneau fraîchement vidé, d'en faire le mélange exact par l'agitation, au moyen d'un bâton fendu; huit jours après qu'il est reposé, on le soutire au clair dans une autre pièce; on le clarifie, s'il est rouge, et on le colle, s'il est blanc.

Bibliothèq. phisico économ. 1785 t. 1. et *Affich. de Province* 1784, n.° 4. *Encyc méth.*, Arts et Métiers, t. 8. JULLIEN. *Manuel du Sommel* *Bulletin de pharmacie*, n.° 10, p. 440 *Mémoire de* PARMENTIER.


[redacted]

employés, peuvent être très-nuisibles à la santé, tout en ne guérissant pas encore la maladie; le *deuto-hydrochlorate de sodium* (le sel commun) que l'on emploie quelquefois, ne peut être comparé au *sur-deuto-tartrate de potassium* (tartre), qui est le sel naturel que le vin a perdu, et qui lui manque.

CONCLUSION.

Il résulte de nos observations :

§. XXXIV.

1.° Que la graisse du vin provient de la dissolution imparfaite du principe extractif ou végéto-animal; laquelle vient de ce que le vin n'a pas assez fermenté. §. IX, X, XI.

§. XXXV.

2.° Que le moyen le plus sûr et le plus infaillible de guérir cette maladie, est le *sur-deuto-tartrate de potassium* (crême de tartre), mêlé à une certaine quantité de sucre brut et préparé convenablement. §. XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXVI.

§. XXXVI.

3.° Que tous les moyens proposés jusqu'à présent sont infructueux, en ce qu'ils pré-

[redacted]

cipitent les principes essentiels du vin, ou qu'ils occasionnent une nouvelle fermentation, qui, quoique bonne, est insuffisante si la dégénération est un peu avancée, et qu'ils laissent échapper le gaz acide carbonique dont la présence est très-nécessaire. §. XXVIII, XXIX, XXX, XXXI, XXXII, XXXIII.

§. XXXVII.

4.° Que les moyens de prévenir cette maladie, sont :

1.° De ne pas entièrement égrapper, lorsque la maturité des raisins est complète.

2.° De ne soutirer le vin de la cuve que lorsque la fermentation est presque achevée.

3.° De mélanger les vins qui ont de la

[redacted]

FRAGMENT

TIRÉ

DE LA TRADUCTION

DU VII.e LIVRE DE L'ÉNÉIDE,

Lu par M.r BECQUEY,

Inspecteur de l'Académie de Paris, et Membre de la Société

A PEINE le soleil, rentré dans sa carrière,
De ses premiers rayons dispense la lumière,
On court, de toutes parts, interroger ces lieux.
Ici, du Numicus la source est sous leurs yeux;
Là, c'est le Tybre; et là, c'est la fière Laurente.
Alors de cent Troyens une élite imposante
Que le Héros députe au Monarque latin,
Va, de présens suivie, et l'olive à la main,
Offrir à Latinus ce pacifique hommage.
Tandis que, sans retard, on remplit ce message,
Énée aux bords du Tybre établit son séjour.
Un sillon, de sa ville a tracé le contour,

[redacted]

Et, de créneaux chargée, une longue terrasse,
Sous la forme d'un camp, la protège et l'embrasse.
Dejà des Laurentins les tours et les palais
Aux regards des Troyens présentent leurs sommets;
Déjà leurs pas touchaient aux remparts de la ville.
Là, dans la fleur de l'âge, une jeunesse agile,
Dompte de fiers coursiers, guide des chars rivaux,
Lance, d'un bras nerveux, de pesans javelots,
S'essaie aux jeux de l'arc, aux combats de l'arène,
Et de ses pas légers court mesurer la plaine.
Un d'entre eux aussitôt s'élance hors des rangs,
Et, sur un prompt coursier dont il presse les flancs,
Vole annoncer au Roi la soudaine arrivée
D'inconnus que distingue une taille élevée.
Latinus leur permet de paraître à ses yeux,
Et vient s'asseoir au trône où siégeaient ses ayeux.
Laurente offre un palais, demeure spacieuse
Que ceint d'un bois sacré l'ombre religieuse.

[redacted]

Et l'antique Saturne, et tous ces Souverains
Dont le sang généreux coula pour leur patrie,
Décorent du palais la vaste galerie.
Sur les murs, en trophée, on voit pendre des dards,
Des casques, des débris de portes et de chars,
Des boucliers rompus, des haches, des bannières
Et l'éperon captif arraché des galères.
Lui-même d'une main tenant un bouclier,
Picus, fameux dans l'art de dompter un coursier,
Y siège environné de la pompe augurale,
Picus que de Circé la tendresse fatale
Autrefois transforma, pour prix de ses froideurs,
En oiseau nuancé des plus riches couleurs.
C'est dans ce lieu sacré, c'est du haut de son trône
Où des Rois ses ayeux la gloire l'environne,
Que Latinus admet les descendans de Tros,
Et, d'une voix amie, il leur parle en ces mots :
» Enfans de Dardanus, car l'antique Italie
» Du bruit de votre nom, dès long-temps est remplie ;
» Parlez : quel intérêt, vous guidant sur les eaux,
» Jusque dans ces climats a conduit vos vaisseaux ?
» Soit qu'un nocher peu sûr, soit qu'un fougueux orage,
» Tel qu'on en voit souvent troubler l'humide plage,
» Vous ait, contre vos vœux, poussés dans mes États,
» A l'hospitalité ne vous dérobez pas.
» Connaissez les Latins ; sans contrainte et d'eux-mêmes,
» De la sainte équité suivant les lois suprêmes,
» Ces enfans de Saturne, en eux font voir encor
» Les vertus qu'avec soin cultivait l'âge d'or.
» De vieux Toscans (ce bruit remonte aux premiers âges)
» M'ont dit, il m'en souvient, que né sur ces rivages,

[redacted]

» Dardanus, pour la Thrace oublia son pays,
» Et, de là, s'établit aux bords du Symoïs
» Où de de son règne encore on chérit la mémoire.
» Maintenant de l'Olympe il partage la gloire,
» Et, sur un trône, assis au rang des immortels,
» Il jouit de l'encens dont fument ses autels.
» Digne sang de Faunus, répond Ilionée,
» Ni les vents orageux, ni l'onde mutinée,
» Ni d'un astre ennemi les trompeuses clartés,
» Malgré nous, vers ces bords, ne nous ont emportés.
» Ils sont l'asile heureux où, dès long-temps aspire
» Un peuple repoussé du plus puissant empire
» Qu'éclaira le soleil dans son immense tour.
» Au sang de Jupiter Dardanus dut le jour ;
» Sorti de ce beau sang dont s'énorgueillit Troye,
» Notre Monarque, Enée, en ces murs nous envoie.
» Hélas! qui ne sait point quels torrens d'ennemis,
» Dans les champs de l'Ida Mycènes a vomis,

[redacted]

» D'avoir pu des Troyens consoler la misère.
» Ah! bien qu'en supplians ils s'offrent à vos yeux,
» Sur eux ne jetez pas un regard dédaigneux.
» Plus d'un peuple touché des malheurs de Pergame,
» (J'ose en prendre à témoins Énée et sa grande ame
» Fidelle dans la paix et terrible aux combats)
» Plus d'un Roi, pour séjour, nous offrit ses états.
» Mais la voix des Destins en ces lieux nous rappelle;
» Dardanus doit revoir sa terre maternelle;
» L'oracle impérieux du Dieu puissant du jour
» Aux bords du Numicus presse notre retour.
» Acceptez ces présens arrachés avec peine,
» Des feux où s'engloutit la fortune Troyenne.
» Dans l'or de cette coupe, Anchise aux immortels
» Offrait d'un vin pieux les tributs solennels.
» Ce sceptre révéré, ce sacré diadème,
» Ces vêtemens qu'Hécube a tissus elle-même,
» Jadis ornaient Priam, lorsque dictant ses lois,
» Il siégeait entouré de la pompe des rois. »
C'est en ces mots touchans que parle Ilionée.
Latinus, l'air pensif, et la tête inclinée,
Promène, en l'écoutant, un regard sérieux.
Le sceptre de Priam, ces tissus précieux
Où le feu de la pourpre, où l'éclat de l'or brille,
Touchent bien moins son cœur que l'hymen de sa fille.
Roulant dans son esprit l'oracle paternel,
Le voilà, se dit-il, ce gendre que le ciel
Me devait envoyer des rives étrangères,
Ce héros qu'il appelle au trône de mes pères,
Et de qui doit, un jour, naître un peuple guerrier
Qui verra sous ses lois fléchir le monde entier.

[redacted]

Enfin, d'un front riant où se peint l'alégresse,
» Puisse, dit-il, le ciel accomplir sa promesse!
» J'accepte vos présens, je me rends à vos vœux,
» Troyens, tant qu'à mon sceptre obéiront ces lieux,
» Vous y retrouverez une heureuse abondance,
» Et de votre Ilion la première opulence.
» Si votre auguste chef veut qu'au sort des Latins
» Une étroite alliance unisse vos destins,
» Ces murs lui sont ouverts, qu'il s'empresse, qu'il vienne,
» De ma main, pour traité, je toucherai la sienne.
» Portez-lui, sans retard, ces avis importans.
» Une fille me reste encor dans son printemps;
» Sa main que des Destins les volontés sacrées
» Interdisent aux Rois de ces vastes contrées,
» Attend un étranger dont l'heureuse union,
» Jusqu'à l'Olympe, un jour, doit porter notre nom.
» Enée est ce héros, source de tant de gloire;
» C'est lui, je le pressens et me plais à le croire. »

[redacted]

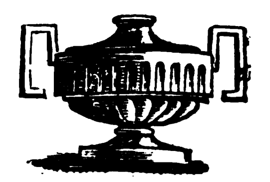
Fiers d'un si noble accueil, les fils de Dardanus,
Du Tybre, sur-le-champ, regagnent les rivages.
Et de la douce paix y reportent les gages.
L'implacable Junon, alors fendant les airs,
Quittait les murs d'Argcs à son orgueil si chers.
Son char touchait à peine au ciel de la Sicile,
Elle aperçoit Enée et sa flotte immobile ;
Elle voit les Troyens fonder leurs murs nouveaux,
Et, déjà, pour la terre, oublier leurs vaisseaux.
A force de douleur elle s'est arrêtée,
Et secouant la tête : « O race détestée !
» Leurs insoleus destins triomphent donc des miens ?
» Ont-ils trouvé la mort dans les champs Phrygiens?
» Vaincus, de leurs vainqueurs sont ils restés la proie?
» L'ont-ils été des feux qui consumèrent Troye?
» Ni les feux, ni le fer n'ont arrêté leurs pas.
» Peut-être ma vengeance aura lassé mon bras
» Ou ma haine assouvie enfin s'est reposée !
» Que dis-je? A ces bannis sans relâche opposée,
» Je les suivis sur l'onde, et j'épuisai contre eux
» Ce qu'ont de plus terrible et les mers et les cieux.
» Que m'ont servi Sylla si féconde en victimes,
» Les Syrthes et Carybde et ses profonds abîmes ?
» Tranquille aux bords du Tybre, et ce peuple et son roi
» Se rit impunément et des mers et de moi.
» Quoi! la sœur d'Apollon, quoi ! le Dieu de la Thrace
» Ont pu, l'un, du Lapythe anéantir la race,
» L'autre sur Calydon appesantir ses coups;
» Eh ! quel forfait si grand alluma leur courroux !
» Et moi, qu'au roi des Dieux attache l'hyménée,
» Qui, par tant de moyens, combattis cet Enée,

[redacted]

» O honte ! sans succès j'osai tout contre lui !
» Puisque dans mon pouvoir je cherche un vain appui,
» Implorons du secours, n'importe dans quel monde.
» Si le ciel me trahit, que l'enfer me seconde.
» A ce chef de proscrits l'inflexible Destin
» Assure Lavinie et le sceptre Latin ;
» L'en priver, je le sais, n'est plus dans ma puissance :
» Mais je puis retarder leur funeste alliance ;
» Je puis exterminer Rutules et Troyens ;
» Qu'à ce prix les deux rois forment d'étroits liens.
» Le sang et le carnage, ô vierge infortunée,
» Telle est l'affreuse dot que je t'ai destinée.
» Bellone doit, pour moi, présider à vos nœuds ;
» Hécube n'a point seule, en ses flancs désastreux,
» Porté de ses états la torche incendiaire.
» Oui, d'un nouveau Pâris non moins fatale mère,
» Vénus aura, comme elle, enfanté le brandon
» Par qui doit s'embrâser ce nouvel Ilion. »

[redacted]

» Ni fixer ses destins sur l'Italique plage.
» Aux familles tu peux souffler tes noirs poisons;
» Tu peux de la discorde y porter les tisons;
» Dans le sein fraternel plonger le bras du frère,
» Et changer les cités en un champ funéraire.
» Pour nuire, dans tes mains, il est mille ressorts;
» De ton art infernal épuise les trésors;
» Romps la paix; fais couler et le sang et les larmes;
» Que tout respire, appelle et saisisse les armes. »



[redacted]

PROGRAMME

DES PRIX PROPOSÉS PAR LA SOCIÉTÉ.

LA SOCIÉTÉ devait décerner dans sa séance publique du mois d'août 1818, une Médaille d'or de la valeur de 300 francs, à l'auteur du Discours ou Mémoire qui aurait le mieux démontré *que les intérêts des Français de toutes les classes sont attachés au maintien de la Charte constitutionnelle.*

[redacted]

fait juger convenable de joindre au Programme les explications suivantes :

La Société invite les concurrens à s'abstenir de digressions étrangères à un sujet qui, resserré dans les limites tracées par son énoncé, ouvre une carrière assez vaste au talent le plus distingué. La démonstration doit sans doute faire valoir les avantages communs qui intéressent toutes les classes de Français, mais elle doit aussi développer ceux qui s'appliquent à chacune de ces classes, considérées successivement sous leur point de vue spécial, et dans leur position particulière. La Société désire surtout qu'on s'attache à porter la conviction dans le cœur du petit nombre de Français, qui trop fortement attachés, les uns à des souvenirs récens, les autres à des souvenirs anciens, ne sentiraient peut-être pas assez que leurs vrais intérêts sont liés à l'admirable transaction qui leur offre d'aussi heureuses compensations, et par laquelle la sagesse du MONARQUE a concilié irrévocablement les droits du présent et de l'avenir avec les droits du passé.

La Société décernera également, dans sa séance publique du mois d'août 1819, une

Médaille d'or de la valeur de *trois cents francs*, à l'auteur du Mémoire le plus satisfaisant sur cette question : *Quels sont les meilleurs moyens de prévenir, avec les seules ressources de la France, la disette des blés, et les trop grandes variations dans leurs prix.*

En rappelant cette question, proposée dès l'année dernière pour 1819, la Société prévient les concurrens qui se sont déjà empressés de lui adresser des Mémoires, qu'elle ne occupera de leur examen qu'après le 15 illet 1819, terme de la clôture du concours.

La société offre des médailles d'or de la leur de *cent francs*.

1.° A la personne qui, la première, formera ıs ce Département un établissement de nchisserie à portée des fabriques de bonneries qui y existent, et suffisant pour ıchir leurs produits.

.° A la personne qui justifiera avoir établi emière, dans une des principales villes Département de la Marne, une Sonde uisse pénétrer en terre au moins jusla profondeur de soixante-quinze pieds, soit à l'usage du public, sauf rétribution.

Société décernera une Médaille d'en-

couragement, de première classe, à l'auteur d'un procédé simple et peu dispendieux, propre à prévenir la formation du Salpêtre dans les murs de craie. On observe que certaines parties de murs de craie se couvrent à la longue d'une sorte d'enduit grisâtre qui leur assure une durée presque indéfinie : il n'est peut-être pas impossible à la chimie d'imiter à peu de frais cette opération de la nature. La Société se réserve le choix des moyens à prendre, ainsi que le temps nécessaire, pour constater l'efficacité des procédés qui lui seront présentés.

On lui a déjà indiqué quelques procédés comme propres à atteindre le but qu'elle se propose, mais l'expérience ne les ayant pas encore confirmés, elle continuera d'accueillir ceux qu'on pourra soumettre à son examen.

Elle continue d'offrir des prix d'encouragement,

1.° Au Médecin ou Chirurgien de ce Département qui justifiera avoir vacciné le plus grand nombre de sujets depuis le 1.er juillet 1818 jusqu'au 1.er juillet 1819.

2.° A l'auteur de la meilleure Statistique

d'un canton du Département de la Marne. Elle invite les concurrens non-seulement à décrire la position topographique d'un canton, son sol, ses monumens, sa population, ses productions et ses ressources en tous genres, mais encore à indiquer les branches d'industrie agricole, manufacturière et commerciale qui, dans le canton décrit, seraient arrivées à un degré satisfaisant de prospérité, et les moyens d'améliorer celles qui n'y seraient point parvenues. Elle augmentera la valeur du prix lorsque le travail lui paraîtra assez important pour mériter une récompense particulière. (*)

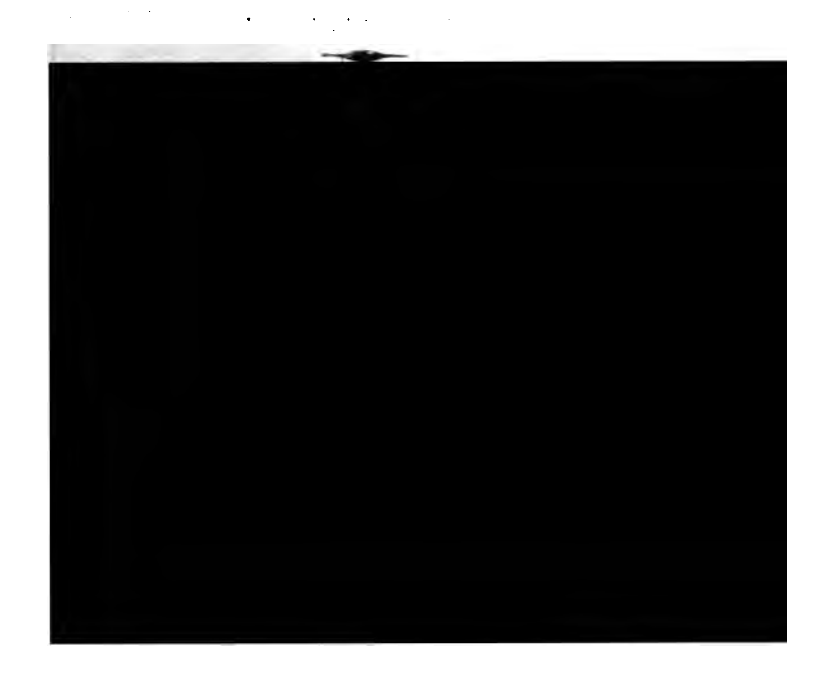


TABLE DES MATIÈRES.

SÉANCE PUBLIQUE

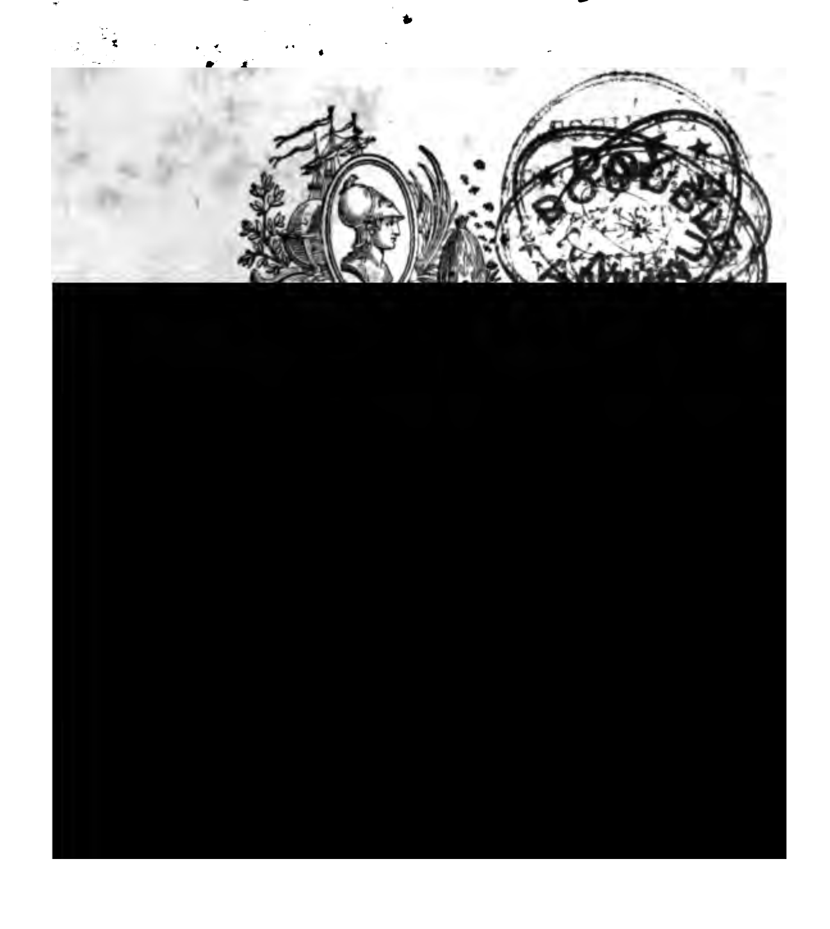
DE LA

OCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

U DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Tenue à Châlons, le 30 août 1819.



SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Tenue à Châlons, le 30 août 1819.

DISCOURS

Prononcé à l'ouverture de la Séance, par M.r le Baron MERGEZ, *Officier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur,*

viennent à la suite; ils répartissent, perfectionnent et multiplient ses produits; et, de leur réunion, se compose la richesse des Nations.

La science de l'agriculture a fait d'immenses progrès; chaque jour elle s'enrichit de nouvelles découvertes. Et comment en serait-il autrement? l'agriculture, autrefois abandonnée à la routine, gémissant sous une foule d'entraves, était loin de recevoir les honneurs qu'elle mérite et le tribut d'hommages que tous les hommes éclairés lui rendent. Elle marche maintenant le flambeau de l'analyse à la main.

Le but de chaque Société d'agriculture est de recueillir les faits, de les soumettre à l'expérience et de publier les bonnes méthodes. L'exemple des succès obtenus excite à en réclamer de nouveaux. Les lumières mises en commun par la correspondance des Sociétés entre elles, et par la publicité de leurs travaux s'étendent de proche en proche, et des améliorations successives ont lieu sur tous les points de la France. Un tel but, lorsqu'il est atteint, devient la récompense des travaux dont s'occupent les Sociétés d'agricul-

[redacted]

ture. Continuez-les, Messieurs, ces paisibles, ces utiles travaux. La moindre conquête que vous ferez en faveur de l'industrie agricole et manufacturière de notre patrie, sera peut-être pour elle d'un prix plus élevé, d'un effet plus certain pour son bonheur réel, que des conquêtes plus brillantes pour son orgueil.

Ce que nous devons faire encore, c'est d'encourager cet esprit public qui nous fait trouver notre bien-être particulier dans la prospérité nationale, cet esprit public qui fait que l'homme riche et puissant consacre sa fortune, ses talens et son influence, non plus, comme en d'autres temps, à satisfaire de vains désirs, à se créer des jouissances

[redacted]

travaillant à accroître la masse générale des connaissances, nous étendrons celle de nos jouissances les plus douces.

Depuis qu'une sage liberté permet à chacun de jouir du fruit de son travail, depuis que l'oisiveté a cessé d'être une espèce d'honneur, la France a trouvé dans la culture de son beau sol, dans le développement de son industrie manufacturière, des moyens de prospérité qui jusqu'alors ne lui étaient point connus. Ses champs fertilisés par des mains libres la nourrissent, ses arts industriels plus perfectionnés satisfont à tous ses besoins et à tous ses goûts, les beaux arts l'embellissent, les sciences la vivifient, et son gouvernement constitutionnel lui assure la durée de tous ces bienfaits. Telle qu'elle est aujourd'hui, la France est un objet d'admiration pour les peuples qu'elle ne soumet plus par ses armes. C'est encore vers elle que sont tournés tous les regards. On la voit, avec étonnement, remplir tous ses engagemens, améliorer son crédit par la force de son gouvernement constitutionnel qui réunit tous les cœurs et tous les intérêts. La France est une puissance agricole, commerçante et manu-

[redacted]

facturière; elle a donc pu soutenir tous les chocs et RESTER ELLE-MÊME.

En dernier résultat, Messieurs, la somme des richesses que possède une nation n'est que la réunion des produits du travail de chaque individu. Plus ce travail sera grand par sa masse, perfectionné par de bonnes méthodes, encouragé par de grands exemples, plus une nation sera riche et ses habitans heureux! ce n'est donc point la quantité plus ou moins grande de son numéraire qui la rendra plus forte ou plus riche. Je ne citerai que cet exemple :

L'Espagne, avant la découverte de l'Amérique, était beaucoup plus peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui; son territoire naturel-

[redacted]

l'activité. L'or n'a fait que passer par ses mains oisives pour aller se placer dans les mains laborieuses des peuples voisins qui la dispensaient du travail.

La terre doit au travail toute sa fécondité ; plus les bras qui la cultivent sont nombreux, plus les produits qu'elle donne sont abondans. C'est donc une idée très-fausse que celle que j'entends quelquefois exprimer, *que des guerres sont nécessaires pour diminuer l'excès de la population.* Il serait facile de convaincre de leur erreur les partisans de cette opinion. Qu'ils nous disent quand la terre manquera aux mains laborieuses qui voudront la cultiver. Qu'ils nous montrent, dans leur pays, des contrées qui n'ont plus de landes à défricher, de marais à rendre à la culture, de terres fertiles dont on ne puisse doubler la fertilité.

J'entends dire aussi que l'invention des machines diminue le nombre des bras employés et produit la mendicité; la réponse est facile : les machines aident le travail manuel ; elles produisent à moins de frais de plus grands résultats ; elles donnent au pauvre, comme au riche, le moyen de se pro-

curer les agrémens de la vie : qui d'entre nous ne voit pas avec un plaisir vivement senti, les cultivateurs, les ouvriers et leurs familles, non plus sous les haillons de la misère, mais vêtus avec une propreté qui annonce l'aisance et qui conserve la santé? le bon marché de ces produits fait qu'ils se consomment en plus grande quantité et donnent de l'ouvrage à plus de bras. L'Espagne et l'Italie employent moins de machines que la France, et cependant j'ai vu dans ces deux pays un plus grand nombre de mendians La mendicité est fille de la paresse, de l'ignorance et de la superstition.

Le travail au contraire (et par travail j'entends l'utile emploi de tous les moyens

[redacted]

courageante qui devient une espèce de mort anticipée. Cette punition de l'oisiveté n'est jamais le partage de ceux qui s'occupent de la prospérité de leur patrie; que celle de la France soit notre but et notre récompense! C'est cette heureuse direction donnée aux actions des hommes qui constitue l'esprit public, cet esprit vivifiant des peuples libres qui fait qu'une nation est l'exemple, et tout à la fois l'admiration des autres nations.

Vous concevez, Messieurs, quel développement je pourrais donner à ces idées; mais je craindrais d'éloigner le moment où des lectures d'un intérêt plus vif vont réclamer l'attention d'une assemblée si digne de les entendre, et de les apprécier.



[redacted]

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ,

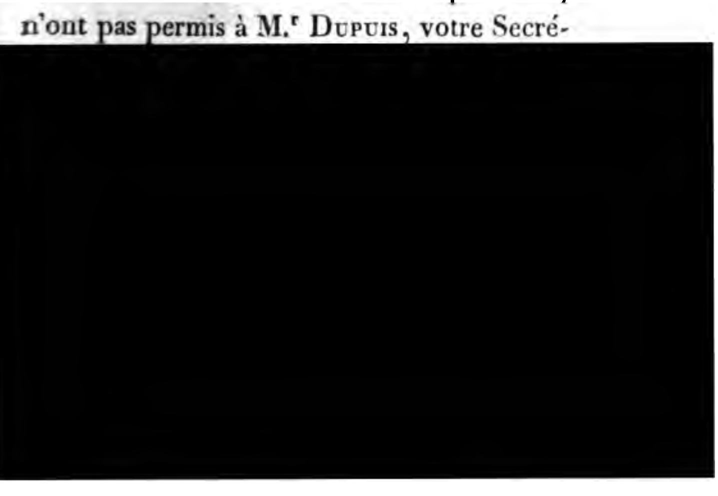
PENDANT L'ANNÉE 1819,

Par M.r CAQUOT, *Vice-Secrétaire.*



MESSIEURS,

DES occupations étrangères à notre Société, mais dont vous avez reconnu l'importance, n'ont pas permis à M.r DUPUIS, votre Secré-



[redacted]

Vos travaux, Messieurs, ont principalement pour objet la propagation des améliorations heureuses, la recherche des découvertes utiles, et pour but la prospérité de ce département.

L'Agriculture avant tout! c'est le premier des arts, c'est la première richesse de notre belle France. Cependant cet art, dont dépendent et la tranquillité et le bonheur des États, cet art qui demande tant de connaissances, a été long-temps abandonné à la pratique dénuée de toute théorie; une École d'Agriculture serait un bienfait dont les résultats heureux sont incalculables.

M.r Dupuis, votre Secrétaire, vous a lu, à ce sujet, un Mémoire dans lequel il développe le plan d'une Ecole d'Agriculture théorique et pratique à établir dans le département de la Marne.

On choisirait, au milieu des vastes terrains négligés que présente la Champagne, et qui ne sont stériles que parce que le travail de l'homme ne les a pas sollicités; on choisirait, disons-nous, un vallon près de quelque ruisseau. Là une simple métairie serait éle-

[redacted]

vée, assez vaste cependant pour contenir les maîtres, trente élèves agriculteurs au moins, et surtout de nombreux bestiaux pour l'exploitation et l'amélioration de la ferme. Chaque élève aurait son champ à cultiver, chaque maître, après avoir démontré la théorie, indiqué les meilleurs procédés à suivre, les assolemens les plus avantageux, irait lui-même, sur le terrain, mettre en pratique ses heureuses leçons.

On n'oublirait pas encore, dans cette métairie, un Cours d'art vétérinaire. Tout agriculteur doit avoir au moins les connaissances les plus essentielles de l'art de soigner les bestiaux.

Bientôt on verrait cette métairie prospé-

[redacted]

premier avril dernier que vous entendîtes la lecture du projet de M.r Dupuis, et la Société royale et centrale d'Agriculture, établie à Paris, pour être le centre commun de toutes celles répandues sur la surface du Royaume, dans sa séance publique du 18 du même mois, manifestait le même vœu, par l'organe de son secrétaire.

M.r Brisson, Ingénieur en chef de ce département, vous a communiqué des notes sur la culture en grand de diverses plantes légumineuses dont on se sert dans l'ancien département de l'Escaut, pour alterner les terres et réduire au plus petit nombre possible les années de jachères. La première de ces plantes est un gros navet, nommé *raveson* (*turneps*), le plus productif des légumes destinés à la nourriture des animaux qui, l'été, en mangent le feuillage, et, l'hiver, la racine. On le cultive surtout avec avantage comme récolte secondaire, dans les terres légères et sablonneuses, et, sous ce rapport, il pourrait être utilement introduit dans notre Champagne. Cependant M.r Chapron, chargé de faire l'examen de ces notes, vous a dit que,

dans l'arrondissement de Vitry, on cultive le nayet, et qu'il y réussit parfaitement, mais que les soins multipliés qu'exigent les labours et sarclages dont il a besoin entraînent une dépense qui en diminue le produit. Il résulte des notes de M.r Brisson, que les terres légères de la Flandre se reposent une année sur huit, tandis, ajoute votre Rapporteur, que nos cultivateurs, après un bon fumage, obtiennent cinq récoltes consécutives, auxquelles ils font succéder une luzerne, plante qui dure au moins cinq ans, et produit communément, avec le secours du plâtre ou des cendres sulfureuses, autant que le froment, après laquelle encore, sans nouvel engrais, la terre leur donne trois récoltes successives

peut-être à cette nourriture que la Flandre doit son immense commerce en bétail de boucherie, dont Paris même est tributaire.

Nous venons de voir que la luzerne et généralement les prairies artificielles jouent maintenant un rôle important dans l'Agriculture champenoise : ces plantes dont les produits sont une richesse incalculable, ont besoin d'engrais. Les cendres sulfureuses et le plâtre sont assez indistinctement employés à cet usage. Vous avez engagé M.r Chapron à comparer ces deux stimulans, et surtout à rechercher quel est celui qui convient le mieux à nos terres. Son Mémoire fait partie des lectures de ce jour.

A cette occasion, je vous rappellerai que, l'an dernier, MM. Franquet et Waroquier, de Dormans, vous ont envoyé des échantillons d'une espèce de terre sulfureuse, qui paraissait pouvoir être mise en concurrence avec les cendres de Trépail et d'Ambonnay. Ce problème est résolu maintenant, et les nombreux certificats délivrés par des cultivateurs éclairés qui en ont fait l'expérience en grand, ne laissent plus de doute à cet égard : les cendrières de Dormans vont four-

[redacted]

nir à ces contrées de nouveaux moyens d'augmenter les produits agricoles.

M.r François a continué ses utiles observations météorologiques, auxquelles s'est longtemps livré M.r Tisset, son prédécesseur : la réunion de ces notes ne peut manquer d'être d'un grand intérêt pour l'Agriculture.

Pour en assurer la plus grande exactitude possible, M.r Férat, chef de l'atelier des instrumens de mathématiques à l'École royale d'Arts et Métiers de cette ville, vous a fait hommage d'un baromètre exécuté par lui avec le soin le plus scrupuleux.

L'Agronomie, Messieurs, a deux grandes [redacted]

songe à la postérité ; vous encouragez ses travaux, qui feront la fortune de ses descendans ; vous le signalez avec honneur, vous l'offrez en exemple.

Tel on peut citer M.[r] Loisson, votre correspondant, qui vient d'acquérir cette année mille journels de terres stériles situées entre Courtisols et Marson. Déjà la moitié de ce vaste terrain est couverte de jeunes sapins de la plus belle espérance, qu'il a tirés de ses propres bois de Mairy ; l'autre moitié n'attend, pour s'en couvrir également, que le retour de la saison propice à ces sortes de travaux.

Tel encore M.[r] Gallois, curé de Soudron, qui vient de planter dix mille sapins dans une étendue de vingt journels de terres vaines et vagues ; et de jeunes semences lui préparent de nouveaux plants qui bientôt iront encore ombrager et fertiliser de nouvelles plaines arides et désertes.

C'est avec un vrai plaisir que vous signalez MM. Loisson et Gallois. Vous aimez surtout à voir les bonnes méthodes employées par MM. les Ecclésiastiques, qui, par le caractère dont ils sont revêtus, semblent ap-

pelés plus particulièrement à enseigner au peuple tout ce qui est bon et utile.

Vos soins ne se sont pas bornés à encourager les plantations ; vous avez porté votre sollicitude sur les moyens de diminuer l'usage du bois de chauffage, et d'offrir en même temps au département une nouvelle branche de commerce.

Depuis long-temps les cendres sulfureuses que l'on trouve presque par-tout dans les montagnes de Reims, les eaux minérales qui en découlent en divers endroits faisaient soupçonner la présence d'une mine de charbon de terre. M.[r] Lacalle-Joltrois, négociant à Reims, vous a donné copie d'un procès-ver-

[redacted]

ver tous les obstacles et ouvrir cette nouvelle source de prospérité pour notre pays. Vous avez donc prié M.[r] le Préfet, d'engager M.[r] l'Ingénieur des Mines à vérifier les lieux, et à donner son avis sur cette découverte. Heureux d'avoir été les premiers à provoquer l'exploration.

La Société Royale des Antiquaires de France vous a consultés sur l'origine, les mœurs, les usages, le mode de culture et le langage de Courtisols (*), dont une tradition immémoriale attribue la fondation à une colonie suisse.

Vous vous êtes empressés de faire part à M.[r] Hubert, chirurgien à Somme-Suippe, né à Courtisols, et à M.[r] Normand, chirurgien établi depuis plus de quarante ans dans ce village, tous deux vos correspondans, de la demande qui vous était faite, en les engageant à vous transmettre les renseignemens qu'ils pourraient avoir recueillis sur cet objet.

M.[r] Hubert, toujours plein de zèle, vous a

(*) On prononce *Courtizou*. Il est situé à deux lieues N. E. de Châlons, sur la route de Châlons à Metz.

[redacted]

fait parvenir un Mémoire dans lequel il remplit, aussi bien qu'il est possible, les désirs de la Société.

Chargé par vous d'examiner ce Mémoire et d'y joindre mes propres observations, je n'ai pu remonter au-delà de 1113.

En cette année, ou à la fin de 1112, Guillaume de Champeaux, prélat d'un rare mérite, qui comptait Abélard au nombre de ses élèves, et qui avait déjà fondé l'abbaye Saint-Victor à Paris, fut nommé évêque de Châlons. Dans la première année de sa prélature, il érigea le prieuré de Courtisols, à la dotation duquel contribua grandement Hugues I.er, comte de Champagne, avant de partir pour son premier voyage de la Terre [redacted]

Hugues, comte de Champagne, prêt à partir pour la Terre sainte, abandonna les droits qu'il avait sur Courtisols à l'abbaye de Saint-Remy de Reims, qui, effectivement, a long-temps fourni des prévôts à ce village, ainsi que l'atteste, entre autres, le commencement de la déclaration de Jean de Courtenay, dont parle M.r HUBERT, et qu'il aurait dû citer. Elle est datée de décembre 1267, on lit : « *Joannes, permissione divinâ, Rhemensis archiepiscopus, dilecto filio Matthæo monacho sancti remigii Rhemensis, præposito de* Curteansorum, *Cathalaunensis diœcesis, etc.* (*).

Voilà, èn 1267, Courtisols appelé *Curteansorum*, qui paraît signifier lieu où l'on élève des oies. Cependant on peut assurer que depuis 1400, et peut-être que jamais on n'a fait aucun nourri de ces oiseaux : et la raison en est simple, toutes les maisons sont séparées de la rivière par des terres en culture ; les larges pattes et la voracité de ces animaux pâturants auraient bientôt foulé, dévoré et réduit à rien les plus riches récoltes.

(*) Marlot. *Historia Rhemensis*. Tom. 2, lib. 3, cap. 40.

Une autre étymologie du mot Courtisols, très-ingénieuse si elle pouvait être vraie, est celle que propose M.r Normand (*). Il prétend avoir vu, il y a quarante ans, écrit *Courtezoug* sur un des anciens titres de cette commune, qui, depuis ce temps, aurait disparu de ses archives. D'après lui, des habitans de Zug expatriés, auraient, comme ces modernes colonies suisses, qui, traversant les mers, vont fonder au Brésil une *nouvelle Fribourg*, voulu donner à la terre de l'exil le nom toujours si cher de la patrie, et se seraient plu à l'appeler une petite *Zug*, *Zug la Courte*, en patois *Courtezoug*, et par corruption *Courtisols*. Cette supposition a quelque chose de si séduisant que nous désirerions que la réflexion ne vînt pas affaiblir l'espèce de vraisemblance que l'esprit entraîné peut lui accorder au premier coup-d'œil.

D'abord le titre ne se trouve pas. Ensuite il faudrait examiner si le mot *court* appartient à la langue suisse; car des gens qui

(*) Statistique du canton de Marson, Annuaire de la Marne, année 1812.

veulent se rappeler leur pays, choisiront des mots de leur pays et non de la contrée étrangère qu'ils habitent, parce qu'ils veulent, en quelque sorte, la naturaliser avec eux, si l'on peut s'exprimer ainsi, au lieu de s'y naturaliser. Il faudrait examiner si le mot *court* a pu, même dans l'habitude usuelle du langage, être synonyme du mot *petit*, dans le sens de *Petitezug*, dans le sens du *parvam Trojam* de Virgile.

Vient l'idiome de Courtisols. M.r Hubert passe cet article assez légèrement, en faisant observer que, dans la prononciation, les lèvres s'ouvrent peu et que la langue frappe fréquemment le palais; ce qui est vrai.

Ce langage a quelque chose de sifflant et d'enfantin, et lorsqu'il est prononcé rapidement il devient inintelligible même à ceux qui peuvent l'avoir étudié, mais ne le parlent pas. Comme pourrait être l'anglais pour un français qui l'ayant appris l'entendrait, pour la premiere fois, parler à un habitant de la Grande Bretagne.

Dans ce patois, toutes les gutturales se prononcent par les dentales corrélatives avec une addition de la lettre *s* plus ou moins

[redacted]

sensible. Le *ch*, suivi d'une voyelle ouverte, devient un *t* avec un léger sifflement, tellement imperceptible que l'on ne peut savoir s'il précède ou s'il suit la consonne, et qu'il est impossible de le figurer. Chapeau, *ttapée*; chaud, *taud*. Le *g* suivi d'un *e* devient un *d* fortement appuyé, après lequel se fait entendre distinctement le son du *z*. La grange, *la graindze*. Le *j* est presque le *z* des italiens, dont on frôle à peine le *d*. Jeune, *dzoune*; jardin, *dzardin*; je vas à Châlons, *dz'va à Ttâlons*. Au contraire, l'*s*, plus ou moins sensible, devient une gutturale plus ou moins appuyée. Du poisson, *dau poichon*; la sœur, *la cheure*; le cousin, *le coujin*. Il est quelques mots qui n'appartiennent qu'à ce patois, un tablier, *ein ecourtseuie*; dans les autres villages

[redacted]

qu'il s'y trouve un mélange de mots étrangers inconnus aux villages voisins. Un fait bien remarquable vient à l'appui de ce que j'avance. Il m'a été attesté par M.r Martin, secrétaire de la mairie de Courtisols, et d'ailleurs ce fait s'est passé devant plusieurs témoins.

Il y a dix ans, environ, un régiment suisse (*) passait par Courtisols. M.r Martin se trouvant dans une maison où quelques-uns de ces soldats étaient logés, entendit un d'eux dire à son camarade : *ei-t-meingne l'itry dins l'icrin?* (As-tu mis l'étrille dans le coffre)? Etonné d'entendre une phrase courtisienne dans la bouche d'un étranger, il demande, en français, à ce soldat s'il est de ce pays ou des environs; mais le suisse n'entendait pas le français et ne lui répond pas. Il s'établit alors, entre eux, une conversation patoise, semblable à celle que l'on avait avec les soldats russes lorsque le besoin avait appris les mots de leur langue les plus nécessaires aux usages de la vie; et près du quart des mots courti-

(*) Peut-être du pays de Vaud.

[redacted]

siens s'est trouvé suisse, à quelques nuances près dans la prononciation. Ces soldats, disaient-ils, venaient du canton de Zurich.

Cet antique patois, dont les courtisiens sont fiers, et qu'ils regardent comme une preuve irrécusable de leur origine étrangère, est bien dégénéré, et maintenant les petits enfans n'entendent plus ce que leur disent leurs grands pères; encore un demi-siècle, peut-être, et la fréquence des voyages, l'étendue des relations commerciales le feront entièrement disparaître.

Après un tableau vrai et animé de l'industrie et de l'activité qui règnent dans ce beau village, M.r Hubert passe aux mœurs et aux usages de ses habitans. Il parle de ces [redacted]

lence, l'une après l'autre, la coëffe pendante, laver le linge de leur voisin décédé, tandis que sa veuve et ses enfans pleurent assis sur le bord de la rivière.

Ces mœurs ont quelque chose de patriarchal, ces usages qui sont encore religieusement observés, annoncent un peuple bon, serviable, rempli de zèle pour ses voisins qui sont tous ses amis, d'une bonne foi toujours intacte, d'un commerce sûr et de bon conseil. Tel est en effet le Courtisien.

En résumé, Courtisols est un village à part, et si l'on n'a pas la preuve certaine de son origine suisse, tant de présomptions viennent à l'appui de cette hypothèse qu'il serait déraisonnable de ne pas regarder au moins comme des semi-preuves, et cette tradition immémoriale et constante; et le surnom de suisse attaché depuis des siècles à plusieurs de ses familles; et la division en cantons (*)

(*) Courtisols qui s'étend sur la Vesle, dans un bassin de deux lieues de long, était plus considérable autrefois : il était divisé en sept cantons. Le canton de *Melette*, plus fort à lui seul que les six autres, a été détruit sans doute pendant les guerres de Charles VII : il est remplacé par le village de Lépine.

[redacted]

et ce langage conservé pur et étranger à tous les patois environnans ; et ce fait de soldats suisses parlant le patois courtisien ; et cette industrie qui a fait d'un terrain ingrat un bocage enchanteur ; et ces usages, restes précieux des mœurs simples de l'antique Helvétie ; et cet heureux isolement des maisons jetées au hasard, au milieu de peupliers élevés, d'arbres fruitiers, de haies d'aubépine taillées en palissades, de jardins, de prairies artificielles, de champs cultivés ; isolement que recherchaient les peuples de la Germanie (*) dont la Suisse faisait autrefois partie ; isolement qui rappelle encore ces agrestes chalets dont Jean-Jacques fait une peinture si fraîche et si délicieuse.

[redacted]

M.r Hubert et les notes que j'y ai jointes ont paru à la Société des Antiquaires d'un tel intérêt, qu'en vous adressant ses remercîmens, elle vous a promis de vous communiquer les renseignemens qu'elle obtiendra de M.r l'Ambassadeur français, près le Gouvernement suisse (*)

(*) La Société d'Histoire de Zurich a depuis adresé à celle des Antiquaires de France, la lettre suivante :

Monsieur le Président,

La Société d'Histoire de Zurich a reçu avec beaucoup d'intérêt la lettre dont vous avez bien voulu l'honorer, sous la date du 29 juin 1819, et par laquelle vous nous communiquez des renseignemens bien intéressans sur le bourg de Courtisols, près de Châlons-sur-Marne.

Les archives de Zurich ne présentent pas la moindre trace par laquelle l'objet en question puisse être éclairci, et la Société s'est persuadée que si la tradition par rapport à l'origine helvétienne des habitans de Courtisols se trouve juste, la colonie doit avoir été établie par des particuliers, sans aucun concours du Gouvernement suisse. D'ailleurs, les arrangemens pour les créances des particuliers suisses ont été faits très-souvent sans que les gouvernemens suisses y aient pris aucune part, d'autant plus que ces créanciers étaient souvent des militaires qui, lors de leur réforme, faisaient de tels arrangemens. Quant aux usages de Courtisols, dont le mémoire de Monsieur le Préfet de la Marne fait mention, notre pays présente à la vérité quelques usages semblables ; mais ces mêmes usages se retrouvent plus ou moins dans beaucoup de provinces allemandes où les coutumes des anciens temps se sont conservées, particulièrement la lessive, à

Au milieu de vos travaux graves et sérieux, vous vous êtes plû quelquefois à sourire à la poésie. M.r VANZUT vous a lu un

---

l'occasion de la mort de quelqu'un, se fait en beaucoup d'endroits, avec l'aide des voisins.

Un examen bien soigné de l'idiome de Courrisols a démontré que la langue allemande ni ses divers dialectes n'y entrent pour rien du tout, ni pour les constructions et phrases, ni pour les mots étrangers à la langue française. Par contre, des renseignemens donnés par des personnes qui connaissent le patois du canton de Vaud prouvent qu'il y a entre cet idiome et celui de Courtisols des ressemblances frappantes. Une de ces personnes à laquelle on a donné lecture de la parabole de l'enfant prodigue, a tout de suite compris le sens, y ajoutant néanmoins que cet idiome n'est pas tout-à-fait celui de sa contrée. Pour les mots séparés que donne le mémoire, elle n'en connaissait que celui qui signifie viande, qu'elle dit être en usage dans son pays. Il paraît donc certain que les habitans de Courtisols, si réellement ils sont descendans d'une colonie suisse, doivent tirer leur [redacted]

petit conte, gracieux badinage, intitulé *le Fou*.

M.r Corda, votre correspondant, vous a payé son tribut, en vous faisant part *d'une Épitre*, et d'une espèce de boutade intitulée: *le Poëte dans son grenier*. Une versification facile est le caractère distinctif des productions de M.r Corda.

Je ne vous parlerai ici, Messieurs, d'une de mes comédies, en un acte et en vers, sur laquelle il faut attendre le jugement du public, et de l'épisode d'un petit poëme sur l'Inspiration, que pour vous remercier de l'indulgence avec laquelle vous avez accueilli ces faibles productions, fruits de quelques momens de loisirs.

En augmentant le nombre de vos correspondans vous avez encore augmenté le nombre de vos richesses en tous genres. Cette année votre liste a reçu les noms de M.r Herpin, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Metz; de M.r Camus-Daras, à Reims; de M.r Failly, sous-inspecteur des Douanes au Havre; de M.r Hourelle, médecin à Reims, de M.r d'Herbez, propriétaire à

[redacted]

Ay, de M.r HARMAND DE MONTGARNY, médecin à Paris, et de M.r JULLIEN, Chevalier de la Légion d'honneur, l'un des principaux rédacteurs de la Revue encyclopédique.

M.r HERPIN, dont vous avez, l'an dernier, distingué le Mémoire sur la Graisse des vins, vous a fait hommage d'un petit écrit sur l'instruction mutuelle. M.r CAMUS-DARAS a déposé à votre bibliothèque un exemplaire des quatre premiers livres de son Enéide travestie, et vous a communiqué une traduction d'Athalie en vers latins. Vous avez lu, avec intérêt, un Mémoire de M.r FAILLY, notre compatriote, sur le Commerce français aux côtes d'Afrique. M.r HOURELLE a fait preuve de talent et d'études médicales dans

[redacted]

Vous devez au zèle de vos anciens correspondans des ouvrages remarquables ; une Dissertation sur le Sacre des Rois à Reims, par M.r Géruzez ; un Essai de Statistique générale par M.r le Baron de Férussac, et une Instruction sur les Moyens de préserver les bestiaux de l'Epizootie, par M.r Hurtrel-d'Arboval.

Son Excellence le Ministre de l'intérieur a fait également placer dans votre bibliothèque, entre autres ouvrages importans, le deuxième volume des Machines brevetées, et un Mémoire de M.r Yvart, sur l'Agriculture de l'Auvergne, desquels vous avez fait extraire ce qui peut être plus particulièrement utile à ce département.

Vos Sociétés affiliées ont continué leur utile correspondance. Vous avez reçu le Compte rendu des travaux de la Société royale et centrale d'Agriculture pendant 1818 ; le Mémoire de la Société d'Agriculture de Boulogne pour 1819 ; ceux de la Société d'Emulation et d'Agriculture de l'Ain (Bourg), pour 1817 et 1818 ; ceux de la Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure (Rouen), etc. Tous ces

Mémoires ont fait la matière d'analyses et de rapports.

Des personnes étrangères à cette Société ont bien voulu prendre part à ses travaux. M.r Jolly, de Châlons, qui, aux soins de la pratique médicale, aime à joindre l'étude de la théorie, vous a communiqué un mémoire sur l'Instinct considéré dans l'homme ma-ade. L'instinct est une faculté dénuée de oute réflexion, qui nous est donnée par la ature pour rechercher tout ce qui tend à otre bien-être. On sent quel parti un méde-nobservateur peut tirer de son art, lorsqu'il ıppuie et se guide sur la nature, à laquelle uvent il ne faut qu'un peu d'aide pour rtir victorieuse des crises les plus fortes.

M.r Mauger, Chevalier de la Légion d'hon-ur, vous a adressé *des Vues sur l'Enseigne-nt de la Philosophie*, qui prouvent qu'il pos-le à fond cette partie des études qu'il professe Collége royal de Henri iv, à Paris.

Je ne dois point passer sous silence la lection de l'Annuaire de la Marne, dont Boniez, imprimeur, vous a fait hommage; lection qui, chaque année, acquiert plus

d'intérêt par les Statistiques et autres matériaux précieux qu'elle renferme.

M.r Billet-Massy, négociant à Reims, vous a fait remettre des dessins lithographiés; il a découvert près de Port-à-Binson des pierres propres à cette espèce de gravure; celle qu'il vous a communiquée s'est trouvée de beaucoup supérieure aux pierres des environs de Vertus que vous aviez déjà essayées.

Vos collections, Messieurs, se sont encore enrichies cette année. Vos membres, vos correspondans des personnes étrangères même se sont fait un plaisir de vous adresser une foule d'objets intéressans. Là, se retrouvent encore les noms de M.r Failly, auquel vous devez, entre autres, diverses productions minérales et végétales du Nouveau-Monde; de M.r Hubert, qui vous a fait remettre un agneau à deux têtes accompagné de sa description anatomique; de M.r d'Herbez, qui vous a fait hommage d'un herbier de la Bardolle et de divers objets fossiles; de M.r le Curé de la Neuville-au-Pont, de M.r Chalette, et de M.r Brisson, ingénieur, au zèle desquels vous aimez à témoigner toute votre reconnaissance.

Vous avez cette année, Messieurs, à déplorer la perte de MM. de VILLARSY et LEQUEUX.

Tous deux avaient été reçus titulaires dès la fondation de cette Société; tous deux avaient pris rang parmi vous le 18 août 1798.

M.r LEMOINE DE VILLARSY, alors membre du Collége électoral et du Jury d'instruction de ce département, volait au-devant de tout ce qui était ou paraissait utile; tous les Arts étaient étudiés par lui; la Peinture, la Physique, la Chimie et surtout l'Agriculture partageaient ses instans. Ardent pour toutes les expériences, il n'était point découragé par des résultats peu favorables, et la réussite l'enflammait. Il éprouvait alors le besoin de les communiquer et d'en faire jouir ses concitoyens. C'est dans cette intention qu'il publia pendant plusieurs années *l'Almanach champe-*

[redacted]

état des arts mécaniques, compte M.r de Villarsy au nombre de ses fondateurs.

Tant de zèle et des talens distingués lui valurent l'honneur de présider cette Société et d'être long-temps son secrétaire.

Enfin, retiré dans une campagne près de Paris, il y porta ce besoin impérieux de l'activité qui avait, pour ainsi dire, brûlé sa vie. Sans cesse occupé de l'Agriculture, il vous faisait part de ses recherches, de ses expériences, et l'an dernier, encore, il vous communiquait une Notice sur le Blé lama. C'est, dans cette retraite, que la mort vint le trouver, comme le désirait Montaigne, *oublieux d'elle, et bêchant son jardin.*

M.r Lequeux, agriculteur simple et modeste, doit tout à son travail. C'est lui qui l'un des premiers essaya la culture en grand de la luzerne et des autres espèces de prairies artificielles; c'est lui qui l'un des premiers y sema les cendres sulfureuses.

Ses succès pratiques vinrent à l'appui de la théorie. Peu partisan des méthodes hasardées, qui souvent font beaucoup de tort en ce qu'elles dégoûtent des améliorations

réellement avantageuses, il ne les employait qu'après s'être bien convaincu de leur efficacité. Aussi se plaisait-il à faire les divers essais que vous jugiez nécessaires et vous en rendait-il un compte d'autant plus certain que, peu enthousiaste, il en faisait un examen froid et impartial. La base, la seule base de l'Agriculture, selon lui, était l'engrais. Du fumier, vous disait-il souvent, et vos champs se couvriront de récoltes et vos granges se rempliront de gerbes; du fumier, voilà la vraie richesse de la campagne.

Avec des habitudes aussi tranquilles, M.r Lequeux vit couler sa vie pleine de jours, au milieu du calme et loin des soucis : aucun chagrin n'altérait sa gaîté; il se plaisait sur-

[redacted]

gne qui pleurait à son chevet, à ses enfans qui entouraient son lit : Consolez vous, mes amis, j'ai vécu ; j'ai fait quelque bien, aucun mal, je suis vieux ; je ne meurs pas, je finis. Qu'il serait à désirer que tous les hommes pussent en dire autant au lit de la mort !

M.r Lequeux a été remplacé parmi vous par M.r Chapron, Maire de la commune de Saint-Memmie, l'un de ses plus recommandables propriétaires.

La mort vous a encore enlevé un de vos correspondans. M.r Durud, Baron d'Angles, dont l'Agriculture avait augmenté la fortune, a payé le tribut commun, dans son domaine de la Chapelle-sur-Orbais, le 18 juillet de cette année.

Après avoir ainsi parcouru vos travaux les plus remarquables, vos pertes et vos acquisitions dans le cours de cette année, j'arrive, Messieurs, aux sujets de prix que vous avez offerts aux méditations des publicistes, des administrateurs et de tous les amis du bien public.

Il est rare de rencontrer un concours aussi brillant et par le nombre et par le talent des

[redacted]

émules qui sont venus disputer la palme destinée au vainqueur.

Il vous sera rendu dans cette séance un compte particulier des concours sur les Avantages de la Charte, et sur les Moyens de préserver les disettes.

Je vais vous retracer rapidement les efforts et les résultats heureux de ceux qui sont venus parcourir les autres lices ouvertes par votre Programme.

Une Médaille d'encouragement de première classe devait être la récompense du procédé le plus simple et le moins dispendieux, à l'aide duquel on préserverait les murs de craie des atteintes du salpêtre.

[redacted]

et son Mémoire sera incessamment rendu public, avec invitation aux personnes zélées de vouloir bien en faire l'essai, et de vous en communiquer le résultat, pour être confronté avec celui de l'expérience que vous vous êtes empressés de faire. Alors, si, comme vous l'espérez, tout réussit au gré de vos souhaits, l'Auteur (*) ayant complètement atteint le but, en recevra, l'année prochaine, la récompense méritée.

La Vaccine, tous les ans, attire aussi vos regards; et c'est avec une grande satisfaction que vous recevez les notes et les certificats qui attestent le zèle que portent MM. les Officiers de santé à la propagation de l'utile découverte de Jenner. Cette année, en rendant un hommage public à ceux qui ont concouru de tous leurs efforts à cette propagation, qui heureusement éprouve moins de résistance, vous avez surtout distingué trois chirurgiens,

(*) M.r Mandel, Doyen du Collége de pharmacie, etc., à Nancy.

[redacted]

dont l'un a mérité la Médaille (*), et les deux autres des Mentions honorables (**).

Enfin, Messieurs, dans l'espoir de pouvoir un jour obtenir une Statistique complète de notre département, si heureusement partagé de la nature qu'il réunit les deux grandes richesses de la France, le blé et le vin, des Médailles sont par vous décernées aux auteurs de bonnes statistiques d'un de nos cantons. Cette année vous avez accordé cette honorable distinction à deux ouvrages de ce genre.

La Statistique du *canton de Châtillon-sur-Marne*, qui est le résultat de grandes recherches et de connaissances variées, aura une Médaille d'encouragement (***).

[redacted]

détails a fixé votre attention : nous nous contenterons de rappeler ici la conclusion du rapport de la commission chargée de l'examen de ce concours. « Votre commission, y » est-il dit, qui a lu avec un véritable inté- » rêt cet ouvrage depuis long-temps désiré, » et qu'elle croit le meilleur de ce genre, » pense devoir payer à son auteur (*) un tri- » but justement mérité, en vous proposant » de lui accorder une Médaille de première » classe. » Cette conclusion a été adoptée.

Tel est, Messieurs, le rapide exposé de ce qui a fait l'objet de vos principales occupations depuis votre dernière séance publique. Puissent vos concitoyens, en applaudissant à vos efforts, reconnaître que vous avez, autant qu'il est en vous, rempli le but de votre institution !

Les Sociétés savantes répandues sur les divers points du Royaume ne doivent pas

(*) M.r Jolly, chirurgien à Châlons. La Médaille lui est remise par M.r le Préfet, au nom de la Société. Cette Statistique sera imprimée dans l'Annuaire de la Marne 1820.

ambitionner la gloire de celle qui, au centre des lumières, en entretient le foyer, pour en projeter au loin le brillant éclat : leur gloire est d'être modestement utiles. Semblables au citoyen vertueux qui cache sa vie et n'est connu que des malheureux auxquels il distribue ses bienfaits, elles doivent s'oublier elles-mêmes pour ne songer qu'au bien qu'elles peuvent faire ; s'il est moins connu, il est peut-être mieux senti.



MÉMOIRE

Sur les Effets comparés des Cendres sulfureuses et du Plâtre relativement à la végétation;
par M.r CHAPRON.

MESSIEURS,

CHARGÉ par vous d'examiner les effets comparés du Plâtre et des Cendres sulfureuses, sous le rapport de l'Agriculture, je vais essayer de justifier votre confiance, en vous faisant l'analyse des renseignemens que je me suis procurés, et des expériences que j'ai faites sur les propriétés de ces deux substances fossiles.

Parmi les causes qui ont le plus contribué à l'amélioration de l'Agriculture dans la Champagne, on peut, sans contredit, placer en première ligne l'introduction des prairies artificielles; mais les premiers résultats ne répondirent pas à l'attente des agronomes.

Le sainfoin, objet principal de leurs premiers essais, ne fut, pendant long-temps, cultivé que sur des terrains arides, privés de toute espèce d'amendement, et ne produisit que de faibles récoltes. Ce ne fut qu'à l'époque de la découverte des cendres sulfureuses que cette culture commença à prendre un développement sensible ; alors, ces vastes plaines que renferme notre département, et qui semblaient vouées à une éternelle stérilité, furent tout-à-coup transformées, sinon en totalité, du moins en grande partie, en de beaux tapis de verdure qui reposent agréablement la vue du voyageur, naguère fatiguée d'une si désagréable uniformité.

Le cultivateur champenois, encouragé par

[redacted]

qu'ils ne pouvaient plus espérer de trouver dans les grandes cités, et, joignant la pratique à la théorie agricole, firent de leurs exploitations, des écoles expérimentales.

A cette première cause, Messieurs (permettez-moi de le dire), se joignit l'influence de la Société d'Agriculture du département, qui encouragea, instruisit, et donna l'exemple des nouveaux procédés et des nouvelles découvertes, résultats de ses expériences et de ses communications avec les agriculteurs instruits et les Sociétés savantes.

Une autre découverte enfin, bien précieuse pour nos cultivateurs, a été celle du plâtre considéré sous le rapport de l'Agriculture. Il produit un effet en quelque sorte miraculeux sur les terres d'une partie de notre département, connue sous le nom de *Vallage*, composées d'argile et de craie fondante: ce n'est plus un problême à résoudre; l'expérience a été faite, et le succès est démontré d'une manière indubitable.

Propriétaire dans quelques communes de cette contrée, j'ai consulté et pris des renseignemens auprès des meilleurs agriculteurs de

S.t Amand, S.t-Lumier, Lisse, Bassu et Bassuet, arrondissement de Vitry-le-François, tous s'accordent à dire que la connaissance du plâtre est, pour eux, la découverte de la pierre philosophale, puisqu'aujourd'hui ils récoltent des trèfles et des luzernes sur des terrains où l'on n'eut jamais osé en semer sans le secours de cette pierre fossile, qui coûte moitié moins que les cendres sulfureuses.

Cependant, malgré des résultats aussi avantageux, cette précieuse découverte trouve encore des détracteurs; le plâtre, disent certains cultivateurs étonnés de ses merveilleux effets, doit nécessairement épuiser la terre, il enrichit le père et ruine les enfans. A la vérité, le plâtre ne peut être considéré comme [redacted]

Il y a environ vingt ans, dit-il, un cultivateur du Vallage sema du trèfle dans une bonne terre et il obtint d'abondantes récoltes, quoiqu'on ne connut alors dans le pays, ni la cendre ni le plâtre; mais ayant défriché son champ, ce ne fut qu'après des engrais réitérés qu'il pût remettre sa terre dans l'état où elle était auparavant.

Il pose en principe, qu'il est bon de commencer par améliorer un peu la terre qu'on destine à recevoir le trèfle; cette précaution une fois prise, on peut en toute sûreté le semer sur un sol quelconque, la terre fut-elle grise ou même blanche.

Il y a huit ans, M.r Maulvaux sema du sainfoin dans une mauvaise terre rouge et compacte, sans l'avoir préalablement amendée; par expérience, il mit du plâtre sur un bout du champ, dans la proportion d'une livre par chaque perche carrée (la perche contient 100 pouces), tant que le sainfoin dura, les récoltes crurent au double sur le bout du champ qui avait été plâtré. Cinq ans après, il ensemença la pièce entière en blé de mars, et il crut également au double sur le bout qui avait été plâtré; après avoir laissé

[redacted]

reposer son champ pendant un an, il y sema du froment de saison, et il obtint une récolte passable, mais il ne remarqua plus aucune différence de l'un à l'autre bout.

En 1816, il sema, en blé de mars, deux pièces de terre, bien amendées; il y sema également du trèfle, et, l'année suivante, il y mit du plâtre dans la proportion ordinaire; la première récolte fut très-belle, mais l'été ayant été humide, la seconde tint du merveilleux.

En 1818, il eut dans ces mêmes champs, des fromens de la plus grande beauté, et, cette année, il vient d'y récolter des lentilles, qui faisaient l'admiration de tous les curieux. De là, on peut inférer que c'est à tort

[redacted]

de sorte que, dans peu, la commune de Contaut, qui, dépourvue de prairies naturelles, ne pouvait se procurer qu'à grands frais les foins nécessaires à la consommation des bestiaux, pourra s'affranchir du tribut qu'elle paie aux autres communes.

Si, pour détruire les mauvaises impressions que pourraient avoir fait naître les préjugés que je combats aujourd'hui, il était nécessaire de citer d'autres preuves à l'appui de celles que j'ai développées, je citerais le fait suivant. A Bassu, canton d'Heiltz-le-Maurupt, M.r Chapron, propriétaire et cultivateur, habitant de cette commune, faisait semer du plâtre sur un sainfoin, il y a cinq ans; l'ouvrier, obligé de transporter un sac d'une partie du champ dans une autre, ne s'apercevant pas que ce sac était percé, en répandit une certaine quantité dans le trajet qu'il avait à parcourir; l'année dernière, on distinguait encore la trace du sac par la supériorité de l'empouille que j'ai vue moi-même.

Pour dernière preuve, je citerai ma propre expérience. En 1817, sur le territoire de S.t-Memmie, dans une terre grise et bien amendée, je semai du plâtre sur un trèfle;

[redacted]

le propriétaire de la pièce voisine, également ensemencée en trèfle, de la même contenance et même qualité de terrain, répandit des cendres sur la sienne, et ma récolte fut jugée valoir près du double de celle de mon voisin; la même différence se fit remarquer l'année dernière, par la récolte du froment que nous avons, l'un et l'autre, fait succéder au trèfle.

Ainsi, d'après tous ces faits, il est permis de croire que les effets du plâtre sont plus remarquables que ceux de la cendre; celle-ci convient seulement sur les terres légères.

Enfin, on peut dire aujourd'hui aux cultivateurs, répandez les cendres sulfureuses sur vos prairies artificielles semées sur les

[redacted]

naissance la sollicitude paternelle du Gouvernement ; le Conseil d'Agriculture réuni auprès du Ministre de l'intérieur propagera les découvertes utiles, et portera, d'une partie de la France dans une autre, les méthodes les plus avantageuses, comme de proche en proche on sent bientôt dans les contrées les plus éloignées d'un vaste royaume, l'influence d'un bon Roi.



[redacted]

DISCOURS

SUR L'IMAGINATION.

Par M.r VANZUT.

S'il est un sujet qui doive plaire à l'esprit le plus phlegmatique, qui soit propre à disposer favorablement l'attention d'un grand nombre d'auditeurs, c'est sans contredit celui que j'entreprends de traiter. Mais peut-être séduit moi-même par ce cortège d'idées rian-

[redacted]

être les hommages de la jeunesse... Essayons cependant de faire connaître cette aimable enchanteresse, en déroulant les plis nombreux du riche manteau qui l'enveloppe.

L'Imagination, apanage de l'homme qui jouit de tous ses sens, est la propriété d'agrandir la sphère des idées, de multiplier en quelque sorte les sensations par des tableaux fictifs, embellis au gré des passions, d'étendre à l'infini les jouissances et quelquefois les tourmens de l'âme L'Imagination qui a quelques rapports avec la mémoire, en diffère en ce que celle-ci ne représente à l'esprit que les choses telles qu'elles ont existé, au lieu que l'autre combine les idées reçues, en produit de nouvelles dont les premières ne sont que les faibles élémens, nous transporte dans un monde étranger, nous fait, pour un temps, oublier le bien et le mal, ou nous en rend le sentiment plus vif. Elle suit les progrès du développement de nos sens et doit s'affaiblir avec eux, puisque nos perceptions sont le fond sur lequel elle travaille sans cesse. Indépendamment des altérations que l'Imagination éprouve, par l'effet du temps, chez les hommes même les mieux organisés, la

variété de l'organisation de ceux-ci influe encore sur sa puissance et son activité. Elle n'agit pas de même sans doute sur l'homme sans fortune qui, borné à un genre de vie simple, obligé à un travail manuel pour soutenir son existence, a peu de désirs, peu de besoins, a peu lu, a encore moins voyagé, et par conséquent n'a acquis qu'une faible quantité d'idées : l'imagination n'agit pas de même, dis-je, sur cet homme que sur celui dont l'éducation a été soignée, qui a beaucoup lu, beaucoup vu, qui a passé une partie de sa vie au milieu des artistes, des poëtes, des orateurs, qui a étudié et peut-être composé, et qui a meublé sa tête d'une foule d'idées dont l'imagination saura s'emparer

tins. Elle suspend la douleur, elle adoucit le sentiment de la misère par des tableaux de bonheur qu'elle trace dans le lointain. Juste envers le talent, indulgente pour la médiocrité, elle avance pour l'un le moment des succès et de la gloire, et caresse l'amour propre de l'autre par des fictions qui ne devront pas se réaliser, mais qui souvent ont tant de ressemblance avec le bonheur que l'homme est tenté de s'en tenir à elle; car c'est encore un des priviléges de l'imagination d'attacher le sentiment de la jouissance à de simples illusions de l'esprit. En effet, le droit que pense avoir à l'admiration publique ce jeune homme qui invente une mode, ou qui a le courage d'en importer une, souvent bien ridicule, de l'étranger; l'orgueilleuse confiance que met en ses attraits cette femme dont le char est traîné par des amans qui ornaient hier celui de sa rivale, et, demain, porteront ailleurs leurs hommages; l'idée de puissance et de bonheur qu'un avare attache à la possession d'un trésor auquel il ne touche pas et qu'un fripon va lui ravir; les calculs de l'ambition chez un courtisan près de monter au faîte des honneurs d'où une intrigue

secrète travaille déjà à le précipiter; ces espérances de gloire et de fortune auxquelles s'abandonne un auteur à la vue du volumineux fruit de ses veilles, pâture prochaine de l'impitoyable critique...... Tout cela n'est-il pas illusion et vanité, et cependant tout cela peut causer des instans de bonheur..... Mais laissons-là ces tristes remarques sur le peu de durée des joies de ce monde et revenons à notre enchanteresse. Les couleurs que l'imagination répand sur ses tableaux ne sont pas toujours si séduisantes; trop souvent elle exagère les craintes, les inquiétudes, les malheurs qui ont à peine un léger fondement. Tourment des caractères vaporeux et mélancoliques, elle semble alors [redacted]

fluctuation d'idées sans but et sans liaison, et entretiennent dans un délire continuel. Est-ce l'Imagination qui trace dans leur cerveau des images de bonheur propres à exciter ces longs et bruyans éclats de rire qu'ils font souvent entendre? Je ne sais; peut-être cette gaîté sans motifs apparens n'est-elle que l'effet de l'insouciance de la veille, du jour et du lendemain, succession de temps que leur faible intelligence ne peut embrasser, et dont le souvenir ou la prévoyance fait le supplice de tant d'êtres qui se disent raisonnables !

L'Imagination qui semble essentiellement indépendante dans sa marche, ne se livre pas cependant impunément à certains écarts. Si la pitié ne peut que gémir de ceux qui sont l'effet de la démence, si l'indulgence ou le respect excuse l'incohérence des idées de l'enfance et de la vieillesse, le goût réprouve chez les hommes qui jouissent de leur bon sens, ces conceptions exagérées et monstrueuses qui n'ont pas leur type dans la nature. On peut sans doute exciter vivement la faible attention des enfans par des contes où le goût et le naturel sont blessés sans in-

convénient; mais pour plaire à des hommes faits, à des esprits cultivés, l'imagination ne doit offrir que des tableaux où la hardiesse de l'invention soit toujours jointe à la vérité. Orateurs, Poëtes, Peintres, Artistes en tout genre, donnez un libre cours aux inspira-ions du génie qui vous anime; volez sur les iles de l'Imagination; mais ne dépassez pas a sphère où toutes vos idées ont pris naissance. Peignez la nature perfectionnée; mais 'empruntez qu'à elle-même les traits et les ouleurs de vos tableaux. Imitez les Auteurs meux de la Grèce et de Rome dans la sa-esse de leurs plans, dans la noblesse de leurs ensées, dans la richesse et la variété de leurs nages; mais si vous faites intervenir des divi-tés dans vos drames, n'allez pas les chercher ns le polythéisme de certains peuples dont s prêtres n'offraient aux hommages de la ule crédule et superstitieuse que des figures zarres et monstrueuses, monumens symbo-ques de ces temps fabuleux où les dieux se êlaient avec les hommes et même avec les imaux.

L'Imagination qui répand l'éclat et la vie r toutes les productions humaines, dans les

sciences, la littérature et les arts, ne devrait être que la raison embellie; et cette réflexion trouve aisément son application, quand on examine les causes qui assurent la célébrité et l'immortalité aux œuvres du génie. On reconnaît bientôt que ce n'est pas seulement à l'heureux choix d'un sujet, à l'exactitude de la narration, à la vérité des traits, à l'observation des règles, qu'est attaché le succès ; mais que celui-là seul emporte tous les suffrages, qui a su environner son sujet de toute la pompe des ornemens dont il était susceptible, qui a animé son style par la variété des tours et des images, qui, par des oppositions bien ménagées, a su faire ressortir les perfections de ses principaux personnages, la vérité de ses tableaux et la justesse de ses pensées, qui enfin, a moins cherché à surprendre par des inventions hardies et singulières, qu'à plaire par la raison embellie des charmes de l'imagination.

Mais certains sujets d'une haute importance, soit qu'ils intéressent la religion, la morale ou la politique, ne repoussent-ils pas cette parure comme frivole et indigne de leur gravité? nous répondrons que les Philoso-

ohes les plus célèbres sont ceux qui n'ont pas lédaigné de sacrifier aux grâces, que plaire n'est jamais un mal, que c'est un sûr moyen 'e faire doucement pénétrer la persuasion ans les esprits, qu'un heureux choix d'i-nages rend sensibles les propositions les plus bstraites; c'est le trait aiguisé qui s'enfonce sément, mais qui ne fait qu'engourdir, s'il t obtus. Ainsi une élocution sèche et pe-nte fatigue et endort, malgré la justesse des nsées, tandis que, si l'orateur possède l'art nimer ses discours par des images fortes gracieuses, par des comparaisons agréa-nent exposées, il intéresse vivement l'au-eur, il persuade, il entraîne et remporte riomphe le plus flatteur.

.'Imagination se plait souvent dans les es régions du merveilleux. Elle s'assied les nuages; elle parcourt les mondes dis-nés dans l'espace; elle assiste au conseil lieux; elle ose peindre et les ineffables es du séjour des élus et les horreurs de er. C'est alors qu'elle exalte le poëte et te, et qu'elle place en leurs mains la : ou le pinceau du génie. Elle leur ouvre rtes brillantes du temple de la gloire,

et elle conduit avec eux vers ce noble but les guerriers qui, au prix de leur sang, ont défendu les droits et l'indépendance des nations, les législateurs qui leur ont dicté de sages lois, et les monarques qui, comme Louis IX, Henri IV, Louis XVIII, trouvent leur propre bonheur dans le bonheur des peuples qui leur sont soumis.

Son vol n'est pas toujours si élevé; souvent elle se borne à diriger son verre magique sur les scènes familières de la vie. Alors se déroule une nouvelle série de tableaux où l'erreur et la vérité mêlées ensemble se disputent l'avantage de caresser le penchant de l'espèce humaine pour la flatterie. Ainsi, au gré de la passion d'un couple bien épris, l'hymen s'embellit de mille charmes que le temps ne doit point altérer; ainsi l'enfant, aux yeux de la tendre mère, croît pour la vertu, pour les talens, pour la célébrité; ainsi l'écolier ne voit que des succès et des couronnes à la fin de l'année classique; le jeune homme affranchi de la surveillance de ses parens et de ses maîtres n'entrevoit que du bonheur dans l'indépendance; le voyageur songe avec délices au terme prochain de son voyage; le

spéculateur jouit d'avance des immenses profits qu'il attend ; le malade chez qui le médecin a l'art de faire naître de douces espérances, calcule déjà l'emploi des prémices de sa convalescence ; ainsi enfin le vieillard qui semble n'avoir plus rien à demander à l'avenir, sourit encore à l'idée d'un plaisir qu'il se promet pour le lendemain.

Je n'abuserai pas de l'indulgente attention de cette honorable Assemblée, et je borne ici ce léger essai sur la puissance de l'Imagination qu'il me serait sans doute facile d'étendre davantage ; mais je me rappelle le poëme de l'abbé Delille, et peut-être suis-je déjà accusé d'une sorte de présomption, pour avoir osé aborder un sujet sur lequel a brillé avec

RAPPORT

Sur le Concours relatif aux moyens de prévenir la disette des grains et les trop grandes variations dans leur prix; par M.r BRISSON, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

LORSQUE la Société d'Agriculture de la Marne proposait, il y a deux ans, aux méditations des personnes qui s'occupent d'économie publique cette question : *Quels sont les meilleurs moyens de prévenir, avec les seules ressources de la France, la disette des Blés et les trop grandes variations dans leur prix ?* notre Patrie échappait à une de ces crises douloureuses où une partie de la nation ne trouve plus dans le salaire de son travail le gage de sa subsistance. Maintenant les grains sont tombés beaucoup au-dessous de leur valeur moyenne, et une autre partie de la nation, la classe des cultivateurs et des propriétaires, se plaint à son tour de trouver à

peine dans la valeur de ses productions le remboursement de ses frais de culture, le profit de ses soins industriels, la rente du fonds de terre et le montant de l'impôt foncier. Par une fatale conséquence de l'importance même dont les grains sont pour nous, et de la difficulté de leur conservation, cette denrée, de la plus absolue nécessité, sur le prix moyen de laquelle tous les salaires à la longue s'établissent, tous les services se règlent, tous les rouages de la Société sont montés, est de tous les objets de consommation celui qui éprouve dans sa valeur vénale les variations les plus énormes. Ainsi, la mesure de froment que nous avons vu vendre

[redacted]

que fatiguer cruellement la machine de l'État; et une des garanties les plus essentielles non-seulement de la paix publique, mais de la prospérité générale d'une nation, serait l'adoption d'un systême, qui, réparant en partie l'inégalité avec laquelle la nature nous accorde ses dons annuels, maintînt le prix des blés entre des limites également convenables au producteur et au consommateur; et neutralisât surtout les craintes qui, à la suite de récoltes peu abondantes, sont toujours la cause la plus énergique de la disette.

La Société d'Agriculture doit se féliciter d'avoir ouvert un concours aussi important; et, si elle n'a pas obtenu la solution complète de sa question, telle qu'elle l'avait énoncée, les plus recommandables des ouvrages qui lui sont parvenus jettent du moins une abondante lumière sur ce problème, un des plus difficiles, à coup sûr, de l'économie publique.

Douze réponses lui ont été adressées; dans ce nombre six sont revêtues de la signature de leurs auteurs et par cela seul exclues du concours, qui ne s'est ainsi composé que de six Mémoires. Il nous suffira de rappeler ici les idées utiles ou remarquables qu'elle a dis-

tinguées dans les différens ouvrages qu'elle a reçus; et, en motivant ainsi son jugement, nous rappellerons en même temps, autant qu'il est en nous, l'attention des hommes d'état sur les vues diverses qui ont paru à la Société les plus dignes d'être soumises à leur discussion.

Le Mémoire portant pour épigraphe : *Honneur aux Sociétés savantes qui décernent les premières récompenses aux choses les plus utiles*, propose, pour former et diriger des magasins de réserve destinés à garder le superflu des années d'abondance pour les années stériles, des compagnies puissantes auxquelles seraient remis les bâtimens et les greniers publics déjà existans, et qui jouiraient de plusieurs autres avantages. Le plan que l'auteur développe ressemble beaucoup à celui que M.r *Ternaux* a proposé, l'année dernière, pour assurer l'approvisionnement de Paris. Nous ne répéterons pas les objections nombreuses et fondées qu'on a élevées contre les grandes compagnies qui demandent des concessions équivalentes à des priviléges, et qui pourraient avoir une influence trop

étendue, et par conséquent dangereuse, sur l'approvisionnement général de la France et sur les opérations commerciales.

L'Auteur du Mémoire sous l'épigraphe : *Utile dulci*, veut charger les Conseils municipaux de l'administration des magasins de réserve ; d'autres concurrens ont assez fait sentir les inconvéniens de ces réserves confiées à des administrateurs publics, comparées à celles que peut créer le commerce. Mais ce Mémoire donne l'indication d'un procédé propre à conserver les blés, qu'il est intéressant de répandre pour en provoquer l'expérience. On sait que dans quelque pays on se contente de placer les blés dans des fosses creusées en un terrain bien sec, et l'on mouille la superficie pour développer la germination de la couche supérieure qu'on recouvre ensuite de terre ; ou l'on établit sur le grain une couche de chaux, ou de plâtre en poudre, de deux pouces d'épaisseur. L'auteur perfectionne ces procédés grossiers et peu économiques, en indiquant de séparer le grain, supposé parfaitement sec, du fond et des parois de la fosse par l'interposition

d'une couche de deux pouces d'épaisseur de poussier de charbon, maintenue par des paillassons ou des planches en contact avec le grain; le dessus serait recouvert de la même manière et surmonté d'une pyramide de terre formée du déblai même de la fosse.

Le Mémoire revêtu de l'épigraphe: *Nè, che poco io vi dia, da imputar sono, che quanto io posso dar, tutto vi dono*, admet la liberté la plus absolue du commerce des grains comme une conséquence nécessaire de nos institutions actuelles; et l'Auteur, prévenu de cette opinion, observe même que le programme du concours n'aurait pas dû exclure les pro-

[redacted]

stérilité, au contraire, la demande est accrue hors de toute mesure par l'inquiétude, et l'offre en même temps diminuée par l'espoir d'une plus grande cherté prochaine, et delà exagération de prix. Pour rétablir l'équilibre, il est donc essentiel de donner aux producteurs la faculté d'attendre des circonstances favorables; et, à cet effet, l'Auteur indique la formation près des centres de commerce et des marchés principaux, de dépôts où, moyennant une médiocre rétribution, des négocians dépositaires se chargeraient de conserver les grains qui leur seraient confiés. Ces grands approvisionnemens pourraient devenir des banques de dépôts du genre de celles d'Amsterdam et de Hambourg, à cela près qu'au lieu de matières métalliques, des grains serviraient de gage aux effets de banque; et les cultivateurs trouveraient dans ce papier de crédit l'avantage de n'être pas forcés de jeter leurs produits dans la consommation en des momens inopportuns. L'on sent qu'il faut bien se garder de l'intervention du pouvoir dans des établissemens de ce genre, qui ne peuvent se fonder que sur la confiance. L'auteur ajoute judicieusement à ce moyen prin-

cipal, le perfectionnement de nos routes, et surtout la création de canaux pour que le prix des grains se nivelle entre les diverses parties du Royaume.

L'Auteur qui se présente au concours sous l'heureuse devise : *Libertas*, *ubertas*, nous a paru avoir embrassé la recherche des moyens de prévenir la disette et les trop grandes variations des prix des grains, avec toute la force de discussion que peuvent donner de hautes connaissances spéciales et une étude approfondie de la matière.

Son ouvrage se divise en deux parties.

Dans la première il traite des moyens législatifs et agronomiques d'accroître en France

[redacted]

industriel, en augmentant les produits de la culture ou les substances alimentaires, la population générale, qui dépend encore d'autres élémens de production, ne s'accroît pas dans le même rapport, et qu'ainsi on diminue par-là les chances de disette et le besoin des secours étrangers.

L'Auteur admet qu'en France le produit moyen des récoltes suffit à la consommation; mais pour être exempt de recourir aux blés exotiques, et pour que la crainte n'engendrât pas ce que l'auteur appelle une disette factice, il faudrait que la récolte la plus faible fut encore suffisante; ce qui, d'après des calculs très-plausibles, porterait la récolte moyenne à deux tiers au-delà de notre consommation, et celle des années abondantes à beaucoup plus du double. Une telle exubérance, qui ne pourrait avoir lieu qu'aux dépens de nos autres besoins publics, serait d'ailleurs impossible à obtenir et à conserver; car, dans un état, la production et la consommation ne peuvent que se proportionner l'une à l'autre, à moins que la première ne trouve au-dehors un placement supplémentaire, et c'est une faculté qui ne peut qu'être assez bornée

pour nous, à raison du prix des salaires et des terres en France, comparativement à leurs prix dans d'autres pays. L'auteur conclut de ces considérations qu'il faut se résoudre à subir par fois le secours de l'étranger. Il pense qu'on doit tendre à augmenter la production, et, à cet effet, autoriser et favoriser l'exportation dans les années favorables ; mais aussi qu'on doit se réserver de permettre et même de provoquer l'importation dans les années de stérilité, où l'inquiétude publique veut être rassurée par la possibilité de ressources supérieures même aux besoins réels.

Nous ne pouvons entrer dans l'énumération de tout ce qu'il signale comme moyen d'augmenter la production. Les améliorations dé-

dance de grains où nous sommes ; il propose pour maintenir cette culture, dans toute son étendue, d'encourager les distilleries de pommes de terre, en exemptant de droits l'eau-de-vie qui en est extraite dont les arts peuvent faire usage, mais qui ne peut jamais, comme boisson, devenir une rivale dangereuse pour nos eaux-de-vie de raisin.

Enfin, il trouve les moyens les plus puissans d'étendre et de perfectionner chez nous l'art agricole dans l'instruction générale du peuple, à laquelle doivent avantageusement concourir les méthodes de l'Enseignement mutuel ; dans les préceptes agricoles que pourraient répandre avec tant d'avantages et d'honneur les Ministres de la religion ; et dans les lumières que doivent propager les Sociétés d'Agriculture auxquelles l'auteur voudrait ajouter de nouvelles ramifications.

La seconde partie de l'ouvrage traite de la législation du commerce des grains, et des mesures d'administration et de police relatives aux subsistances.

La liberté absolue du commerce des grains dans l'intérieur établit la communauté des subsistances entre des provinces inégalement

heureuses en récoltes ; mais il ne suffit pas que les lois, d'accord avec la raison, consacrent cette liberté, il faut encore que les difficultés des transports ne la rendent pas en grande partie illusoire. Il a existé, par exemple, pendant tout cet été, une différence de plus du simple au double, entre les prix des grains à Châlons-sur-Marne et à Nîmes. Espérons que le perfectionnement des voies de communication affaiblira un jour cette énorme inégalité.

C'est donc au commerce à nous garantir des variations excessives du prix des grains, c'est à lui à applanir les ressauts qui existent entre les prix de deux époques différentes comme entre les prix de deux contrées. Les [redacted]

ment fixe. Quelque prix qu'il attache à la liberté du commerce intérieur, il indique cependant différentes dispositions pour prévenir l'abus des spéculations; et, parmi ces dispositions, il en est une surtout qui nous semble dévier du principe général de son ouvrage : il voudrait que, dans le cas où le grain se serait élevé momentanément depuis la pénultième récolte au-delà d'un haut prix fixé par la loi, les spéculateurs qui, postérieurement à la cherté, resteraient détenteurs de grains de deux ans de date ou plus, fussent tenus, au premier janvier suivant, de vider leurs magasins, soit en exportant leurs blés soit en les vendant à l'État ou aux établissemens publics.

La liberté du commerce qui *doit* être complète à l'intérieur, peut avoir à l'extérieur quelques inconvéniens dans notre situation actuelle et relative au reste de l'Europe. La France, placée entre des nations où les subsistances et les salaires sont à un taux plus élevé, et d'autres où ces objets sont à un taux plus bas que chez elle, risquerait de voir, dans des circonstances extraordinaires, ses approvisionnemens enlevés par les premières, et

d'éprouver habituellement de la part des secondes, sur ses propres marchés, une concurrence funeste à ses cultures. Mais un point de législation que l'Auteur établit avec beaucoup de force, c'est que, dans ce qui règle le commerce extérieur des grains, rien ne doit être laissé à la décision éventuelle du Gouvernement; c'est à la loi seule à fixer invariablement les limites où l'importation et l'exportation doivent commencer et s'arrêter, comme celles où elles doivent être provoquées par des primes.

C'est ici que l'Auteur expose comme moyen principal de prévenir les trop grandes variations dans les prix, le système des primes pour le commerce extérieur des grains. Le projet de loi qu'il présente à ce sujet ne peut être apprécié dans ses détails que par les hommes d'État les plus éclairés sur notre statistique; mais autant que nous pouvons nous former une opinion sur une matière aussi élevée, l'ensemble de ce projet paraît bien conçu pour atteindre le but désiré.

Au système des primes, l'Auteur ajoute l'établissement d'entrepôts pour les blés étrangers français. Dans les années où l'exportation

serait permise ou encouragée, ces derniers iraient se rendre aux entrepôts, en profitant de la prime; là, dénationalisés, ils attendraient le moment favorable, soit pour être offerts à l'étranger, soit pour revenir sur les marchés français, lorsque le blé exotique y serait admis ou même appelé par des primes. Pour favoriser nos grains indigènes, ne conviendrait-il pas alors que les entrepôts ne fussent pas tous aux frontières, afin d'épargner des transports qui pourraient devenir inutiles?

L'Auteur développe ensuite une autre conception qui lui paraît de nature à servir d'auxiliaire au système des primes, ou même à le suppléer et à résoudre le problème de prévenir les trop grandes variations des prix des grains en ne faisant usage que des seules ressources de la France. Une compagnie, instituée pour dix ans, s'obligerait, moyennant une prime d'assurance fixée par une loi, et que l'auteur arbitre à moins de *trente centimes* par individu, à subir des conditions très-onéreuses pour elle et profitables aux localités, toutes les fois que le prix des grains passerait des limites déterminées, comme *trente-cinq* pour cent au-dessus ou au dessous du

prix moyen convenu pour chaque département. Nous observerons qu'on peut être effrayé de la puissance commerciale et même politique d'une compagnie unique et générale, qui jouerait un rôle si important dans la partie de l'administration le plus intimément liée à la tranquillité publique. Mais l'idée des assurances contre l'exagération et l'avilissement du taux des grains paraît heureuse et susceptible de recevoir des applications particulières et multipliées, dont l'action simultanée serait toujours de prévenir les trop grandes variations des prix. Ainsi, un spéculateur pourrait, moyennant une prime annuelle convenue, garantir à un cultivateur que lorsque le prix des grains, sur un certain marché, serait au-dessous d'un taux déterminé, il lui pren-

[redacted]

mesures de police et d'administration qui conviennent dans les momens de gêne; mais, fidèle à ses principes, l'Auteur veut que ces mesures ne résultent pas de déterminations particulières de l'autorité, mais qu'elles s'établissent par cela seul que les prix des grains atteignent un taux déterminé. Ainsi la suspension des distilleries de grains et de pommes de terre, celle des fabriques d'amidon confectionné avec des farines non altérées, même celle des brasseries de bière dans les pays qui peuvent s'en passer, seraient toujours prévues par le commerce, d'après le cours des grains.

Le Mémoire dont nous venons de rendre compte offre encore d'autres idées utiles que nous n'avons pu rappeler dans une analyse aussi succinte; il est en outre accompagné d'un grand nombre de notes curieuses et importantes.

Un autre Mémoire porte pour épigraphe, ces mots : *Quand on étudie ces matières de bonne foi, l'on ne doit jamais suivre servilement aucune trace, et ce n'est point comme à un guide impérieux qu'il faut avoir recours aux idées des autres, mais comme à un objet de comparaison*

[redacted]

utile après ses propres recherches. (Necker, *sur la Législation et le Commerce des grains.*) L'Auteur consacre près des quatre cinquièmes de son ouvrage à un résumé historique des variations qu'a éprouvées la législation des grains en France, depuis plusieurs siècles jusqu'à l'époque présente, et il y joint l'exposé des mesures que des circonstances extraordinaires ont fait adopter en Angleterre depuis une vingtaine d'années. C'est de l'examen complet de ce qui s'est fait qu'il veut déduire l'appréciation de ce qu'il convient d'admettre ou de rejetter. Ces recherches, pleines d'érudition, annoncent un esprit juste et un homme aussi versé dans l'étude des lois que dans celle des matières administratives. Dans

[redacted]

ment des primes, tantôt à l'exportation, tantôt à l'importation, pour régler le commerce extérieur; sous ce dernier rapport, il n'entre pas dans autant de développemens que son concurrent; mais, comme lui, il réclame une législation fixe, et qui ne laisse rien à la décision mobile de l'autorité. Ainsi, en applaudissant à diverses dispositions de la loi adoptée, dans la dernière session, sur les grains, il témoigne son regret d'y voir encore les traces de cette intervention éventuelle du ministère. Il signale vivement l'importance dont il est, pour assurer nos approvisionnemens, d'encourager les cultures, et, à cet effet, de favoriser l'exportation en élevant peut-être les limites qui lui sont imposées par la dernière loi. Il fait sentir combien il est nécessaire de nous procurer des débouchés commerciaux, et à défaut de colonie, sans désigner les contrées auxquelles il juge que la politique devrait nous lier, il énonce ses vœux pour que nous ne perdions aucune occasion de former des liens fondés sur l'éternel besoin des échanges.

L'Auteur termine son ouvrage en faisant sentir les vices des greniers d'abondance, et

[redacted]

l'utilité de la mesure déjà adoptée pour les grandes villes, d'exiger que les boulangers forment des réserves d'une quantité déterminée de grains. L'approvisionnement de Paris lui paraît exiger des dispositions particulières, et il cite, dans une note, ce qui se faisait à cet égard de 1778 à 1789 comme un renseignement précieux.

Ce Mémoire se recommande par les connaissances de fait qu'il suppose et par des idées justes et sages; mais nous pensons qu'après avoir donné une grande étendue à l'examen de l'ancienne législation, l'Auteur n'est pas entré dans assez de développemens sur la question proposée.

Parmi les écrits soignés de leurs auteurs

[redacted]

M.r Moore propose donc, *lorsque* le grain sera à un certain prix assez bas et désavantageux pour le producteur, que le Trésor public fasse à ce dernier une avance qui le sauve de la nécessité de vendre ; cette avance, toujours inférieure au prix du grain, rapportera un intérêt au trésor, et *lui* sera restituée par le propriétaire lorsque, trouvant les circonstances favorables à la vente, il voudra rentrer dans la disposition libre de sa propriété. Dans les cas *nécessairement très-rares* où il n'userait pas de cette faculté, le Trésor se rembourserait en disposant des grains lorsqu'ils seraient arrivés à un taux assez élevé fixé par la loi. On peut remarquer que ce mode n'est pas indépendant de l'intervention du Gouvernement, mais du moins *elle* ne s'y montre que sous des formes qui ne gênent nullement la liberté. Les vues ingénieuses de M.r Moore, ont d'autant *plus* de prix à nos yeux qu'elles sont de la part d'un étranger, d'un Anglais, le gage de l'intérêt qu'il prend à la prospérité de notre patrie ; et la Société a chargé son Secrétaire de lui témoigner sa gratitude pour la communication qu'il lui a fait parvenir.

[redacted]

Les autres mémoires, ou écrits adressés à la Société, n'offrent que des vues moins heureuses ou moins bien développées que celles dont se composent les mémoires dont nous avons rendu compte; et tout en rendant hommage aux sentimens patriotiques qui les ont dictés, nous croyons devoir borner ici notre rapport.

Nous n'avons point parlé du mérite du style des différens concurrens. Cet objet nous a paru d'une importance secondaire dans un concours tel que celui dont nous retraçons l'examen; nous dirons seulement que les principaux mémoires, cités précédemment avec éloge, nous ont paru en général, et sauf de légères incorrections, écrits avec la pureté,

[redacted]

currens, ont cru devoir sortir du cercle tracé autour d'eux, et sans s'arrêter aux termes précis du Programme, ils ont admis la faculté de l'importation des grains étrangers; les uns dans le système d'une liberté illimitée, les autres en lui assignant sagement des bornes plus ou moins resserrées. D'après ces motifs, et à la suite d'une longue discussion, la Société a déclaré que personne n'avait des droits incontestables à la palme qu'elle devait décerner; mais le mérite de plusieurs des ouvrages qui lui ont été adressés, et la supériorité de connaissances et de vues avec laquelle leurs auteurs ont discuté un sujet d'un si haut intérêt, et qui présente tant de difficulté, l'ont déterminée à décerner,

1.° Une Médaille d'or de deux cents francs à M.r J.n J.ph PARIS, ancien Sous-Préfet, auteur du Mémoire portant pour épigraphe:

Libertas, ubertas (*).

2.° Une Médaille d'or de cent francs à M.r le Chevalier CHAILLOU DES BARRES,

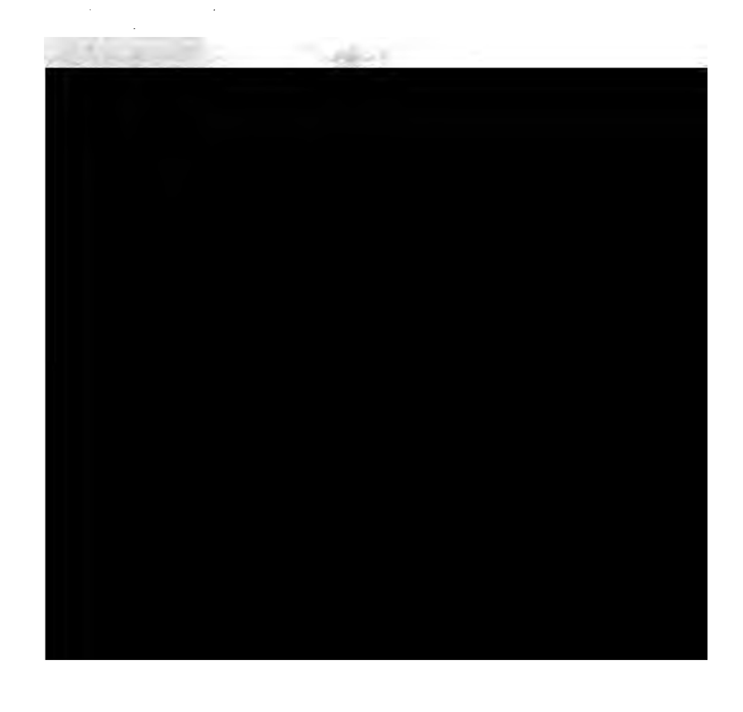
(*) Ce Mémoire vient d'être imprimé, et se vend, à Paris, chez Madame HUZARD, rue de l'Eperon, n.° 7; et chez DELAUNAY, Galerie de bois, au Palais Royal.

ien Préfet, auteur du Mémoire précédé l'épigraphe :

> Quand on étudie ces matières de bonne foi, l'on ne doit jamais suivre servilement aucune trace, et ce n'est pas comme à un guide impérieux qu'il faut avoir recours aux idées des autres, mais comme à un objet de comparaison utile après ses propres recherches (*).

3.° Enfin, une Mention honorable à Jean-Jacques BAUDE, de Valence, auteur Mémoire qui porte pour épigraphe :

> *Nè che poco io vi dia, da imputar sono,*
> *Che quanto io posso dar, tutto vi dono.*



RAPPORT

Fait à la Société, le 9 août 1819, par M.r GOBET, Vice-Président, au nom de la Commission chargée d'examiner les Discours ou Mémoires envoyés au Concours ouvert sur ce sujet :

« *Démontrer que les intérêts des Français de* » *toutes les classes sont attachés au maintien de* » *la Charte constitutionnelle.* »

MESSIEURS,

CE Concours est ouvert depuis le mois d'août 1817. L'an dernier, aucun des ouvrages qui vous ont été envoyés ne vous ayant paru digne du prix, vous avez prorogé le concours jusqu'au 15 juillet 1819, en portant à *cinq cents francs* la valeur de la Médaille qui serait décernée à l'Auteur de l'ouvrage couronné.

[redacted]

Vous avez jugé convenable de joindre à votre nouveau Programme les développemens suivans :

La Société invite les concurrens à s'abstenir de digressions étrangères à un sujet qui, resserré dans les limites tracées par son énoncé, ouvre une carrière assez vaste au talent le plus distingué. La démonstration doit sans doute faire valoir les avantages communs qui intéressent toutes les classes de Français ; mais elle doit aussi développer ceux de ces avantages qui s'appliquent à chacune de ces classes considérées successivement sous leur point de vue spécial, et dans leur position particulière. La Société désire surtout qu'on s'attache à porter la conviction dans le cœur du


[redacted]

vous avez reçu dix-neuf Discours ou Mémoires (1).

L'examen que votre Commission a fait de ces divers ouvrages, lui permet d'espérer que la couronne promise sera enfin décernée, qu'ainsi vous n'aurez point à vous repentir d'avoir insisté pour obtenir la démonstration importante que vous sollicitez depuis deux années.

La Commission va faire successivement passer en revue devant vous les dix-neuf ouvrages envoyés au concours. Elle les désignera par leurs épigraphes, et les numéros d'ordre qui leur ont été appliqués à mesure de leur réception.

Tous, sans exception, respirent l'amour le plus vrai pour la Charte, et le respect le plus profond pour son Auteur; mais, et ceci ne doit pas vous étonner, il en est beau-

---

(1) On ne comprend point dans ce nombre, un Mémoire portant pour épigraphe :

> Et si.... je n'emporte le prix
> J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

Ce vingtième ouvrage n'a pas concouru, parce qu'il n'est parvenu que vingt-six jours après la clôture du concours.

coup où le talent des Auteurs est bien inférieur à l'excellence de leurs intentions (1).

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Après vous avoir rendu compte de dix Mémoires ou Discours qui ne peuvent prétendre à aucune distinction, nous allons vous entretenir de ceux qui, sans être à beaucoup près entièrement satisfaisans, ne laissent pas pourtant d'être plus ou moins recommandables dans quelques-unes de leurs parties, et notamment du Discours qui nous paraît mériter la médaille promise.

[redacted]

fournirait six à sept cents pages d'impression, contient un ample traité de toute la législation constitutionnelle. C'est un vaste commentaire de tous les articles de la Charte examinés en détail les uns après les autres, et dans leur ordre numérique. Chaque discussion partielle s'allonge par une foule de considérations incidentes qui souvent appartiennent à la métaphysique des lois. La plupart des questions que la législation, politique ou civile peut faire naître; celles qui s'y rattachent par quelqu'analogie que ce soit sont livrées à la discussion. C'est réellement, et surtout dans le sens de votre programme, un océan sans rivages.

A la vérité l'Auteur satisfait à un des points de ce programme, en ce sens, qu'en démontrant successivement la sagesse de chaque article de la Charte, il prouve en résultat les

---

la Commission sur chaque ouvrage : mais la Commission chargée des publications de la Société a décidé que la partie du rapport relative aux ouvrages pour lesquels la critique l'emportait sur l'éloge, resterait confidentielle entre la Société et sa Commission, et ne serait pas publiée.

[redacted]

avantages généraux qu'elle assure aux Français; mais il ne s'est que faiblement occupé des avantages spéciaux de chaque classe de Français. D'ailleurs il a compliqué sa discussion d'un trop grand nombre de propositions incidentes qui sortent du sujet, et qui quelquefois aussi nous ont paru énoncer des doctrines hasardées.

Toutefois on doit convenir que cet ouvrage renferme beaucoup de pages excellentes, qui malheureusement y paraissent comme submergées, qu'au total il annonce un penseur profond, un publiciste plein d'érudition et de connaissances. On est surpris de l'abondance de ses idées, et de la variété d'aspects sous lesquels il envisage le même objet. Sa [redacted]

de place à des aperçus abstraits et trop peu au sujet proposé ; mais il abonde en idées ingénieuses, en trait, et en coloris.

Discours N.° 12, épigraphe :

Rallions-nous autour de la Charte. Qu'elle soit notre étendard sacré. Les descendans de Henri IV s'y rallieront les premiers. Ils seront suivis de tous les Français.

Paroles du Roi.

Ce Discours est un traité métaphysique sur les avantages des gouvernemens représentatifs. L'Auteur considère son sujet sous des points de vue généraux et extrêmement élevés. La seconde partie de son discours qui nous a paru moins spéculative que la première et bien plus soignée que la troisième, se fait remarquer par une profondeur de vue, une finesse d'analyse, un enchaînement de raisonnemens, une précision d'expression qui annoncent une tête forte. Mais l'Auteur a-t-il atteint le but de votre Programme ? Nous ne le pensons pas. De quoi s'agit-il dans ce Programme, et dans les développemens qui l'accompagnent ? Il s'agit d'expliquer *les faits* de la Charte, telle que le Roi nous l'a don-

née, de déduire de ces *faits* les avantages généraux et particuliers qu'ils assurent aux diverses classes de Français, et d'attacher ainsi au pacte fondamental chacune de ces classes par le puissant motif de ses propres intérêts. Il nous paraît douteux qu'un pareil résultat puisse s'obtenir par des raisonnemens trop dénués d'applications directes, par des théories exclusivement philosophiques.

Discours N.° 14, épigraphe :

Omnis potestas à Deo.

Ce Discours est écrit d'une manière brillante; mais l'Auteur considère son sujet trop [redacted]

distingué, a, ce nous semble, été moins écrit sur notre sujet, qu'à l'occasion de notre sujet.

MÉMOIRE N.° 15, épigraphe :

Lodoix rex principatum ac libertatem, res olim dissociabiles, miscuit.

Ce Mémoire est tout à fait exempt de divagation. C'est notre sujet, rien que notre sujet; mais malheureusement l'Auteur le traite dans un cadre trop rétréci. Il ne s'attache guères qu'à combattre les préventions des anciens privilégiés; il oublie trop les autres classes de Français auxquelles ses démonstrations n'auraient pas été moins nécessaires. Son style est nerveux et précis; mais il manque de chaleur et d'intérêt. Pourtant à tout considérer, ce mémoire, malgré ce qui lui manque, nous paraît, sous le rapport de votre programme, un des plus estimables du concours.

DISCOURS N.° 16, épigraphe :

La Charte est plus forte que nous. Quiconque voudra la détruire sera détruit par elle.

M.r DE CHATEAUBRIANT.

Des connaissances assez étendues, des re-

cherches savantes, souvent de la chaleur et du coloris, mais de la diffusion, des hors-d'œuvre, des reproches trop véhémens adressés à l'ancienne noblesse, des incorrections graves, quelques figures de diction intolérables; voilà en louange comme en critique, ce que nous pouvons vous dire de ce mémoire. Il annonce chez l'Auteur un grand talent naturel, mais un talent qui n'a pas appris à soumettre les conceptions de son imagination, à la régularité.

Discours N°. 17, épigraphe :

Nous avons cherché les principes de la Charte constitutionnelle dans le caractère français, et [redacted]

encore au sien, ces qualités sont essentielles; mais il faut en outre à l'écrivain, l'imagination, la verve, la profondeur.

Mémoire N.° 18, épigraphe :

Lex bona censeri possit, quæ sit intimatione certa, præcepto justa, executione commoda, etc.

François Bacon.

On regrette que l'Auteur n'ait pas employé à traiter directement notre sujet l'érudition très-étendue, et la vaste lecture dont il fait preuve par son ouvrage.

L'introduction, qu'on peut regarder comme un hors-d'œuvre, renferme toutefois un tableau bien dessiné et même bien colorié, de la situation de la France depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, sous le point de vue du systême féodal.

Après cette introduction, l'Auteur entre en matière et commente la Charte. Ce commentaire n'est pas exempt d'écarts et de diffusion. Par exemple, l'Auteur y trace assez longuement une nouvelle organisation du Jury. Il faut convenir que ce n'est pas là notre

sujet, ou du moins que ce ne l'est que bien indirectement.

Au surplus, cette manière de procéder pour répondre à notre programme, est d'un mécanisme trop facile. Il ne s'agissait pas de suivre timidement la Charte par ordre de matières, il fallait en saisir l'esprit, en exprimer pour ainsi dire la substance, et la présenter à toutes les classes de Français dans une discussion large, convaincante et bien coordonnée.

Discours N.° 6, épigraphe :

Les Peuples ont une résignation pour la Justice.
M. Villemain.

L'Auteur de ce Discours nous paraît avoir parfaitement senti, saisi et développé dans tous ses points, le sujet proposé.

Il n'a oublié aucun des objets sur lesquels votre programme appelait l'attention. Chaque partie est largement discutée et approfondie. Les transitions qui lient ces parties les unes aux autres sont tellement heureuses qu'il faut y regarder de près pour en apprécier l'artifice. Les matières enchaînées dans leur ordre le

plus naturel, ont entre elles la juste proportion qu'exigeait leur importance relative.

Sous ce premier rapport qui concerne l'ordonnance et la méthode, nous ne trouvons qu'à applaudir.

Nous ne pouvons non plus qu'applaudir à l'exécution.

Les motifs successivement présentés par l'Auteur à chaque classe de Français pour les attacher toutes à la Charte, sont vrais, palpables, convaincans et sans réplique raisonnable; et le bonheur continuel de l'expression ajoute singulièrement à leur force.

Le style de l'Auteur est tantôt celui du dialecticien, tantôt celui de l'orateur, et notre sujet, où l'on devait tout à la fois s'efforcer de convaincre et de persuader, comportait ces deux tons. Loin qu'on puisse reprocher à l'Auteur, de la sécheresse, on lui reprocherait plutôt un peu de redondance, non pas dans les mots, mais dans la répétition des mêmes pensées sous toutes sortes de faces différentes. Du reste, son élocution toujours claire, toujours élégante, bien souvent pleine d'intérêt et d'imagination, s'élève dans beaucoup d'endroits jusqu'aux mouvemens d'une

[redacted]

véritable éloquence. Par exemple, et pour ne parler que d'un seul morceau de l'ouvrage, celui, dans lequel l'Auteur démontre que la Charte est dans l'intérêt de la royauté, ferait honneur à nos plus célèbres écrivains, soit pour la justesse, la variété et l'enchaînement des aperçus, soit pour la force des raisons, soit pour la noblesse et l'entraînement de l'expression.

Ajoutons encore à la louange de l'Auteur, qu'à quelques passages près où sa touche peut paraître un peu sévère, le sujet est traité avec un esprit de modération qui va souvent jusqu'à la délicatesse, avec un ton doux qui insinue les raisons, qui veut tout obtenir de la persuasion, et ne rien emporter par la violence.

[redacted]

RÉSUMÉ

Après avoir ainsi passé en revue tous les ouvrages que vous avez renvoyés à son examen, la Commission doit vous soumettre son avis sur le jugement que vous avez à prononcer. Notre rapport indique cet avis. Nous pensons unanimement, Messieurs, que le Discours n.° 6, portant pour épigraphe : « *Les* » *Peuples ont une résignation pour la Justice.* » est digne du prix.

Loin qu'aucun des autres concurrens puisse contredire la préférence que nous vous proposons d'accorder à cet ouvrage ; nous aimons à nous persuader que tous, sans en excepter les plus dignes, (et notre rapport vous en a signalé de très-recommandables), s'ils venaient prendre votre place et juger ce concours, s'empresseraient comme nous, et malgré les affections de la paternité, de décerner la couronne au Discours n.° 6.

P. S. A la suite de ce rapport, il a été fait lecture à la Société du discours n.° 6. Elle a adopté l'avis de sa Commission et arrêté que la médaille d'or de *cinq cents francs*

serait décernée à l'Auteur dans la prochaine séance publique. Ouverture faite par M.[r] le Président, du billet cacheté annexé à l'ouvrage, et sur lequel l'épigraphe mise en tête du Discours était répétée, ce billet s'est trouvé contenir le nom de M.[r] Cyprien Anot, professeur au Collége royal de Reims (1).



MÉMOIRE

Sur les Moyens de préserver les murs de craie des atteintes du Salpêtre.(*)

Par M.r François MANDEL, Doyen des Pharmaciens de Nancy, Membre du Jury médical de la Meurthe, ancien Professeur de l'Ecole de médecine, et Membre de plusieurs Sociétés médicales et littéraires.

Fortiora exturbant debiliora.

IL est possible de prévenir la formation du salpêtre, même d'annuler celui qui existe sur les murs de craie, par un procédé simple et peu dispendieux, conséquemment d'imiter à peu de frais l'opération de la nature par laquelle les murs de craie se couvrent à la longue d'une sorte d'enduit grisâtre qui leur assure une durée presqu'indéfinie.

(*) Voir le Compte rendu, page 41.

[redacted]

THÉORIE.

Les terres primitives se trouvent rarement dans leur état de pureté, elles sont presque toujours combinées avec d'autres substances, notamment avec des acides; il résulte de ces combinaisons des composés qui présentent différens caractères, suivant la nature de la base, et relativement à la qualité et quantité des substances combinées.

Il n'est pas du ressort de ce mémoire d'entrer dans le détail de ces différens composés; mais on ne peut se dispenser d'examiner ceux qui doivent être connus pour arriver à la solution de la question proposée; ces composés sont : la Chaux nitratée, la Chaux sulfatée, [redacted]

l'humidité de l'atmosphère, et ne peut être employé à la fabrication de la poudre.

Les pierres calcaires tendres, celles combinées avec l'acide carbonique (la craie), qui servent à construire des murs et à élever des bâtimens, ne sont pas primitivement imprégnées de nitrate; mais quelques années après que ces bâtimens ont été habités, les exhalaisons des matières végétales et animales qui y ont été et qui y sont déposées, celles émanées des individus et des animaux qui occupent les locaux, déterminent la formation de l'acide nitrique qui, par sa combinaison avec la terre, donne le salpêtre.

Le salpêtre se forme plus promptement et plus abondamment, toutes choses égales d'ailleurs, sur les murs qui se trouvent dans les lieux humides ou exposés au nord, sur ceux qui sont à la proximité de substances végétales ou animales, à l'état de putréfaction; les nitriaires artificielles viennent à l'appui de ces assertions.

Chaux sulfatée. La terre calcaire est très-souvent combinée avec l'acide sulfurique. Cet acide s'y trouve en plus ou moins grande

quantité relativement à la base, ce qui a induit les anciens en erreur; les uns considérant cette combinaison comme rapprochant, même se trouvant à l'état salin, d'autres au contraire la rangeant dans la classe des terres, ce qui leur a fait donner différens noms (1): mais les travaux de Du Clot, Malgraff, Pot, Macquer, et surtout de Bergman ont démontré ces phénomènes chimiques; et, par son analyse, il est prouvé que cette combinaison n'est autre chose que la terre calcaire unie à l'acide sulfurique, ce qui l'a fait désigner sous les noms de Chaux sulfatée ou Sulfate calcaire.

Le sulfate calcaire est inaltérable à l'air, il est peu dissoluble dans l'eau; cinq cents [redacted]



L'air et l'eau n'altèrent pas les carbonates calcaires, ils ne sont pas déliquescens, quelques-uns même sont efflorescens; tous les acides ont plus d'attraction pour les bases terreuses que le carbonique, ils sont conséquemment aptes à décomposer les carbonates en s'emparant de leurs bases, et en dégageant l'acide, ce qui forme de nouvelles combinaisons d'après la nature de l'acide employé pour le dégagement.

L'acide nitrique peut donc non-seulement s'unir immédiatement à la terre calcaire, mais il a aussi la propriété de dégager l'acide carbonique qui constitue le carbonate calcaire, et de produire la chaux nitratée. Cette dernière combinaison, la chaux nitratée, peut aussi être décomposée par l'acide sulfurique qui, s'emparant de la base, fait dégager l'acide nitrique qui n'a aucune action sur la chaux sulfatée qui vient de se former.

Si l'acide sulfurique a le droit de s'emparer de la terre qui constitue le nitrate calcaire et d'en chasser l'acide, à plus forte raison a-t-il celui de se combiner immédiatement à la terre libre et de former le sulfate calcaire,

Ce sulfate est inaltérable à l'air, il ne peut être attaqué ni décomposé par l'acide nitrique; donc, point de formation de salpêtre sur des murs imbibés d'acide sulfurique.

EXPÉRIENCES.

Première. — On a pris trois morceaux de carbonate calcaire (la craie) de six pouces de haut sur trois de large, on en a imbibé deux d'acide nitrique, le troisième d'acide sulfurique, tous trois ont été exposés à l'air de quinze degrés, pendant trente jours.

Seconde. — On a procédé à la lixiviation avec l'eau distillée d'un des morceaux imbus d'acide nitrique; la liqueur filtrée et évapo- [redacted]

exposé pendant vingt jours à l'air à dix degrés, puis on a procédé à la lixiviation et évaporation, on n'a rien obtenu.

Ces expériences prouvent que l'acide nitrique combiné avec la terre calcaire donnent le nitrate calcaire, sel qui attire l'humidité de l'air. Elles démontrent péremptoirement que non-seulement il ne peut plus se former de salpêtre sur des murs de craie imbus d'acide sulfurique, mais même que cet acide a la propriété d'annuler le salpêtre déjà formé.

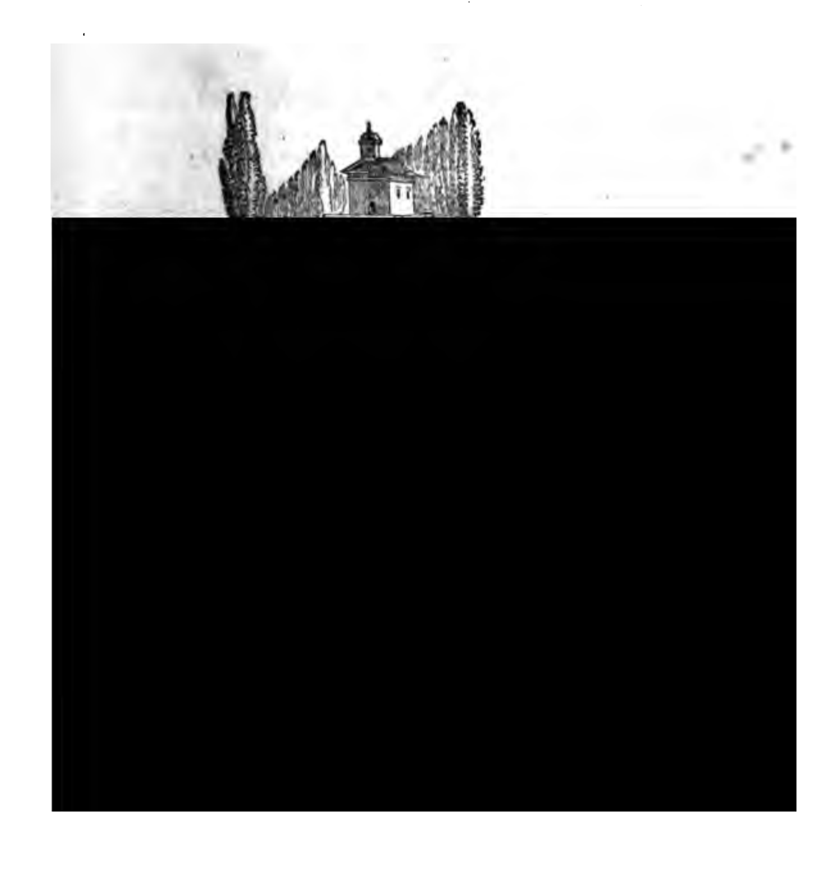
MANIÈRE D'OPÉRER.

On met de l'eau dans une grande terrine, on verse petit à petit dans cette eau de l'acide sulfurique, connu dans le commerce sous le nom d'huile de vitriol, puis avec une brosse dont les maçons se servent pour blanchir, on imbibe les murs de ce mélange.

On ne peut prescrire un poids déterminé de la quantité d'acide relativement à celle de l'eau, cet acide se trouvant dans le commerce plus ou moins concentré ; il faut que la gravité spécifique du mélange soit de huit à douze, de manière qu'une bouteille conte-

nant huit onces d'eau, en contienne douze de mélange.

On obtiendra un succès complet, les murs seront inaltérables par l'acide nitrique ; si on procède à une seconde imbibition, la dépense ne sera pas de plus de dix francs pour un grand bâtiment, la plus forte étant la main d'œuvre.



PROGRAMME

DES PRIX PROPOSÉS

PAR LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, COMMERCE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

La Société décernera dans sa séance publique du mois d'août 1820,

1.° Une Médaille d'or de 200 francs, au meilleur Discours ou Mémoire sur cette question : *Quels sont, sous l'empire de la Charte, et dans l'état actuel de la France, les moyens les plus propres à développer et à fortifier l'esprit public ?*

2.° Une Médaille d'or de 100 francs,

au Mémoire qui aura le mieux résolu cette question : *La clôture en haies vives des terres arables et des prés, serait-elle avantageuse à l'agriculture du département de la Marne ?*

Elle continue d'offrir des prix d'encouragement,

1.° A l'auteur de la meilleure Statistique d'un canton du département de la Marne. Elle invite les concurrens, non-seulement à décrire la position topographique d'un canton, son

n'y seraient point parvenues. Elle augmentera la valeur du prix lorsque le travail lui paraîtra assez important pour mériter une récompense particulière. (*)

2.° Au Médecin ou Chirurgien de ce Département qui aura vacciné le plus grand nombre de sujets pendant l'année 1820. Il en justifiera par un état nominatif des sujets vaccinés, énonçant le résultat de chaque vaccination, et certifié par les parens et

---

(*) Les Discours et Mémoires devront être parvenus, *francs de port*, au Secrétaire de la Société, à Châlons-sur-Marne, avant le 15 juillet 1820, terme de rigueur : ils porteront en tête une épigraphe qui sera répétée à la suscription du billet dont ils seront accompagnés, contenant, sous cachet, le nom et l'adresse de l'auteur.

les autorités locales. Les pièces relatives à ce dernier concours seront envoyées, franches de port, avant le premier mai 1821 *(terme de rigueur)*. Le prix sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1821.



TABLE DES MATIÈRES.

[redacted]

SÉANCE PUBLIQUE

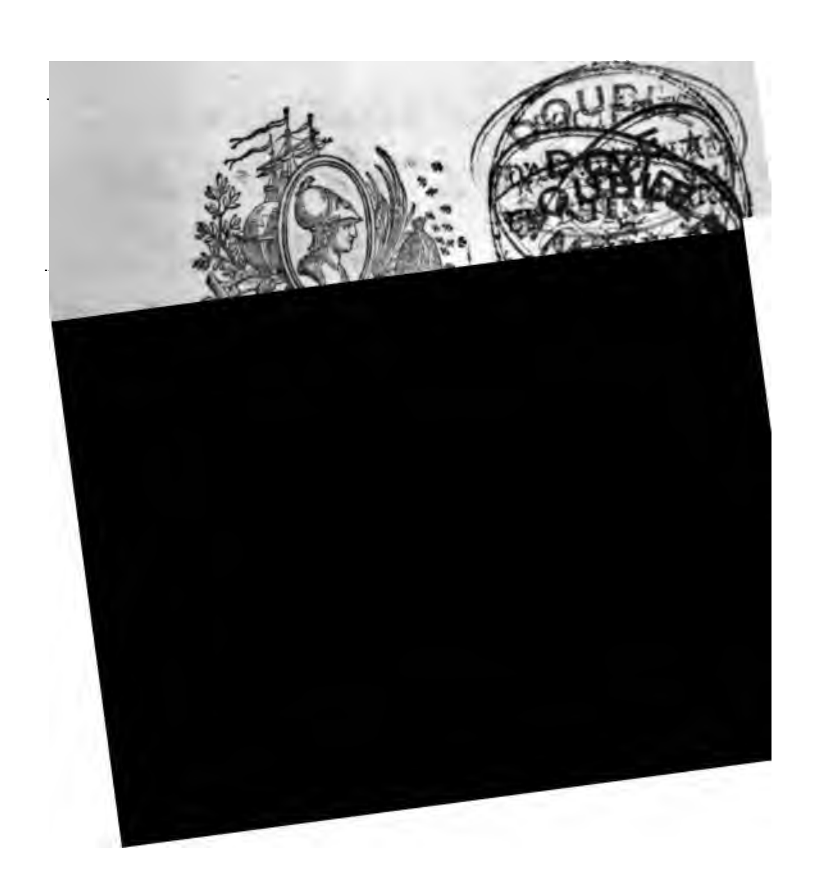
DE LA

CIÉTÉ D'AGRICULTURE,

COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Tenue à Châlons, le 5 septembre 1820.



[redacted]

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Tenue à Châlons, le 5 septembre 1820.

CONSIDÉRATIONS

SUR L'AVANTAGE

DES PETITES PROPRIÉTÉS RURALES;

Par M.r Gobet-Boisselle, *Président annuel.*

Messieurs,

Les hommes les plus recommandables qui, surtout depuis un siècle, ont fixé leur attention sur l'économie agricole, sont généralement d'accord que la division des propriétés

rurales est un des ressorts de la prospérité de l'Agriculture.

Vous aussi, Messieurs, chaque fois que vous avez voulu vous rendre compte des progrès remarquables de l'Agriculture française, vous avez toujours considéré la division des propriétés, favorisée par la législation actuelle, comme une des premières causes de ces progrès, surtout dans les contrées où le sol ingrat ne produit qu'à force de labeur et d'industrie.

L'expérience ayant ainsi confirmé la théorie, il semblerait superflu de s'occuper de l'examen d'un problême qui paraît complètement résolu.

Cependant, comme cette division trouve encore des contradicteurs, même chez des personnes dont le nom et les lumières sont d'un grand poids, il n'est pas hors de propos d'en signaler de nouveau les avantages.

Une matière si importante réclamerait sans doute une discussion large et approfondie; mais, resserré, comme je le suis, dans les limites étroites d'une lecture académique, je dois me borner à des exposés sommaires

[redacted]

qui suffiront, quoique rapidement esquissés, aux esprits sans prévention auxquels j'ai l'honneur de les soumettre.

Je vais donc essayer de prouver :

Que la division des propriétés rurales est une des garanties les plus solides de l'ordre public (1);

Qu'elle est utile à la conservation des mœurs;

Qu'elle est favorable à la prospérité de l'agriculture.

La propriété est essentiellement amie de l'ordre public, sans lequel le droit en est précaire et incessamment compromis. Ainsi, plus un état compte de propriétaires attachés

[redacted]

sante de l'intérêt matériel que la puissance établie garantit à chacun. Il suffit que cet intérêt existe, quelque médiocre qu'il soit, pour faire de l'individu qui le possède un véritable citoyen.

Le plus petit propriétaire habitant sa modeste chaumière et sustentant sa famille à l'aide de quelques parcelles de jardin et de vignes, et de quelques arpens de terre, redoute le désordre tout autant que le possesseur du plus vaste domaine.

Il semble même qu'à cet égard l'étendue de la crainte, s'il est permis de s'exprimer ainsi, doit être en raison inverse de l'étendue de la propriété. En effet, si la tempête s'élève, si sa violence menace sérieusement l'ordre public, le petit propriétaire peut-il se flatter que sa frêle embarcation résistera à l'orage? Le riche, au contraire, peut conserver l'espérance de sauver des débris du naufrage.

La situation la plus critique pour une société serait celle où cette société n'offrirait qu'un faible nombre de grands propriétaires opposés à une multitude de prolétaires toujours impatients de l'ordre établi précisé-

[redacted]

ment parce qu'ils ne possèdent rien. C'est de cette situationque naît la lutte dont nos voisins les Anglais commencent à nous présenter le spectacle. Ce combat entre ceux qui n'ont rien, et ceux qui ont tout, peut rester indécis plus ou moins long-temps; mais, si l'on n'emploie pour le faire cesser que le remède palliatif des lois pénales et de la force, il est à craindre qu'il ne conduise tôt ou tard à de graves catastrophes.

Ce n'est donc pas, suivant moi, une assertion paradoxale que d'affirmer que l'intérêt bien entendu des grands propriétaires territoriaux, est d'être environnés par une foule de petits propriétaires, qui, sous le

[redacted]

Dans un État où les propriétés territoriales resteraient invariablement concentrées entre les mains d'une faible minorité, les lois qui pourvoient au maintien, au respect du droit de propriété, auraient à craindre de se présenter sous la physionomie de lois de répression, du moins de lois de privilége, aux yeux de l'immense majorité qui ne posséderait rien.

Que dans cette situation, quelque nouveau tribun, quelque factieux prêche des doctrines attentatoires à la propriété, ces doctrines trouveront les esprits préparés à les recevoir; les passions pourront s'enflammer, et la multitude environnera de ses acclamations, peut-être même secondera de ses efforts l'ennemi de l'ordre public.

Au contraire, dans une société, où la plupart des citoyens sont propriétaires, et où tous, à la faveur de la division des propriétés, peuvent le devenir, (et telle est heureusement la situation actuelle de notre belle France), ces mêmes lois s'offriront partout sous l'aspect de lois de protection, parce que n'étant que l'expression des intérêts généraux, elles sont d'avance gravées dans la pensée universelle.

Que dans cette seconde situation le factieux, dont je parlais tout à l'heure, élève ses tréteaux et prêche les mêmes doctrines; il n'y a pas de doute que la masse de ses auditeurs sera sourde à ses déclamations, même qu'il y trouvera de redoutables adversaires.

De ces considérations, plutôt effleurées qu'approfondies, je conclus que les bases de l'ordre public se consolident dans un état, à proportion de l'accroissement du nombre des propriétaires.

Ainsi, dans notre France, où chaque portion du sol a son possesseur, et où personne ne peut devenir propriétaire sans qu'un autre cesse de l'être, du moins partiellement, la facilité de diviser les propriétés rurales, telle qu'elle existe aujourd'hui, est une des plus solides garanties de l'ordre général.

Cette division ne me paraît pas moins utile aux mœurs.

Je l'ai déjà presque prouvé par ce qui précède.

En effet, dans un pays où l'ordre public se trouve appuyé sur l'intérêt presqu'universel des habitans; dans un pays où la plupart des individus ont nécessairement l'esprit de

citoyen, par le seul fait de la position qu'ils occupent, il est impossible que les mœurs générales n'exercent pas une influence heureuse sur les mœurs particulières. L'ami de l'ordre, généralement parlant, ne peut pas être un homme immoral.

D'autres considérations viennent s'ajouter à celle-ci.

L'excessive richesse, et l'extrême misère, sont les écueils opposés contre lesquels les mœurs des nations risquent de se briser. A cet égard, je dois m'abstenir de répéter ce qui a été redit mille fois par les publicistes de tous les siècles.

Cet axiôme, tout à la fois politique et moral, est tellement vulgaire, que les arguments qui l'appuient, comme les exemples qui le confirment, sont depuis long-temps devenus de véritables lieux communs.

Je me borne à esquisser les mœurs, pour ainsi dire obligées, des petits propriétaires.

Leur caractère est le labeur, la frugalité, l'économie, sans lesquels ils ne pourraient pas se maintenir. Le petit propriétaire n'a point de temps qu'il puisse donner à l'oisiveté, point de superflu qu'il puisse sacrifier à ses

[redacted]

caprices. Il aime le travail par habitude autant que par nécessité. Il aime la frugalité parce qu'il jouit des avantages qu'elle procure ; le joug des mœurs n'a rien de pesant pour lui ; les passions désordonnées ont peu de prise sur son cœur : il n'a ni le temps ni les moyens d'y arrêter ses pensées.

« Par-tout, dit Montesquieu, où il se » trouve une place où deux personnes peu- » vent vivre commodément, il se fait un » mariage. La nature y porte assez lorsqu'elle » n'est pas arrêtée par la difficulté des » subsistances. »

Si, d'après ce célèbre publiciste, il se fait un mariage par-tout où la nature n'est pas arrêtée par la difficulté de la subsistance ; et

[redacted]

sion des propriétés, que naît et que croît cette population vigoureuse propre à tous les travaux, parce qu'elle y est endurcie dès l'enfance ; cette force physique de l'état qui, à tout examiner, ne lui est pas moins nécessaire que la force morale ?

On me comprendrait mal si, de ce que je viens de dire, on inférait que les mœurs, c'est-à-dire les vertus domestiques sont le partage exclusif de la classe qui compose la petite propriété. Ce serait non-seulement un paradoxe insoutenable, mais une effroyable calomnie contre l'espèce humaine. En fait de vertus privées, la grande richesse, même l'excessive misère, ne cesseront jamais d'offrir de nombreux exemples, d'autant plus admirables, qu'alors ces vertus ont leur source dans des principes bien plus élevés, et qu'elles supposent plus d'efforts sur soi-même, plus d'empire sur ses passions. Je veux seulement dire que dans la classe qui ne connaît, ni le superflu, ni la pénurie, les mœurs sont une vertu de situation, d'instinct même, si l'on veut ; et cette vertu, quoique puisée à une source moins pure, n'en est pas moins solide.

Examinons maintenant si la division des propriétés rurales est favorable à l'agriculture.

La première richesse des nations, surtout des nations principalement agricoles, comme la nôtre, est dans les produits du sol qu'elles habitent.

Une vérité de cette évidence n'a pas besoin de démonstration : la seule question à éclaircir, est d'examiner si le sol donne plus de produits dans l'état de division, que dans l'état de concentration des propriétés qui sont spécialement soumises à la culture.

Tant vaut l'homme, tant vaut la terre, dit un ancien adage. J'ajoute, d'après l'avis de tous les agronomes : *Plus il y a de bras employés à solliciter le sol, plus le sol est libéral de ses largesses.*

Sans doute, le même nombre de bras peut être employé à cultiver la terre, dans l'hypothèse de la concentration des propriétés, comme dans l'hypothèse de leur division ; mais on se tromperait gravement, si, de cette parité possible du nombre de bras, on concluait la parité des produits.

Les bras qui cultivent la grande propriété sont nécessairement des bras mercenaires.

Les bras qui cultivent la petite propriété sont généralement ceux des propriétaires: de-là une différence énorme dans les résultats.

Quelque loyaux, quelque laborieux que soient le journalier et l'homme à gages, comme en définitive il n'ont d'autre but que de gagner le salaire qui leur est promis, il est contre la nature des choses qu'ils mettent à leur travail la même action, le même zèle que celui qui se livre à ce travail pour lui-même, et qui doit recueillir tout le prix de ses sueurs et de ses fatigues.

D'ailleurs, le grand propriétaire quelqu'éclairé, quelque vigilant qu'on le suppose, occupé, comme il l'est, de l'ensemble d'une vaste exploitation, et souvent distrait de ses travaux agricoles par des travaux absolument disparates, ne peut manquer de négliger une foule de détails. Or, dans l'économie rurale, comme dans toutes les entreprises qui réclament des soins compliqués, les détails les plus minutieux ont, en les réunissant, presqu'autant d'importance que l'ensemble.

L'agriculteur, au contraire, qui exerce son labeur sur une propriété de petite étendue, qui n'a que rarement besoin de bras auxi-

liaires, et qui dans ce cas les dirige et les surveille, voit tout par ses yeux : il est à sa chose sans la moindre distraction ; il n'épargne ni soins, ni peines pour obtenir de son domaine tout ce que la nature est forcée d'accorder à un travail opiniâtre. Il n'est pas assez riche pour faire omission des détails. A cet égard, la moindre négligence serait pour lui d'une trop grave conséquence. Une toise de terrain jusqu'alors inculte, un moyen d'engrais négligé, une touffe d'herbages, l'amélioration la plus légère, toutes choses qui échappent aux regards du riche propriétaire, deviennent pour le petit une spéculation qu'il ne peut dédaigner ; et c'est ainsi que, proportion gardée, la grande propriété donne en définitive moins de produits que la petite.

Ici, Messieurs, l'expérience qui parle plus haut que les raisonnements, confirme mes observations.

Jetons nos regards sur l'état actuel de l'Agriculture française, et proclamons hardiment que ses produits sont augmentés dans une proportion admirable, depuis que la division du sol a augmenté le nombre des propriétaires.

Combien de terrains sont sortis, combien commencent à sortir de l'état de stérilité auquel il semblait que la nature les avait éternellement condamnés! Combien d'autres sont notablement améliorés! Ainsi, les adversaires de la division des propriétés rurales, en objectant qu'elle ne permettra plus les grandes entreprises agricoles, ne font pas attention que cette division est évidemment la plus grande des entreprises de l'agriculture moderne.

Le sol lui-même, ce premier, cet immense capital national n'a-t-il pas acquis une valeur bien plus considérable, depuis que la division des propriétés rurales a éveillé et mis en action une multitude de petites industries particulières? Or, si le sol a acquis un plus haut prix par le seul fait de sa division suivie d'une culture plus complète, c'est déjà un surcroît de richesse foncière que nous avons acquis; et ce surcroît de richesse n'est dû qu'à l'augmentation déjà obtenue ou possible à obtenir des produits du territoire.

Enfin, Messieurs, en supposant les choses égales entre les produits de la propriété concentrée et les produits de la propriété divisée, il serait encore équitable, encore

[redacted]

moral, dans cette hypothèse que je crois fausse, de ne mettre aucun obstacle à la division.

N'est-il pas plus avantageux que dix familles toutes propriétaires subsistent et croissent sur un grand terrain divisé entre elles, que de concentrer invariablement ce terrain entre les mains d'une seule de ces dix familles, et de condamner ainsi les neuf autres à être éternellement mercenaires ?

Qu'on ne s'y trompe point; la force réelle d'un état ne se calcule pas sur le nombre des lieues carrées qui composent son territoire, ni même absolument sur le nombre des individus qui l'habitent : cette force se compose

[redacted]

rales, ne doit pas plus recevoir d'atteinte que la liberté de les réunir.

Le remède à l'abus d'une subdivision trop parcellaire, se trouvera de lui-même dans l'absence de convenance pour chaque propriétaire, comme le remède à l'abus d'une agglomération excessive se trouve dans l'égalité de partage des successions.

D'un côté, la facilité de devenir petit propriétaire, mais la nullité d'une propriété trop exiguë; d'un autre côté, l'ambition bien naturelle d'augmenter *indéfiniment* ses domaines, mais la certitude de leur division par les partages; voilà les poids et les contre-poids qui, sans qu'une nouvelle législation intervienne, maintiendront entre la déchiqueture trop parcellaire et l'agglomération trop vaste, un juste équilibre.



COMPTE RENDU
DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ,
PENDANT L'ANNÉE 1820;

Par M.r CAQUOT, *Secrétaire.*

MESSIEURS,

L'AGRICULTURE est à la France ce que le commerce est à l'Angleterre, le premier besoin, comme la première richesse de l'Etat. Il est donc de l'intérêt du Gouvernement de l'encourager par tous les moyens possibles.

Quels sont les encouragements les plus uni-



indiqué tous les secours que l'agriculture emprunte à la physique, à l'histoire naturelle, à la chimie et aux autres sciences, aussi bien qu'aux arts, il en conclut que les encouragements qu'on donne aux sciences et aux arts utiles, sont aussi des encouragements donnés à l'agriculture. Ses progrès ont suivi de tous temps les progrès des lumières et de la civilisation. Esclave et stérile sous les Ilotes et les Serfs; libre et active sous les communes affranchies; industrieuse et féconde lors de la mise dans le commerce des biens de mainmorte; elle devient tout-à-coup riche et florissante lors du partage égal des successions, et lorsque l'œil du maître peut veiller à une exploitation proportionnée à ses forces; aussi les produits du sol et l'énergie des habitans se sont-ils accrus avec le nombre des propriétaires.

Je n'entends pas m'étendre ici sur les avantages de la division des propriétés, ces avantages viennent d'être développés par votre Président.

Il serait encore à désirer que la terre ne fût sollicitée que par son maître, ou, en d'au-

[redacted]

tres termes, que les champs n'appartinssent qu'à des cultivateurs. On ne peut calculer quelle fécondité découle de la propriété.

Vœu inutile! Il y aura toujours des gens qui posséderont ce qu'ils ne peuvent cultiver, des gens qui cultiveront ce qu'ils ne possédent pas. C'est au législateur à chercher les moyens d'attacher ces derniers par tous les liens possibles à la ferme qui leur est confiée, en leur faisant trouver en elle, une quasi-propriété.

» Le systême suivi par M. Coke, un des
» plus riches et des plus zélés agronomes de
» l'Angleterre (dit Edward Rigby), pour
» affermer ses terres, n'est pas moins propre
» à les améliorer que celui qu'il suit pour les

[redacted]

» précieuse industrie, susceptible de s'accroître dans tous les temps, dans tous les » lieux où la culture de la terre s'offre aux » bras laborieux à des conditions équitables.» Il ajoute plus loin : « Le sol arable ne saurait être cultivé d'une manière *adéquate*, » c'est-à-dire complétement suffisante, que » par des individus qui y ont un intérêt di» rect, et qui sont tranquilles sur la posses» sion du terrain qu'ils cultivent, pour un » espace de temps tel qu'ils puissent espérer » en retirer amplement le fruit de leurs » avances et de leurs peines (*). »

Un de vos correspondants, M. Martin, juge de paix et propriétaire à Noirlieu, vous a adressé sur cette matière des observations

---

(*) *Système d'agriculture de M. Coke*. Traduction de M.r F.-E. Molard, sous-directeur du Conservatoire royal d'Arts et Métiers.

Cet ouvrage a pour nous le double intérêt, et du sujet et du nom du traducteur qui, après avoir été long-temps notre collégue, est devenu par son éloignement notre associé correspondant. Parvenu trop tard pour faire partie des travaux de cette année, ce *Système d'agriculture* sera analysé dans une de nos prochaines séances.

très-judicieuses, dans lesquelles il développe l'utilité des baux à longs-termes.

Tant qu'un fermier ne sera placé sur une exploitation que pour quelques années fugitives, il ne se regardera que comme passager sur cette terre étrangère; il en dévorera les revenus et jusqu'à l'espérance même ; que lui importe l'intérêt du successeur, qu'importe à celui-ci l'intérêt de celui qui doit lui succéder encore! Faites choix au contraire d'un homme laborieux, économe, industrieux, dans la force de l'âge, placez-le dans votre ferme pour vingt-sept ans au moins; qu'il soit bien convaincu que le prix de son fermage n'est pas le prix de ses sueurs, mais la juste et *légitime* impense de *la* propriété ; il se verra, pour tout *le* temps que la nature a destiné au travail, assuré d'un honnête revenu, qu'il peut même augmenter chaque année par un labeur éclairé et constant. Son fils, élevé sur la ferme, trouvera en elle cette quasi-propriété si nécessaire, puisqu'avec de la conduite il sera certain de succéder à son père, et d'y voir naître une seconde génération qui devra lui succéder encore. C'est ainsi qu'en travaillant pour soi-même et pour sa

postérité, le fermier travaillera en même temps pour le propriétaire et pour l'agriculture. De-là, culture et entretien des terres comme par le père de famille lui-même; de-là, prairies artificielles, et par suite augmentation des troupeaux, et nourris de gros bétail qui, sous le triple rapport de l'engrais, du produit et de la santé ne saurait être trop apprécié; de-là enfin, prospérité du fermier, du propriétaire et de l'agriculture.

Cet écrit a donné lieu parmi nous à une discussion, qui a rempli plusieurs de nos séances.

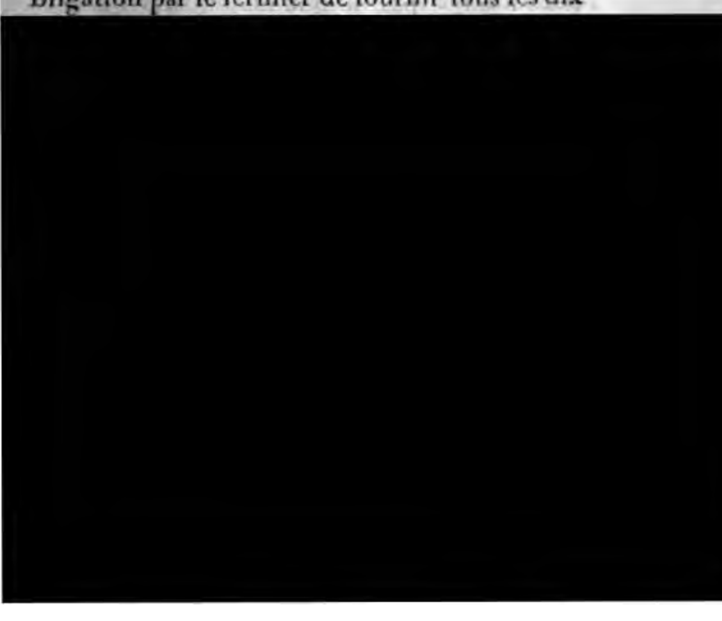
Deux objections principales ont été faites à ce systême: 1.° Le fermier acquiert pour son compte des terres voisines, les réunit à celles de la ferme, et, au bout du bail, finit par s'approprier quelques-unes de ces dernières, en les retranchant du rôle qu'il est d'usage de remettre alors au propriétaire, et en augmentant la contenance de plusieurs autres, pour que la même quantité de mesure se retrouve à la masse. 2.° Le père de famille, et surtout ses enfans qu'il a dotés d'une ferme ainsi baillée à long terme, soit pour sortir de l'indivision, soit pour réaliser leurs fonds et

[redacted]

les employer en valeurs, sont obligés de faire des sacrifices pour évincer le fermier, ou de vendre à bas prix.

On a répondu que ces inconvénients, qui paraissent graves au premier coup-d'œil, étaient faciles à éviter. 1.° Quant à celui que l'on pourrait appeler *vol de terrain* par le fermier, il disparaîtra lorsque le propriétaire connaîtra bien chaque pièce de sa ferme, ce qu'il est facile d'obtenir par un abornement, opération qui prévient bien des procès, et par un plan figuré signé du bailleur et du preneur, et même par les numéros du cadastre; lorsque les baux à longs-termes contiendront l'obligation par le fermier de fournir tous les dix

[redacted]



clause prohibitive de rétrocession du bail, et même celle de résiliation dans le cas de mort du fermier, avec une indemnité fixée pour chaque année qui resterait à courir. Enfin la loi contient une disposition formelle contre ce vol; le fermier et ses héritiers ne peuvent jamais prescrire (C. civ. art. 2236 et 2237).

2.° Quant à l'objection, fondée sur la nécessité où peuvent se trouver le bailleur ou ses enfans de réaliser leurs fonds, on ne peut se dissimuler qu'elle existe; c'est à lui à calculer sa fortune, à savoir si ses seuls revenus peuvent lui suffire. Sans doute le petit propriétaire d'une ferme modique de quelques arpents, peut se trouver gêné par un tel bail; aussi n'est-ce pas lui que M. Martin a considéré, mais les établissements publics, et les riches propriétaires de fermes importantes.

Notre collègue, M.r Chapron, vous a signalé aussi une des causes qui malheureusement influent beaucoup sur le retard qu'éprouvent des contrées de l'arrondissement de Vitry, à recevoir une culture variée.

Presque toutes les redevances des baux, dans cet arrondissement, sont stipulées paya-

bles en froment et avoine ; jamais d'autre mode de libération n'est permis au fermier : il en résulte que ce dernier ne peut s'adonner à d'autre culture. Toujours le froment et l'avoine croissent sur sa ferme, et l'on sent dès-lors quelles pertes éprouvent tout à la fois, le propriétaire, le fermier, et le consommateur. Le système des jachères, avec cet usage vicieux, revient tous les trois ans : chaque année, un tiers de la ferme produit du froment, un second tiers de l'avoine, et le dernier tiers reste infécond ; tandis qu'à l'aide d'une savante combinaison, dans laquelle on fait entrer les prairies artificielles, les jachères se représentent à peine une fois en douze

[redacted]

suivre les travaux du cultivateur, et de les récompenser par des distinctions honorables. L'agriculteur alors n'est plus seul au milieu de ses champs, il travaille en présence et sous l'œil de ses concitoyens; il sent qu'il fait partie, et partie essentielle de l'ordre social, et que son labeur, comme celui de tous, concourt au bien-être de la patrie. Une médaille, une simple mention, peuvent avoir plus d'influence que les théories les mieux raisonnées. Mais pour obtenir de ces récompenses les résultats heureux qu'on en désire, il faut que l'opinion publique applaudisse à leur distribution et la regarde comme une justice. Telle a été la pensée du Gouvernement.

A cette occasion, pour connaître d'une manière certaine les droits des cultivateurs, il vous a été demandé par M. le Préfet, des renseignements sur les travaux agricoles les plus remarquables de notre département.

Le résultat de vos recherches ne pouvait être plus satisfaisant: vous avez vu avec un véritable plaisir que, sur tous les points du département, l'industrie et l'émulation sont parvenues à vaincre la nature. Deux remarques surtout ne vous sont pas échappées; l'une,

que c'est principalement dans les terrains ingrats que l'on a fait le plus d'efforts, et que l'on a employé les pratiques, les procédés les plus avantageux : *Nécessité l'industrieuse* les habitait et les a fécondés ; tandis que dans les terrains privilégiés, dans le Vallage, dans le Perthois, on a presque toujours suivi les vieilles méthodes, sans faire les mêmes efforts pour contraindre la nature à devenir plus féconde. La seconde observation, c'est que tous les résultats heureux ne sont que le produit des prairies artificielles. Pas un cultivateur ne vous est signalé comme ayant couvert son champ de riches récoltes, sans qu'il soit fait mention de ses nombreuses prairies de trèfle, sainfoin et luzerne, et, par suite, de ses beaux troupeaux et de ses abondants fumiers ; cercle inévitable dans lequel doit éternellement tourner toute notre agriculture

Dans l'arrondissement de Sainte-Ménehould, Epensival, situé au bas de la côte de la Serre, était autrefois une ferme qui ne présentait aucun intérêt. A côté d'un terroir très-fertile, ses terres froides et argileuses, rouges pour la plupart, et crayeuses sur les hauteurs, ne donnaient que de faibles moissons lorsque

M. Varin, notre correspondant, en est devenu propriétaire.

Rien n'est négligé par ce cultivateur pour renouveller la face de cette propriété : sainfoins, trèfles, luzernes, servent à en alterner les récoltes et à lui donner une sève nouvelle ; enfin l'on peut assurer qu'en quinze ans, un champ reste à peine une année en jachère.

Un troupeau de race pure, de 1200 têtes au moins ; une bouverie superbe et de grosse espèce, consomment ses fourrages et au delà.

Avant M. Varin, on avait toujours pensé que les chevaux de la Flandre ne pouvaient être acclimatés dans le pays qu'il habite, parce que ce pays ne présente pas de pâturages assez substantiels pour les poulains de cette forte race. M. Varin a fait l'acquisition, il y a plusieurs années, de jumens et d'un étalon dans les environs de Lille : il a obtenu de beaux élèves ; et le croisement des races a parfaitement réussi.

M. Varin a été nommé correspondant du Conseil d'agriculture.

Dans l'arrondissement de Châlons, se présente M. Loisson, propriétaire à Mairy.

S'il existe surtout une branche de l'agro-

nomie qui ait besoin d'une protection plus immédiate du Gouvernement, d'un encouragement plus efficace, c'est sans contredit la plantation des bois.

L'agriculteur voit dans l'amélioration de sa culture un produit prompt, une récompense prochaine qui le dédommagent avec usure de ses travaux et de ses sueurs : mais le citoyen assez ami de son pays pour placer ses fonds sur de frêles arbrisseaux, qu'à peine il peut espérer voir grandir de quelques pieds, n'a, pour être soutenu dans sa noble entreprise, que le désir du bien public, et l'espoir de la reconnaissance de l'avenir.

Les plantations sont d'un intérêt général.

C'est à ce titre surtout que se recomman• de M. Loisson. Certes, comme agriculteur, comme possesseur de nombreux troupeaux, comme améliorant son beau domaine de Mairy, et d'autres fermes dans l'arrondissement de Vitry, il tient déjà un des premiers rangs parmi les plus recommandables; mais ses grandes plantations sur Courtisols, méritent à elles seules les regards du Gouvernement (*).

(*) M.r Loisson a obtenu, en août 1820, de Sa

A Reims, vous avez M. Petit-Hutin, un des plus recommandables agronomes par son industrieuse et constante activité à tirer parti du sol le plus ingrat. L'amélioration du terroir de Reims, sur lequel se trouvent situées ses principales propriétés, est, en grande partie, le fruit de l'émulation que son exemple a fait naître. M. Petit-Hutin doit sa prospérité agricole aux soins qu'il s'est donnés, aux essais multipliés qu'il n'a cessé de faire, depuis trente ans, de différents procédés d'agriculture; et notamment à la manière avec laquelle il compose ses fumiers, dans lesquels il fait entrer autant que possible, les eaux provenant des teintures et des dégraissages de laines; ainsi qu'à la grande quantité de prairies artificielles qu'il cultive annuellement, et qui lui donnent les moyens de nourrir et d'élever de nombreux bestiaux, principalement de l'espèce ovine, dont le troupeau n'est pas moindre de 2000 à 2500 têtes.

Majesté, une Médaille d'argent qu'il a reçue des mains de M.[r] le Préfet, à la séance publique de la Société du 5 septembre même année.

Dans l'arrondissement d'Epernay, nous trouvons M. Moet au milieu de sa vaste exploitation en terres et vignes ; il en obtient ce que l'art le plus ingénieux peut en obtenir ; ses immenses troupeaux et ses grandes relations commerciales en vins de Champagne en sont la preuve incontestable.

M. Dergere de Mondement, possède et exploite une grande propriété que les prairies artificielles ont rendue plus féconde, et ont permis de couvrir de nombreux troupeaux. M. Dergere est non-seulement un praticien zèlé, instruit et intelligent, mais aussi un savant théoricien, dont les mémoires ont été plus d'une fois accueillis avec reconnaissance par vous, Messieurs, et par la Société royale

[redacted]

ment contre la nature, mais encore contre les circonstances; et deux fois dépouillé par les invasions, cet infatiguable agriculteur a repris courage; et déjà il jouit du fruit de ses sueurs et de sa constante persévérance. Son domaine s'améliore, se couvre de bois, et lui fournit de quoi entretenir un beau troupeau de bêtes à laine, et tous les bestiaux nécessaires à son labourage.

Je ne vous parle ici, Messieurs, ni de M. Godart de Juvigny, son titre seul de correspondant du Conseil d'agriculture est un éloge, ni de M. Rousseau, qui vient de rendre un véritable service à notre agriculture, en tirant d'une presque nullité 250 arpens de terres négligées depuis des siècles. Tous deux sont membres de cette société.

Là, M. Choppin, de Somme-Bionne (arrondissement de Sainte-Ménehould) couvre sa terre entière de prairies artificielles, et surtout de trèfle jaune; il nourrit de nombreux troupeaux de race pure, et une bouverie des plus belles du département.

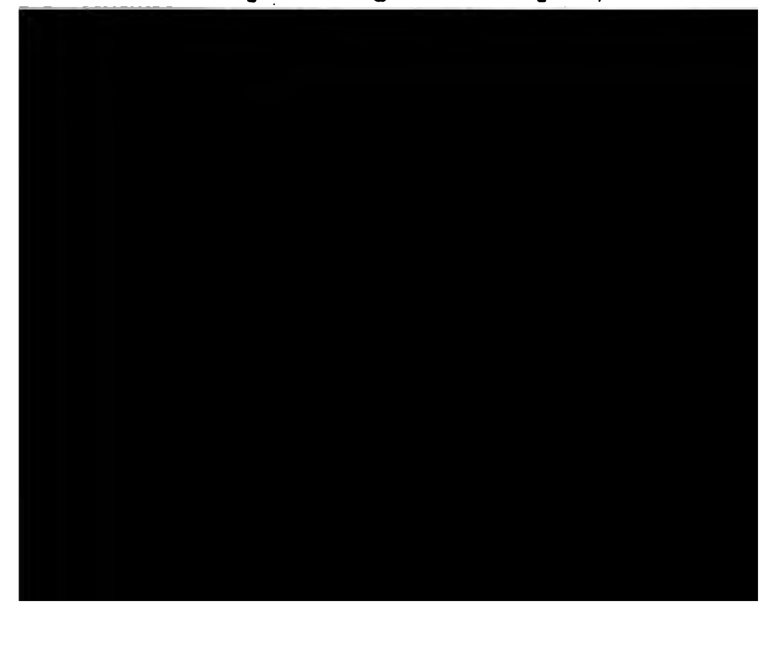
Là, M. Bremont, du Vieux-Bellay (même arrondissement), multiplie les plantations de

sapins, et s'adonne à la culture des plantes oléagineuses, branche importante de l'agriculture champenoise.

A Epernay, M. Lié-Boucher, brasseur, n'est pas au nombre de ces cultivateurs routiniers qui font le lendemain ce qu'ils ont fait la veille, parce qu'ils l'avaient fait le jour d'avant ; il se rend compte de ses travaux, il raisonne l'agriculture, et parvient ainsi à des améliorations que d'autres n'auraient pas soupçonnées.

A Avize, MM. César Soulès et Desbordes Jouron, perfectionnent la culture de la vigne.

A Conflans, près Villeseneux, M. Lasnier se recommande par ses irrigations et ses plan-



propriété lui permet de faire en grand ce que d'autres exécutent sur une plus petite échelle, et par cela même encore avec plus de soin et plus de profit. Il n'épargne pas les engrais à ses terres; outre la grande quantité de fumier qu'il tire de ses écuries et bergeries, il en fait, à grands frais, d'immenses transports de Châlons et lieux circonvoisins. Il est à Courtisols un usage général, qu'il serait à désirer de voir propager dans toutes les communes rurales; chaque propriétaire, le plus petit manœuvre même, transporte dans ses écuries de la terre de ses champs, deux, trois, et quelquefois quatre pieds de haut, à diverses reprises et par couches. Cette terre reçoit tous les sels des urines qui, sans cette précaution se perdraient; il en résulte un terreau très-actif, que l'on répand principalement sur les champs destinés à recevoir le chanvre. Il en sort, chaque année, plus de 500 tombereaux des écuries du S.r Colsenet neveu.

Mais, Messieurs, le meilleur encouragement à donner à l'agriculture, est de ne pas la décourager. Si, après avoir amélioré des terrains ingrats et fait croître le froment sur

un champ où, depuis des siècles, l'avoine avait peine à végéter à de longs intervalles, le cultivateur, tout-à-coup, voit augmenter la taxe de ce champ, il sent que, contre le vœu de la loi, on impose ses soins, ses peines et son industrie, qu'on soulage la paresse de ses voisins pour accabler son activité ; il abandonne alors ses travaux, ses riants projets d'amélioration, et le dégoût, gagnant de proche en proche, rappelle bientôt la routine et l'ignorance, et avec elles la stérilité. Puisse la vérité de cette réflexion être bien sentie, bien appréciée ! et l'on verra notre agriculture marcher d'un pas ferme et rapide vers son entier perfectionnement.

Si l'industrie agricole a fait chez nous de [redacted]

bronze, neuf mentions honorables et une décoration de la Légion d'honneur.

Signaler à Reims MM. Henriot frère, sœur et C.ie, pour leurs flanelles de santé; M.me V.e Henriot l'aîné et fils, pour les mêmes articles; M. Godart-Mennesson, MM. Baligot père et fils, pour leurs gazes et toiles; la filature de Bazancourt enfin, qui a été en France le berceau de l'art de filer la laine peignée;

Nommer M. Dautreville de Châlons, pour sa fabrique de bonneterie; nommer M. Pein, notre collégue, pour sa manufacture de coutellerie,

C'est rappeler la place honorable qu'ils occupent dans le rapport du Jury d'examen de la dernière Exposition;

Nommer l'Ecole des Arts de Châlons, c'est rappeler la médaille d'or que lui ont méritée ses travaux variés, ses ouvrages où brille une merveilleuse perfection; c'est rappeler l'ordonnance par laquelle notre collégue, M. Jeandeau, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. Ordonnance si honorable tout à la fois à l'Ecole, et à celui qui en dirige l'instruction.

Cette année, Messieurs, pour multiplier vos travaux et leur donner une activité nou-

velle, vous avez pensé qu'il était convenable de remplir les places qui vaquaient dans votre sein.

Vous avec donc admis, parmi vous, M. le docteur PRIN ; M. ROUSSEAU, propriétaire ; M. le docteur ADRIEN ; M. LANDOIS, ancien professeur d'histoire naturelle ; M. GODART DE JUVIGNY, payeur du département et correspondant du Conseil d'agriculture ; enfin, M. DESMAREST, pharmacien.

J'ai déjà indiqué les droits que MM. ROUSSEAU et GODART avaient à votre estime.

M. PRIN vous a communiqué un Mémoire sur l'importance de la médecine légale et une Observation sur un empoisonnement par l'injestion des huîtres : ces deux écrits l'ont ame-

[redacted]

luche, une dentition difficile, loin d'ajouter au mal de l'enfant, comme le pense généralement le vulgaire, la vaccine en se développant et en suivant tous ses périodes accoutumés, le soulage de ces sortes d'infirmités ou maladies étrangères, et en facilite la guérison si elle n'y contribue pas directement. (*)

(*) OBSERVATIONS PRATIQUES
De M.r le D.r ADRIEN, *sur la Vaccine.*

I.ère OBSERVATION. — Appelé il y a vingt-deux mois près d'un enfant de huit ans, attaqué d'une ophtalmie scrophuleuse, accompagnée d'engorgement assez considérable des glandes salivaires, et d'une suppuration des narines; maladie contre laquelle, un traitement méthodique et bien observé avait été dirigé depuis quatorze mois, sans le plus léger succès.

Je ne voyais, dans cette circonstance, d'autres moyens à employer que de continuer le séton, les amers, le sirop anti-scorbutique, les collyres résolutifs, le régime fortifiant, et surtout observer rigoureusement les règles de l'hygiène, pour arriver, avec le temps, à une guérison plus ou moins parfaite, qui, comme on le voit très-fréquemment, se fait attendre jusqu'à l'âge de puberté.

Instruit que cet enfant n'avait pas eu la petite vérole, et qu'il n'avait point été vacciné, je proposai la vaccination, qui fut de suite rejetée par le préjugé vulgaire, qu'on ne doit vacciner que quand la santé est parfaite. Je revins à la charge,

[redacted]

M. Desmarest, dans une notice sur l'acide arsenieux (arsenic blanc) a principalement attiré votre attention sur un usage qu'il considère avec raison comme un abus, et qu'il assure avoir lieu dans les campagnes de Recy, Juvigny, Vraux, et autres circonvoi-

---

et enfin j'obtins, avec beaucoup de peine, de vacciner l'enfant sur toutes les glandes du col; je lui fis vingt piqûres très-rapprochées les unes des autres, afin de procurer une irritation locale assez vive, pour augmenter la circulation et établir une fièvre vaccinale telle que le travail dépuratoire, qui a lieu au moment même de l'inoculation du virus, et se prolonge du vingt-cinq au vingt-huitième jour, pût se faire d'une manière plus prononcée qu'à l'ordinaire, et changer par-là le mode de vitalité.

Mon attente fut remplie : la vaccine se develop- [redacted]

sines, c'est l'emploi de l'acide arsenieux dans le chaulage des grains, avec l'intention de détruire le germe de la maladie vulgairement appelée *la brune*. (la carie ou le charbon). »

» Malgré, dit l'auteur, malgré les précau-
» tions que prend ce cultivateur en semant,

---

supérieure de la poitrine, fièvre ardente, soif extrême, déglutition difficile, agitation et insomnie: ces accidents se maintinrent à peu près dans le même état, jusqu'au seizième jour; le dix-sept, diminution très-sensible; enfin du dix-huit au vingt huit, chûte de toutes les croûtes vaccinales.

Le travail dépuratoire marqué par la demangeaison désagréable, les petites rougeurs, le gonflement inflammatoire, la fièvre, l'insomnie, les transpirations abondantes, surtout la nuit, les urines fétides et sédimenteuses, changea tellement le mode de vitalité, qu'au quarantième jour de sa vaccination, je retirai le séton, purgeai le malade, et le laissai pendant encore un mois au régime dont il a déjà été parlé.

Depuis ce temps, il n'a reparu aucun des accidents qui m'avaient déterminé à employer la vaccine, et la santé de l'enfant s'est très-bien soutenue.

IIe Observation. — Quatre enfants attaqués depuis plusieurs mois d'ophtalmie chronique, devenue telle par le défaut de régime et de traitement, traînaient cette pénible maladie par l'insouciance des parents.

» d'avoir toujours le vent favorable, il ou-
» blie le poison qu'il porte avec lui, il revient
» contre le vent. L'acide arsenieux, et l'ar-
» seniite de chaux formé, étant en poudre
» très-fine, se trouvent enlevés par le vent,
» il en aspire à la vérité une très-faible partie;

Appelé à différentes époques chez ces petits malades, et sachant qu'ils n'avaient point été vaccinés, je proposai de le faire comme moyen propre à guérir les maux d'yeux. Les parents s'étant décidés, je fis, à chacun des enfans, douze piqûres à la partie supérieure des bras.

La vaccine suivit chez tous sa marche ordinaire, le travail dépuratoire fut très-marqué, et mes quatre petits malades, après la desquamation de l'éruption vaccinale, furent guéris, sans avoir em- [redacted]

» mais cependant assez pour éprouver un » malaisé général, qui l'oblige quelquefois » plusieurs jours de suite à suspendre ses » travaux au moment où ils sont le plus » nécessaires. » M. DESMAREST indique encore d'autres inconvénients graves qui

---

IVe OBSERVATION. — J'ai, il y a quelques mois, en présence d'un de mes confrères, M. Cochois, vacciné un enfant, qui avait à la partie supérieure du dos, une tumeur limphatique très-considérable. Cette tumeur, qui s'étendait de jour en jour, donnait beaucoup d'inquiétude à la nourrice. Je pratiquai douze piqûres sur toute sa surface ; quatre boutons se développèrent parfaitement, suivirent la marche ordinaire de la vaccine ; la fièvre fut forte, l'inflammation vive, et après trente jours de vaccination, la tumeur avait entièrement disparu, quoiqu'aucun bouton n'eût suppuré.

Vme OBSERVATION.—Ma pratique m'a mis à même de vacciner des enfants atteints de la coqueluche, et presque toujours ce moyen a produit une diminution sensible dans les accidents, sans jamais les avoir augmentés.

J'ai vacciné, il y a deux ans, une vingtaine d'enfants dans la commune de Sarry, et dix à Fagnières, tous atteints d'une coqueluche épidémique : chez les deux tiers de ces enfants, la coqueluche fut moins convulsive que chez les autres, et la guérison fut complète lors de la chûte des croûtes vaccinales.

pouvent résulter d'une substance déjà malheureusement trop répandue dans le commerce. Il signale la négligence des habitans de la campagne à la tenir soigneusement renfermée sous clef; l'inconséquence qu'ils peu-

---

Chez d'autres individus, atteints d'une coqueluche très-prononcée, le succès a été moins complet; peut-être que mes piqûres n'étaient pas assez multipliées, et qu'alors l'inflammation et la fièvre vaccinale n'étant point en rapport avec la violente irritation de la coqueluche, cette dernière n'a pas cédé. C'est ce dont je veux me convaincre à la première occasion.

Quoiqu'il en soit, il est certain que dans la coqueluche et dans beaucoup de catarrhes, la vaccine a toujours soulagé, et souvent guéri.

Il résulte, Messieurs, des différentes observations

[redacted]

vent commettre en livrant à la consommation, soit pour eux-mêmes, soit pour le public, l'excédant du grain chaulé qu'ils n'auront pas employé à la semence, et dans lequel, malgré un lavage sévère, le venin reste toujours caché. Nous faisons des vœux sincères pour que ces observations détruisent enfin un usage qui peut devenir si dangereux.

Ce n'est pas une acquisition nouvelle, c'est une perte que vous avez réparée, en rappelant au milieu de vous M. Landois, qui, par son éloignement avait cessé d'être membre titulaire de la Société. Par ses soins, votre cabinet va prendre une face nouvelle.

Déjà vous devez à la munificence de la ville de Châlons la cession de la collection d'histoire naturelle qu'elle possédait; et qui, réunie à la vôtre, va former un ensemble remarquable, que vous espérez augmenter encore, certains que vous êtes du zèle de nos concitoyens à compléter cette collection, lorsqu'ils auront pu juger par eux-mêmes des soins que vous prenez pour la rendre digne du public, auquel bientôt elle sera ouverte à des jours déterminés.

Enfin, si vous ne comptez plus au nombre de vos membres titulaires, M. Brisson, ex-ingénieur en chef de ce département, qui pendant deux ans fut votre secrétaire, et qui cette année, élu vice-président, devait vous présider en 1821 ; vous espérez que, malgré les travaux importants à la tête desquels il est appelé dans la Capitale, son zèle si bien connu lui permettra d'utiliser encore pour notre Société et pour notre Ville, dont il emporte l'estime et les regrets, le titre d'associé correspondant que vos statuts lui décernent.

Vous avez admis au nombre de vos associés correspondants :

M. Cyprien Anot, professeur au Collége

[redacted]

tiquée avec le plus grand succès, vous a prouvé qu'il réunit à une savante théorie une excellente pratique.

M. Paris, ancien Sous-Préfet;

M. Chaillou des Barres, ancien Préfet;

Auteurs de deux mémoires auxquels vous avez, l'an dernier, au concours relatif aux Disettes des blés, accordé des médailles d'or.

M. Jules Garinet, avocat à Paris, qui vous a communiqué sa traduction en prose du poëme grec de Musée, des Amours d'Héro et Léandre.

M. Jolly, médecin à Paris, auteur de la Statistique de la ville de Châlons, que vous avez, en 1819, jugée digne d'une médaille de première classe.

M. Mauger, chevalier de la Légion d'honneur, professeur de Philosophie au Collége royal d'Henri IV, à Paris; auteur de Vues sur l'Enseignement de la philosophie: Discours qui fait vivement désirer que M. Mauger publie enfin les leçons qu'il a écrites en 1816 et 1819.

M. Delormerie, Gentilhomme honoraire de Monsieur, auquel vous devez divers

[redacted]

Mémoires sur les Subsistances et sur les Moyens de prévenir les Incendies dans les communes rurales.

M. Maurice Audouin, auteur d'un Projet de Ferme expérimentale dans chaque département.

Enfin M. Gallois, curé de Soudron, dont je vous ai déjà entretenu à l'occasion de ses plantations.

Vos anciens Correspondants ont aussi rivalisé de zèle; outre les renseignements qu'ils vous ont fait parvenir sur les cultivateurs de ce département, renseignements qui vous en ont pour ainsi dire fourni la statistique agricole, et pour lesquels vous aimez à leur té-


[redacted]

nouvelle édition du Tableau historique et pittoresque de Paris, par M. de Saint-Victor.

Si l'imagination aime à se reporter vers ce mystérieux lointain, où tout paraît grand, extraordinaire, aventureux; la philosophie aussi se plaît à remonter vers ces temps antiques, pour étudier le cœur humain dans ses affections nobles et touchantes; pour retrouver dans les siècles passés, le germe du siècle présent, pour suivre dans ses développements cet esprit d'aventure et de courtoisie qui se reflète encore avec tant d'éclat sur la nation française, et en compose en quelque sorte les mœurs et le caractère.

Votre bibliothèque s'est encore enrichie de divers ouvrages que Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, (*) que vos Sociétés affi-

---

(*) *De la Conservation des Blés dans les fosses*, par M. de Lasteyrie;

Instruments aratoires litographiés, par le même.

Les sept premières livraisons :

Plan d'une Bergerie à La Celle Saint-Cloud;
Projet de Boisement des Basses-Alpes;
Système d'Agriculture, de M. Coke;
Machines et Inventions brevetées, 3e v. in-4°, etc.

[redacted]

liées (*), que des personnes même étrangères à nos travaux (**), ont bien voulu vous adresser. Tous ces mémoires ont fourni d'intéressants sujets d'analyses et de discussions, et vous leur avez donné autant de publicité qu'il est en votre pouvoir.

(**) Les Mémoires de l'Académie royale de Bordeaux ; — de l'Académie des Sciences de Lyon ; — de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Dijon ; — de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon ; — de la Société royale et centrale d'Agriculture ; — de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise ; — de la Société d'Agriculture de Boulogne ; — de la Société d'Émulation de Rouen ; — de la Société royale des Sciences de Nancy ; — Exposition des Produits de l'Industrie à Caën ; — Divers [redacted]

Il me reste, Messieurs, à vous entretenir le plus rapidement possible des résultats de vos Concours.

Dans votre séance publique du 30 août 1820, vous avez décerné une mention honorable à M. Mandel, doyen du Collége de Pharmacie à Nancy, pour un mémoire dans lequel il indiquait un moyen simple et peu dispendieux, à l'aide duquel on pouvait préserver les murs de craie des atteintes du salpêtre. En vous réservant l'expérience du procédé, vous avez pris l'engagement, en cas de réussite, d'accorder cette année à son auteur, une médaille d'encouragement de première classe.

Deux murs de craie parallèlement construits à neuf, situés dans les circonstances les plus favorables à la formation de l'acide nitrique, ont servi à l'expérience. L'un d'eux reçut, en automne dernier, une seule couche du mélange indiqué : le 20 du mois dernier, ce mur était encore très-sain, et la pierre en paraissait avoir acquis plus de dureté, tandis que l'autre était déjà recouvert çà et là d'une certaine efflorescence salée, qui fut reconnue pour de la chaux nitratée ou salpêtre.

D'autres expériences, cependant, vous ont

[redacted]

mis à même aussi de vous convaincre que si le procédé de M. Mandel est un préservatif, il ne peut être regardé comme un curatif de la maladie. Quelques précautions, en effet, que l'on prenne pour déraciner le salpêtre avant d'enduire un mur qui en est attaqué, le germe reste toujours, s'étend et continue ses ravages sous l'enduit même chargé de les réprimer.

Ce sera déjà sans doute un avantage assez précieux pour notre département, que le procédé puisse préserver nos murs neufs de ce rongeur, dont les progrès sont si rapides et si funestes; vous avez donc arrêté que M. Mandel, recevrait la médaille de première classe (*).



tique du canton de Sompuis (*). Ce n'est pas sans intérêt que vous avez lu la description très-soignée d'un canton auquel le département doit un de ces députés qui honorent la tribune nationale, et qui fut si long-temps avec distinction à la tête de l'instruction publique.

VOUS AVIEZ OFFERT une médaille d'or de cent francs à l'auteur du mémoire qui aurait le mieux résolu cette question : « La clôture en haies vives des terres arables et des prés

---

« On ne peut prescrire un poids de la quantité d'acide relativement à celle de l'eau, cet acide se trouvant dans le commerce plus ou moins concentré ; il faut que la gravité spécifique du mélange soit de huit à douze, de manière qu'une bouteille contenant huit onces d'eau, en contienne douze de mélange. »

« On obtiendra un succès complet, les murs seront inaltérables par l'acide nitrique, si on procède à une seconde imbibition ; la dépense ne sera pas de plus de dix francs pour un grand bâtiment, la plus forte étant la main d'œuvre. »

Le mémoire de M. MANDEL est imprimé en entier dans les Mémoires de la Société, année 1819, et dans l'Annuaire de la Marne 1820.

(*) M.r CHALETTE, géomètre du Cadastre. Cette Statistique et celle du canton de Châtillon-sur-Marne, par M.r P.-E. REMY, à laquelle la Société a décerné une médaille en 1819, seront imprimées dans l'Annuaire de la Marne, années 1821 et 1822.

serait-elle avantageuse à l'agriculture du département de la Marne ? » Parmi les concurrents, vous avez surtout remarqué celui qui porte cette devise : *Boisez vos domaines, vos métairies, je ne cesserai de le répéter.* Cet ouvrage, divisé avec méthode, en chapitres, dans lesquels on envisage l'utilité des clôtures sous presque tous ses rapports, aurait sans doute obtenu la palme offerte, si son auteur l'eût complété en traçant les moyens d'arriver au but, tels que le choix des arbustes, la manière de planter, etc. ; car il ne s'agissait pas seulement de démontrer l'utilité, mais aussi la possibilité des clôtures, sans laquelle il n'y a pas de véritable utilité. Vous avez donc pensé qu'il avait à peine rempli moitié

[redacted]

par vous à l'examen de ceux chez qui le feu sacré de l'amour de la Patrie échauffe et éclaire les profondes méditations. Vous demandiez: « Quels sont, sous l'empire de la Charte, et dans l'état actuel de la France, les Moyens les plus propres à développer et à fortifier l'Esprit public? » Il vous était permis d'attendre un concours brillant et nombreux. Le résultat n'a pas répondu à votre espérance; vous vous êtes vus contraints à ne point accorder le prix : non sans doute, et vous êtes loin de le penser, que l'amour du bien public et les sentiments français aient manqué aux auteurs, mais je ne sais quel vent de tempête semble s'être élevé pendant qu'ils écrivaient, pour enlever et déchirer malgré eux leurs pages les plus importantes.

Vous avez surtout regretté que l'auteur du mémoire coté sous le n.° 3, et portant pour devise, ces mots: *Voulez-vous développer l'esprit public des Nations? dites aux Peuples qu'ils sont opprimés* (*). Vous avez regretté, dis-je,

---

(*) Ces mots qui, pris isolément, semblent indiquer des opinions bien différentes de celles que l'auteur professe, sont expliqués par lui de la manière la plus satisfaisante.

qu'après avoir déployé une grande force de raisonnement dans la première partie de son ouvrage; après avoir donné une heureuse et ingénieuse définition de l'*esprit public*, de l'*esprit national*, de l'*amour de la patrie*, qui tous ont entr'eux plus ou moins d'affinité, et de l'*esprit de parti* qui leur est si contraire, l'auteur, dans sa seconde partie, n'ait pas offert les développements nécessaires à ses conceptions, et n'ait indiqué, en dernière analyse, pour l'affermissement de l'esprit public que ce qu'il appelle l'*éducation politique*, sans parler d'autres moyens d'un ordre non moins élevé, que doit fournir un gouvernement libéral et représentatif.

Vous avez cependant pensé qu'il ne devait pas rester confondu avec ses concurrents. En conséquence (sans entendre vous prononcer d'une manière absolue sur les divers projets énoncés dans ce mémoire), vous avez décerné à son auteur (*) une mention honorable.

Mais, Messieurs, vous ne devez cependant

(*) M.r A. A. S. Bedfort.

pas vous repentir d'avoir ouvert ce concours, puisqu'il a produit plusieurs ouvrages intéressants, et que de plus, il vous a fourni la preuve que l'étranger aussi aimait à s'occuper de notre France et de son bonheur : un mémoire écrit en portugais vous a été adressé de Lisbonne; il est signé, et par conséquent n'a pu faire partie du concours : l'auteur est M. Antonio-José Vaz-Velho, major au Corps royal du Génie, et sur-intendant des Camps du royaume de Portugal. Il n'est pas sans intérêt de savoir ce qu'un habitant des rives du Tage, ce qu'un militaire, qui remplit d'honorables fonctions dans sa patrie, placé sous l'influence d'institutions si différentes des nôtres, pense de notre situation actuelle; et si, d'ailleurs, le Français a trop d'amour-propre et de dignité pour se louer soi-même, il ne dédaigne pas l'éloge des peuples rivaux. Vous n'entendrez pas avec indifférence, M. Vaz-Velho vous dire, que s'il s'est mis au nombre des concurrents, c'est moins avec l'espoir de mériter le prix, qu'avec le désir d'être utile à une nation qui fut toujours le modèle de l'Europe, et qui, parvenue au faîte des plus hautes connaissances et de la plus étonnante prospé-

, fut précipitée dans un abîme de maux, un bras invisible, ministre des profonds rets de la Providence.

Après avoir tracé avec sévérité, d'une main ne et hardie, les devoirs des peuples et les oirs des rois, il ajoute, en parlant de la nce: « Pour faire l'éloge de cette contrée ée du ciel, il me suffira de citer le proverbe gaire : *Y a-t-il un plus beau pays que la ance !* »

Ah! sans doute, Messieurs, croyons-en le verbe vulgaire; il n'y a pas un plus beau s que la France : voilà ce que disent les ngers : voilà ce qui est dans le cœur de les Français !

SUR L'ÉTAT

COMPARÉ

DES SCIENCES ET DES ARTS,

ET PARTICULIÈREMENT DE L'AGRICULTURE

CHEZ LES ANCIENS ET CHEZ LES MODERNES;

PAR M.r VANZUT.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil: Cet adage est bien vieux, et cependant il n'a rien perdu de sa justesse. Il ne doit pas être rangé dans la classe des paradoxes dont l'audace s'évanouit au jour d'une saine critique, ni dans celle des préjugés qu'affaiblissent insensiblement les progrès de la philosophie. Ainsi les mêmes phénomènes se représentent sans cesse sur la terre, sur les mers et dans les cieux. Ainsi l'esprit humain semble tourner éternellement dans un cercle dont les différents degrés sont marqués par des vérités, des erreurs, des vertus, des vices, par la force et par la faiblesse.

L'homme est disposé à admirer le travail ingénieux de certaines espèces d'animaux ou d'insectes ; mais ces travaux sont toujours les mêmes ; l'instinct qui les produit est resserré dans d'étroites limites : il lui est interdit de varier l'objet de son application, et cette remarque vient arrêter l'essor de notre admiration. Cependant s'il existait, au-dessus de nous, une classe d'êtres favorisés du ciel par une intelligence supérieure, par des sens plus exquis, par des organes plus souples et plus vigoureux ; quel jugement, à leur tour, porteraient-ils de cette pauvre espèce humaine éternel jouet des élements, des maladies, des dissentions et de la misère, auxquels elle n'est encore parvenue à opposer que de faibles et impuissants abris, que de vains palliatifs, que de trompeuses réconciliations, que la révolte enfin ou la plus lâche résignation ?

Partisans de la perfectibilité humaine, vous vous plaisez à exalter la gloire de ces génies heureux qui ont illustré leurs siècles par de grandes actions, par des écrits où la raison est parée des charmes de l'éloquence, par d'utiles inventions dans les sciences et

dans les arts, par les prodiges de la peinture, de la sculpture, de l'architecture; et moi aussi je paie à ces mortels privilégiés les tributs de mon admiration et de ma reconnaissance; mais ces sentiments qu'il est à la fois doux et honorable de concevoir et d'entretenir, ne subjuguent pas tellement ma raison qu'ils ne me laissent apercevoir au-delà de cette immensité d'efforts glorieux, des bornes que l'homme ne peut pas plus dépasser qu'il n'est permis à la mer de franchir ses rivages. Ainsi les antiques monuments des peuples attestent, à diverses époques, les mêmes efforts et presque les mêmes succès de l'esprit humain. Les Egyptiens, les Chinois, les Indiens eux-mêmes ont, dans la plus haute antiquité, cultivé ces sciences et ces arts qui font aujourd'hui l'illustration des peuples modernes. Les guerres, les révolutions, les pestes, tous ces fléaux qui luttent sans cesse contre le bonheur de l'homme et la stabilité de ses institutions, ont trop souvent arrêté le développement de son génie, et l'ont étouffé lui-même sous les débris de ses créations. Mais semblable aux eaux d'un fleuve agité qui tendent toujours à reprendre leur niveau, on

a vu, à de grands intervalles, le génie de l'homme soulever les masses de ces débris accumulés par des siècles de trouble et d'ignorance, faire briller de nouveau sa flamme, et s'élancer vers les hautes régions des sciences et des arts d'où il avait été précipité, et réparer ainsi ses pertes. Chacune de ces régénérations a pu être appelée, au gré de l'amour-propre des peuples, invention, progrès, perfectibilité, tandis que l'intelligence humaine, obéissant aux lois du mouvement qui lui sont propres, ne faisait qu'atteindre un des degrés de la sphère qui la contient.

En effet, quels sont les titres des peuples modernes à la gloire exclusive de briller dans les sciences et dans les arts? Quels moyens ont-ils découverts pour conserver, défendre et embellir leur existence, qui n'aient été connus des anciens? A peine le premier homme est-il sorti dès mains du créateur que déjà sont découverts les instruments qui servent à cultiver la terre. Bientôt Noë construit cette arche immense où se réfugient sa famille et un couple de chacune des innombrables espèces d'animaux. La tour de Babel s'élève; et les ouvriers de cet édifice mons-

trueux, dispersés sur la surface de la terre, vont bâtir des villes, creuser des canaux, fertiliser la terre, créer des manufactures qui pourvoient aux besoins et aux agréments de la vie, couvrir les mers de vaisseaux, graver les tables de lois, et forger le fer des combats. Qui ne connaît ou plutôt qui n'a entendu parler des merveilles des arts en Egypte, sous les Pharaon, en Judée, sous Salomon ? Des savants n'ont-ils pas trouvé dans les livres des Chinois et des Indiens, et dans les débris de leurs vieux monuments, des preuves de leurs progrès étonnants dans toutes les sciences, et particulièrement dans celle d'observer le cours des astres?

Que de témoignages à jamais regrettables de l'éternelle et puissante fécondité de l'esprit humain n'ont pas été engloutis par le torrent des âges, par les révolutions des empires, par ce fameux incendie de la bibliothèque d'Alexandrie! Les orateurs, les poëtes, les historiens de l'âge présent ont atteint la plus haute renommée, lorsqu'ils ont mérité d'être comparés aux orateurs, aux poëtes, aux historiens des beaux temps de la Grèce et de Rome; et ceux-ci avaient sans doute,

[redacted]

dans les temps plus reculés, des modèles qu'ils s'honoraient d'imiter et de surpasser. Quand le ciseau des Phidias, quand le pinceau des Praxitèle animaient le marbre et la toile, ces grands artistes ne faisaient que relever l'honneur de la sculpture et de la peinture connues bien long-temps avant eux, mais tombées dans la barbarie en même temps que la civilisation des peuples qui avaient cultivé ces arts avec gloire; et si l'inquiet et jaloux despotisme des rois d'Egypte, visant apparemment à l'abrutissement de leurs sujets, n'eût concentré dans l'intérieur des temples de leurs dieux le dépôt des connaissances humaines, n'en permettant la rare manifes-

[redacted]

dont l'histoire n'est qu'une suite de tableaux merveilleux de la puissance et de la richesse?

Nous citons avec orgueil les noms de plusieurs de nos publicistes, de nos médecins, de nos guerriers ; mais l'antiquité avait les siens aussi dont elle a légué les souvenirs à notre respect et à notre admiration ; et, marque trop certaine de l'imperfectibilité de l'esprit humain, la science des lois ne paraît pas encore avoir fait de grands progrès, à en juger par l'instabilité de celles qui régissent les peuples contemporains. Le meilleur code de médecine repose peut-être dans l'observation la plus stricte des règles tracées par Hippocrate ; et la stratégie moderne, en substituant l'artillerie volante aux chars armés de faulx, n'a rendu les guerres ni moins fréquentes, ni moins longues, ni moins sanglantes.

Si les anciens élevaient des autels à la Pitié, ils ne pratiquaient pas les lois de cette divinité dans des enceintes consacrées, comme chez nous, au soulagement des infirmités dont étaient attaqués les malheureux privés des dons de la fortune ; nos hôpitaux seraient

[redacted]

donc une heureuse invention due aux progrès de la civilisation, et dont tout le mérite appartiendrait aux siècles modernes ; mais les anciens connaissaient et pratiquaient l'hospitalité, et peut-être l'histoire ne nous a-t-elle pas transmis, dans tous ses détails, la manière à la fois noble, généreuse et prudente avec laquelle ils exerçaient la vertu hospitalière. Le voyageur que son extérieur recommandait à des égards particuliers, était admis à la table du maître de la maison ; mais peut-être un endroit retiré était-il réservé exclusivement aux malheureux qui ne se présentaient que sous les tristes auspices de l'indigence et de la maladie. Au surplus,

[redacted]

dre un nouvel et rapide essor : je veux parler de l'agriculture. Qui nierait son état florissant en France, avancerait une erreur manifeste, capable tout au plus de tromper des aveugles. Mais l'art de féconder la terre, d'en varier les produits, de les élever en proportion du nombre des consommateurs, est-il un art nouveau? Cette aisance, cette prospérité qui brille dans les campagnes, n'ont-elles jamais été autrefois le partage des agriculteurs? N'est-ce que de nos jours que les Gouvernements ont honoré l'Agriculture? Cette science, la première cultivée par les hommes, est la première aussi dont les progrès ont été rapides. Ceux-ci ont grandi avec les besoins; et nulle part on lit que l'abandon du sol nourricier ait produit la famine chez aucun peuple. Son sein a toujours fourni abondamment aux hommes leur nourriture, aux arts leurs matières premières. Sans doute d'immenses terrains sont demeurés long-temps incultes; mais leur défrichement et leur culture devaient suivre la progression des sociétés humaines; et aujourd'hui encore la charrue et la bêche ne sont-elles pas inconnues à de grandes parties du globe. Au surplus, on peut aisément

se faire une haute idée de la prospérité de l'Agriculture dans les temps les plus anciens, lorsqu'on voit, dans les annales du monde, des armées innombrables le traverser dans tous les sens, et n'être point arrêtées par le besoin des subsistances, soit qu'elles en traînassent avec elles des quantités immenses, soit qu'elles en trouvassent abondamment dans les pays qu'elles parcouraient. Ajoutez que ces masses énormes étaient encore munies de tous les objets nécessaires pour se défendre des intempéries de l'air, pour dompter les obstacles que leur opposaient les montagnes, les rochers, les bois, les marais et les fleuves, pour combattre les peuples dont elles [redacted]

ture était alors dans l'enfance. Peut-être dira-t-on que, suivant une marche vulgaire, l'agriculteur se bornait à cultiver les plantes indigènes nécessaires aux besoins de la vie, et qu'il ignorait l'art de ces végétations précoces qui ont pour objet de flatter une orgueilleuse sensualité. On ne voyait peut-être pas s'élever, auprès de son modeste asile, de vastes galeries où, à l'aide d'une atmosphère artificielle, les arbrisseaux étrangers s'étonnent de trouver une nouvelle patrie, où Flore reçoit un culte non-interrompu par le souffle de Borée. Mais le luxe n'est pas le bonheur; trop souvent il en est l'écueil; et l'Agriculture est une science trop grave pour la faire descendre à des soins si futiles; le but ordinaire de ses travaux est trop important et trop précieux pour qu'on puisse en aucun temps lui reprocher de n'avoir pas su y associer le frivole avantage de flatter les sens, et de tromper la nature en s'écartant de ses plans.

La prééminence de l'état actuel de l'Agriculture sur ce qu'elle était même dans ces temps éloignés dont le flambeau de l'histoire

[redacted]

perce avec peine les ténèbres, est donc un point très-hypothétique; et, relativement à cette science, on peut encore répéter, sans être accusé d'un penchant au paradoxe : il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Le génie de l'homme s'agite dans un cercle qu'il ne peut dépasser, et il a atteint le terme de ses efforts, l'apogée de sa gloire, lorsqu'il a pu parcourir toute l'étendue de ce cercle.

Mais, dira-t-on, quel est le but de ce discours empreint d'une sorte de pyrronisme désolant? Louangeur du temps passé, voulez-vous dérober à vos contemporains le mérite de leurs travaux et de leurs découvertes dans

[redacted]

nos artistes, de nos infatigables agriculteurs. Leur enthousiasme, leur génie, leurs études, leurs travaux sont à eux. Ils ont puisé en eux-mêmes le feu qui les anime. Mais enfin cet enthousiasme, ce feu a des bornes; et cela devait être ainsi, à moins que l'homme ne pût s'élever à la condition des Dieux. Ce que la nature humaine, d'abord excitée par le besoin, ensuite exaltée par l'amour de la science et la sensibilité des organes, pouvait enfanter de de grand et d'utile, a éclaté dans tous les temps où de nombreuses réunions d'hommes favorisaient le développement de ces semences précieuses. Cependant si, comme je le pense, il est assigné par l'Eternel des bornes à la perfectibilité humaine, comme ce terme nous est inconnu, et qu'un intervalle immense et à jamais *infranchissable* sépare l'homme de la divinité, une noble ambition ne doit pas cesser de régner dans son cœur et de le porter à tenter de nouveaux efforts pour agrandir le foyer de sa gloire, ajouter à ses moyens de bonheur. Mais, fier de ses succès actuels, qu'il ne dédaigne pas les siècles passés dont les lumières, quoiqu'affaiblies par leur extrême éloignement, ont

[redacted]

peut-être brillé d'un éclat supérieur à celui des temps modernes, et ont guidé les pas de plus d'un contemporain dans la carrière des sciences et des arts..

Un auteur n'est point plagiaire lorsque, dans la conception du plan d'un drame, dans la disposition des principales scènes, il se rencontre avec les idées d'un autre auteur dont il a ignoré l'existence, ou dont les ouvrages ne sont jamais venus jusqu'à lui; de même les nations, aujourd'hui, peuvent à juste titre s'attribuer l'honneur de leurs découvertes dans les sciences et dans les arts, bien que ces sciences et ces arts aient autrefois été cultivés avec un égal succès;

[redacted]

et les épines. Alors, aidé de ce feu divin que l'Auteur de toute science départ à l'homme quand il lui plaît, de nouveaux génies illustreront leurs siècles et feront revivre les savants, les poëtes, les artistes, les guerriers, les agriculteurs, objets aujourd'hui de nos respects et de notre admiration, et dont les noms seuls auront à peine franchi le torrent des âges. Parce que nos neveux ne verront pas dans leur entier les titres de gloire de ces grands hommes, pourront-ils douter de la célébrité des siècles qui les auront possédés ? Des débris attestent des créations antérieures, comme la mort atteste l'existence.

Mais que parlé-je de débris et de mort ? Ah ! concevons l'espoir d'une autre destinée pour la France. Les institutions sont le présage de la durée des nations. Elles créent, développent et fortifient l'esprit public qui devient à son tour leur conservateur. Or, ces institutions sont dans la Charte constitutionelle ; que celle-ci conserve son intégrité, sa pureté primitive ; qu'elle devienne la base de l'éducation politique de la jeunesse, comme l'Évangile est la base de

éducation morale et religieuse, et la gloire
la France ne périra pas, et les trophées
ses sciences, de ses arts, de sa valeur
seront à la postérité la plus éloignée,
c les témoignages d'amour, de respect
e reconnaissance que tous les cœurs Fran-
ne cesseront d'offrir au Roi véritable-
nt ami de son peuple, à qui nous devons
bienfait de cette Charte.



ANALYSE DU DISCOURS

SUR L'HYGIÈNE PUBLIQUE;

PAR M.r LE D.r PRIN, Vice-Secrétaire et Archiviste.

M. PRIN, dans son exorde, regrette de ne pouvoir payer un faible tribut d'éloges et de reconnaissance aux citoyens qui, au sortir des orages de notre révolution, fondèrent ces Sociétés départementales si utiles à l'Agriculture et à la l'Industrie; il déplore les calamités qui ont si souvent entravé la marche de ces compagnies: « mais aujour-
» d'hui, Messieurs, rassurés sur vos destinées
» par l'esprit juste et conciliateur d'un des
» Petits-Fils de ce grand Roi dont le pauvre
» a gardé la mémoire; à l'ombre d'un Gou-
» vernement représentatif dont les institutions
» qui en découlent sont nécessaires à sa
» perfection, et lui donnent un nouveau de-
» gré de force et d'utilité, il nous est permis

[redacted]

» de croire que ces Sociétés, vraiment pa-
» triotiques, atteindront le noble but pour
» lequel elles avaient été créées. »

Dans la première partie de son discours, M.r le D.r Prin, après avoir fait sentir l'utilité de l'hygiène publique, expose quelle direction il serait nécessaire de lui imprimer.

Il démontre, dans la seconde partie, avec quelle importance, et surtout avec quel respect religieux, les anciens s'occupaient de l'art de conserver la santé et de prévenir les maladies : il s'arrête un moment sur les temps de barbarie et d'ignorance qui succedèrent aux beaux jours de la république des lettres. Arrivé à l'histoire de ces époques de dou-

[redacted]

» à souffrir ; les premiers cris qu'il fait entendre sont des cris de douleur : pendant tout le cours de sa vie, il est en proie à une foule d'infirmités inséparables de son organisation, inséparables même de l'état de société dans lequel il se trouve placé. »
Fidèle au plan qu'il s'est tracé, il nous montre l'hygiène publique comme la source de la santé et de la prospérité des peuples : il prouve que l'intervention de la médecine n'est point une chose à rejeter dans l'administration intérieure des Etats ; il cite à ce sujet plusieurs faits historiques bien connus.
« Si nous voulions, dit-il, vous présenter des exemples plus récents qui attestassent l'utilité et l'importance de l'hygiène, nous pourrions vous dire qu'elle préserva de maladie l'équipage du célèbre Cook, dans ses nombreux et longs voyages ; nous vous dirions aussi, que l'amiral Anson dût à la négligence de ses préceptes la perte qu'il fit des cinq sixièmes de son équipage. Ne pouvons nous pas croire que l'armée la plus belle, la plus valeureuse qu'on ait jamais vue, n'a trouvé la mort sur une terre étrangère et barbare, que parce que son

[redacted]

» chef énivré par la victoire et par toute
» espèce de triomphes, rejeta les sages pré-
» ceptes de l'hygiène; et aujourd'hui encore,
» si nous avons à pleurer la perte d'un si
» grand nombre de nos braves, nous pouvons
» le dire avec hardiesse, c'est qu'on dédaigna
» trop souvent les conseils des médecins mi-
» litaires, dont la voix courageuse ne se lassa
» jamais de porter la vérité à des oreilles
» peu accoutumées à l'entendre. O vous,
» digne chef de la Médecine militaire, vous
» qui, au savoir le plus profond, sûtes tou-
» jours allier le courage le plus héroïque,
» illustre Desgenettes! combien de fois votre
» mâle éloquence ne s'éleva-t-elle pas en fa-

[redacted]

» pour la santé et la conservation des armées, » quel champ plus vaste n'embrasse-t-elle » pas lorsqu'elle est cultivée dans des temps » de paix et de tranquillité ! Quelle mine » féconde à exploiter ! C'est, n'en doutez pas, » Messieurs, un des moyens les plus sûrs à » employer par les dépositaires de l'autorité » pour conquérir l'estime et l'amour des » peuples : et cet héritage, comme l'a dit » naguères un de nos plus savants métaphy- » siciens, a été légué à l'auguste *Famille des* » Bourbons, par les nombreux gouvernements » qui se sont succédés en France depuis » trente ans. »

Mais, dit M. Prin, pour que l'*hygiène* puisse faire tout le bien qu'il est en son pouvoir d'opérer, il est de toute nécessité que le Gouvernement intervienne dans les mesures à ordonner : et ce sujet lui paraît assez important pour fixer d'une manière toute particulière l'attention des chambres législatives. Il propose de former, dans chaque département, un Conseil de santé central au chef-lieu de préfecture, et un comité de santé dans chaque arrondissement.

Pour donner à ces établissements toute la force dont ont besoin des institutions naissantes, et pour s'accommoder à nos mœurs et à nos usages, il pense que la présidence en serait dévolue aux Préfets et aux Sous-Préfets; il pense aussi que ces institutions d'utilité publique sont dignes d'un peuple éclairé, dignes surtout d'une nation qui passe à juste titre pour la plus civilisée, et à laquelle nos rivaux eux-mêmes ne peuvent refuser un degré de supériorité bien marqué dans toute espèce d'illustration.

Les membres de ces Conseils et de ces Comités seraient choisis parmi les médecins recommandables par leur expérience, leur savoir et leurs connaissances en économie politique; ceux-là seuls qui auraient fait

de tout le domaine de l'hygiène publique, et des grandes questions de médecine légale. Afin de donner à ces nouveaux établissements tout le degré de perfection qu'on peut en attendre, et en même temps pour assurer la garantie de leurs opérations, il propose de les mettre directement en rapport avec les Facultés de médecine du Royaume qui, juges ordinaires en de semblables matières, seraient appelées à donner leur sanction aux actes qui en émaneraient ou viendraient les éclairer de leurs lumières, ou bien encore fixer l'incertitude où ces Conseils pourraient se trouver dans des déterminations à prendre.

M.r le D.r Prin rappelle sommairement les grands et nombreux avantages qui résulteraient de pareilles institutions. Mais, dit-il, je serais forcé d'entrer dans des détails beaucoup trop longs et peut-être trop fastidieux, si je vous développais l'ensemble et l'organisation de ces Conseils de santé départementaux, que réclame impérieusement la législation actuelle de la médecine, et que commandent les intérêts les plus chers de l'humanité et la prospérité même de la France.

Dans la seconde partie de son discours, M.r le D.r Prin prouve que, si l'hygiène publique n'a pas reçu dans les états modernes tous les développements dont elle est susceptible, il ne faut pas croire que les exemples de son application, chez les anciens, ayent jamais manqué. « En effet, » dit-il, l'étude philosophique de l'histoire, » la lecture des ouvrages immortels des poëtes » et des historiens de l'ancienne Grèce, les » lois établies dès le berceau de la répu- » blique et de la monarchie romaine, les » les livres sacrés; en un mot, tous les mo- » numents des siècles les plus reculés, éta- » blissent l'importance et la nécéssité de » l'hygiène, et prouvent que son origine se [redacted]

» les riches ne manquaient jamais de témoi-
» gner leur reconnaissance à la fille d'Escula-
» pe et de Lampétie par quelque monument
» qui consacrât le culte particulier qu'ils
» lui rendaient. Ce peuple, si magnanime,
» lui avait élevé dans le temple de son père,
» une statue couverte d'un voile, et le divin
» Hippocrate eut seul l'heureux privilége
» de le soulever. Vous savez tous, que les
» plus grands capitaines de la Grèce, ne
» dédaignaient pas d'occuper dans les ar-
» mées les emplois qui avaient pour but
» la santé des légions qu'ils commandaient.
» Vous savez tous aussi, que les philosophes
» faisaient une étude continuelle de l'art de
» conserver la santé, et que les magistrats
» s'empressaient de venir l'apprendre sous
» les platanes de l'Académie, pour en ap-
» pliquer les principes à toutes les branches
» de l'administration publique. Sages de l'an-
» tiquité, Héros donnés à l'humanité pour
» sa gloire et pour son bonheur, si vous
» paraissiez aujourd'hui au milieu de nous,
» ne vous indigneriez vous pas qu'on foulât
» aux pieds les exemples sublimes que vous
» nous avez donnés! »

[redacted]

» Les Romains, qui adoptaient sagement
» les divinités des nations qu'ils avaient con-
» quises, ne manquèrent pas de recevoir au
» milieu d'eux la déesse de la santé, et de lui
» élever un temple sur le mont Quirinal. C'est
» à elle qu'était confié le salut de l'Empire, et
» Pline, le vertueux Pline! nous rapporte
» même la nature des offrandes qu'on lui
» faisait, sans doute pour nous prouver que
» la sobriété est la source de la santé et la
» mère des plaisirs du sage. Revenus du
» tumulte des armes, au milieu des douceurs
» de la paix, les Romains envoyaient en
» Grèce des députés chargés de rapporter
» de ces contrées les institutions propres à

[redacted]

» et de vil, lorsqu'il s'agit du bien-être et de la
» prospérité des hommes ; ces fonctions étaient
» pour eux le premier degré à franchir pour
» arriver aux premières charges de la ré-
» publique, chez le peuple le plus grand
» et le plus magnifique de l'univers. Dois-
» je vous dire ; Messieurs, pour vous con-
» vaincre de cette importante vérité, que nul
» autre peuple que les Romains n'a su porter
» aussi loin l'observation des règles de l'hy-
» giène ; dois-je vous dire qu'aujourd'hui,
» après toutes les révolutions physiques et
» morales que le monde a éprouvées, qu'au-
» jourd'hui encore, les aqueducs et les bains
» publics élevés et construits par eux sub-
» sistent et semblent rester debout, autant
» pour attester aux générations les plus re-
» culées la supériorité de ce peuple-roi,
» que pour reprocher aux générations mo-
» dernes leur apathie sur ce qui concerne
» la santé et la conservation des hommes.
» Moi-même, Messieurs, jeté comme tant
» d'autres par la tempête sur plus d'une
» terre étrangère, quelles douces émotions
» n'ai-je pas éprouvé à la vue de ces anti-
» ques monuments, si dignes d'être admirés !

» Plus d'une fois je ne les ai parcourus qu'a-» vec ce respect religieux qu'inspire naturel-» lement tout ce qui est beau, tout ce qui » est grand, tout ce qui est utile. »

M.r Prin rappelle, en peu de mots, les lois sanitaires établies par les Prêtres égyptiens, et tout en condamnant l'extrême rigueur des mesures ordonnées par le législateur du peuple Hébreu, il rend justice à sa prévoyance et à sa sagesse.

» Jusqu'ici, dit M.r Prin, j'ai pu vous » donner des preuves bien évidentes des soins » et de la sollicitude des anciens dans l'ob-» servation exacte des règles de l'hygiène; » maintenant, si votre esprit veut bien s'arrê-[redacted]

meurtrières, parce que les hommes ne furent pas soumis à ces causes destructives qu'entraînent à leur suite le luxe et les excès inséparables d'une extrême civilisation.

Après un court exposé des révolutions survenues dans les sciences, après avoir retracé l'état d'esclavage des peuples, M. Pau continue: « Il ne nous serait pas difficile de » vous prouver que rien n'atteste qu'on se » soit occupé de prévenir ou d'arrêter les » grands fléaux dont les peuples furent si » souvent les victimes. Au milieu de tous » les désordres qu'entraînent la misère et » la bassesse, compagnes inséparables de la » servitude, règne un assemblage informe » de fourberies et de superstitions. Ce serait » une tâche, à la fois douce et utile, que » d'assigner encore aujourd'hui les causes » du long retard qu'éprouvèrent les scien- » ces philosophiques dans leur développe- » ment. »

L'auteur regarde ensuite l'école de Montpellier, fondée par les Arabes, comme le foyer où les sciences médicales commencèrent à être cultivées. Mais, dit-il avec un illustre professeur de cette Faculté, on ne passe

[redacted]

pas tout d'un coup du siècle obscur de l'ignorance à la lumière de la société. (*) Les erreurs et les préjugés s'étendent long-temps encore à la faveur des ténèbres qui aveuglent les hommes. Aussi, l'hygiène publique est-elle long-temps négligée, et les dépositaires de l'autorité ne font rien pour la santé et pour la conservation des peuples.

» Aujourd'hui, les temps de calamité sont
» écoulés, et grâces à la présence de l'au-
» guste Famille qui nous gouverne, l'olive
» de la paix vient enfin fleurir sur nos têtes.
» Espérons donc qu'un Prince, ami des
» lettres et des arts, qui veut prouver à ses
» sujets que rien ne lui est plus cher que
[redacted]

DISCOURS DE M.r LE PRÉFET.

Avant la distribution des Médailles de la Société, M.r le Baron DE JESSAINT, Préfet du département, a remis à M.r LOISSON, celle qui lui est décernée par le Gouvernement pour ses travaux agricoles (*), et lui a dit :

MONSIEUR,

JE suis chargé de vous transmettre, au nom du Roi, un témoignage de satisfaction pour les soins éclairés que vous donnez aux travaux agricoles, et les succès que vous y avez obtenus. Aucune mission plus honorable et plus douce ne pouvait m'être donnée. Comme administrateur, j'apprécie combien les succès du premier des arts influent sur la prospérité publique ; et j'ai quelquefois ressenti comme particulier quel charme s'y trouve attaché. C'est là désormais qu'il nous faut poursuivre de ces conquêtes auxquelles

(*) Voir le Compte rendu, page 30.

l'humanité sourit, et qui font cesser quelques-unes des larmes que d'autres conquêtes font répandre. Les nôtres sont durables parce qu'elles sont gardées par tous les intérêts. En est-il un seul qui ne s'unisse de près ou de loin aux succès de l'agricultrue? La morale elle-même, y trouve son appui; l'homme des champs l'est aussi de la justice, dont les principes sont écrits sur le soc de la charrue. Les prix donnés à l'agriculteur sont, je n'en doute pas, des prix décernés à la vertu; et ce n'est pas du moins dans le département qu'on trouverait une exception.

Je ne doute pas que ce prix ne reçoive à vos yeux, Monsieur, une incomparable valeur du nom du PRINCE qui vous l'a donné, et de l'auguste empreinte qu'il présente. C'est encore un des titres de noblesse de l'agriculture que nos meilleurs ROIS aient été ses protecteurs les plus assidus. LOUIS XII reçut des habitans des campagnes le surnom touchant de Père du peuple, que seuls ils avaient droit de donner. Les expressions si vives d'HENRI IV pour eux sont passées en proverbe; et LOUIS XVIII appelle ses Enfans ceux qui ap-

pelaient Louis XII leur Père. Notre excellent Monarque s'adresse au premier des arts; il lui demande de réparer, de consoler, d'embellir cette France, son noble berceau et celui de cent de ses ayeux, et qui fut toujours le sujet de ses jouissances ou de se regrets. Il sait que là est surtout le secret de rappeler les jours du bonheur; et rendre l'ancienne Famille heureuse, c'est plus que l'agrandir.

Ce langage sera entendu au sein d'une Société qui croit qu'on ne peut mieux servir le Prince qu'en s'occupant de ce qui est utile à la Patrie, et qui ne sépare point l'un d'avec l'autre. En vouant un culte particulier à l'Agriculture, vous encouragez tous les arts dont elle est la mère commune, et dont elle a droit de revendiquer l'hommage et les tributs. L'exemple du prix décerné par le Roi à l'un de vos membres, prouvera aussi que chez vous le mérite de bien faire s'unit à celui de bien dire, et, à ce double titre, j'aimerai toujours, Messieurs, à venir chercher au milieu de vous des leçons et des exemples.

PROGRAMME

DES PRIX PROPOSÉS PAR LA SOCIÉTÉ.

La Société décernera dans sa séance publique du mois d'août 1821,

1.° Une Médaille d'or de 300 francs au meilleur Mémoire sur cette question : *Quel est, dans l'état actuel de la France, et dans ses rapports avec les Nations étrangères, le degré d'extension que l'industrie, dirigée vers l'intérêt national, doit donner aux différens genres d'inventions qui supplént le travail des hommes par le travail des machines ?*

2.° Une Médaille d'or de 200 francs au Mémoire le plus satisfaisant sur ce sujet : *Déterminer quelles sont les Maladies qui attaquent particulièrement les laboureurs, les jardiniers et les vignerons du département de la Marne ; en rechercher les causes ; indiquer les moyens de les prévenir et ceux de les guérir.*

Elle continue d'offrir des prix d'encouragement,

1.° A l'auteur de la meilleure Statistique d'un canton du département de la Marne. Elle invite les concurrents, non-seulement à décrire la position topographique d'un canton, son sol, ses monuments, sa population, ses productions, ses ressources en tous genres, mais encore à indiquer les branches d'industrie agricole, manufacturière et commerciale qui, dans le canton décrit, seraient arrivées à un degré satisfaisant de prospérité, et les moyens d'améliorer celles qui n'y seraient point parvenues. Elle augmentera la valeur du prix lorsque le travail lui paraîtra assez important pour mériter une récompense particulière (*).

2.° Au Médecin ou Chirurgien de ce département qui aura vacciné le plus grand

---

(*) Les Mémoires et Statistiques devront être parvenus, *francs de port*, au Secrétaire de la Société, à Châlons-sur-Marne, avant le 15 juillet 1821, *terme de rigueur*; ils porteront en tête une épigraphe qui sera répétée sur le billet dont ils seront accompagnés, et contenant, sous cachet, le nom et l'adresse de l'auteur.

nombre de sujets pendant l'année 1821. Il en justifiera par un état nominatif des sujets vaccinés, énonçant le résultat de chaque vaccination, et certifié par les parents et les autorités locales. Les pièces relatives à ce dernier concours seront envoyées, *franches de port*, au Secrétaire de la Société, à Châlons-sur-Marne, avant le 1.er mai 1822 (*terme de rigueur*). Le prix sera décerné dans sa séance publique du mois d'août 1822.

Elle rappelle que c'est avant le 1.er mai 1821, *terme de rigueur*, que les pièces relatives aux vaccinations de l'année 1820, doivent être parvenues au secrétariat, et que le prix en sera décerné dans sa séance publique de 1821.

TABLE DES MATIÈRES.

[redacted]



SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

OCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

U DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Tenue à Châlons, le 27 août 1821.

[redacted]

[redacted]

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, COMMERCE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Tenue à Châlons, le 27 août 1821.

DES AVANTAGES

QUE LES SCIENCES ET LES ARTS ONT RETIRÉ

[redacted]

et des autres Arts sur lesquels se fonde la prospérité publique.

Cette association du savoir et de l'expérience ne s'est pas opérée sans obstacles; je les indiquerai aussi.

J'examinerai donc les causes qui avaient autrefois fait naître chez les savans l'opinion que l'indocilité et l'opiniâtreté des artisans étaient inhérentes à leur état, et celles qui avaient porté les artisans à regarder les savans comme des visionnaires dont les idées n'avaient aucune solidité.

Nous nous arrêterons ensuite à considérer le bien qui est résulté du rapprochement des deux partis, et nous finirons par examiner les moyens d'empêcher que la scission ne renaisse.

Jadis un homme qui cultivait les sciences exactes ou les sciences physiques était par état un *savant*. La dignité de sa profession l'aurait fait rougir, si l'on eut pu croire qu'il avait touché un outil de ses mains délicates. Il se croyait né pour réfléchir sur le résultat des mouvemens faits par ce qu'il considérait comme des espèces de machines, appelées ouvriers ou cultivateurs, dont il dédaignait

d'étudier le langage, et qui eux-mêmes ne l'entendaient pas.

De leur côté les ouvriers et les cultivateurs n'auraient jamais osé s'arrêter à la pensée d'étudier les sciences. Si l'un d'eux s'avisait de la concevoir cette pensée, il était obligé de se cacher pour éviter les risées de ses camarades plongés dans la stupide ivresse de l'ignorance, et finalement il quittait la classe des artisans, se dépêchait d'oublier ses exercices manuels, et reniait sa classe en perdant l'espoir de l'éclairer.

Cependant, parmi les savans, plusieurs étaient doués de ce génie profond, organisateur des méthodes générales qui font hériter l'homme studieux de l'expérience de [redacted]

qui les avait vu naître, sans servir à la chose publique.

Les savans, dédaignant la boussole de l'expérience, voyaient leurs théories presque toujours échouer à la mise en pratique, parce qu'ils les fondaient sur des faits que d'autres avaient observés, et que, pour bien juger les observations des autres, il faut en avoir fait soi-même, ou pour mieux dire on ne voit bien qu'en pratiquant; d'ailleurs ils ne connaissaient pas le langage technologique des artisans, et ne pouvaient tirer aucun *véritable* renseignement de l'expérience routinière de ceux-ci.

Les artisans de leur côté, ne comprenant pas le langage des savans, souriaient avec un respectueux dédain en recevant leurs leçons qu'ils regardaient du fond de leurs retranchemens sur les anciennes pratiques, comme de vrais amphigouris sortis de cerveaux fêlés.

Je ne prétends point, Messieurs, nier les exceptions : mais elles étaient rares, et je parle en général de l'esprit dominant dans ces temps où la civilisation, déjà fort avancée, était encore soumise à l'empire des préjugés qui avaient entouré son berceau.

[redacted]

Ainsi, malgré toutes les réformes que les progrès de la raison publique avaient déjà imposées à l'assemblage incohérent de nos lois gothiques, les choses en étaient encore là vers le milieu du siècle passé. L'esprit d'isolement faisait de toutes les professions autant de puissances rivales, jalouses, qui, dans les différens degrés où l'opinion les avaient placées, se méprisaient réciproquement et ne savaient pas s'entre-aider pour la recherche de la vérité.

Nos cultivateurs retiraient à peine de leurs champs de quoi nourrir une population bien moins nombreuse qu'elle ne l'est à présent; ils vivaient mal, ils étaient mal-vêtus, et ne [redacted]

confier la garde à des lois barbares qui semblaient dire aux gens : Vous ne ferez pas de progrès.

Les négocians, eux-mêmes, n'avaient aucune relation avec les savans ou avec les artisans qui eût pour but une spéculation commerciale, et ils trafiquaient timidement sur l'achat et la vente. A la vérité, de temps en temps, quelques-uns se montraient plus hardis que les autres; mais dégoûtés par le mauvais succès de leurs premières tentatives, mesquinement faites, avec les inventeurs théoriciens ou avec les inventeurs praticiens, pour imiter les produits de l'étranger, ils retournaient à la routine de l'importation.

Néanmoins l'agitation que la recherche des lumières avait communiquée aux esprits supérieurs commençait à gagner toutes les classes, et les artistes naissaient en foule parmi nous. Mais l'artiste est fier; il a besoin d'estime et d'encouragement. Les nôtres, privés d'appréciateurs, dédaignés, malheureux, portaient avec désespoir le fruit de leur génie chez l'étranger qui, plutôt réveillé que nous de la léthargie féodale, les accueillait

avec empressement et se parait de nos biens qu'il avait, il faut le dire, légitimement acquis. Les arts luttaient ainsi dans cette angoisse qui précède l'anéantissement ou le réveil énergique de la force vitale.

Tous les élémens de prospérité existaient donc réellement chez nous : mais ils ne marchaient pas d'accord vers l'utilité générale. La nation, pénétrée du sentiment exquis de ce qui est bien, cherchait avec incertitude un objet à ses vœux, et croyait l'apercevoir dans tout ce qu'elle voyait de loin, parce que l'éloignement flatte toutes les images.

Aussi, chez nous, une chose nouvelle n'avait de valeur que lorsqu'elle venait de loin. Alors il était du bon ton de ne trouver beau

[redacted]

les Anglais, et nous a paru dès-lors digne de la réimportation.

C'est ainsi que la doctrine du Chevalier Paulet, inappréciée, tombe dans la désuétude et nous paraît admirable quand nous la recevons des Anglais, sous le titre de Méthode lancastérienne ou d'Enseignement mutuel.

C'est ainsi, enfin, que de nos jours : car les mauvaises habitudes des nations durent encore long-temps après que la cause en est détruite ; c'est ainsi, dis-je, que nous avons vu ce malheureux Lebon donner pendant plusieurs années aux habitans de la capi[illegible] spectacle de l'éclairage par le gaz [illegible] et qu'il est mort sans avoir e[illegible] de voir l'enthousiasme [illegible] excitée quand elle est [illegible]

Ce sentiment d'[illegible] provenait-il d'un m[illegible] pour elle-même ? [illegible] sein de l'immense [illegible] lui avaient acquise [illegible] chait un bien qui m[illegible] fallait que des institu[illegible] tir qu'il était compté p[illegible] son pays, fissent battre [illegible]

au doux nom de patrie, ce nom si cher
Roi philosophe a rendu plus cher
le confondant avec le sien dans son
immortel! Il fallait que cette admirable af-
fection vînt détruire tous les obstacles qui
s'opposaient à l'unité d'action entre toutes ... e
les professions. Il fallait qu'elle fît ... ons
toutes les barrières que la barbarie ... ons à
avait mises autour de chacune d'elles. ... de nos

Cependant la philosophie ... e tenta-
qu'on donnait à l'étude des sciences ... nous pen-
poque du réveil de l'esprit humain ... ar d'autres,
losophie d'abord pédante, ... connaître. »
parole et fondant ses ar... ion, réservant
faits, mais sur les ... du bien auquel
Puis raisonneu... nous secondons les

l'autre, la philosophie s'élève et fait enfin briller à tous les yeux le flambeau de la vérité.

Plus d'hypothèses, plus d'incertitudes; on ne cherche plus à deviner les secrets de la nature, mais à les découvrir. La vérité seule désormais préside aux travaux des enfans de Minerve. Toutes les études, toutes les recherches, toutes les combinaisons se font à la lueur de son céleste flambeau, autour duquel se rassemblent, sans distinction, tous ceux qui sont avides du savoir.

Ne nous arrêtons pas, Messieurs, à considérer si le triomphe des sciences et des arts unis a eu lieu au sein des orages, au milieu des troubles et des malheurs publics. Laissons à l'histoire attentive le soin de raconter ces faits douloureux à la postérité qui, toujours juste, toujours exempte de passions, saura mieux que les contemporains distribuer le blâme et la louange à chacun, suivant son mérite. Pour nous, dont la mission est toute pacifique, nous ne connaissons de parti que celui des arts utiles contre l'erreur et contre les préjugés qui s'opposent à leurs progrès.

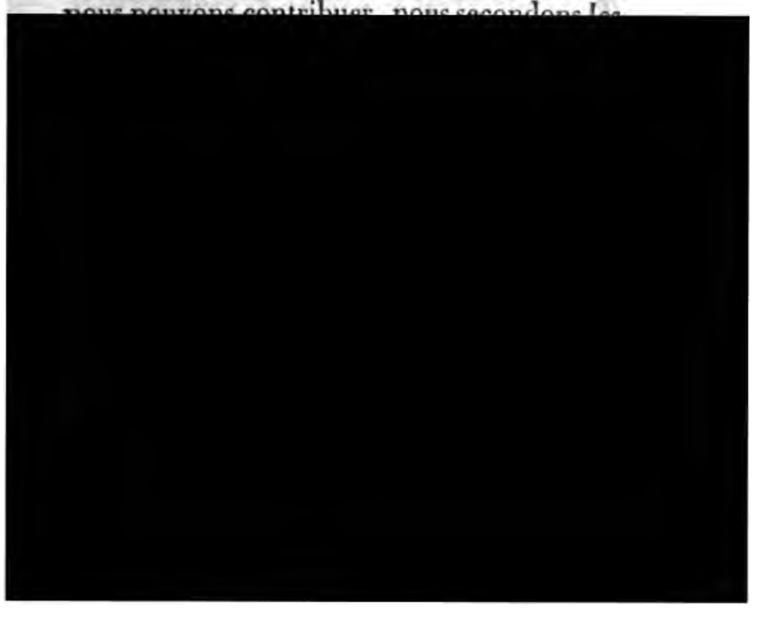
Placés entre le foyer de la lumière et l'immense espace qu'elle doit éclairer, nous

[redacted]

tâchons de la faire réfléchir sur les champs qui nous environnent. Nous disons à nos concitoyens : « Dans tel pays on a fait tel essai qui a réussi, l'analogie du sol et du climat nous porte à croire que la réussite aurait également lieu chez nous. » Nous excitons le zèle des nombreux correspondans que nous avons associés à nos travaux, et nous transmettons à la Société centrale le résultat des essais de nos concitoyens. Nous lui disons : « Telle tentative heureuse a été faite chez nous, nous pensons qu'elle pourrait être faite par d'autres, et nous vous invitons à la faire connaître. »

Ainsi, tranquilles, sans ambition, réservant pour nous seuls le sentiment du bien auquel

[redacted]



Revenons à notre sujet, et traversons rapidement cette époque étonnante dont je ne veux et dont je ne dois ici considérer que l'influence sur le perfectionnement des arts commerciaux. Heureux de rencontrer dans ces événemens, auprès desquels mon sujet me force de passer, un côté qui ne heurte aucune opinion!

L'orage avait effacé toutes les distinctions; plus de privilèges, par conséquent plus de jurandes, plus de maîtrises, plus d'entraves au mouvement progressif de l'industrie. L'homme actif, intelligent, éclipse aujourd'hui le routinier dont, hier, il était l'humble ouvrier.

Tout-à-coup la France appelle à son secours toutes les connaissances humaines; l'Europe est soulevée contre elle, elle est sans approvisionnement! sans armes!....

Ce n'est plus dans les cabinets des savans, ce n'est plus en miniature que se font les expériences; c'est dans l'atelier de l'ouvrier, c'est dans l'usine du fabricant que le savant et l'artisan, réglant la marche de leurs travaux sur les principes du négociant, unis d'intention, toujours ensemble, toujours en

échange d'idées et d'observations, apprennent enfin, l'un combien il est vrai que la pratique est indispensable, l'autre combien le savoir est nécessaire; tous deux combien la prévoyance, l'ordre et l'économie abrègent le temps et facilitent l'exécution. Le gouvernement enfin, lui-même, apprend combien la force de ces trois moyens réunis est grande pour assurer le succès des vastes entreprises.

Dirai-je quels étonnans prodiges sont nés de ce concours de la théorie et de l'expérience, de cette union intime de toutes les puissances du savoir. Rappellerai-je le salpêtre sorti par enchantement du sein des décombres; les bronzes, les armes de toutes espèces fabriquées par l'effet de machines

[redacted]

Auteur de nos institutions, et hâtons-nous de nous éloigner de cette époque terrible que les contemporains ne peuvent envisager sans émotion.

Le calme enfin se rétablit, la marche des travaux publics est légalement organisée; mais l'union de ces hommes que la tempête avait rassemblés loin de se dissoudre se resserre. Le savant a eu le temps et l'occasion d'apprécier le jugement, le coup-d'œil, l'adresse, le tact et l'intelligence qui distinguent les bons ouvriers; il a reconnu la masse d'observations précieuses et sûres que possèdent les agriculteurs, leur grande expérience à tous et la sûreté de leur raisonnement; alors, par un retour sur lui-même, il a senti que la théorie seule ne pouvait pas même faire avancer la théorie avec sûreté, et que le savant qui n'applique son savoir à l'exercice d'aucun art est semblable à celui qui possède un bel instrument dont il ne sait pas jouer. L'esprit de prévoyance et d'économie du négociant, la profondeur de combinaisons qu'il déploie dans ses vastes spéculations, l'ordre surtout! L'admirable observation d'un ordre constant et parfait ont frappé son es-

prit observateur et détruit ses préjugés sur la mesquinerie et les vues étroites qu'il attribuait au négociant. Il a senti que cet ordre et cette prévoyance, inspirés par le soin de sa propre conservation, étaient le plus sûr moyen de fonder l'indépendance d'un homme, et d'assurer conséquemment l'entier développement de ses facultés.

Le négociant, l'ouvrier, l'agriculteur ont à leur tour appris par leurs relations avec les savans, à quelle hauteur les sciences élèvent l'esprit humain, quelle profondeur dans l'enchaînement des idées; quelle grandeur dans la disposition des méthodes générales; quelle force irrésistible de raisonnement dans les

[redacted]

guerre défensive que notre industrie fait à celle des étrangers qui nous ont devancés dans la carrière ; et le Gouvernement, jaloux de seconder cet élan de la nation, compléta par l'organisation des écoles où l'on enseigne l'application des sciences à l'artillerie, au génie et aux ponts et chaussées, le développement de cette grande école polytechnique qui a soumis au régime des sciences appliquées aux arts toutes les parties les plus relevées du service public.

Le même esprit dirigea aussi l'organisation de ces autres écoles plus modestes et non moins utiles, où la jeunesse apprend simultanément toutes les branches de l'instruction théorique et pratique qu'on a reconnues nécessaires pour former un artiste mécanicien.

Enfin, toutes les parties de l'Agriculture sont développées par des professeurs consommés dans la pratique de l'art qu'ils enseignent ; mais, chose étonnante, le négoce est encore privé d'un enseignement public.

Le bonheur que nous avons de vivre sous un Gouvernement auquel il suffit d'indiquer une amélioration, pour qu'elle soit prise en

[redacted]

considération m'engage à exprimer le vœu qu'une chaire publique de commerce soit établie. Je dis plus, il est une partie de l'art commercial, que j'appellerai l'art de conserver ses propriétés, qu'il me paraît utile d'enseigner à la jeunesse comme une de ces choses que tout le monde doit savoir, et qu'on devrait par conséquent enseigner par-tout.

J'abandonne cette dernière proposition qui me paraît importante sous tous les rapports de morale et d'intérêt public, à la méditation de ceux qui sont mieux placés que moi pour la juger.

Ce n'est pas, Messieurs, vous le voyez, par un artifice de raisonnement; c'est par

[redacted]

CIANS, rappelons-nous bien que toute notre valeur est dans la communication de nos pensées et dans la réunion de nos efforts.

Rappelons-nous bien que ce n'est pas la profession, mais le mérite seul qui peut mettre des différences entre nous.



COMPTE RENDU
DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ,

PENDANT L'ANNÉE 1821;

Par M.[r] CAQUOT, *Secrétaire.*

MESSIEURS,

QUEL EST L'HOMME qui n'a pas quelquefois senti le besoin de remonter le cours de sa vie? qui n'a pas éprouvé quelque plaisir à s'en rappeler les événemens si rapidement écoulés? Quel est celui qui, de ce compte sévère rendu à soi-même, n'a pas tiré plus de force pour l'avenir, une plus ferme volonté de persévérer dans la route du bien ou d'y rentrer promptement s'il s'en est un instant écarté?

Aujourd'hui, Messieurs, la Société dont j'ai l'honneur d'être l'organe, éprouve aussi ce même besoin. Elle aime à voir réunies, en un faisceau, les occupations diverses

auxquelles elle s'est livrée pendant le cours de l'année. Mais à ce besoin se joint encore pour elle le devoir de rendre compte à ses concitoyens des efforts qu'elle a faits pour ajouter, s'il est possible, quelque chose au bien-être et à la prospérité de son pays. Publier le résultat de ses travaux, c'est contracter l'obligation d'y persévérer.

Cette obligation, Messieurs et Collégues, cette obligation est étendue; vous embrassez tout à la fois, dans vos attributions, l'agriculture, ame de notre beau royaume; le commerce, ame de l'agriculture; les sciences et les arts, illustration de notre France; les belles-lettres enfin, éclat des trônes, gloire des peuples et bonheur des hommes. Ces diverses bases de la prospérité publique ont tour à tour attiré vos regards et fixé votre attention.

L'AGRICULTURE a été le sujet principal de vos méditations. Tantôt la théorie est venue éclairer la pratique, et tantôt la pratique a rectifié la théorie.

Ainsi vous avez entendu, avec un vif intérêt, un rapport de M. VANZUT, sur

[redacted]

le *Système d'Agriculture de M. Cok*, un des plus riches et des plus zélés agronomes de l'Angleterre, mémoire traduit par notre associé correspondant, M. Molard. Dans cet ouvrage, l'auteur retrace les grands travaux, les dépenses considérables de M. Cok. Ses fermes immenses semblent être livrées aux seuls soins de machines ingénieuses dont il est en partie l'inventeur. L'agriculture française aurait certainement quelques améliorations à puiser dans ce petit volume, en sachant y choisir ce qui s'appliquerait avec plus de facilité à la nature des terrains, à leur situation et au genre de culture qui leur est propre. On y trouverait quelques réflexions utiles sur les meilleurs procédés pour faire des fu-

[redacted]

poudre que l'on sème de la même manière que le plâtre employé jusqu'à présent pour engrais. MM. Donat et C.ie se prétendent inventeurs de cette espèce de stimulant; ils n'ont fait tout au plus que le perfectionner : depuis long-temps, à Courtisols et dans beaucoup de communes de ce département, on place dans les écuries de la terre qui s'imbibe de toutes les urines qu'on y jette et qu'y déposent les animaux. Cette méthode a le double avantage et d'assainir les étables en ne laissant rien d'humide sous les pieds des bestiaux, et de fournir un excellent terreau que l'on répand sur les terres qui ont besoin de plus de force, telles que celles destinées à recevoir du chanvre.

La poudrette de M.me Vibert-Duboule est desséchée à l'aide de chaux vive et sans aucune des préparations qu'on lui faisait subir jusqu'alors. Vous avez pensé, avec M. Godart, rapporteur, que ces deux stimulans doivent être d'un grand effet; mais que cependant le dernier peut être plus utile dans nos contrées, parce que, d'une part, la chaux y est beaucoup plus commune que le plâtre, et que, de l'autre, le plâtre ne

[redacted]

convenant guère qu'aux terres argileuses et compactes, peut à la longue devenir nuisible à nos terres meubles et légères. L'expérience, au surplus, en fera connaître les résultats.

C'est encore l'expérience qui démontrera si nous pouvons espérer d'acclimater chez nous le blé de Langarock, envoyé par Son Exc. le Ministre de l'Intérieur, et semé avec soin par M. Lamairesse, qui doit en conserver précieusement la récolte, pour la livrer de nouveau à la terre au printemps prochain.

Trois espèces de froment de mars ont aussi été adressées à la Société par M. Jacob-Kolb, membre correspondant. Le froment chinois, le froment kalmouque et le froment


[redacted]

Hypate Roussinoff, le nom du bienfaiteur de ses concitoyens est un nom cher à l'humanité et ne doit point rester inconnu, Hypate Roussinoff, bas-officier des cosaques de la ligne de l'Irtiet, chargé d'escorter, en 1811, avec un détachement de cosaques, une caravane de marchands qui se rendaient au Kouldgé, grande ville commerciale de la Mongolie chinoise, acheta aux frontières de cet empire deux poudes de froment chinois printanier auquel les cosaques ont donné le nom de froment fertile, *Triticum æstivum fertile;* et deux autres poudes d'une autre espèce de froment printanier appelé kalmouque, *Triticum æstivum kalmuccicum;* enfin, en retournant à Semipalatinski, sa patrie, il acheta d'un marchand de la ville de Thachkend un poude de froment rouge, que l'on nomme aussi froment arnaute ou boukhard, *Triticum æstivum rubrum bactriane.*

Les premiers essais de culture de ces trois espèces de froment ont été faits par Georges Kasanzof, bourgeois de Semipalatinski, dans un district éloigné de 35 verstes de cette forteresse; la moisson de la première année a été telle que deux poudes de froment

[redacted]

chinois en ont donné 140, deux poudes de froment kalmouque 45, et un poude de froment rouge 20 (*).

Une telle fertilité fit bientôt rechercher ces fromens, et maintenant les habitans de Semipalatinski et des environs, en sus de leur consommation annuelle, en fournissent plusieurs milliers de poudes aux autres habitans de la Sybérie.

Ce qui doit encore faire rechercher ces variétés de froment, c'est qu'elles ne demandent presque pas de soins, un seul labour suffit; elles se plaisent dans des lieux élevés, dont le sol est formé de terres légères et sablonneuses; elles sont exemptes des maladies des blés; les grains sont tellement adhé-

[redacted]

peuvent les égrener. Elles paraissent faciles à acclimater, puisque malgré la différence d'exposition de Kuldgé (42° 49' 40" de latitude septentrionale et 80° 40' de longitude du méridien de Paris); et de Semipalatinski (50° 29' 45" de latitude septentrionale et 77° 52' 50" de longitude du méridien de Paris), la culture en a donné jusqu'à présent les mêmes résultats favorables.

Il semble en effet que la nature ait voulu que la plante la plus utile à la nourriture de l'homme puisse, comme lui, vivre, croître et se multiplier sous tous les climats. Sans doute les essais que vous commencerez au printemps prochain fourniront une nouvelle preuve de cette qualité, pour ainsi dire cosmopolite.

Mais, en nous occupant d'offrir à l'agriculteur de nouvelles espèces de céréales, n'oublions pas l'utile compagnon de ses fatigues, le soutien de la ferme, le grand producteur, ce bel et précieux quadrupède qui sait supporter avec patience les travaux rustiques et braver avec ardeur les nobles dangers de la guerre.

[redacted]

Ne désespérons pas, Messieurs, de rendre aux chevaux de notre Champagne la réputation justement méritée dont ils ont joui jusqu'à Louis XIV. Ce n'est qu'à la suite des guerres longues et désastreuses de la fin de ce règne que l'espèce a dégénéré par les levées énormes qui l'avaient désolée, et le peu de soin qu'on mit à réparer les pertes par une espèce capable de réhabiliter la race.

M. Demontendre, chef du Dépôt royal d'étalons de Montier-en-Der, dans un mémoire sur les Haras, indique rapidement les moyens propres à arriver à ce but si désirable.

Dans son rapport sur cet ouvrage, M. le [redacted]

l'idée que les voyageurs et les étrangers conçoivent des terres de la Haute-Champagne ; ils sont loin d'imaginer que ces terres, ingrates seulement en apparence, n'attendent que des bras laborieux et quelques engrais pour donner de belles récoltes. Ils ignorent que la culture en est aisée et peu coûteuse, et que c'est peut-être la partie de la France où les améliorations sont plus faciles et les produits plus certains. La Société a chaque année sous les yeux des preuves évidentes de cette assertion. Nous pouvons dire que la culture des prairies artificielles est destinée à changer ici la qualité du sol et des animaux. »

« Une des grandes causes, et peut-être la plus ancienne de l'appauvrissement des terres en Champagne, c'était l'usage de ne faire produire à ces terres que des céréales, et toujours des céréales. La facilité de les obtenir avec un petit nombre de chevaux de culture ; la difficulté de nourrir des bestiaux avec de la paille seule ; la petite quantité d'engrais qu'on en obtenait, et l'habitude trop générale ou plutôt la nécessité de ne vivre que de pain et de viande de

porc chez les habitans de nos campagnes; toutes ces causes réunies ont influé depuis long-temps sur le sol et ont diminué sa fertilité; qu'on y ajoute les défrichemens trop multipliés et on ne s'étonnera plus de l'aspect d'aridité qui frappait autrefois les étrangers, et de l'opinion peu favorable qu'ils ont encore de la Champagne, quoique depuis, tout s'y soit amélioré et promette de s'améliorer encore. »

« Un agriculteur anglais, homme de beaucoup d'esprit, ajoute M. Mergez, me disait l'an dernier, lors de mon voyage en Angleterre : *Vous mangez trop de pain en France*, vous tirez tout de la terre et lui rendez peu; tandis que les bestiaux lui donnent beau- [redacted]

moyens de jeter, au milieu du plaisir même, quelques germes d'encouragement pour l'industrie agricole. Il désire que l'on profite de ces solennités champêtres, qui réunissent toujours une grande partie de la population des villages voisins, pour établir une douce et paisible émulation. Il serait, à cette époque, distribué des récompenses au cultivateur qui présenterait le plus beau poulain, le plus vigoureux étalon, la toison la plus fine, le troupeau le mieux entretenu. On y proclamerait le valet de ferme dont le zèle, l'intelligence et la fidélité auraient le mieux servi les intérêts de son maître. Ainsi le jour consacré à la joie serait encore un jour utile.

Vous devez à M. GODART, notre collégue et membre correspondant du Conseil d'agriculture, un rapport sur l'emploi qu'il a fait en grand de la machine à chanvre inventée par M. Christian.

« Depuis long-temps l'agriculture et la salubrité réclament vivement quelque procédé au moyen duquel on puisse éviter le rouissage des chanvres, opération à la fois malsaine et souvent incomplète, puisque

toutes les eaux ne sont point également propres à cet usage. Sans contredit le plus grand inconvénient est la corruption de l'eau employée ; les miasmes infects qui s'en échappent vicient l'air et rendent très-dangereux les environs des routoirs. »

« Ce serait donc un grand service rendu à l'agriculture et au commerce que d'avoir inventé un moyen de tirer parti d'une de ses branches principales, qui, sans les désagrémens qu'elle entraîne, recevrait en France, et particulièrement dans notre pays, beaucoup d'extension. »

On croyait avoir trouvé ce moyen dans la machine de M. Christian; le Gouvernement l'a recommandée à tous les propriétaires, à toutes les communes; notre collégue a été un des premiers à se la procurer. Il a mis sous vos yeux des échantillons de tous les degrés où le chanvre doit passer jusqu'à sa transformation en fil.

Vous avez facilement remarqué que ces échantillons n'avaient point cette douceur que l'on trouve dans le chanvre qui a été roui, parce que la filasse conservant toutes les matières solubles, que M. Christian nomme

suc gomo-résineux, elle ne peut acquérir, malgré les opérations indiquées par l'auteur, ce moëlleux et cette élasticité qu'une longue immersion peut seule lui communiquer.

» Les fibres étant agglutinées entr'elles ne se divisent que difficilement sous le peigne ; elles se rompent, et la plus grande partie passe en étoupes. Il est vrai de dire cependant, que la portion de chanvre bien peignée qu'on a pu obtenir présente plus de force que s'il était roui ; mais le déchet en est trop considérable pour balancer cet avantage, puisque 100 kilogrammes de filasse, sortant de la dernière immersion dans la lessive, ne produisent que 35 à 40 kilogrammes de chanvre prêt à être employé. »

Vous avez donc pensé, avec notre collégue, que la machine de M. Christian pouvait seulement remplacer utilement les anciennes machines, nommées *tillotes*, dans nos environs, avec lesquelles on brise le chanvre roui; elle a sur ces dernières l'avantage de faire, dans un même temps, six fois plus d'ouvrage; mais sa composition compliquée lui donne une valeur trop élevée pour que de simples cultivateurs consentent à faire

[redacted]

cette dépense, surtout quand ils auront reconnu qu'elle ne peut leur éviter l'opération désagréable du rouissage.

Vous avez fait des vœux pour que la chimie puisse découvrir enfin un procédé qui mette à même les habitans des campagnes de n'être plus exposés aux graves inconvéniens de l'immersion des chanvres.

Une invention nouvelle devait surtout attirer votre attention, puisqu'il s'agissait d'ajouter encore un perfectionnement à une des branches de production déjà si perfectionnée du département de la Marne. Je veux parler de l'appareil proposé par M.[lle] Gervais pour conserver au vin, au moment de sa

[redacted]

laisser écouler l'eau de ce même réfrigérant lorsquelle est échauffée. Ce chapiteau est en outre garni d'un conduit qui plonge dans une cuve d'eau fraîche où doit se dégager le gaz acide carbonique surabondant, ce qui prévient tout danger d'explosion.

« Au moyen de cet appareil, vous a dit M. le docteur Moignon, organe de votre Commission, la vendange mise dans la cuve n'est plus exposée au contact de l'air, elle n'est plus en danger de contracter, dans la partie extérieure, soit de l'acidité, soit de la moisissure, comme cela arrive quelquefois dans des années humides. Il s'opère une fermentation plus exacte, plus parfaite, plus régulière. Tous les principes qui entrent dans la confection du vin sont conservés, mieux assimilés, et ceux qui sont susceptibles de se volatiliser s'élèvent dans le chapiteau où ils sont forcés de se condenser en liqueur par l'action du réfrigérant, et retombent sur la vendange pour y subir une nouvelle combinaison; enfin le parfum du vin est retenu et concentré dans la liqueur. » J'ajouterai que le vin fait de cette manière, contenant une plus grande quantité d'alcool, est bien

moins susceptible de tourner à la graisse. On sent, au surplus, qu'il n'est ici question que des vins rouges; que quant à nos vins blancs si délicats, si fumeux, si pétillans, auxquels la cuve reste toujours étrangère, et dont un rien peut tacher la couleur, cet appareil ne doit jamais leur être appliqué.

Malgré nos vignobles fameux, et même à cause de ces vignobles, ne dédaignons pas les fruits qui peuvent procurer à la classe nombreuse et peu fortunée une boisson saine et abondante. Réservée au commerce et surtout au commerce d'exportation, la liqueur d'Ay, de Bouzy, d'Ambonnay, etc., ne doit couler que sur les tables splendides; ne la déshéritons pas de cette brillante des-

[redacted]

a adressé une notice. Le saugier est une espèce de poirier dont, surtout dans le Gâtinois, on extrait un poiré qui n'a rien de nuisible à la santé, et qui, fait avec soin, imite presque la saveur, la force et la mousse du vin de Champagne. On ne lit pas sans intérêt, les détails que M. Pierrard donne et sur le fruit et sur l'arbre qui le produit. Ce serait sans doute une très-heureuse acquisition que ferait entr'autres l'arrondissement de Sainte-Ménehould, s'il s'appropriait ce nouveau genre d'arbres fruitiers (*).

Je prendrai de là occasion de vous rappeler des notes que vous a communiquées M. Herisson, jardinier à Reims, sur la manière de faire des plantations dans les terres peu profondes, et dont le tuf est meurtrier pour les arbres à pivot. M. Herisson est dans l'usage de couper alors le pivot, et de placer au fond du pot ou trou, sous ce pivot même, une tuile ou autre corps dur qui le force à se jeter de côté. Beaucoup de personnes instruites et qui

---

(*) M. Pierrard, se fait un plaisir de donner tous les renseignemens à ce sujet.

[redacted]

se sont livrées aux plantations ne paraissent pas approuver cette méthode, d'autres la soutiennent avantageuse : sans prendre aucun parti, la Société attendra que le grand maître, l'expérience, ait décidé cette question.

Vous sentez, Messieurs, que dans une analyse aussi rapide où l'ordre et la liaison des matières sont presque impossibles, je ne puis pas même effleurer une foule d'essais, de rapports, de renseignemens, de notices et de mémoires fournis par vos Sociétés affiliées, par vos associés correspondans, par vos membres titulaires, et même par des personnes étrangères à la Société.

Telles, les Notes météorologiques, tou-

[redacted]

heureux procédés de la science de guérir. Les prolégomènes de cette thèse embrassent, entre autres, toutes les hautes questions que présente la Psycologie, étude délicate dont le médecin instruit peut tirer un si grand avantage, lorsqu'il sait, à une sage pratique, unir l'observation profonde des diverses affections morales qui, trop souvent, deviennent des causes prochaines de maladies, surtout chez les personnes qui, par goût ou par devoir, ont en quelque sorte cultivé *la* sensibilité de leur ame, en se livrant tout entières à l'étude des sciences et des lettres.

Tels, les Élémens de l'Art d'accoucher, dont vous a fait hommage votre associé correspondant, M. Remy, officier *de santé* à Châtillon-sur-Marne.

Telles, les Recherches que M. d'Herbez, votre associé correspondant, demeurant à Ay, vous a communiquées sur l'Etymologie de beaucoup de noms de lieux de ce département et des départemens limitrophes. Recherches qui annoncent beaucoup d'érudition et de sagacité, et qui peuvent servir à l'histoire des premiers temps de notre pays.

Telles, deux Elégies, dont M. Corda,

notre associé correspondant, demeurant à Reims, nous a donné lecture dans une de nos séances.

Tels, les travaux historiques auxquels aime à se livrer M. Pein, votre vice-président. Au nombre de ces travaux vous avez surtout distingué une traduction de l'*Histoire de Jean sans Terre, roi d'Angleterre*, du docteur J. Berington (*), remarquable par un style pur et élégant, et surtout par une préface du traducteur qui annonce un historien instruit, un publiciste distingué.

Il est d'un haut intérêt sans doute, dans le siècle où nous vivons, de jeter un coup-d'œil sur les causes et les moyens qui ont [redacted]



d'une *Notice sur Louis XIV*, ce souverain qui a imprimé son nom à son siècle comme un terme générique pour désigner rapidement, aux siècles à venir, cette foule de génies divers qui se sont groupés autour de son trône, et qui, l'environnant de leur éclat immortel, le recommandent à l'admiration de la postérité, et semblent éblouir encore les yeux de l'impartiale histoire sur des faits que quelques-uns appellent les fautes et les erreurs du Monarque, et qui ne sont, au *surplus*, que les fautes et les erreurs de son *siècle*, et du gouvernement absolu. C'est ce que M. Pein, dans cet ouvrage, s'est surtout attaché à démontrer.

» Plaignons, dit-il, plaignons *la situation* des monarques absolus; rien ne les prémunit contre leurs passions, parce que rien n'a été institué pour en préserver les peuples. La résistance d'un ministre vertueux est le seul frein qui puisse leur être opposé; mais ce frein est bien faible; et puis ces hommes généreux, plus jaloux de la gloire du prince que de sa faveur, se montrent à de longs intervalles. Ajoutons encore que, pour que leur dévouement devienne efficace, il faut, si le

[redacted]

ministre est un Sully, que le monarque soit un Henri IV. »

Pourquoi faut-il, Messieurs, qu'au milieu de la carrière que j'ai à parcourir aujourd'hui, je rencontre des souvenirs douloureux! Chaque jour qui s'écoule devrait habituer l'homme aux pertes qui le menacent chaque jour. Il en est autrement. Incessamment averti, il ne se trouve point préparé, et la perte n'en est que plus sensible.

Tels sont les sentimens que vous a fait éprouver la perte de deux de vos membres titulaires, MM. Charbonnier et Landois.

M. Antoine-René Charbonnier a succombé dans la 79.e année de son âge, le 19 dé-

[redacted]

nos murs une patrie adoptive. Il y fut à peine qu'il créa un *Journal d'annonces*, qui, en 1811, prit le titre de *Journal du département de la Marne.*

Tout entier au pays qui l'avait accueilli, M. Charbonnier recherchait les causes qui avaient détruit l'ancienne fécondité de la Champagne et les moyens qu'il croyait capables de la faire renaître. Les notes, fruits de ces recherches, devaient composer un ouvrage en deux volumes ; dans le premier, qui seul a été publié (*), il traite des terres arables et de leurs engrais ; le second était consacré aux plantations que tous les bons agronomes s'empressent de recommander de leurs conseils et de leurs exemples.

Le zèle n'est pas toujours récompensé, et s'il trouve des moyens d'encouragement dans son ardeur même, il lui manque trop souvent ce genre d'encouragement si nécessaire à celui qui sacrifie son intérêt particulier à l'intérêt public. La fortune avait oublié celui qui ne la cherchait pas ; cepen-

---

(*) Chez Martin, imprimeur, à Châlons.

dant ses vieux jours, surchargés d'infirmités, coulaient dans le calme; il ne désirait point au-delà de ce qu'il possédait, il était donc assez riche encore.

Lorsque l'année dernière, à pareille époque, je vous disais ici, Messieurs et Collégues, que ce n'était point une acquisition nouvelle, que c'était une perte que vous aviez réparée en rappelant parmi vous M. Landois, j'étais loin de penser, qu'un an à peine écoulé, je serais forcé de vous dire que la perte de M. Claude Landois était désormais irréparable.

M. Landois, docteur-ès-sciences et officier de l'Université de France, s'était voué tout entier à l'éducation. Successivement professeur d'histoire naturelle à l'École centrale de Châlons, censeur des études au Lycée d'Amiens, professeur de sciences physiques à Liège, et professeur de la Faculté des sciences à l'Académie de la même ville, il remplit ces diverses fonctions avec un zèle infatigable, et sut toujours s'attirer l'affection et l'estime des nombreux élèves qui suivaient ses leçons.

De retour dans notre ville, M. Landois ne put renoncer à une science qui l'avait toujours occupé et qui faisait encore ses délices; la science si douce et si attachante qui consolait Jean-Jacques de tous ses chagrins, et qui, pour lui, peuplait les bois et les champs d'amis dont il ne craignait pas la trahison; la Botanique en un mot. Notre collégue en donnait, chaque année, un cours gratuit dans le jardin de cette Société, de l'administration duquel il avait bien *voulu* se charger, et qui, par ses soins, commençait à réparer les pertes que deux invasions et les rigueurs d'un hiver lui ont fait éprouver.

M. Landois était aussi conservateur de notre cabinet d'histoire naturelle; et peut-être, ce qui doit ajouter à nos regrets, la peine qu'il a prise l'année dernière pour en faire le classement a-t-elle pu contribuer à aggraver la maladie dont il était attaqué depuis long-temps. Après avoir souffert, avec tout le courage de l'homme fort et du chrétien résigné, une des plus graves et des plus douloureuses opérations chirurgicales, l'extraction de la pierre, il a été enlevé

à sa famille le 25 juillet dernier, dans la 72.e année de son âge.

De ces deux places vacantes dans votre sein, une seule encore est remplie par la nomination de M. le baron Corbineau, receveur général des finances à Châlons; il ne sera, suivant vos statuts, nommé à la seconde qu'au mois de janvier prochain.

Cette année, la liste de vos membres correspondans a reçu les noms de MM. Chalette, le marquis de Widranges, Petit-Hutin, le docteur Petit, Demontendre, Povillon-Pierrard et l'abbé Lambert.

M. Chalette, ingénieur de 1.re classe du cadastre, est l'auteur d'une Statistique du canton de Sompuis (*), à laquelle vous avez décerné, l'année dernière, une médaille de 1.re classe.

M. le marquis de Widranges, maire de Suizy-le-Franc, vous a communiqué, outre un manuscrit sur la glaise, plusieurs Essais de poterie et faïence dont il se propose d'é-

---

(*) Cette Statistique sera publiée dans l'Annuaire de la Marne, 1823.

tablir une manufacture sur son domaine où il paraît avoir découvert de la terre propre à cette fabrication.

Vous n'avez pas oublié sans doute les droits de M. Petit-Hutin à devenir votre associé correspondant, c'est un des plus zélés agronomes du département. Son exemple n'a pas peu influé sur la culture du terroir de Reims et des environs (*).

M. le docteur Petit, médecin à Sainte-Ménehould, vous a fait hommage d'un Mémoire sur un coup de foudre qui a tué deux chevaux au milieu des champs et a renversé leur conducteur. Ce mémoire, écrit avec soin et méthode, annonce des connaissances étendues en physique et en médecine.

Je vous ai déjà parlé, dans ce rapport, de l'ouvrage de M. Demontendre sur les Haras, vous en avez apprécié le mérite et l'utilité.

M. Povillon-Pierrard, de Reims, vous a communiqué une *Description de l'Église métropolitaine de Reims*, un *Essai statistique des monumens civils et religieux de la même ville*,

(*) Voir le Compte rendu de 1820, page 32.

et une *Lettre sur l'église de Notre-Dame de l'Épine*. On ne sait ce que l'on doit le plus remarquer ou de la longue patience de l'auteur à décrire les détails les plus minutieux, ou de l'exactitude avec laquelle il les retrace, ou de la sagacité qu'il apporte à expliquer divers usages ou diverses parties de ces monumens qui ont rapport à quelques faits douteux ou peu connus.

M. l'abbé LAMBERT, ancien vicaire-général, est l'auteur d'une Vie de M. de Juigné, évêque de Châlons, puis archevêque de Paris. Dans cet écrit, où respire un pur amour de la religion, sont retracées toutes les vertus épiscopales de celui qui aimait à s'entendre appeler le père des pauvres, et qui l'était en

[redacted]

savait que les lumières sont la colonne la plus ferme de la religion, il était un des fondateurs et des soutiens de l'ancienne Académie de Châlons, et, à ce titre encore, son nom vous sera toujours précieux.

J'ARRIVE ENFIN, MESSIEURS, au terme de vos travaux; je veux dire à l'examen des concours proposés par la Société pour l'année 1821.

Une médaille de première classe était offerte au médecin ou chirurgien qui aurait justifié avoir fait dans l'année le plus de vaccinations; aucune nomenclature assez importante ne vous est parvenue, et vous vous êtes vu contraints de ne point décerner le prix.

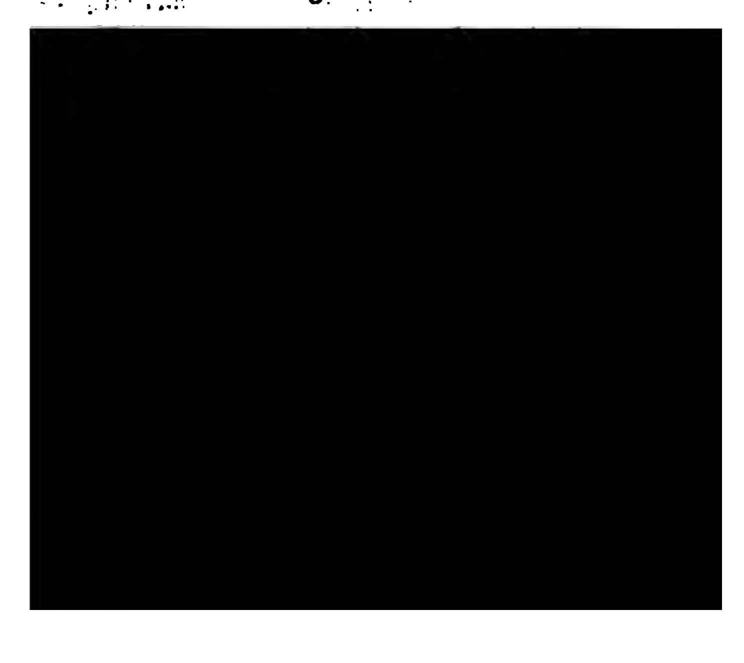
Une Statistique du canton d'Écury-sur-Coole vous a paru renfermer tous les renseignemens exigés pour ces sortes d'ouvrages; et, si son auteur (*) sait en élaguer ce qui

(*) M. GALLOIS, prêtre desservant la commune de Soudron, notre associé correspondant. Présent

peut être considéré comme étranger à un travail qui ne doit presque se composer que de faits positifs et matériels, il se placera honorablement auprès de ceux qui l'ont déjà devancé. Une médaille de première classe lui est décernée.

Une médaille d'or de 200 francs était offerte à l'auteur du meilleur mémoire sur cette proposition :

« Déterminer quelles sont les maladies qui attaquent particulièrement les laboureurs, les jardiniers et les vignerons du département de la Marne ; en rechercher les causes ; indiquer les moyens de les prévenir et ceux de les guérir. »



le mémoire coté n.° 3, et portant pour épigraphe :

O fortunatos nimiùm, sua si bona norint,
Agricolas !...

Dans cet ouvrage, recommandable sous plus d'un rapport, on remarque des réflexions judicieuses et des vues élevées, ornées d'un style toujours pur et quelquefois brillant. Son auteur (*) recevra une médaille de première classe. Le sujet est retiré du concours.

Vous avez été plus heureux pour le concours ouvert sur cette question :

« Quel est, dans l'état actuel de la France, et dans ses rapports avec les nations étrangères, le degré d'extension que l'industrie, dirigée vers l'intérêt national, doit donner aux différens genres d'inventions qui suppléent le travail des hommes par le travail des machines ? »

Le prix, consistant en une médaille d'or de

(*) M. le docteur HOURELLE, médecin à Reims, notre associé correspondant.

[redacted]

300 francs, a été décerné au mémoire portant pour épigraphe :

> Tous les peuples doivent faire les plus grands efforts pour substituer les machines à la main-d'œuvre, c'est là le plus grand moyen de civilisation (*Ganilh*) (*).

L'auteur de ce mémoire est M. PARIS, ancien sous-préfet, notre associé correspondant, demeurant à Paris.

M. PARIS est déjà auteur d'un mémoire sur les *Moyens d'assurer les Subsistances*, auquel vous avez décerné, en 1819, une première médaille d'or. Il vient de vous faire hommage de *Considérations sur la crise actuelle de l'Empire Ottoman*, pays où il a résidé pen-

[redacted]

peut, avec quelque confiance, espérer des résultats non moins satisfaisans des concours qu'elle ouvre pour l'année 1822.

Elle offre une médaille d'or de 200 francs au meilleur mémoire sur cette proposition :

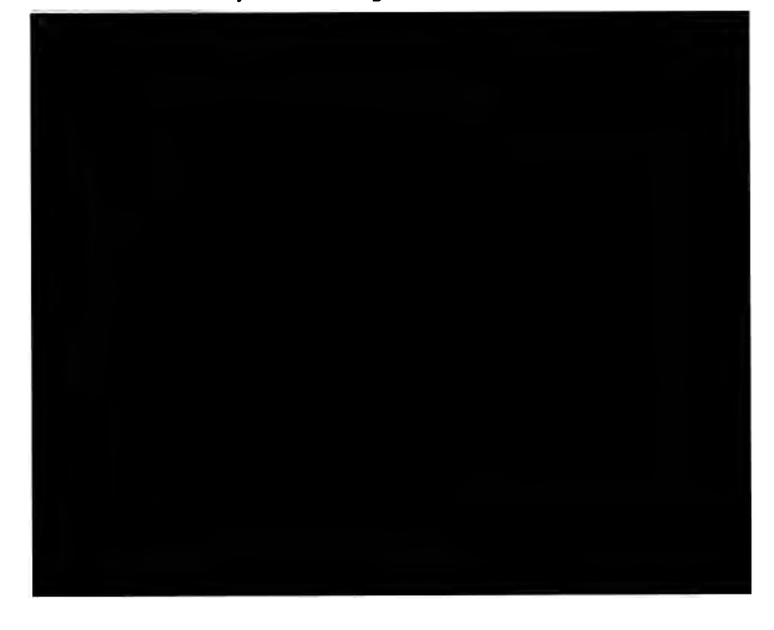
« Indiquer spécialement les nouveaux Genres de Fabrication qui conviendraient le mieux à la ville de Châlons-sur-Marne, et, en général, les moyens d'y favoriser le développement de l'Industrie manufacturière. »

Il n'entre nullement dans l'intention de la Société de tracer la marche que les concurrens devront suivre, elle veut laisser un libre cours à leurs méditations. Sans doute, en étudiant la question, ils s'apercevront bientôt qu'elle se rattache, entre autres, à l'examen de notre voisinage avec deux autres villes manufacturières; à l'examen du genre des productions brutes de notre sol; à l'examen de notre situation, éminemment commerciale; au point de réunion d'un grand nombre de routes et sur une rivière navigable. Ils sentiront qu'au nombre des moyens capables de favoriser le développement de notre in-

dustrie manufacturière, et peut-être au premier rang, viennent se placer ces moyens moraux qui influent sur l'homme avec tant d'énergie, et le portent à surmonter tous les obstacles, à vaincre toutes les difficultés, pour acquérir et de la considération et un rang honorable parmi ses concitoyens.

La Société offre une médaille d'or de 300 francs au meilleur mémoire sur cette question :

« Quels sont les moyens de rendre, en temps de paix, les Loisirs du Soldat français plus utiles à lui-même, à l'armée et à l'État, sans porter atteinte ni à son caractère national, ni à l'esprit militaire ? »



triomphe, et qui, dans les revers même, lui fait encore trouver une gloire peut-être plus durable. Et, de ces deux grands leviers de l'honneur français, faites naître les moyens de rendre à nos troupes, au milieu de la paix, les travaux, les fatigues et même une image du triomphe de la guerre; des moyens de les entretenir toujours en santé, toujours disciplinées, toujours robustes, toujours prêtes à tout; en un mot, des moyens propres à perpétuer les héros de Denain, de Fontenoy, de Wagram et d'Austerlitz; et vous aurez bien mérité et du Roi et de la Patrie, toujours inséparables (*.)

(*) Voir ci-après le Programme et les conditions des concours.

[redacted]

RAPPORT

SUR

LE PREMIER CONCOURS.

COMMISSION D'EXAMEN.

MM. Jeandeau, le Baron Mergez, Vanzut, Grandamy, et Caquot, *rapporteur.*

[redacted]

» pléent le travail des hommes par le travail
» des machines? »

Avant d'entrer dans l'examen des mémoires qui vous ont été adressés, et plus spécialement des deux qui ont surtout attiré l'attention de votre Commission, nous croyons devoir établir ce dont la Société désirait la solution; il nous sera plus facile d'apprécier ensuite le travail des concurrens, et de juger s'ils ont atteint le but indiqué.

On ne peut nier que l'introduction et l'emploi multiplié des machines n'ait donné au commerce un essor jusqu'alors inconnu. Les machines sont devenues des êtres organisés, des manœuvres obéissans, auxquels il ne faut ni nourriture, ni repos; et l'on a calculé qu'en Angleterre, elles équivalent, à peu près, à trois millions d'individus (*).

Si donc, d'une part, on pense avec M. Malthus (**) que la population a une tendance

(*) M. Alex. Delaborde sur l'ouvrage de M.r De Sismondi, intitulé : *Nouveaux Principes d'Économie politique.*

(**) *Essai sur le Principe de la population.*

[redacted]

naturelle à s'élever dans une progression que le travail de production ne peut suivre, on ne saurait trop encourager les moteurs artificiels qui, représentant une portion de la population, fournissent à la consommation et ne consomment pas.

Si, d'autre part, au contraire, on admet l'opinion plus raisonnable des économistes qui ont réfuté cette théorie, tels que MM. Gray et Purves (*), et ont prouvé que la production était toujours dans un rapport parfait avec la consommation, et par conséquent avec la population dont elle découle, le système du pouvoir industriel doit encore être puissamment encouragé, puisqu'en faisant [redacted]

Votre but, Messieurs, n'a donc pas été de demander que l'on vous démontrât l'utilité des machines, c'eût été remettre en problême ce qui a fait le sujet de dissertations longues et savantes ; et cependant il semble que le sujet de votre concours entraînait nécessairement l'examen de cette brillante théorie.

Vous plaçant au centre de la France, vous l'aviez considérée d'abord dans son intérieur : là, tout à la fois agricole et manufacturière, elle vous présentait le spectacle de deux producteurs, échangeant entre eux les fruits de leur industrie ; et, par cela même, donnant pour résultat une balance à-peu-près égale dans les valeurs et les *quantités* de leurs produits ; mais ensuite considérant la France dans ses rapports avec les autres peuples, qui tour à tour deviennent, pour elle, et producteurs et consommateurs, sa situation s'est agrandie, ses intérêts se sont multipliés, et la question est devenue complexe. C'est alors que vous avez demandé : quel degré d'extension doit-on donner en France au pouvoir scientifique ou des machines ?

Le problême ainsi réduit à ses termes

les plus simples, qu'il nous soit permis, Messieurs, de vous faire observer qu'il ramène nécessairement la question de l'utilité des machines.

En effet, si on vous a démontré que non-seulement ces moteurs artificiels sont utiles; mais encore qu'un peuple qui les repousse, repousse avec eux son bien-être, son rang politique, et jusqu'à l'espoir de marcher avec le siècle vers le perfectionnement de la civilisation et des lumières; si on vous a démontré que, dès qu'un voisin a trouvé le moyen de produire mieux que vous, en plus grande quantité, et à meilleur compte, vous êtes condamné à suivre sa marche ou à en être écrasé : on vous a démontré qu'il est impossible de fixer aucun terme où l'homme ait la liberté de dire à l'industrie : « Tu n'iras pas plus ploin. » Il faut, Messieurs, il faut en tout suivre ses rivaux, et après les avoir atteints, après avoir marché de front avec eux, il faut les dépasser s'il est possible. Rien n'est stationnaire dans la marche de l'esprit humain comme dans la marche de l'univers.

Et encore, en admettant qu'une puissance

quelconque ait le droit de déterminer ce degré d'extension, au-delà duquel il ne sera plus permis à l'industrie de faire un pas, quelle sera la force qui enchaînera sa marche infatigable ? Sera-ce le Gouvernement ? Ah ! que, pour son propre intérêt, il se garde bien d'intervenir dans une semblable lutte ! Qu'il suive le principe professé par le célèbre Adam Smith, principe qui tend à laisser à chaque espèce de travail tout le développement dont il est susceptible, sans jamais prétendre ni le restreindre, *ni même* le diriger (*).

Mais, Messieurs, quelle sera la force qui arrêtera cette marche infatigable de l'industrie ? ce sera l'industrie elle-même. Lorsque le pouvoir scientifique aura produit plus que la consommation ne lui demandait; lorsque l'argent, ce véritable langage de l'industrie, suivant l'ingénieuse définition de M. d'Hauterive (**), lorsque l'argent, par une transition subite, se sera retiré de la circulation, lorsque le prix des productions,

(*) M. Delaborde sur M. De Sismondi.

(**) *Elémens d'Économie politique.*

comparé à leur valeur, aura donné la mesure de nos besoins moins abondans, le travail ralenti remettra sur le champ en équilibre les productions, les besoins, les prix et les valeurs. Sans doute quelques pertes partielles seront la suite inévitable de ce mouvement sinon rétrograde, du moins presque stationnaire, si l'on peut donner cette qualité au mouvement ; mais ces pertes sont de ces accidens que l'Administrateur ne peut apercevoir du lieu où il découvre l'ensemble et la masse des objets ; et ces accidens, d'ailleurs, se trouvent compensés par l'essor que l'industrie a pris, et qu'elle reprend avec plus d'ardeur aussitôt que le besoin renaissant lui présente la moindre chance de succès.



3.° Cause de la supériorité des Anglais dans la confection et l'emploi de ces moteurs artificiels.

Dans la première partie, susceptible des plus grands développemens, l'auteur, en considérant la question sous un point de vue général, et en faisant abstraction des relations qui existent entre une nation et celles qui l'avoisinent, avance avec raison que les machines, à proportion qu'elles abrègent le travail, rendent l'objet travaillé *moins cher*, et multiplient ainsi le nombre des consommateurs : si l'introduction d'une nouvelle machine laisse une classe d'ouvriers dans l'inaction, cet inconvénient n'est jamais que momentané, car le riche, payant *moins cher*, possède plus de capitaux et sollicite en quelque sorte les bras oisifs à se livrer à une nouvelle industrie qui, par le fini d'un travail recherché, puisse flatter son amour-propre en attestant la délicatesse de son goût et la somptuosité de son opulence. Ainsi la perfection des arts d'agrément et de luxe est le fruit de l'introduction des moteurs industriels, qui en ont fait des arts de première nécessité ; arts qui demandent l'application

[redacted]

immédiate d'un travail manuel que les machines ne peuvent suppléer.

Après avoir très-sommairement indiqué ces généralités, l'auteur, dans ce que nous appellons sa seconde partie, annonce que, « pour résoudre la question proposée, il faut considérer les différentes nations de l'Europe comme de grands ateliers qui ont chacun leur genre d'industrie particulière ou plutôt dominante, et qui concourent, par une rivalité réciproque, à fournir à la classe générale des consommateurs tous le objets de leurs besoins et de leurs fantaisies. »

C'était là en effet l'instrument de solution qu'il fallait manier, tantôt avec force, tantôt avec adresse, quelquefois avec grace, pour

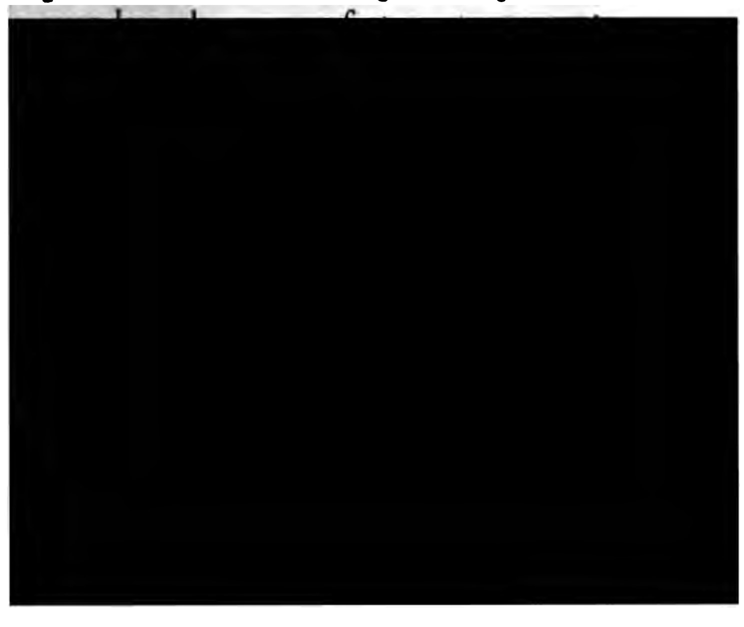
[redacted]

de richesses et désireuse de dominer l'industrie des autres peuples. Les fruits du génie français se ressentent de ce goût exquis que les Français savent imprimer à tout ce qui sort de leurs ateliers. L'Anglais ne fournit au commerce que des matières dont se saisit la consommation au sortir des instrumens qui leur donnent l'existence; les produits des ateliers français, presque tous façonnés pour le luxe, ne peuvent être le fruit immédiat du pouvoir des machines; le crayon du dessinateur, le burin du ciseleur, l'art *du doreur*, le pinceau même du peintre, la trame délicate du tisseur, les ont revêtus d'élégance, d'éclat et d'ornement. Ainsi, tandis qu'en Angleterre les machines matérielles usurpent le travail des machines musculaires, et, ne leur ouvrant aucune carrière nouvelle, les réduisent à l'inaction, à la misère et peut-être au désespoir, père du désordre; ces mêmes machines, en France, livrent au perfectionnement de nos artistes des matières à la préparation desquelles se seraient usés les bras qui leur donnent cette valeur de convention, qui seule en fait le prix, et qui surpasse de beaucoup la valeur intrinsèque.

[redacted]

De cette comparaison, l'auteur conclut, et nous sommes entièrement de son avis, que l'introduction des machines en France ne peut jamais apporter parmi nous le fléau dont on les accuse chez nos voisins, peut-être trop légèrement, la misère du peuple.

L'auteur, en indiquant les machines comme une cause de la misère du bas-peuple anglais, aurait pu, avec un membre du dernier Parlement (*), trouver à cette misère une autre cause bien plus vraie, bien plus forte, bien plus immédiate, dans le système des restrictions apportées, en ce pays, au commerce étranger. Si en effet, par des droits exorbitans d'importation, on repousse des ports de la Grande-Bretagne des produits


[redacted]

de la vie ; et, d'autre part on encourage chez les nations rivales la production de ces mêmes objets, et par suite on établit une concurrence inévitable qui doit un jour accabler la nation qui croyait saisir le sceptre du commerce.

Mais, Messsieurs, ce qu'aucun concurrent n'a dit, et ce qui nous semble cependant très-utile de faire observer, c'est que la misère du bas-peuple anglais ne tire pas sa source de la multiplicité des machines, mais de la taxe même imposée pour soulager cette misère. Chaque commune doit nourrir ses pauvres ; et tout habitant pauvre qui s'éloigne du lieu de son domicile, perd le droit qu'il avait à la répartition de la taxe, sans trouver ailleurs aucun secours. Il résulte nécessairement de cette combinaison qui, lorsqu'elle fût établie, avait sans doute un grand but d'utilité ; il en résulte, disons-nous, deux grands inconvéniens : le premier, la fainéantise : à quoi bon chercher à se procurer par le travail, ce qui vient tout naturellement sans travail. Le second, la nécessité de ne point quitter la commune où l'on trouve à subsister, pour aller tenter de se procurer ailleurs, par

[redacted]

quelqu'industrie, une situation meilleure. Si l'on n'y réussit point en effet, on se voit rejeté sans aucune ressource : dès-lors la crainte d'être plus mal encore fait garder un état malheureux, mais certain.

Vous venez de voir, Messieurs, que l'auteur, dans sa seconde partie, a senti que l'abréviation du travail par les machines ne peut produire en France que des effets avantageux ; « d'abord, parce qu'en rendant moins dispendieux et plus expéditifs les travaux préliminaires des arts, elles fourniront plus de travail à ceux qui les exercent, et un débit plus facile : en second lieu, parce qu'en abrégeant également le travail des objets d'une consommation générale, elles fourniront une

[redacted]

ciels ; et ces causes sont encore déduites de la différence du genre d'industrie anglaise et française.

Ce n'est point là, il faut en convenir, la question proposée ; et, si cette recherche s'y rattache, dans le point de vue choisi par l'auteur, ce ne peut être que très-indirectement.

Ce mémoire est extrêmement court ; il est bien écrit et dénote un homme d'un esprit fin et délicat, mais auquel on pourrait désirer plus de profondeur, et quelquefois plus d'ordre et de méthode ; vous avez pu vous en apercevoir par la difficulté même et la longueur de cette analyse. En un mot, cet ouvrage vous laisserait dans la nécessité de reproduire le même concours pour l'année 1822, si dans la lice ne se fût présenté un autre champion, recommandable sous tous les rapports.

Les principes professés par lui sont tous renfermés dans cette épigraphe :

> *Tous les peuples doivent faire les plus grands efforts pour substituer les machines à la main-d'œuvre ; c'est là le plus grand moyen de civilisation.* GANILH. Des Systèmes de l'Économie politique.

Cet ouvrage, qui annonce de grandes recherches et de profondes connaissances dans

la science de l'économie politique, est divisé par l'auteur en deux parties principales :

« Ce sera, dit-il, procéder avec plus d'ordre et de méthode à la discussion qui doit essentiellement nous occuper, que de commencer par établir, sous un point de vue général, l'utilité de tous les moyens qui économisent le temps, la main-d'œuvre, et par conséquent les frais de production, avant de traiter la question particulière du degré d'extension qu'il convient de donner, en France, aux différentes inventions qui suppléent le travail des hommes. »

On sent déjà, par ce seul aperçu, un homme qui sait distribuer les grandes masses de son



avec franchise et dans toute leur force, c'est vous dire que l'auteur ne cherche point à éluder la difficulté, qu'il frappe toujours juste, que toujours la réponse va droit à l'objection. Par-tout il détruit avec art, avec adresse, et surtout avec une dialectique imperturbable, les raisonnemens de ses adversaires, et souvent encore il sait en tirer des armes contre eux-mêmes.

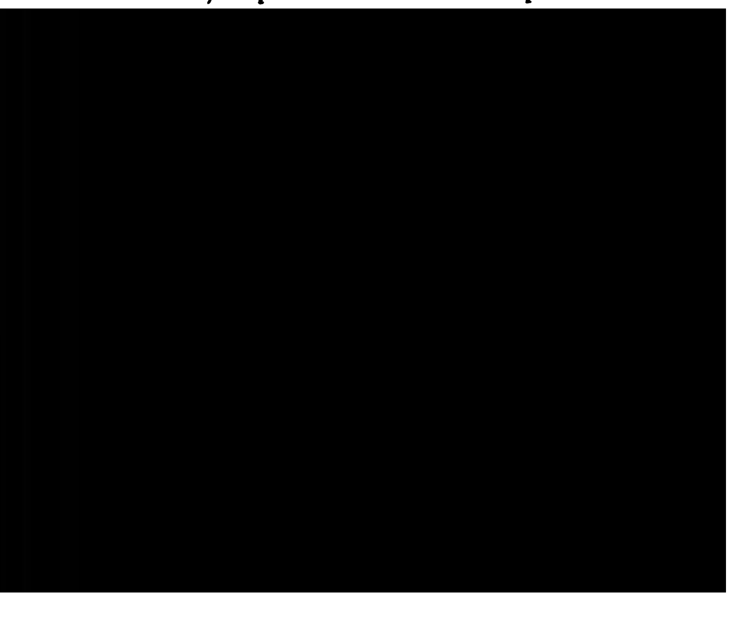
Il nous est impossible, vous le sentez, Messieurs, de rappeler même sommairement ces discussions, qui toutes ont besoin pour être entendues, et pour conserver leur justesse, de l'ensemble du raisonnement, de la progression, de la suite, de la liaison des pensées. Nous citerons seulement, pour vous donner une idée de la manière claire et serrée de l'auteur, la fin de sa première partie, où il démontre que les machines doivent être appliquées non-seulement aux produits utiles ou nécessaires à la classe pauvre de la société; mais encore, et dans l'intérêt même de cette classe, aux produits destinés à la richesse et à l'opulence.

« Enfin, dit-il, si l'on veut bien tolérer les

inventions qui économisent les frais de production sur les tissus et sur d'autres objets spécialement affectés à la consommation de la classe malheureuse, pourquoi n'acccorderait-on pas la même tolérance aux inventions qui, de proche en proche, font aussi baisser le prix de ces objets ? or, toute économie dans une production quelconque, amène une baisse dans le prix des produits analogues d'une qualité inférieure. »

« Le nouvel emploi d'une machine ou d'un procédé expéditif dans la fabrication des objets entièrement de luxe même, tourne en dernier résultat à l'avantage du pauvre. »

« En effet, que par l'invention d'une machine nouvelle, on parvienne à baisser le prix



ront à des prix auxquels le malheureux pourra atteindre. »

« L'effet opposé aurait lieu si, par une cause quelconque, la fabrication des riches étoffes ou autres objets de luxe devenait plus dispendieuse. Aussitôt la partie la moins opulente des premières classes de l'État serait obligée de renoncer à en faire usage, et de leur substituer d'autres objets moins chers. Cette nouvelle demande ferait hausser le prix de ceux-ci, la classe qui les achète aujourd'hui serait forcée de se contenter de produits de qualités inférieures ; mais le prix de ceux-ci, s'élevant par la demande, ne conviendrait bientôt plus à leurs consommateurs actuels, qui se rejetteraient sur des produits plus communs, et ce ricochet finirait par faire rencherir les articles à l'usage de la classe indigente. »

Nous vous l'avons dit en commençant ce rapport, celui qui aura démontré la nécessité du pouvoir scientifique et le besoin que chaque peuple éprouve de suivre, et même de devancer la marche des autres peuples, aura démontré qu'en tout temps, et sous tous les rapports, il est impossible, il est impolitique,

[redacted]

il est contraire à l'intérêt national de déterminer le degré au-delà duquel il ne serait plus permis à l'industrie française d'étendre l'heureuse et féconde influence des différens genres d'inventions qui suppléent le travail des hommes par le travail des machines.

C'est à ce point qu'est arrivé l'auteur du mémoire. Sa première partie suffisait sans doute pour donner la solution de la question proposée : mais voulant la traiter dans toute l'étendue du programme, il ajoute à tous les motifs d'intérêt universel des considérations d'une haute importance nationale.

C'est ce qui fait la matière de la seconde partie.

Après avoir, dans un tableau vif et bien

[redacted]

L'auteur, en embrassant ainsi tout le système de notre état commercial, fait, à chacune des parties de ce système, l'application des principes développés dans la première moitié de son mémoire, et par des raisonnemens nouveaux, donne à ces principes le degré de spécialité nécessaire à la solution de chacune des questions qu'il a posées ; il conclut enfin que l'intérêt *de l'industrie française, qui se confond avec celui de la richesse publique, exige que l'extension de l'emploi des inventions qui suppléent le travail de l'homme n'ait d'autres bornes que les bornes de la consommation des produits, qu'il faut laisser aux producteurs le soin de reconnaître.*

Et la Commission pense que c'est *là la* véritable solution du problême proposé.

Néanmoins, dans son impartial ministère, elle ne peut vous dissimuler qu'elle a remarqué, à de longs intervalles, qnelques légères taches, presque inévitables dans le cours d'un travail aussi étendu, et surtout aussi difficile.

Ainsi l'on serait peut-être fondé à trouver trop peu resserré le morceau où, refutant le reproche fait aux machines d'être une inven-

tion moderne, l'auteur prend de-là occasion d'offrir comme un beau pérystile de son édifice, le tableau plein de vie de cette activité industrielle dont le besoin a doté l'homme, et qui l'a saisi, dès que jeté sur la terre, il s'est trouvé en guerre avec tout ce qui l'environnait : et de parcourir ainsi cette chaîne de machines depuis la bèche qui a tracé le premier sillon, et la cheville qui a joint les premiers troncs que l'ouragan avait renversés, jusqu'à ces appareils compliqués dont les ruines de Thèbes, les momies et les tissus qui les couvrent, ainsi que les peintures des puits égyptiens, attestent à la fois et l'emploi général et l'immense pouvoir.

[redacted]

quelque chose de terne qui ressemble à la faiblesse.

Mais, Messieurs, cette critique sera d'un homme qui ne verra que la superficie, et n'aura pas suivi l'auteur dans sa marche didactique. Qui ne sent, en effet, qu'après avoir établi le grand principe de l'utilité, de l'incontestable utilité des machines, il n'y avait plus à tirer de ce principe fécond que des corollaires dont l'exposé est naturellement aride, surtout lorsque l'on emploie la forme scolastique que l'auteur a très-bien fait d'adopter pour cette seconde partie.

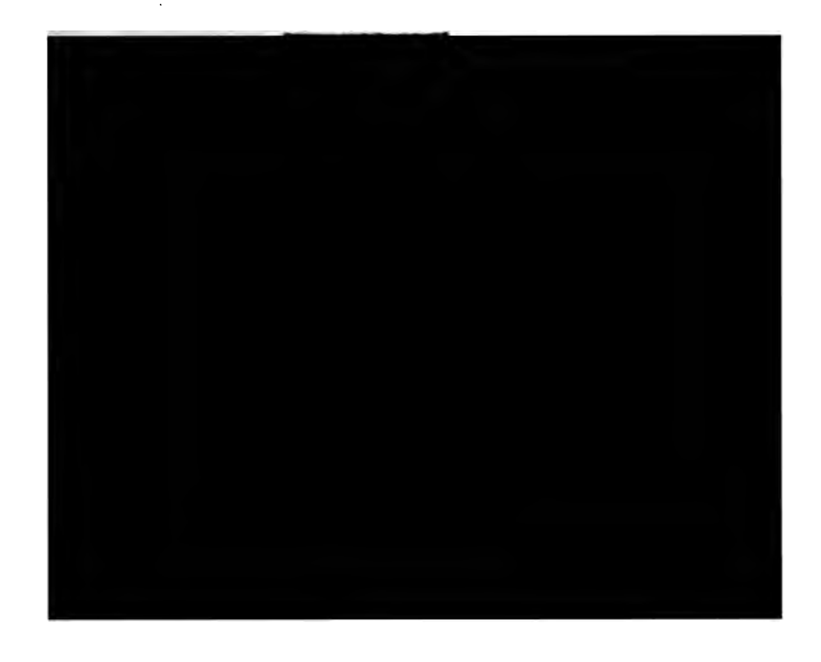
Abstraction faite de ces légères taches, si faciles au surplus à faire disparaître, ce mémoire, Messieurs, est écrit par-tout avec la même profondeur de vues, la même justesse de pensée, la même élégance et la même clarté de style ; et il est difficile d'en extraire des passages, sans regretter de ne pas citer ce qui précède ou ce qui suit. On y reconnaît aisément, comme nous l'avons déjà dit, un homme profondément versé dans la science de l'économie politique, un ami éclairé des arts et de sa patrie, qui a beaucoup vu, beaucoup comparé, et dont le jugement dans

la question proposée nous paraît devoir être d'un grand poids.

CONCLUSIONS.

La Commission vous propose en conséquence, d'un avis unanime, de décerner le prix à l'auteur du mémoire ayant pour épigraphe : *Tous les peuples doivent faire les plus grands efforts pour substituer les machines à la main-d'œuvre ; c'est là le plus grand moyen de civilisation.*

Fait et arrêté en Commission le 14 août 1821.



PROGRAMME

DES PRIX PROPOSÉS PAR LA SOCIÉTÉ.

La Société décernera dans sa séance publique du mois d'août 1822,

1.° Une médaille d'or de 300 francs, au meilleur Mémoire sur cette question:

Quels sont les Moyens de rendre, en temps de paix, les Loisirs du Soldat français plus utiles à lui-même, à l'armée et à l'État, sans porter atteinte ni à son caractère national, ni à l'esprit militaire ?

2.° Une médaille d'or de 200 francs, au meilleur Mémoire sur cette proposition :

Indiquer spécialement les nouveaux Genres de Fabrication qui conviendraient le mieux à la ville de Châlons-sur-Marne, et, en général les Moyens d'y favoriser le développement de l'Industrie manufacturière.

Elle continue d'offrir des prix d'encouragement,

1.° A l'auteur de la meilleure Statistique d'un canton du département de la Marne. Elle invite les concurrens, non-seulement à décrire la position topographique d'un canton, son sol, ses monumens, sa population, ses productions, et ses ressources en tous genres, mais encore à indiquer les branches d'industrie agricole, manufacturière et commerciale qui, dans le canton décrit, seraient arrivées à un degré satisfaisant de prospérité, et les moyens d'améliorer celles qui n'y seraient point parvenues. Elle augmentera la valeur du prix lorsque le travail [redacted]

l'enveloppe duquel sera répétée l'épigraphe du manuscrit.

ELLE PRÉVIENT QU'ELLE NE REND AUX AUTEURS AUCUN OUVRAGE ENVOYÉ AUX CONCOURS.

2.° Au Médecin ou Chirurgien de ce département qui aura vacciné le plus grand nombre de sujets pendant l'année 1822.

Il en justifiera par un état nominatif des sujets vaccinés, énonçant le résultat de chaque vaccination, et certifié par les parens et les autorités locales. Les pièces relatives à ce dernier concours seront envoyées, *franches de port*, au SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ, à Châlons-sur-Marne, avant le 1.er mai 1823 (*terme de rigueur*). Le prix sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1823.

Elle rappelle que c'est avant le 1.er mai 1822, *terme de rigueur*, que les pièces relatives aux vaccinations de l'année 1821 doivent être parvenues au secrétariat, et que le prix en sera décerné dans sa séance publique de 1822.

CATALOGUE

Des Ouvrages imprimés, adressés à la Société depuis le 1.er septembre 1820 jusqu'au 1.er septembre 1821.

1.° OUVRAGES ADRESSÉS PAR SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Description des Machines et Procédés spécifiés dans les brevets dinvention, de perfectionnement et d'importation dont la durée est expirée ; publiée, d'après les ordres de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, par M. *Christian,* Directeur du Conservatoire royal d'Arts et Métiers. In-4°, tom. 3.

Ce volume fait suite aux deux premiers précédemment reçus par la Société.



Rapport au Roi sur la Navigation intérieure de la France, par M. *Becquey*, Conseiller d'État, Directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines, extrait par M. *Hericart de Thury*.

Notice historique sur l'Origine et les Progrès des assolemens raisonnés; par M. *Yvart*.

Du Défrichement des landes et bruyères; par M. *Trochu*, membre correspondant du Conseil d'agriculture.

Traités divers d'Économie rurale, alimentaire et domestique; par M. *Cadet de Vaux*.

2.° OUVRAGES ADRESSÉS PAR DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Programmes des divers Prix offerts par la Société royale et centrale d'Agriculture.

Rapport sur l'Urate de MM. Donat et C.ie, fait à la même Société par M. *Hericart de Thury*.

Rapport fait à la même Société sur le Concours pour des Observations pratiques de Médecine vétérinaire.

Rapport à la même sur la Charrue sans avant-train.

Rapport sur les Travaux de la Société royale et centrale d'Agriculture, pour 1820, par M. *Sylvestre*.

Annuaire de la Société royale et centrale d'Agriculture, pour 1821.

Programme de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, années 1820 et 1821. In-4.°

Mémoires de la même Académie, séance publique du 26 août 1820. In-8.°

Programme des Prix proposés par l'Académie des Sciences, etc., de Toulouse.

[redacted]

Journal d'Agriculture, Lettres et Arts, rédigé par des Membres de la Société d'Émulation et d'Agriculture du département de l'Ain.

Programme des Prix proposés pour 1821 et 1822 par la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure.

Mémoires de l'Académie des Sciences de Dijon.

Annales de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce de la Charente.

Rapport fait à la même Société, par M. *Hericart de Thury*, sur la Description des Instrumens aratoires de Thaër, traduite de l'allemand par M. *Mathieu de Dombasle.*

Journal d'Agriculture et des Arts du département de l'Ariége.

Journal des Propriétaires ruraux pour le midi de la France, rédigé par des Membres de la Société royale d'Agriculture de Toulouse.

Compte rendu des Travaux de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.— 1.er semestre 1820.

Programme du grand Prix d'Agriculture proposé par la Société d'Agriculture de l'Aube, en 1820.

[redacted]

Bulletin des Sociétés Agricoles du département du Lot.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Metz, pour les années 1819 et 1820.

Mémoires de la Société d'Agriculture et des Arts du département de Seine-et-Oise, pour 1821.

3.° OUVRAGES DONT LES AUTEURS ONT FAIT HOMMAGE A LA SOCIÉTÉ.

Discours de M.r le Duc *de la Rochefoucauld Liancourt*, Inspecteur général des Ecoles d'Arts et Métiers, aux Élèves de l'École royale d'Arts et Métiers de Châlons, lors de la distribution des prix de 1820. In-4.°

Rapport sur les Travaux de cet établissement, lu à la même distribution, par M. *Jeandeau*, Chef de l'Instruction de cette École. In-4.°

Divers Rapports et Notes sur l'Appareil vinificateur de M.lle *Gervais*.

Observations sur l'appareil vinificateur de M.lle *Gervais*, par M. *Delavau* (Bordeaux 1821).

Élémens de l'Art d'accoucher, à l'usage des Sages-Femmes; par M. *Remy*, Officier de santé à Châtillon-sur-Marne. Reims, 1821. In-12.

Notice sur l'Art de cultiver la vigne; par M. *Herpin* de Metz.

Annuaire du département de la Marne, pour 1821. In-12. (*Boniez-Lambert*, impr.-libraire, éditeur.)

Vie de Messire Leclerc de Juigné, archevêque de Paris, Duc et Pair de France, ancien évêque de Châlons; par M. *l'abbé Lambert*, ancien vicaire général. Paris.

Quelques Notes sur les Haras; par M. *Demontendre*, Chef du Dépôt royal d'étalons de Montier-en-Der. In-4.°

Annales européennes de Physique végétale et d'Économie publique.—Paris, chez M. *Rauch*, ancien Officier du Génie, Directeur des Annales, place Royale, n.° 20. — Les trois premières livraisons.

Propositions sur divers objets de Médecine, thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, par M. *P. Jolly*, D.r en Médecine, à Paris.

Annales de l'Industrie nationale et étrangère.— N.os 14, 15 et 16.

Observations sur la Physiologie végétale de M. Aubert du Petit-Thouars; par M. *Feburier*, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

Histoire de Jean sans Terre, roi d'Angleterre, traduit de l'anglais du D.r J. Berington, par M. *Th. Pein*, ancien Receveur des finances, un vol. in-8°— Paris, M.me Dufriche, libraire, Palais-Royal.

Considérations sur la Crise actuelle de l'Empire Ottoman, les causes qui l'ont amenée, et les effets qui doivent la suivre; par *J. J. Paris*, ancien Secrétaire en chef de la Commission du Gouvernement dans les départemens formant aujourd'hui la république Sept-Insulaire, ex-Sous-Préfet, et Membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires. — Paris, chez les marchands de nouveautés. 1821.

OUVRAGES REÇUS PAR ABONNEMENT.

Revue encyclopédique, ou Analyse raisonnée des Productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale.

Annales de l'Agriculture française, par MM. Tessier et Bosc.

Journal de la Marne.

TABLE DES MATIÈRES.

[redacted]

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

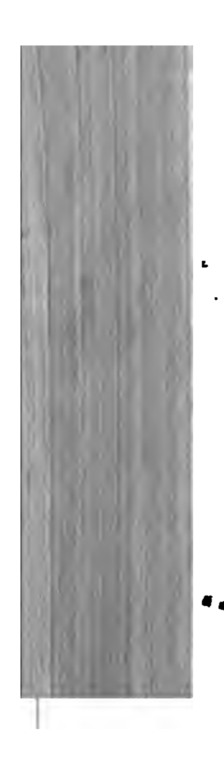
COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Tenue à Châlons, le 26 Août 1822.



[redacted]



SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Tenue à Châlons, le 26 août 1822.

DISCOURS

Prononcé à l'ouverture de la Séance, par M. Th. Pein, ancien Receveur Général, Président annuel.



Sans doute, Messieurs, l'estime publique est le plus haut prix qu'on puisse ambitionner; mais il est toujours louable de la souhaiter et jamais téméraire d'y prétendre, parce que, pour l'atteindre, il ne faut pratiquer que des voies honorables.

Les richesses, la faveur, la puissance, s'acquièrent par mille moyens, au nombre desquels, malheureusement, se comptent tous les vices; mais les vertus, les services réels peuvent seuls conquérir l'estime publique. En effet, Messieurs, cette bienveillance universelle, cette confiance générale, ce concert d'applaudissemens, ces bénédictions unanimes qu'inspire et qui accompagnent le nom de quelques êtres privilégiés; qui pourrait les produire? si ce n'est un sentiment de reconnaissance pour des vertus utiles.

Qui n'envierait pas cette gloire si pure, si douce, cette gloire que décernent les cœurs? Il en est de plus éclatantes, de plus périlleusement achetées; nous les adoptons toutes; un cœur français n'en répudie aucune; mais renfermés dans le cercle de notre destination, c'est à la prospérité des arts paisibles, des arts *consolateurs* que s'attachent nos leçons et nos exemples.

La culture des champs, principe et fondement de toute civilisation, celle des sciences, des arts et du commerce qui l'entretiennent et l'embellissent, ont reçu de la succession des temps divers degrés de perfection: quelques causes ont accéléré ou ralenti la progression, mais, relativement aux sciences et aux arts, cette progression devint plus active au XVIe siècle, et de nos jours elle a dépassé de beaucoup toutes les proportions antérieures.

Les progrès de l'agriculture semblent avoir été plus lents; ce n'est même que depuis la révolution qu'ils sont devenus remarquables. Auparavant, la plupart des cultivateurs n'étaient que fermiers, et l'on ne risque ni

[redacted]

avances, ni expériences au profit d'autrui. Les propriétaires riches, satisfaits de recueillir commodément leurs revenus, les consommaient dans les villes sans même avoir l'idée d'en rien rendre aux champs qui les avaient produits. Ceux qu'une fortune bornée réduisait au séjour de la campagne luttaient contre leurs propres besoins pour suffire à l'entretien et à l'entrée dans le monde de leurs enfans; d'ailleurs machinalement asservis aux procédés anciens, s'en détourner leur eût semblé une dérogeance.

Vers les dix dernières années du XVIII.e siècle, une commotion dont il ne m'appartient ni de rechercher les causes, ni de décrire les effets autres que ceux qui touchent aux objets de nos travaux, une commotion..... une tempête furieuse souleva, bouleversa le sol entier de la France... On suppose que le spectacle d'un volcan, vomissant la lave enflammée, a donné l'idée de la fusion des métaux, c'est ainsi que du sein des orages de la révolution jaillirent des lueurs inconnues; de l'agitation des esprits surgirent des idées nouvelles. La lave avait ravagé les contrées environnantes, mais la fusion

[redacted]

s'accrut, et l'émulation, l'intérêt personnel plus étendu, la liberté, préparèrent à l'agriculture les améliorations que nous avons vu s'opérer. En même temps les arts, délivrés des langes dans lesquels ils étaient comprimés, sortirent du cercle où les tenaient circonscrits les jurandes, nécessaires peut-être pour la création de l'industrie, mais évidemment funestes à son développement ; les arts, dis-je, ne craignant plus d'empiéter l'un sur l'autre, et de rencontrer, à chaque pas qu'ils voudraient faire, un privilège pour les repousser, s'élancèrent ; et librement ils ont parcouru une carrière jusqu'ici sans limites.

Les préjugés ont fui devant la raison.... Les préjugés ! A ce mot, n'allez pas, Messieurs, me ranger au nombre de ces novateurs sans discernement qui flétrissent de ce nom tout ce qui contrarie leur manière de voir, ni à ces imprudens enthousiastes qui ne comprirent pas que les véritables préjugés mêmes ne pouvaient être subitement attaqués ou détruits, sans que la société ne fût périlleusement compromise, parce que, sanctionnés par le temps, ils étaient entrés comme bases *constitutives* de l'état des choses. Mais enfin, la Providence a permis ce que nous avons vu. Elle permettra, n'en doutons pas, que les idées extrêmes, les fausses doctrines engendrées par l'éruption des esprits, ainsi que les erreurs anti-sociales que nourrissent l'irréflexion et des habitudes surannées, se dissiperont comme la poussière, et que la raison, la vérité, pures et brillantes s'éleveront seules au-dessus du désordre des opinions....

Pardonnez-moi, Messieurs, cette courte explication sans laquelle j'aurais pu courir le risque d'être mal compris.

Les préjugés ont fui devant la raison ; on a senti enfin que l'orgueil et l'oisiveté n'étaient point honorables, que la société est dans l'universalité et non dans

les exceptions, et qu'on n'a le droit d'y prendre rang qu'en proportion de l'utilité qu'on y apporte. Une masse de lumières et de ressources inertes jusqu'alors a trouvé son emploi, le génie s'est associé au travail, et dans un concours remarquable, tandis que l'un a multiplié ses conceptions, l'autre en a perfectionné l'application.

Un Gouvernement éclairé, protégeant cet essor généreux, a précipité ses succès, et nous, Messieurs, placés sous l'administration équitable et douce d'un Magistrat qui compte ses amis par le nombre de ses administrés, nous trouvons dans notre affection et dans sa confiance, le soutien de notre zèle et la première récompense de nos efforts.

Être utile, chacun dans l'étendue de ses facultés, est donc le devoir de tous les citoyens, j'ai dit même que c'est une des conditions à ce titre. Tel est le but des Sociétés que le Gouvernement encourage: C'est un centre où viennent se réunir les conseils de l'expérience, les résultats des épreuves, les spéculations des érudits; elles les sèment autour d'elles de même qu'un réservoir épanche ses eaux fertilisantes sur les terreins qui l'avoi-

[redacted]

tourner de sa routine héréditaire. Il attendit la réussite pour les imiter, et n'ouvrit l'oreille aux préceptes qu'après que les exemples eurent frappé ses yeux.

Ce premier succès était le plus difficile à obtenir; il est si doux de se laisser aller à l'habitude, si commode de suivre des routes battues au lieu d'en ouvrir de nouvelles, même pour arriver plutôt; et puis, lorsque notre intérêt personnel peut être compromis par les innovations, il est naturel, il est sage d'hésiter à les hasarder.

Cependant, Messieurs, cette circonspection que je n'ose blâmer a retenu l'essor de l'agriculture et l'entrave même encore. Par exemple, les essais des nouveaux procédés se font avec défiance, légèreté et parcimonie. On ne risque les expériences *qu'en petit*, et souvent elles n'échouent qu'à cause de l'insuffisance des moyens et des précautions qu'exigeaient les épreuves. On opère isolément. On se renferme dans le cercle étroit de l'intérêt privé; il semble que chacun ne voudrait réussir que pour soi; et ce calcul de l'égoïsme trompe le véritable intérêt et retarde la prospérité générale. Nous ne voyons point en France, comme en un pays voisin, de ces associations qui, pour suppléer l'insuffisance individuelle, réunissent en commun des forces susceptibles de consommer des ouvrages majeurs tels que des canaux, des desséchemens, des plans combinés d'irrigation, le perfectionnement en grand des instrumens aratoires. On attend tout du Gouvernement qui ne peut tout faire, et dont l'administration libérale appelle toutes les capacités et seconde tous les projets utiles.

C'est pourtant par le moyen que je viens d'indiquer, et par d'autres d'une semblable nature, que le système de la petite propriété qui divise aujourd'hui les opinions, s'affranchirait du seul reproche spécieux dont il est l'ob

jet ; l'impossibilité où il réduit les propriétaires de faire les avances et les frais nécessaires aux améliorations.

Sans doute, le temps nous créera encore cette ressource ; oui, Messieurs, espérons. Tout le bien qu'on peut souhaiter se fera, l'impulsion est donnée, la direction des esprits ne sera pas détournée, et ce n'est point en France que les idées saines sont en danger de rétrograder. Ne voyons-nous pas déjà s'introduire dans nos mœurs une habitude dont les effets ne peuvent qu'être avantageux à l'agriculture ? Je veux parler du séjour des propriétaires à la campagne, plus général et plus prolongé qu'autrefois. Pour encourager cette salutaire disposition, je n'essayerai pas de rafraichir la peinture un peu décolorée de la félicité champêtre ; je n'appliquerai point à la campagne ce vers qu'un ancien poëte appliquait aux œuvres de Malherbe :

» Tous métaux y sont or, toutes fleurs y sont roses.

L'innocence et la candeur pastorales ont perdu leur crédit et l'Idylle a passé de mode. Mais en faisant la part de l'éxagération poëtique, combien ne reste-t-il



gêne la vie de la campagne, peu de rapports étrangers viennent y traverser les affections et dérouter les sentimens. Les liens de famille y sont plus resserrés. C'est au milieu des peuples pasteurs qu'est née la dictature paternelle. A la campagne, l'esprit est plus fécond parce qu'il est plus libre, les idées s'étendent avec l'horison, et l'expression plus abondante se colore de toutes les nuances d'un beau matin.

Racine, après avoir tracé le plan de ses admirables tragédies, allait, pour les écrire, s'entourer des inspirations de la campagne. Cicéron y a composé la plupart des beaux ouvrages qui nous sont parvenus. Chacune de ses nombreuses habitations avait la destination d'une composition particulière. Par son site, ses distributions, ses ornemens, elle était appropriée au genre du sujet qui devait y être traité, et notre imagination saisira facilement la différence des objets qui devaient entourer cet homme de génie, quand il peignait les charmes de l'amitié, les consolations de la vieillesse, ou lorsqu'inspiré par une vertueuse indignation, dans ses Verrines, ses Catilinaires, ses Philippiques, il appelait le châtiment des lois et la haine du monde sur les oppresseurs et les mauvais citoyens.

Enfin, c'est aux champs, c'est en présence des merveilles de la nature, que l'ame, s'affranchissant des impressions terrestres, élance la pensée jusqu'au pied du trône de l'Éternel et se pénètre de la puissance du Créateur au spectacle ravissant de ses œuvres.

Mais, Messieurs, si je pense qu'à la campagne le bonheur est plus doux et plus facile, je pense aussi qu'il est possible dans toutes les situations. Être heureux est la destination de tous les hommes, et si nous la remplissons si rarement, c'est que trop souvent nous cherchons le bonheur où il n'est pas, et que nous restons sourds à la voix qui nous crie: « Remplis tes devoirs, sois utile !

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ,

PENDANT L'ANNÉE 1822,

Par M.r le D.r PRIN, *Vice-Secrétaire et Archiviste.*

MESSIEURS,

CHAQUE année, à pareille époque, la Société d'agriculture vient, dans cette solennité, mettre sous les yeux de ses concitoyens, par l'organe de son secrétaire, l'analyse sommaire de ses travaux. Cette séance, annuellement honorée de la présence du premier Ma- [redacted]

travaux de l'agriculteur. Vous êtes pressés de voir les chevaux de la Champagne reprendre la réputation méritée dont ils ont joui, et vos vœux s'associant à ceux du chef de l'administration départementale, vous avez sollicité, de S. Exc. le Ministre Secrétaire d'état de l'Intérieur, l'envoi d'un étalon arabe. Nul doute que nos chevaux, par le croisement des races, et surtout par leur alliance avec celle qui se rapproche le plus du type originaire, ne soient susceptibles de reprendre le rang qu'ils occupaient autrefois, et duquel des guerres longues et désastreuses semblent les avoir fait descendre. Vous avez remarqué que, depuis dix ans et plus, on se livre, dans ce département, avec un soin digne d'éloges et d'encouragement, à l'éducation de ce beau quadrupède, et que déjà une notable amélioration s'est fait sentir dans cette branche importante *de l'agronomie.*

Au moment des fortes chaleurs que nous avons essuyées, votre attention s'est portée toute entière sur ce noble animal, et vous m'avez chargé de rédiger une note sur le traitement à employer pour arrêter ou prévenir les accidens auxquels il pourrait être exposé; accidens connus sous les noms de *coup de sang*, *de coup de soleil*, de *chevaux brûlés*. Depuis quelque temps, aussi, votre sollicitude a été éveillée par d'autres accidens que les chevaux de cette contrée, principalement, ont éprouvés, et qui ont presque toujours été des inflammations des bronches et de l'estomac, accompagnées de fièvre. Vous avez pris dès-lors l'engagement de rechercher à quelles causes doivent être attribuées ces maladies desquelles je ne caractériserai ici ni la marche ni les symptômes, mais qui ont cédé à l'emploi des adoucissans et à un régime approprié. Mon opinion, partagée par quelques-uns de nos Collègues, est que les bronchites et les gastrites auxquelles les chevaux de nos agriculteurs sont plus particulièrement exposés, pourraient bien être attribuées à l'usa-

habituel des foins provenant des prairies artificielles, surtout s'ils ont été récoltés sous l'influence d'une température humide et pluvieuse. Nous avons pu croire, en effet, que ce fourrage que nous sommes bien loin de déprécier, et dont nous reconnaissons avec vous l'heureux emploi sur nos terres, obtenu presque toujours par des semis de plâtre et de cendres, croissant par conséquent sous l'influence de ces modificateurs, pourrait bien recéler en lui-même des principes excitans, assez prononcés pour donner lieu à ces maladies. S'il pouvait arriver que la présence de ces deux engrais, cause déterminante d'une végétation trop rapide, influençât les plantes de manière à les rendre sèches et arides, ne devriez-vous pas alors chercher dans quelles conditions ces engrais doivent être employés, et s'il n'est pas un terme auquel il serait prudent de s'arrêter. Nos conjectures ont encore été fortifiées par la grande diminution des thièbles dont les abeilles périssent chaque jour d'une manière effrayante. Nous nous sommes demandés si ce précieux insecte, en moissonnant le parfum des fleurs ne trouvait pas la mort au milieu de ses [redacted]

lièrement exposé, et l'hygiène fixe toute votre attention. Il vous a paru essentiel de vous occuper de la salubrité des logemens de la classe nombreuse des laboureurs, et des bâtimens nécessaires à leur exploitation. Ces vues générales, bien connues et mises en pratique, vous paraissent tendre à l'amélioration du sort du cultivateur et au perfectionnement des races d'animaux qu'on élève.

Aujourd'hui nous pouvons nous assurer que le blé de Tangarock a eu le succès le plus complet. M. Lamairesse, chargé, au printemps de 1821, d'ensemencer les 400 grains qui nous avaient été envoyés, en a recolté 80 grains pour un. Cette réussite étonnera moins lorsqu'on voudra bien réfléchir que le climat de la Mer noire et de la Mer d'Asof a, à peu près, *la même* température que le nord et le centre de la France. Cette année, notre Collégue a renouvelé ses expériences et il n'a obtenu que cinq grains pour un. Je vais vous faire connaître les motifs de cette différence, en vous présentant l'analyse des expériences de M. Rousseau.

Chargé de faire, au printemps de cette année, l'essai de trois espèces de froment de mars, Chinois, Kalmouck et Froment rouge ; M. Rousseau s'exprime ainsi: Le désir que j'avais de mettre à l'abri de tout danger la petite quantité de semences que vous m'aviez confiée, m'a engagé à la faire cultiver dans votre jardin des plantes. Mais, soit que le sol trop ingrat n'ait pas convenu à la culture de ces espèces de blés, soit encore, et c'est ce qui me paraît le plus vraisemblable, que les saisons du printemps et de l'été, qui ont été extrêmement sèches et chaudes, aient nui à ces récoltes, comme elles ont nui à toutes celles du printemps en général ; les essais tentés n'ont pas donné les résultats que vous pouviez attendre. Les épis que j'ai obtenus ne m'ont offert qu'un grain mal nourri. Je me

propose de choisir les plus beaux grains pour renouveler mes essais, en les ensemençant, dans un terrein meilleur, au printemps prochain ; et, si la température n'est pas aussi contraire à la culture des blés du printemps qu'elle l'a été cette année, j'espère pouvoir vous faire part de résultats plus heureux. » Notre Collégue pense que l'expérience que cette année nous offre sur la culture des froments de mars doit nous prouver que, si cette espèce de blé est très-précieuse pour les terres exposées au débordement des rivières pendant les hivers humides et pluvieux, il serait dangereux de compter sur elle et d'abandonner, même en partie, la culture des froments d'automne. Ce même Collégue, que vous aviez chargé des essais que vous désiriez faire pour l'introduction de la fléole des prés, vous a fait part des succès qu'il a obtenus. Unanimement vous avez adressé, à M.r le Vice-Président du Comice agricole de l'arrondissement, une certaine quantité de graine de cette plante fourrageuse, pour qu'il fit faire, de son côté, des essais que M. Rousseau continuera avec le zèle et le dévouement que vous lui connaissez.

chaulage, jointes à une expérience de douze années, dans diverses contrées du midi de la France, vous ont paru suffisantes pour rassurer le semeur sur les inconvéniens qu'il aurait pu craindre de l'usage du sulfate de cuivre. Vous avez appris aussi que, depuis longues années, des cultivateurs de plusieurs communes de cet arrondissement ne se servaient pas d'autre moyen que du vitriol bleu, et que ceux-là avaient constamment les grains les plus beaux, les plus forts et exempts tout-à-fait de la carie. La modicité du prix de ce sel métallique, la facilité du procédé opératoire, son innocuité même vous ont engagé dès-lors à donner toute la publicité possible aux recherches et aux expériences que vous aviez faites.

Vous ne pouviez pas non plus *rester tranquilles* spectateurs de la lutte qui s'est engagée entre les œnologues sur l'appareil de M.lle Gervais. Aussi, vous vous êtes empressés de solliciter de vos correspondans et des propriétaires vinicoles, des renseignemens qui vous mettent à même de prononcer sur le mérite de cette découverte. Vous avez voulu vérifier les *assertions* de M.lle Gervais par l'expérience. D'accord avec quelques Sociétés d'agriculture du Royaume, où ce procédé a excité l'émulation la plus louable, vous pensez que l'Appareil-Gervais devrait ses avantages à la simple précaution de couvrir les cuves, procédé déjà connu et usité depuis long-temps dans nos vignobles. De nouvelles expériences auront bientôt lieu, et je ne doute pas que l'année prochaine vous ne soyez à même de prononcer définitivement sur cette découverte que l'amour de la nouveauté a peut-être trop exaltée.

Vous avez été consultés par l'Administration supérieure sur un projet de statuts d'une Compagnie d'assurance mutuelle contre la grêle, dont le ressort s'étendrait à divers départemens, dans la circonscription

[redacted]

desquels celui de la Marne se trouverait englobé. La Commission que vous aviez chargée de cet examen a pensé qu'on pourrait soumettre à M. le Préfet quelques réflexions dont voici les principales : 1.° l'assurance contre la grêle peut et doit même embrasser plusieurs départemens; mais le projet, qui s'étend à un grand nombre, doit être restreint à trois ou quatre au plus. 2.° Comme il arrive souvent qu'à l'instant du fléau tout semble perdu, et que cependant, au moment de la récolte, le dommage n'est réellement pas aussi grand qu'on l'avait cru d'abord, il serait bon de constater le fait du dommage à l'instant même, mais de n'en apprécier la valeur qu'au moment de la récolte. 3.° Il a été dès long-temps observé que les orages parcourent la France assez ordinairement du sud-ouest au nord-est, qu'en conséquence, pour éviter que la Compagnie éprouvât, par l'effet d'un seul orage, une perte presque générale, il serait prudent d'associer les départemens dans un sens opposé à la direction ordinaire du fléau, de manière qu'il ne pût, s'il est permis de s'exprimer ainsi, les enfiler tous par le flanc,

[redacted]

jour vous en recevez des témoignages non équivoques, et vous devez à la munificence d'un Gouvernement éclairé, de voir vos collections s'enrichir d'ouvrages précieux sur l'agriculture.

Je dois le dire aussi, vous avez su apprécier les travaux des autres Sociétés agricoles du Royaume qui, comme vous, n'ont d'autre but que de favoriser la communication des idées, de répandre les découvertes utiles et de les appliquer à leurs localités.

J'aurais pu, Messieurs, dans la première partie de l'aperçu de vos travaux que je viens d'avoir l'honneur de vous mettre sous les yeux, vous parler d'un ouvrage important de M. Garnier, Ingénieur des Mines, sur l'Art du Fontenier sondeur; si ce mémoire, par l'étendue, la profondeur et la variété des connaissances solides qu'il renferme, n'était venu se ranger naturellement dans la classe des ouvrages imprimés ou manuscrits sur lesquels vous vous êtes fait présenter des rapports particuliers. J'aime à le dire ici, vous avez saisi, avec cet ardent amour du bien public qui vous anime, l'heureux espoir de voir que les principes développés par ce savant Ingénieur pourraient trouver une juste application dans nos contrées. Vous n'avez pas manqué d'éveiller toute l'attention des propriétaires sur les avantages nombreux que retirerait notre agriculture de l'établissement des Puits artésiens.

Vous avez même offert une Médaille d'or de 200 fr. au propriétaire ou à la commune qui en aura fait creuser un dans le département, avant votre séance publique de 1824 (*).

M.r le D.r Louis Valentin de Nancy, votre correspondant, vous a adressé un exemplaire de son Voyage médical en Italie (1820).

(*) Voir le Programme ci-après, page 63.

M. Valentin fait connaître trop rapidement l'état actuel de la médecine dans les royaumes de Naples et d'Italie. Il indique les établissemens qui ont rapport à l'exercice et à l'enseignement de la médecine, les maladies régnantes, et les systêmes d'après lesquels on les traite ; il indique aussi les noms et les écrits les plus remarquables des médecins et des naturalistes de ces contrées. On regrette que M. Valentin n'ait pas profité de son séjour dans les universités de l'Italie, pour nous mieux faire connaître la doctrine du contre-stimulus. Cette question n'était nullement oiseuse, aujourd'hui que des esprits jaloux et envieux cherchent à insinuer et à faire croire que le professeur Broussais a puisé les principes de la doctrine physiologique dans les écrits des médecins Italiens, ce qui est inadmissible quand on médite avec attention les ouvrages du professeur de Bologne et ceux du professeur de Paris.

Si j'avais dû vous parler d'un manuscrit de M. Povillon-Piérard, notre correspondant à Reims, sur la fièvre jaune, je n'aurais pas manqué de vous rap-

[redacted]

marquables de sa construction : c'est un pilier qui éprouvait une oscillation sensible lorsqu'on sonnait les cloches. 2.° Un Projet de Statistique topographique d'une ville ; statistique qui aurait pour but de donner la description des monumens les plus remarquables de cette ville, les noms de ses rues, de ses places, l'étymologie de ces dénominations, qui, quelquefois tiennent de si près à son histoire publique ou privée.

Votre correspondant, M. Chalette, vous a fait hommage d'un ouvrage en vers, intitulé le Débarquement du Roi à Calais, le 24 avril 1814.

M. Corda, notre correspondant, vous a lu une pièce de vers sur le Vin de Champagne, en réponse à un poëte Maconnais qui voulait faire renaître *cette vieille* querelle élevée jadis entre le Vin de Bourgogne et le Vin de Champagne. La verve de notre Collégue, toujours facile et légère, a su tirer un nouveau parti d'un sujet depuis long-temps épuisé.

Vous devez à M. Gibon, professeur de philosophie au Collége de cette ville, un discours sur l'*Utilité des* Études philosophiques. Dans cet ouvrage, aussi sagement pensé que bien écrit, notre Collégue a fait ressortir les avantages des études philosophiques inconnues de nos jours par quelques personnes qui confondent le philosophe avec le sophiste, flétrissent l'un et l'autre d'un mépris que ce dernier seul a mérité. Il a prouvé que la philosophie occupe le premier rang parmi les sciences, et il a démontré qu'elle embrasse dans son sein les connaissances les plus nécessaires et les plus importantes pour l'homme, la *religion* et la *morale*.

M. Gibon, dans un discours destiné à être prononcé dans cette séance, va vous prouver de nouveau qu'il réalise toutes les espérances que l'on avait conçues de son heureux talent.

Vous vous êtes félicités de voir M. Gibon inscrit au nombre de vos membres titulaires, et la liste de vos correspondans a reçu le nom de M. Verra de la Doutre, maire de la commune de Margerie. Ce propriétaire qui se livre, depuis quelques années, avec un soin tout particulier à l'éducation des chevaux et des moutons, possesseur d'un domaine assez vaste dont la nature du sol offre à l'agronome les moyens de tenter des expériences multipliées, ne manquera pas de vous faire part des résultats qu'il pourra obtenir.

Vous avez, cette année, perdu un de vos zélés correspondans, M. Normand père, chirurgien à Courtisols. Après avoir exercé la chirurgie militaire en qualité de chirurgien-major, de retour dans le lieu qu'il avait précédemment choisi pour sa résidence, il s'occupa tout à la fois de son art et de divers travaux qui rentraient dans la classe de ceux de cette Société. On a de lui quelques recherches sur le patois de Courtisols, deux Statistiques auxquelles vous avez décerné des médailles d'encouragement, l'une du canton de Marson, dans

[redacted]

tions qui pourraient modifier cette législation, en conciliant l'intérêt de la Société avec l'intérêt des accusés. (*)

Vous ne vous êtes pas dissimulé, Messieurs, que ce problême n'a pas le mérite de la nouveauté. En effet, depuis que, par une admirable combinaison, l'accusation publique a remplacé l'accusation privée, cette question a été souvent agitée, notamment par des jurisconsultes habiles du dernier siècle. Mais ne la trouvant pas complètement résolue par nos devanciers, soit négativement, soit affirmativement, vous avez pensé qu'un concours académique où cette question sera nécessairement examinée sous toutes les faces, apporterait une nouvelle masse de lumières, et pourrait fixer les esprits sages sur cette controverse importante de notre législation criminelle.



(*) Voir le Programme ci-après, page 63.

[redacted]

RAPPORT

SUR LE PREMIER CONCOURS.

Commission d'examen.

MM. le Baron **Mergez** (✲ O. ✲), Colonel d'État-Major, **Pein**, **Dupuis**, **Gobert**, **Grandamy**, **Vanzut**, **Caquot**, *rapporteur*.

Messieurs,

Chaque année la famille et la société confient à l'État l'élite de ses enfans, espoir d'une postérité robuste et [redacted]

que l'emploi mieux dirigé de ces loisirs tendrait à conserver à l'armée des soldats infatigables et disciplinés, et à la société des citoyens laborieux et paisibles.

Vous avez, en conséquence, proposé de rechercher quels seraient *les Moyens de rendre, en temps de paix, les Loisirs du Soldat français plus utiles à lui-même, à l'armée et à l'État, sans porter atteinte ni à son caractère national ni à l'esprit militaire.*

Dans cette question ainsi posée, tout est nécessaire, rien ne doit être omis, et vous vous empresseriez de rejeter du concours celui qui méconnaîtrait cet esprit militaire s'indignant de tout ce qui n'a pas la guerre pour objet, et ce caractère national si éminemment ennemi de la servitude, faisant dire à des grenadiers français : *nous ne voulons du sabre que le tranchant.* Vous avez été compris, Messieurs, le sentiment de l'honneur est inné en France, et rien que d'honorable ne peut être conçu par des Français !

Ce concours vous en offre une preuve nouvelle ; vingt-cinq mémoires ont été remis au secrétariat, et tous, soit qu'une main habituée à manier l'épée ait jeté sur cette discussion le mouvement et la précision des armes, la chaleur et l'entraînement des combats, soit qu'une main exercée aux affaires administratives y ait répandu le calme du cabinet, et suivi la marche méthodique des explorations de la philosophie, tous ont su noblement apprécier l'armée française, tous ont voulu la rendre plus digne encore, s'il était possible, de sa haute destination.

Instruire le soldat, l'habituer aux fatigues de la guerre, voilà le but vers lequel ont dû tendre les moyens indiqués. Votre Commission eut desiré pouvoir réunir tous ces moyens, les co-ordonner, les discuter chacun dans ses rapports avec le soldat, avec l'armée, avec la société, en un mot faire de tous ces mémoi-

res un seul ouvrage, qui, peut-être eut offert tout ce que l'on pouvait imaginer de mieux sur la question donnée. Mais cette méthode n'eut point rempli le devoir qui lui était imposé, de vous mettre à même d'apprécier et de juger le mérite relatif de chaque ouvrage ; elle a dû vous les faire passer rapidement en revue l'un après l'autre, et ne vous arrêter sur chacun d'eux qu'en proportion de l'intérêt qu'il présente.

Les mémoires cotés sous les n.os 2, 9, 16, 21, 22, 23 et 25, sont signés, et par conséquent exclus du concours.

Nous devons des remerciemens à leurs auteurs qui, en se mettant hors du concours, y ont cependant apporté le fruit de leur expérience et de leurs méditations. Nous avons surtout distingué les mémoires de M. P. HARDY, prêtre français, retiré à Londres ; de notre associé correspondant, M. le D.r HOURELLE, médecin à Reims ; de M LÉTIER, capitaine au Corps royal d'État-major, à Paris ; de M. REVEU, capitaine au Corps royal d'État-major, aide-de-camp de M. le Général Cambrome, à Lille, et de M. Alexandre MÜLLER, capitaine de cavalerie, à Chartres.

Notre collégue, M. HOURELLE, dans un style énergique et souvent pittoresque, après un tableau piquant de la vie du soldat à la caserne, indique, comme emploi de ses loisirs, les travaux publics, la gymnastique, l'instruction. Ces articles renferment des vues très-utiles : ce que l'auteur dit de l'enseignement mutuel paraît digne de la plus grande attention, l'idée d'employer la cavalerie pour la sûreté de l'intérieur mérite d'être recueillie ; vous la verrez se reproduire dans le n.° 13. Votre Commission regrette que M. HOURELLE se soit volontairement éloigné de la lice, et que le besoin de vous faire plus particulièrement connai-

que l'emploi mieux dirigé de ces loisirs tendrait à conserver à l'armée des soldats infatigables et disciplinés, et à la société des citoyens laborieux et paisibles.

Vous avez, en conséquence, proposé de rechercher quels seraient *les Moyens de rendre, en temps de paix, les Loisirs du Soldat français plus utiles à lui-même, à l'armée et à l'État, sans porter atteinte ni à son caractère national ni à l'esprit militaire.*

Dans cette question ainsi posée, tout est nécessaire, rien ne doit être omis, et vous vous empresseriez de rejeter du concours celui qui méconnaîtrait cet esprit militaire s'indignant de tout ce qui n'a pas la guerre pour objet, et ce caractère national si éminemment ennemi de la servitude, faisant dire à des grenadiers français : *nous ne voulons du sabre que le tranchant.* Vous avez été compris, Messieurs, le sentiment de l'honneur est inné en France, et rien que d'honorable ne peut être conçu par des Français !

Ce concours vous en offre une preuve nouvelle ; vingt-cinq mémoires ont été remis au secrétariat, et tous, soit qu'une main habituée à manier l'épée ait jeté sur cette discussion le mouvement et la précision des armes, la chaleur et l'entraînement des combats, soit qu'une main exercée aux affaires administratives y ait répandu le calme du cabinet, et suivi la marche méthodique des explorations de la philosophie, tous ont su noblement apprécier l'armée française, tous ont voulu la rendre plus digne encore, s'il était possible, de sa haute destination.

Instruire le soldat, l'habituer aux fatigues de la guerre, voilà le but vers lequel ont dû tendre les moyens indiqués. Votre Commission eut desiré pouvoir réunir tous ces moyens, les co-ordonner, les discuter chacun dans ses rapports avec le soldat, avec l'armée, avec la société, en un mot faire de tous ces mémoi-

[redacted]

res un seul ouvrage, qui, peut-être eut offert tout ce que l'on pouvait imaginer de mieux sur la question donnée. Mais cette méthode n'eut point rempli le devoir qui lui était imposé, de vous mettre à même d'apprécier et de juger le mérite relatif de chaque ouvrage ; elle a dû vous les faire passer rapidement en revue l'un après l'autre, et ne vous arrêter sur chacun d'eux qu'en proportion de l'intérêt qu'il présente.

Les mémoires cotés sous les n.os 2, 9, 16, 21, 22, 23 et 25, sont signés, et par conséquent exclus du concours.

Nous devons des remerciemens à leurs auteurs qui, en se mettant hors du concours, y ont cependant apporté le fruit de leur expérience et de leurs méditations. Nous avons surtout distingué les mémoires de M. P. Hardy, prêtre français, retiré à Londres ; de notre associé correspondant, M. le D.r Hourelle, médecin à Reims ; de M Létier, capitaine au Corps royal d'État-major, à Paris ; de M. Reveu, capitaine au Corps royal d'État-major, aide-de-camp de M. le

[redacted]

tre les concurrens sur lesquels vous avez à prononcer, la force de passer rapidement sur cette production recommandable.

C'est avec le même regret qu'elle vous indique sommairement le travail de M. le capitaine Revet. Le plan qu'il propose est tout entier basé sur l'observation que la courte durée du service militaire laisse après elle une carrière civile à parcourir, bien plus longue que celle des armes, et pour laquelle le soldat doit être formé si l'on ne veut rejeter dans la société des hommes inutiles, dangereux par cela même qu'ils sont inutiles. M. Revet cherche d'abord à dégager l'apprentissage et l'exercice du *métier* de tout ce qu'il a d'exubérant, il crée ainsi des loisirs à l'*infanterie* (*la* garde royale, les régimens du génie et de l'artillerie, les compagnies d'ouvriers, les escadrons du train et la cavalerie n'entrent point dans son projet). Il rejette les travaux civils, admet seulement, à titre d'instruction, les travaux de fortification et de retranchemens. s'élève contre les permissions de travailler isolément dans des ateliers, et contre l'usage de tolérer des *soldats brosseurs*. « Il faudrait, selon M. Revet, permettre au soldat d'employer ses loisirs à se faire l'état qui doit pourvoir à sa subsistance ; le meilleur moyen est de le renvoyer dans ses foyers pendant les neuf mois que sa présence n'est pas nécessaire au corps pour son instruction militaire. » Ce système, contre lequel vous voyez sans doute s'élever de graves objections, est présenté par l'auteur avec un développement souvent heureux, et qui sert quelquefois de réfutation à ces objections elles-mêmes ; la dernière partie du mémoire est consacrée à l'organisation réglementaire de cette proposition.

Au surplus, Messieurs, votre Commission ne fait, dans ce rapport, que vous indiquer les idées, les pro-

[redacted]

jets des auteurs, sans entendre en discuter le mérite, sans vouloir y attacher ni son approbation ni son improbation.

Le 24.e mémoire n'a pas été ouvert ; l'auteur ayant paru désirer qu'il lui fut remis s'il arrivait après la clôture, vous avez cru devoir suivre ses intentions (*).

Nous n'avons donc plus à vous entretenir que de dix-sept concurrens.

Les mémoires cotés sous les n.os 1, 3, 6, 7, 10, 14, 15, 17 et 19, n'ont point paru, à votre Commission, susceptibles de vous arrêter long-temps, ils présentent à peu près les idées que vous allez retrouver ailleurs beaucoup mieux développées, et offrent non-seulement des lacunes que d'autres ont remplies, ou des vues trop spécialement appliquées à telle partie de la France, mais encore, pour un petit nombre à la vérité, un style surchargé d'expressions emphatiques et exagérées, d'incorrections peu dignes d'une dissertation académique, mais quelquefois pardonnables à celui qui manie l'épée.

[redacted]

fond du caractère national, et plus particulièrement de l'esprit militaire, ne s'accommoderait qu'avec peine d'occupations qui n'auraient point la guerre pour objet direct. Je ne voudrais pas qu'on employât l'armée à construire des parcs, des châteaux, des promenades; il faut que toutes les heures puissent leur rappeler qu'ils sont soldats, et qu'on ne les confond pas avec des ouvriers ordinaires. Elever des fortifications, bâtir des ports, construire des routes militaires, fabriquer des armes, voilà ce qui leur convient.»

Peut-être pourrait-on ne pas approuver le projet de faire fabriquer, par les soldats de chaque corps, les armes et objets d'équipement à leur usage: peut-être aussi l'idée de ne pas distinguer le prix des travaux, de la solde ordinaire du soldat, quoique fondée sur une apparence de sentiment des convenances, est-elle susceptible d'être réfutée.

Le style est net, élégant, et plusieurs passages ne manquent ni de chaleur ni d'éloquence.

N.° 11.

Omnia referenda iis qui præsunt aliis, ut ii, qui erunt in eorum imperio, sint quàm beatissimi. Cic.

L'auteur a vu la question dans toute son étendue, les deux points essentiels qu'il ne faut pas séparer; le physique et le moral du soldat. Il entre dans de nombreux détails dont il sait tempérer l'aridité par quelques récits intéressans, qui, venant à l'appui des raisonnemens, les font mieux goûter, et contribuent à la conviction.

Des camps, tenus avec la plus austère simplicité, — des exercices gymnastiques, — de grands travaux qui exigent le concours d'un grand nombre de bras,

[redacted]

— que les soldats soient excités à défricher les terres vagues et incultes sur lesquelles on les fait camper, — établir des écoles régimentaires, tel est le système de l'auteur. Il s'élève avec force contre l'usage introduit dans tous les régimens de permettre aux soldats de servir leurs officiers, emploi qui dégrade le caractère du soldat, en lui imprimant celui de la servitude.

Cet ouvrage, dans lequel l'auteur fait preuve d'érudition, est précieux par ses détails, dont quelques-uns paraîtront peut-être écrits plus à l'occasion de la question que sur la question même : il annonce une plume exercée, un esprit observateur et cultivé, et surtout une grande expérience des choses de la guerre.

N.° 13.

Sparte fut le berceau, l'école des guerriers.

(Frédéric II. *L'art de la guerre.* Poëme.)

Voilà encore, comme le n.° 4, un de ces mémoires qui décèlent l'administrateur habitué à penser nette-

[redacted]

d'être méditée, est, dans l'ouvrage, appuyée de raisons très spécieuses.

Dans cet écrit, nous regrettons encore, comme dans quelques autres, des vues sur l'instruction élémentaire, les exercices de la gymnastique, les utiles travaux des campemens : le style, sans être brillant, a quelque chose de simple et de sagement correct, qui convient à l'exposé d'un projet réglémentaire.

N.° 18.

La guerre n'était pour les Soldats romains qu'un changement de travaux qui n'étaient guères plus pénibles que ceux qu'on exigeait d'eux en temps de paix.

(ROGNIAT : *Considérations sur la guerre.*)

Après un préambule sur la nécessité de l'existence des troupes en temps de paix, l'auteur examine quel parti on en tire en France sous les rapports indiqués par le programme, et, de cet examen, il conclut que le système actuel est peu profitable au soldat et à l'officier ; de là la nécessité de le modifier.

Il pense, avec M. le Général ROGNIAT, que le plus puissant moyen de conserver à nos troupes toutes les qualités qu'exige le métier des armes, est le campement.

La gymnastique est plus que jamais nécessaire à introduire dans nos régimens ; M. AMORÒS a prouvé qu'elle était le véritable complément de l'éducation militaire(*).

Les grands travaux d'utilité publique, principalement ceux relatifs à la fortification, aux souvenirs ho-

(*) M. AMORÒS, espagnol, naturalisé français, est le fondateur et le directeur du GYMNASE NORMAL, MILITAIRE ET CIVIL, ouvert à Paris, place Dupleix, entre le Champ de Mars et la barrière de Grenelle.

norables, peuvent être exécutés par le soldat, et cela, pendant les trois premiers mois de la belle saison, sans que l'on puisse objecter que ce serait réduire à la misère un grand nombre d'ouvriers, qui, par paresse, quittent les travaux de la culture pour ceux bien moins pénibles que fait exécuter le Gouvernement. Ces ouvriers, s'ils ne sont pas employés, retourneront aux vignes, aux champs qu'ils avaient délaissés.

L'auteur s'élève contre le système de faire travailler le soldat isolément, ou de l'envoyer travailler dans ses foyers, ce qui désorganiserait l'armée, perdrait la discipline, et mettrait en danger le premier de tous nos biens, la liberté et l'indépendance nationales.

Si le Gouvernement doit l'instruction au peuple, il la doit plus encore au soldat. De là l'utilité, la nécessité des écoles régimentaires dues au Maréchal Gouvion-Saint-Cyr, et dans lesquelles l'enseignement mutuel est la méthode la plus simple, la plus certaine d'arriver au but qu'on se propose. Rentré dans ses foyers, le soldat y apportera une instruction que peut-être il

[redacted]

est l'énoncé le plus simple que l'on puisse faire et de la division de l'ouvrage et des principes émis par l'auteur. Une ame forte et un corps robuste, voilà la véritable éducation à donner au soldat. Le physique et le moral ont entre eux une corrélation tellement intime que négliger l'un, c'est ruiner l'autre ; aussi l'auteur regarde-t-il comme le plus noble emploi des loisirs du soldat, comme le plus utile surtout, les exercices de la gymnastique, le chant, la danse, l'escrime, le saut, la lutte, la natation; on exciterait son émulation, on parlerait à son ame en lui offrant des récompenses simples, mais honorables et dignes par cela même d'un soldat français. Au milieu de tels exercices, son éducation serait facilement dirigée vers toutes les passions nobles et élevées, par l'enseignement mutuel, si propice au premier degré d'*instruction* et à la discipline : on arriverait encore à ce *but* par des livres rédigés avec soin, et surtout avec cette naïveté qui fait tout le charme des récits de Plutarque, et qui s'allie merveilleusement avec le caractère du soldat. « Là, dit l'auteur, on présenterait un choix de beaux faits tirés de notre histoire, qui, certes, en offre autant que les histoires les plus vantées, *mais* qu'on oublie faute de les rendre plus populaires ; à côté du noble caractère et du désintéressement de CATINAT, placez SERRURIER, la *Vierge d'Italie ;* à côté du chevalier d'ASSAS, le soldat FORTUNAT, tombant comme lui, en criant : *tirez, tirez, ce sont les Russes.* En regard de la conversation héroïque de CHEVERT et d'un grenadier à la prise de Prague, ces paroles de KLÉBER à SCHOUARDIN : *Faites-vous tuer là avec votre troupe*; et la réponse de cet officier : *Oui, mon général.* Héroïque simplicité suivie du plus noble dévouement. »

Enfin, pour compléter cette éducation, l'auteur appelle l'armée aux camps. « C'est-là seulement, dit-il, qu'on peut former des troupes au service de campagne,

aux grandes manœuvres, aux évolutions et à la petite guerre, genres d'exercices qui tous nécessitent de grandes réunions d'hommes. Dans les camps les soldats se trouveront sous une surveillance plus immédiate de leurs chefs, s'habitueront à se voir réunis, à compter davantage sur la force d'ensemble plutôt que sur la force individuelle, à plier sous une discipline commune, d'autant plus puissante qu'elle s'appliquera moins à réprimer et à punir qu'à récompenser le bien et à exciter une noble émulation. Enfin le besoin d'être plus souvent ensemble unira davantage le soldat et le chef. »

L'auteur, après avoir ainsi pourvu à donner au soldat un corps robuste et une ame forte, propose d'occuper les loisirs de l'armée à des travaux dignes d'elle, et consacrés à l'utilité publique, tels que la construction de nouvelles routes, de canaux ou de remparts, et plus encore à des monumens destinés à perpétuer le souvenir d'un grand homme ou d'une action mémorable.

» Ainsi, ajoute-t-il, qui pourrait douter de l'em- [redacted]



d'employer une des figures les plus brillantes de la rhétorique, la prosopopée; c'est une tache bien légère, sans doute, et nous sommes très portés à la lui pardonner, ne fut-ce qu'en faveur de cette pensée si vraie : « La gloire seule ne peut remplacer l'amour de la patrié ; la gloire parle à l'imagination, la patrie parle au cœur. »

N.° 12. — **N.° 20.**

Si vis pacem, para bellum. — De bons soldats doivent être également de bons citoyens.

Nous réunissons ici, Messieurs, deux mémoires dont les auteurs, sur la question des travaux à faire exécuter par les troupes, ont des vues tout-à-fait opposées, mais qui d'ailleurs offrent, quant à l'éducation du soldat, une théorie presque partout la même.

L'auteur du n.° 20, comme ceux dont nous avons déjà parcouru les ouvrages, admet l'emploi du soldat à de grands travaux honorables pour l'état, utiles à la patrie, et qui surtout soient en rapport avec les opérations militaires, tels que des routes, des fortifications, des remparts, des ports, des arsenaux, des monumens élevés en l'honneur des grands hommes ; en un mot tout ce qui rappelerait des souvenirs de gloire et de guerre.

L'auteur du n.° 12 a fait, de la question de savoir si les troupes peuvent être employées aux travaux civils, une grande et brillante partie de son mémoire, partie qui se rattache essentiellement à votre concours, et sert de préambule aux moyens de solution qu'il propose. Il envisage la question sous toutes ses faces, la suit dans toutes ses ramifications ; et l'on admire, en le lisant, comme tout se tient et s'enchaîne en économie politique, et combien de cordes on fait vibrer en en touchant une seule. Aussi lui voit-on successivement discuter les principes de la population, les

bases et les suites nécessaires du travail chez une nation, les besoins de l'agriculture, de l'industrie et des arts, l'intérêt que doit avoir tout gouvernement de ne pas rejeter dans la classe laborieuse, devenue plus nombreuse par la paix, de nouveaux bras déjà employés à une autre fonction, la défense de la patrie, et qui par là se trouveront occupés à deux emplois différens et usurperont ainsi la propriété du pauvre, le *travail.* Dans cette large discussion si bien creusée par l'auteur, (si l'on peut se servir de cette expression) et creusée à l'aide d'instrumens solides et vigoureux, (les ouvrages de Smith, Puffendorf, Malthus, Say, Ganilh, Ch. Dupin et autres économistes), peut-être pourrait-on trouver quelques idées sujettes à controverse ; mais ce qui sera toujours considéré comme une utile dissertation historique, conçue par un homme habitué à réfléchir sur ses lectures, et à mûrir ses réflexions, c'est la réfutation de l'exemple tiré des immenses travaux entrepris et terminés par les armées romaines. Il compare entre elles la situation des anciens

[redacted]

semblent s'être communiqué leurs projets, que chacun d'eux exprime dans la forme et le rang le plus convenables à la marche de son discours, ou à la teinte de son caractère. Tous deux ont senti, comme l'indique l'épigraphe : *De bons soldats doivent être également de bons citoyens*, que le français armé ne devait pas seulement être soldat, qu'il avait aussi une carrière civile à parcourir, et que toutes les institutions, dans un gouvernement bien organisé, devaient être en harmonie avec la loi fondamentale.

« Les gouvernemens modernes (dit l'auteur, n.° 12) ont peu étudié, ce nous semble, les rapports intimes qui devraient lier l'institution militaire à la constitution politique. C'est surtout sous un gouvernement représentatif, qu'au soldat préparé pour la conquête doit succéder le soldat animé de l'esprit du citoyen : il ne doit plus être désormais dans nos rangs comme le gabion de la tranchée, ou comme le torrent dévastateur; il faut qu'il pense pour obéir, qu'il sache obéir pour vaincre. Il faut que, participant comme les autres membres de la société, aux avantages qui naissent d'une civilisation plus complète, l'homme de recrue, admis dans un régiment, connaisse ses devoirs moraux, au lieu d'être entièrement absorbé par ses occupations mécaniques; que bien loin de circonscrire sa grossière intelligence on cherche à la développer; qu'on lui apprenne d'abord et toute la sainteté du serment et toute l'infamie du parjure; que l'honneur et la fidélité, le dévouement et le courage se montrent partout aussi inséparables qu'indestructibles; que confondant avec la patrie le souverain qui la rend heureuse, on excite surtout en lui tous ces nobles sentimens d'amour et de confiance qui font la force des princes comme celle des nations; qu'à ces vertus politiques et guerrières on joigne encore les vertus privées qui en sont le plus solide appui; car il ne suffi-

sait pas à Caton que ses soldats fussent braves, il voulait qu'ils fussent honnêtes gens. »

Tous deux s'occupent en conséquence de l'éducation morale et physique du soldat. Fidèle à l'épigraphe qu'il a choisie, l'auteur du n.° 20 dit sagement : « Les souverains ne sauraient commettre de faute plus grave que celle d'isoler trop complètement l'armée de la nation. Les soldats qui ne possèdent aucune des vertus civiques, sont également dangereux au peuple et au monarque ; au peuple, parce qu'ils peuvent être aisément dirigés contre lui, l'opprimer et servir d'instrumens pour lui ravir ses plus précieuses libertés ; au prince, parce que d'autant plus exigeans qu'ils sont devenus plus nécessaires, ils ne mettent bientôt plus de bornes à leurs prétentions, et que, quand il ne satisfait pas à tous leurs caprices, ils renversent le pouvoir qu'ils ont juré de défendre, et se précipitent dans la carrière des révolutions qu'ils croient devoir être la source de leur fortune. Il importe donc au corps social tout

avec tous les états, toutes les conditions et même les pompes de ce monde, et combien elle en adoucit les ennuis, en émousse les cuisans chagrins; la présenter sous ce consolant et doux aspect, serait un moyen de la faire aimer et respecter, moyen plus sûr que de nous la montrer revêche, menaçante, et ennemie de toutes les douceurs, de tous les plaisirs qu'une nation riche en connaissance, en littérature, en produits d'arts et de luxe, a du se créer, et qui sont devenus les premiers besoins de l'homme sociable.

Entrer dans le détail et l'examen circonstanciés de ces deux mémoires, ce serait, Messieurs, vous exposer à entendre des redites; écoles régimentaires, enseignement mutuel, gymnastique, voilà *pour l'éducation* morale et physique. Quel en sera *le complément*? une vie dûre, frugale et laborieuse; des travaux grands, nobles et glorieux pour la nation, selon l'auteur du n.° 20; la vie des camps, selon l'auteur du n.° 12.

Dans ces camps de paix, qui ne devront jamais dégénérer en camps de plaisance, d'où le luxe *et la* molesse seront sévèrement bannis, le soldat, tout en formant son éducation civile, formera son éducation militaire; les évolutions, les travaux de siége, de retraite, de passage de rivière, de campement, y seront tour-à-tour exécutés; la discipline se resserrera; le soldat, plus près de son chef, prendra plus de confiance en lui, s'y attachera plus fortement; le chef fera l'application de ses profondes études, jouira du moins de l'illusion des batailles, et de leur brillante représentation, s'habituera à voir dans le soldat un compagnon de fatigue et de gloire; et ce grand corps armé n'aura qu'une seule volonté, qu'une seule ame, l'amour de la patrie.

Ces deux mémoires sont, sans contredit, les plus remarquables du concours, et par l'ordre des idées, et par le nombre des aperçus qu'ils indiquent, et par

[redacted]

les utiles innovations qu'ils peuvent provoquer. Chacun a son cachet particulier. Le n.° 12 raisonne et démontre ; le n.° 20 raisonne moins et persuade autant : l'un est le fruit de longues recherches, d'études approfondies, de connaissances précieuses en économie politique, en histoire, en stratégie ; l'autre part d'un esprit juste, mais moins savant, il est en quelque sorte l'ouvrage du cœur, le fruit, plutôt d'une inspiration subite que d'une théorie longuement approfondie.

Le style du premier, quelquefois brillant, souvent éloquent, presque toujours net et précis, dénote un homme habitué à disserter, à suivre un raisonnement, à le pousser jusque dans ses dernières conséquences, à ne point abandonner une proposition consentie, sans l'explorer, et en tirer tous les corollaires qui en dépendent. Le style du second, plus nombreux, quelquefois mou et quelquefois embarrassé, est empreint d'un caractère philosophique qui attache, qui porte à l'ame, et qui, dans plusieurs endroits, s'élève jusqu'à l'éloquence.

Votre Commission n'ayant pu fixer de priorité en [redacted]

Extrait du registre des délibérations.

SÉANCE DU 16 AOÛT 1822.

La Société, après avoir entendu le rapport fait au nom de la Commission chargée de l'examen du premier concours, et la lecture de divers fragmens des ouvrages analysés, adopte les conclusions de ce rapport; en conséquence, ouverture faite des billets cachetés appartenans aux huit mémoires mentionnés aux conclusions, M. le Président proclame les noms des auteurs, ainsi qu'il suit :

PRIX PARTAGÉ (*).

N.° 12. — M. Pagezy de Bourdeliac, Capitaine au Corps royal d'État-major, Chevalier de la Légion d'honneur, Aide-de-camp de M. le Maréchal-de-camp commandant la 1.re subdivision de la 9.me division militaire, à Montpellier (Hérault).

N.° 20. — M. le D.r L.-J. Béjin, Chirurgien Aide-major à l'Hôpital militaire d'instruction de Metz.

ACCESSIT.

N.° 5. — M. Benit, ex-Officier de la Légion de la Marne, demeurant à Paris.

MENTIONS HONORABLES.

N.° 4. — M. Deferandy, (**) ancien Officier supérieur au Corps royal du Génie, Chevalier de Saint-Louis, etc., demeurant à Blois (Loir-et-Cher).

(*) Médaille d'or de 300 francs.

(**) Son Exc. le Ministre de la Guerre, sur la lecture du mémoire de M. Deferandy, a demandé communication des principaux ouvrages du concours : la Société s'est empressée de mettre sous les yeux de Son Exc. tous ceux qu'elle avait honorés d'une distinction particulière.

N.° 8. — M. Pierre-Théodore-Noël Derome, Professeur de rhétorique, à Besançon.

N.° 11. — M. Etienne-Fulgence Janin, Colonel en demi-solde, Chevalier de Saint-Louis, Officier de la Légion d'honneur, Cultivateur, demeurant à la commune de Faye-la-Vineuse, département d'Indre-et-Loir.

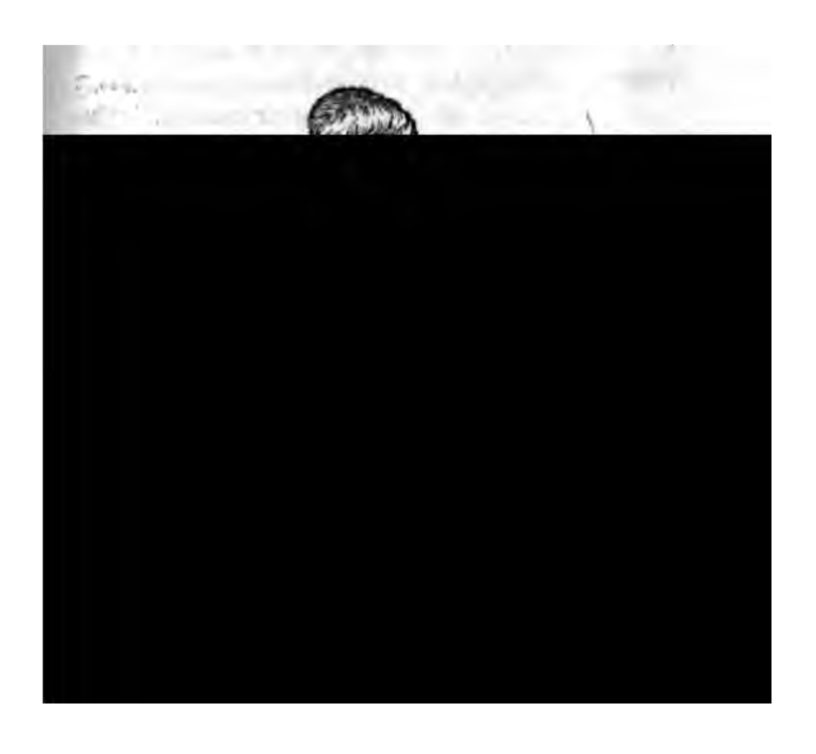
N.° 13. — M. Le Chevalier Chaillou des Barres (*), ancien Préfet demeurant aux Barres, près Clamecy, (Nièvre).

N.° 18. — M. Devere, Capitaine au Corps royal d'État-major, Aide-de-camp de M. le Général commandant le département de la Meurthe, à Nancy.

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire de la Société,

CAQUOT.



DISCOURS

Sur les Changemens les plus remarquables que notre Littérature a subis depuis le siècle de Louis-le-Grand, et sur les principales causes qui les ont amenés.

Par M.[r] GIBON, *Professeur de Philosophie.*

MESSIEURS,

LORSQUE vous avez résolu de consacrer vos lumières et vos travaux à l'utilité publique, vous auriez cru manquer à une partie des devoirs que vous vous étiez imposés, si vous n'aviez pas admis les belles-lettres dans votre Société. Les arts de l'imagination, qui charment l'esprit et ennoblissent les sentimens, qui, en réfléchissant, pour ainsi dire, les mœurs et les institutions, exercent sur les unes et sur les autres une si puissante influence, étaient bien dignes d'être rangés au nombre de vos occupations les plus chères. Eh! quel français, d'ailleurs, ne chérirait ces sources pures et fécondes de notre gloire. Sans doute, quand les lettres n'auraient par elles-mêmes que peu de charmes, nous les aimerions, Messieurs, par orgueil national. Ainsi, en les choisissant pour matière de ce discours, je suis sûr d'exciter votre attention, et même votre bienveillance; c'est un bonheur que je devrai moins à mon talent qu'à l'intérêt de mon sujet.

Je me propose, Messieurs, de tracer rapidement le tableau des Changemens les plus remarquables que

[redacted]

notre Littérature a subis depuis le règne de Louis-le-Grand jusqu'à nos jours, et d'indiquer les principales causes qui les ont amenés. Les bornes que je dois me prescrire ne me permettront pas de suivre les variations de chaque genre en particulier. Mais si j'ai bien saisi les causes qui ont modifié, soit les grands principes, soit le caractère général de nos ouvrages littéraires, tout ce que j'aurai été obligé d'omettre sera facilement découvert par les esprits qui ont contracté l'habitude de la réflexion.

Telle est la nature de l'imagination, qu'après s'être traînée quelque temps à travers les réalités, elle s'élance dans un espace sans bornes, et s'y forme un univers idéal, plus beau que le monde réel. Pourtant, comme Dieu s'est réservé à lui seul la puissance de créer, pour se bâtir sa nouvelle demeure, elle emporte, sur ses ailes brillantes, les dépouilles de la nature, et de toutes les beautés éparses qu'elle a recueillies, elle compose des ouvrages dans lesquels elle se complaît et s'admire. Quoi qu'elle aspire à l'indépendance, elle doit rester soumise à la raison, à qui il appartient de la régler et de la tempérer. Embellir en imitant, tel est

[redacted]

heureusement imités, souvent égalés, quelquefois surpassés. C'est alors que parurent tous ces ouvrages fameux, qui ont porté si haut notre gloire. L'observateur attentif découvre, dans la composition de cette époque, une ordonnance simple, une harmonie parfaite entre les parties, l'unité alliée avec la variété; dans les images, de la fraîcheur et de la vivacité; dans les sentimens, une délicatesse qui n'ôte rien à l'énergie; dans le style, de la clarté, une élégance soutenue, des figures souvent neuves, des expressions heureusement hardies, de la liaison, un tissu, sans aucune aspérité, enfin, ce naturel qui fait que l'on ne s'étonne et que l'on n'admire que par réflexion. Si l'on osait adresser quelques reproches aux grands hommes de cette époque, on les blâmerait d'avoir respecté quelques préjugés introduits dans la littérature par les circonstances et par les mœurs, d'avoir quelquefois montré de la timidité dans l'application des principes, et d'avoir manifesté, pour les grecs, leurs maîtres, une admiration trop exclusive. De là vint cette guerre des anciens, qui furent maladroitement attaqués et défendus avec une ardeur, l'oserai-je dire, un peu fanatique. Dès-lors pourtant on put prévoir que, si la littérature n'était pas sur le point de changer de principes, elle allait du moins changer de caractère.

Lorsque Louis XIV fut descendu dans le tombeau, les esprits reçurent une direction toute nouvelle, et se tournèrent vers les sujets philosophiques et moraux. Jusque là on avait senti les principes : on voulut les connaître et les apprécier. Pendant le dix-septième siècle l'imagination dominait partout, même dans les écrits des philosophes, où on trouve les marques moins de l'observation que de l'enthousiasme, moins le langage sévère de la science que le penchant à tourner tout en images et en sentimens. Mais, sous Louis XV, la raison voulait prévaloir, et paraissait rejeter les

voîles de l'imagination. Alors, il devait arriver que les arts perdraient une partie de leurs ornemens et ces antiques fictions qui charmaient les esprits du siècle précédent, qu'il n'y aurait plus de beau que ce qui serait réel, que la morale pénétrerait dans la littérature, qu'en tout l'agréable serait subordonné à l'utile. J'ajouterai que, si les esprits, comme beaucoup de personnes éclairées le pensent, en se tournant vers la réflexion, avaient pour but moins d'améliorer que d'innover, les principes littéraires étaient fortement compromis.

Mais il se rencontra un de ces hommes dont l'ascendant subjugue toutes les ames, et arrête ou change la tendance des contemporains. Il lui fut donné de réunir presque tous les talens, quoiqu'à différens degrés, et des qualités souvent opposées. Si l'on ne peut assez déplorer son influence en philosophie et en religion, on est obligé de reconnaître qu'il contribua beaucoup à la conservation et à l'augmentation de notre gloire littéraire. Il paraît avoir bien senti cette vérité ;

[redacted]

ici que comme le chef d'une nouvelle école littéraire. Celui-ci long-temps malheureux et inconnu dans la société, qui ne l'avait pas mis à sa place, ne lui pardonnait pas cette injustice involontaire. Ses ressentimens contre les institutions, et surtout contre les supériorités sociales, étaient nourris et entretenus par l'orgueil. Après avoir, dans ses premiers ouvrages, avancé, par esprit de vengeance, des paradoxes antisociaux, animé par les contradicteurs, il les soutint ensuite par conviction, s'il est vrai que pour des ames sensibles, s'échauffer soit se convaincre. Ne pouvant plus trouver le bonheur au sein du monde réel, il se créa, dans ses rêveries solitaires, un univers idéal qu'il peupla d'êtres selon son cœur. De là vient, Messieurs, dans ses écrits, ou souvent il a développé, à côté d'erreurs graves, des vérités utiles et importantes, ce mélange d'animosité contre l'état social, et d'amour, d'enthousiasme pour cet état fictif qu'il nomme naturel ; de là cette âpreté satyrique et cette tendresse vive et passionnée ; de là l'énergie, la chaleur et l'entraînement de son style.

Ce célèbre auteur eut pour disciple et pour ami un homme qui lui était uni par une singulière conformité de goûts et de caractère ; qui, comme lui, croyant avoir à se plaindre de l'injustice des hommes, chercha la félicité dans la retraite. Il avait la même indépendance d'opinion, le même penchant pour le paradoxe, la même imagination rêveuse, trop prompte à s'attacher à ses chimères, comme à des réalités. Mais il ne pouvait haïr les hommes ; il les plaignait, les consolait, remplissait ses écrits de tout le charme d'une douceur attrayante, et d'une tendresse paternelle. Comme son imagination et sa sensibilité avaient été très-exercées, il donna à son style une couleur poétique, à ses sentimens une vivacité encore inconnue. Ses imitateurs n'ont pas su garder de mesure. Char-

geant leur style de figures gigantesques et sans proportion, excitant dans l'ame ou les transports d'une joie énivrante, ou les déchiremens d'une douleur qui n'est tempérée par aucun plaisir, ils tendent à émousser le goût et à dessécher le cœur. Ainsi, tandis que l'on pouvait craindre que les beaux arts ne fussent ternis et glacés par la philosophie, telle a été au contraire l'influence de quelques causes particulières, que l'on a péché par excès d'imagination et de sensibilité.

Je me hâte, Messieurs, d'arriver à notre siècle, dont les traits principaux ont été comme ébauchés dans celui qui l'a précédé, dont la littérature, soumise à plusieurs influences diverses n'a point encore acquis de stabilité et d'unité. Notre état politique est la première cause des changemens que les lettres subissent de nos jours. La liberté, dont on sentait depuis longtemps le besoin, grâce à un Monarque éclairé, toujours prompt à satisfaire les vœux légitimes de son peuple, est enfin entrée dans nos institutions. Déjà elle influe sur nos mœurs; elle ôte à notre caractère [redacted]

fait naître un genre d'éloquence inconnu aux anciens. Nous devons à la liberté l'éloquence du barreau, véhémente et pathétique, et l'éloquence de la tribune, souvent grave et majestueuse, mais portant quelquefois l'empreinte des passions violentes, qui ne devraient jamais paraître dans le sanctuaire où s'agitent les intérêts d'un grand peuple. Nous devrons, sans doute aussi à nos institutions, des ouvrages historiques, dans lesquels, à l'exemple d'une nation voisine et rivale, nous saurons allier l'éloquence à la philosophie. Si donc, Messieurs, nous ne considérions en ce moment que l'influence de la liberté sur les lettres, nous aurions tout sujet de louer le présent, et d'espérer de l'avenir. Mais, nous ne pouvons le dissimuler, d'autres causes nous inspirent de justes craintes pour notre littérature.

La terreur révolutionnaire a bouleversé nos ames, épuisé toute leur sensibilité. Les malheurs dont la plupart d'entre nous ont été ou témoins ou victimes, sont si grands, si horribles, qu'en cette circonstance l'imagination n'égale que rarement la réalité. De là, Messieurs, ce besoin d'émotions nouvelles, fortes et énergiques, besoin créé par quelques auteurs du dernier siècle, irrité par nos infortunes passées, et qui, trop souvent satisfait par les écrivains de nos jours, n'en devient que plus vif et plus pressant. Il ne nous suffit plus de ces sentimens tendres et délicats, dont l'heureuse expression arrachait jadis de douces larmes. Notre cœur veut être torturé, déchiré par les tourmens les plus cruels; enfin, s'il faut le dire, par l'abus de notre sensibilité nous descendons à la rudesse et à la grossièreté populaires; nous tarissons les sources de nos plaisirs, nous desséchons, nous endurcissons nos cœurs. Ne voyons-nous pas, en effet, que déjà nous savons mal apprécier les nuances du sentiment, si bien exprimées par nos pères, que la douce cha-

[redacted]

leur, qui vivifie leurs écrits, fait à peine impression sur nos ames. Nous les trouvons froids, sans vie, sans mouvement. Insensés ! qui ne nous apercevons pas que notre sensibilité s'use tout entière dans les excès !

On s'explique maintenant avec facilité cet intérêt universel, qu'inspirent les littératures étrangères et surtout celles de l'Allemagne et de l'Angleterre. Par leur nouveauté elles piquent notre goût blasé. Par les sentimens qu'elles contiennent, elles répondent merveilleusement à l'état de notre ame. Ce n'est donc pas assez, pour amener la corruption du goût public, des influences intérieures ; afin de l'opérer plus sûrement nous appelons, pour ainsi dire, à notre aide les étrangers ! Car, il ne faut pas s'y tromper, l'effet de ces nombreux ouvrages, qu'on nomme romantiques, doit être funeste, parce que notre tendance actuelle nous porte à choisir ce qu'ils ont de faux et d'exagéré. Je ne suis pas un de ces admirateurs exclusifs de notre ancienne littérature, qui frappent de réprobation tout ce qui est nouveau, et compromettent les saines doc-

[redacted]

leurs écrits sont si bien en rapport avec leur caractère, qu'ils n'excitent que des émotions concentrées, et pénètrent dans l'ame sans remuer les sens.

Les Anglais sont plus observateurs que les Allemands. Ils ont une raison puissante, un caractère énergique, une sensibilité peu vive, et par conséquent un goût peu délicat. Ainsi leur imagination donne souvent aux figures de la grandeur, rarement des proportions exactes, de la finesse, de l'élégance. Leur pathétique est tout en action ; car, pour émouvoir, il ne leur suffit pas de parler à l'imagination, il faut qu'ils s'adressent aux sens. Enfin, s'ils excellent dans les ouvrages où la raison doit dominer, dans ceux d'imagination ils conservent toujours quelque chose de la grossièreté et de l'enfance de l'art.

Ces deux peuples rejettent les règles de notre littérature ; le premier, en vertu de principes puisés dans son caractère, plutôt que dans la nature humaine ; le second, par défaut de goût ; l'un et l'autre par indépendance d'esprit. Ils pensent que l'on doit peindre les objets tels qu'ils sont, tels qu'ils se présentent, que tous sont également susceptibles d'être décrits : principe funeste, qui, s'il était exactement mis en pratique, détruirait tout le charme des arts ! heureusement chez ceux même qui l'ont adopté, il reste souvent sans application. Il se manifeste dans l'ordonnance de leurs ouvrages ; mais dans la peinture des objets particuliers, leur imagination lui est peu fidèle. S'affranchissant de toute règle, elle dégrade les choses ou les exagère.

Cette indépendance est réclamée par des hommes qui ne consentent pas même à subir le joug de la raison. A les entendre, il ne faut point enchaîner le génie, il doit être libre dans son essor, pour produire des chefs-d'œuvre, les règles ne sont faites que pour arrêter les développemens qu'amène la perfectibilité

indéfinie. Ces mêmes hommes, si jaloux de la liberté, vont partout prônant et vantant sans mesure les beautés neuves que les étrangers doivent, selon eux, à leur mépris pour les règles. Ils nous exhortent à les imiter, à les transporter dans notre littérature, jusque-là terne, froide et timide. Eux-mêmes, dans leurs écrits, nous donnent l'exemple de ces imitations qui doivent, si on les en croit, nous enrichir. C'est ainsi, Messieurs, que de nos jours on veut livrer l'empire des arts à la licence, nous inspirer la passion aveugle des innovations, et ravaler notre gloire littéraire pour établir le règne d'une nouvelle littérature.

Quoique le goût public soit fortement menacé par d'imprudens novateurs, nous ne devons pas désespérer de notre gloire littéraire, l'âme vive du Français peut s'ouvrir à l'enthousiasme des nouveautés, mais le faux ne peut prendre racine parmi nous, et notre délicatesse nous ramène bientôt dans le vrai. Aussi, il m'est doux de le reconnaître, si les saines doctrines sont vivement attaquées, elles ont d'illustres défen-



par vous, par l'Ami des arts qui préside à cette solennité, et qui, par reconnaissance pour les lettres, charmes des courts loisirs que lui laisse une administration vaste et pénible, protège les littérateurs; alors, fort de toute votre autorité, et devenu votre interprète, je dirais : O vous! contempteurs des règles du goût, qui vous êtes témérairement engagés dans la carrière des innovations, rentrez en vous-mêmes, et quittez de funestes erreurs. C'est en respectant les principes que nous nous sommes élevés audessus des autres nations; c'est en méprisant ces principes qu'elles se sont égarées. Renoncez à ce fol enthousiasme que vous inspirent les grands hommes étrangers; admirez leur génie et condamnez leur goût; soyez justes envers eux; ce sentiment ne peut coûter à *des français*. *Nous* sommes trop riches pour être jaloux. Mais cessez de les imiter, parce qu'ils ont écrit pour des peuples dont le caractère diffère trop du nôtre. Pour vous, écrivains que les siècles précédens n'auraient pas désavoués; vous, surtout, jeunes auteurs, qui nous donnez plus que des espérances, suivez la carrière où vous êtes entrés : elle seule mène à la gloire. Vos succès passés vous répondent de la reconnaissance future de votre patrie. Déjà elle vous prépare ces couronnes qui ont ceint le front de nos grands hommes; conservez la pureté de votre goût, la vivacité de votre imagination, la délicatesse de vos sentimens; ainsi par vous fleurira toujours notre gloire; ainsi le laurier d'Apollon couvrira éternellement de son ombre le beau sol de notre France.

[redacted]

LA FABLE ET L'HISTOIRE.

Par M. Ch. Rein.

L'ANTIQUITÉ, dans ses brillans mensonges,
Avait peuplé l'Univers de beaux songes
Qui, par un charme entraînant, séducteur,
Donnaient la vie à toute la nature.
Le sentiment avait créé l'erreur
Et le plaisir consacrait l'imposture.

Tout s'animait; une pierre, une fleur,
Ou célébrait une heureuse aventure,
Ou déposait d'un illustre malheur.

Ce fleuve errant aux champs de Syracuse,
Ce fut *Alphée*; amant impétueux,
Au sein des mers il entraîne *Aréthuse*
Et les Tritons s'embrasent de leurs feux.

[redacted]

Aux gens obscurs. Ainsi l'humanité
Associée à la Divinité,
Put devenir capable de produire
Ces demi-dieux, ces sages, ces héros;
De consommer ces étonnans travaux
Qui font époque et que le monde admire.

La Poésie a, dit-on, épuisé
Tous les trésors de la Mythologie;
Sur ses héros, ses dieux, on est blasé;
Et cependant, au printemps de la vie,
A l'âge heureux où le cœur nous conduit,
Qu'avec délice on se trouve séduit
Par ses tableaux, et sa douce magie!

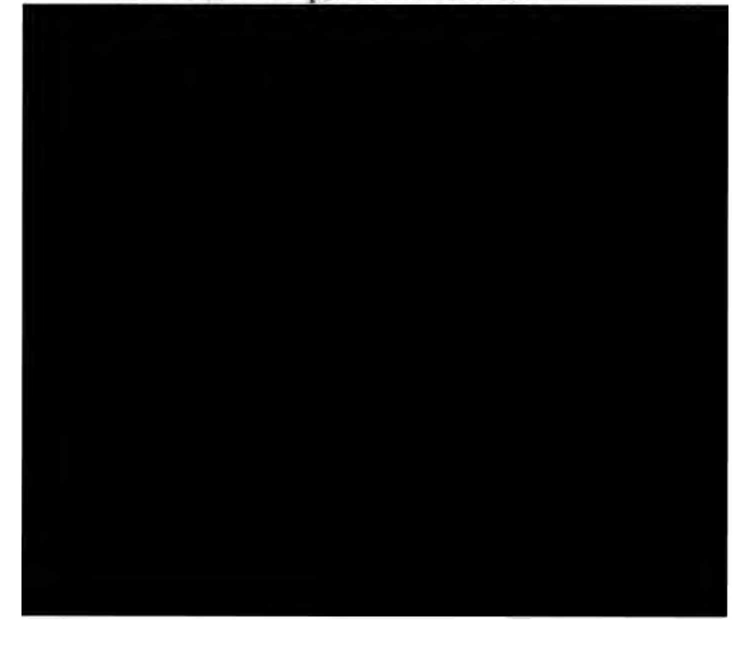
Mais l'âge vient; le cœur désenchanté
Des fictions, des brillantes chimères,
Fuyant l'erreur cherche la vérité
Dans ce recueil des humaines misères
Qu'on nomme Histoire. On demande au passé
Pour le présent des guides salutaires.
Qui sait l'histoire est-il plus avancé?
Qu'y trouve-t-on? ce que j'avais pensé;
Que les enfans valent au moins leurs pères.
Dans tous les temps, des vices, des vertus,
Mêmes forfaits, mêmes traits magnanimes,
D'heureux brigands, d'innocentes victimes,
Plusieurs *Nérons* et fort peu de *Titus*.
Mêmes destins, des chaumières, des temples;
Mêmes travers absurdes ou plaisans.
Dans ces derniers, pour comparer les temps,
Permettez-moi de choisir mes exemples!

Je suis exact, je n'ai rien inventé,
Et le récit de ma muse naïve
A pour mérite au moins la vérité,
Et pour garant celle de Tite-Live. *

* Liv. 9.

Ce peuple-roi, ces Romains si vantés,
Pauvres des arts, riches de libertés,
Ornaient leur culte et ses solennités
En y mêlant la danse et la musique.
Les baladins, qu'un emploi glorieux
Associait aux louanges des dieux,
Étaient payés par la caisse publique.
Mais aux grands jours, en ces temps solennels,
Où le service était plus qu'ordinaire,
Ils recevaient pardessus leur salaire
Un supplément en vin, en bonne chère,
Tributs pieux de la foi des mortels.

Ce supplément n'était que volontaire,
Un pur effet de libéralité;
Mais par le temps déjà bien cimenté.
Les histrions, sans examen, sans craintes,
En jouissaient avec sécurité
Comme d'un droit à l'abri des atteintes.
Vous savez tous qu'à Rome il existait



[redacted]

Il échoua sur les musiciens.
Par un décret, orné d'un préambule,
Il supprima les repas de faveur.
Qui vous peindra les éclats, la fureur
De ces Messieurs ? « N'est-il pas ridicule
» De nous forcer à la sobriété ?
» S'écriaient-ils. « C'est une indignité ;
» C'est aux autels, aux dieux faire une insulte. »
Ces vils jongleurs, vains ornements du culte,
S'associaient à la divinité !
On les voyait, excitant au tumulte,
Semer la plainte et la rébellion.
A les entendre, un magistrat impie
A fait outrage à la religion
En supprimant.... une collation.
« Que de fléaux sa profanation
» Doit attirer un jour sur la patrie ;
» Car tôt ou tard il faut qu'elle l'expie. »
Par ces clameurs, le peuple préparé,
Commence à prendre intérêt à leur cause ;
On n'agit pas, mais on murmure, on glose ;
L'esprit de trouble a déjà pénétré.
Tel dans l'été, lorsqu'un ciel sans nuage,
Du plus beau jour nous donne le présage ;
Un vent léger soudain ride les eaux,
A l'horizon un point noir se dégage,
Il croît, s'étend, se gonfle de l'orage,
Et de la foudre il porte les carreaux.
Ainsi, de Rome une cause futile
Vint tout-à-coup détruire le repos.
Des histrions la cabale indocile,
Loin d'obéir au décret du Censeur,
Avec éclat avait quitté la ville ;
Et ce parti qu'on croyait un bonheur
Précipita la tourmente civile.
Le peuple ému s'agite avec fureur,

Il ne veut plus assister à des fêtes
Dont sont exclus les chants et les trompettes :
» Les Dieux, dit-il, justement irrités
» Nous puniront de cette irrévérence,
» Et nos malheurs seront bien mérités. »
Il voit déjà la céleste vengeance
Lancer la foudre et tous les maux prédits.
Rome périt, la peste la désole ;
Les eaux du Tibre inondent ses parvis
Et les Gaulois brûlent le Capitole.
Pauvres humains ! Ainsi ce don fatal
De pressentir les maux que l'on doit craindre,
Nous rend présent le sentiment du mal
Long-temps avant qu'il ait pu nous atteindre ;
Puis, nous souffrons de sa réalité.
Mais, pour le bien, c'est une différence ;
On le souhaite avec avidité.
Posséde-t-on ? c'est avec nonchalance.
On s'accoutume à la prospérité,
Et notre cœur, que le désir enflamme,
S'éteint alors qu'il commence à jouir.
[redacted]

Ces magistrats se virent obligés
De révoquer le décret effroyable
Dont les chanteurs se trouvaient outragés ;
Puis, rappelés par un acte honorable
Très-amplement ils sont dédommagés.

A leur retour une foule imbécille,
Ivre de joie et dans l'enchantement,
Les honora d'un triomphe éclatant,
Et promena ces jongleurs par la ville
Sur le char même où s'assit Paul-Emile.

Voilà l'Histoire, et, malgré ses leçons,
L'homme, en tout temps, a fait les mêmes choses.
On s'ameuta souvent pour des chansons,
On s'égorgea pour de futiles causes.

L'Histoire instruit, dit-on; eh! s'il vous plait,
De quoi? d'horreurs. *Elle afflige*, elle accuse.
Riche d'espoir, la Fable consolait :
Elle promet quand la raison refuse ;
Une promesse est toujours un bienfait.
A qui jouit, qu'importe qu'il s'abuse ?
La vérité, quand elle nous déplaît,
Vaut-elle donc l'erreur qui nous amuse ?



[redacted]

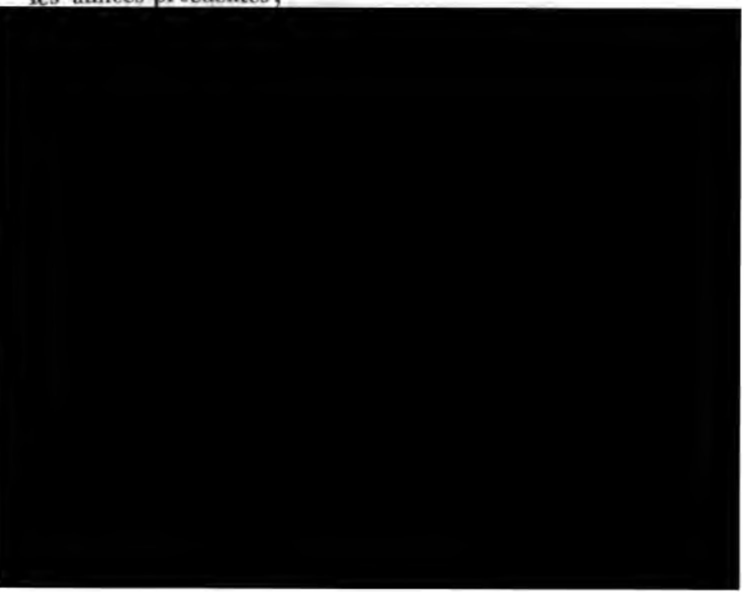
PROGRAMME

DES PRIX PROPOSÉS POUR 1823 ET 1824.

Il sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1823, une Médaille d'or de 300 francs au meilleur Mémoire sur cette question :

LA SOCIÉTÉ, au nom de laquelle une accusation est intentée, ne devrait-elle pas une indemnité à l'accusé que la justice absout ? En cas d'affirmative, examiner les motifs qui ont fait maintenir en France une législation contraire, et indiquer les dispositions qui pourraient modifier cette législation, en conciliant l'intérêt de la société avec l'intérêt des accusés.

Des Médailles d'encouragement sont offertes, comme les années précédentes,



[redacted]

francs de port, au Secrétaire de la Société, à Châlons-sur-Marne, avant le 1.er juillet 1823, *terme de rigueur.*

Aucun ouvrage ne fera partie des concours s'il n'est accompagné d'un billet séparé et cacheté, dans lequel seront renfermés le nom et l'adresse de l'auteur, et sur l'enveloppe duquel sera répétée l'épigraphe du manuscrit.

Les auteurs sont prévenus qu'ils ne peuvent retirer les mémoires envoyés aux concours.

2.° Au Médecin ou Chirurgien de ce département qui aura vacciné le plus grand nombre de sujets pendant l'année 1823.

Il en justifiera par un état nominatif des sujets vaccinés, énonçant le résultat de chaque vaccination, et certifié par les parens et les autorités locales. Les pièces relatives à ce dernier concours seront envoyées, *franches de port*, au Secrétaire de la Société, à Châlons-sur-Marne, avant le 1.er mai 1824 (*terme de rigueur*). Le prix sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1824.

On rappelle que c'est avant le 1.er mai 1823, *terme de rigueur*, que les pièces relatives aux vaccinations de l'année 1822 doivent être parvenues au secrétariat, et que le prix en sera décerné dans la séance publique de 1823.

La Société d'encouragement pour l'Industrie nationale, séant à Paris, dans sa séance générale du 3 octobre 1821, en couronnant un Mémoire de M.r Garnier, Ingénieur au Corps royal des Mines, sur l'*Art du Fontenier sondeur et des Puits artésiens* (*), a an-

(*) Cet ouvrage, imprimé par ordre du Gouvernement, se vend à Paris chez M.me Huzard, rue de l'Éperon-Saint-André-des-Arts, n.° 7. On y trouve, sur les Puits artésiens, tous les renseignemens nécessaires pour en faire établir.

noncé qu'elle décernerait trois médailles de 500 francs chacune, aux propriétaires qui, avant l'année 1824, et dans un pays où il n'existe point de puits artésiens, auraient introduit l'usage de cette sorte de puits, pour servir à l'irrigation de la plus grande étendue de terre, laquelle ne pourra être moindre de cinq hectares.

La Société de la Marne, dans sa séance publique d'août 1824, décernera une médaille d'or de 200 fr., ou la valeur, au propriétaire qui aura le premier, depuis le concours ouvert par la Société d'encouragement, fait établir dans le département de la Marne un Puits artésien, avec les mêmes conditions d'irrigation; cette médaille sera décernée à celui de nos concitoyens qui l'aura méritée, quand même il aurait obtenu, pour le même fait, une des médailles proposées par la Société d'encouragement.

Les communes du département sont admises au concours comme les particuliers.

Les certificats de l'autorité locale, attestant le fait,



CATALOGUE

Des Ouvrages imprimés, adressés à la Société depuis le 1.er septembre 1821 jusqu'au 1.er novembre 1822.

1.° OUVRAGES ADRESSÉS PAR SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

DESCRIPTION des Machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention dont la durée est expirée; publiée, d'après les ordres de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, par M. *Christian*, Directeur du Conservatoire royal d'Arts et Métiers. In-4.°, planches, tom. 4.

Ce volume fait suite aux trois premiers précédemment reçus par la Société.

TRAITÉ GÉNÉRAL des Eaux et Forêts, Chasses et Pêches, par M. *Baudrillard*, Chef de division adjoint à l'Administration générale des Forêts, etc. In-4.° Les quatre premières livraisons, savoir: tom. 1.er complet, tom. 2.e de 1 à 720 pages. — Paris, M.me Huzard (1821). Un atlas doit compléter l'ouvrage.

NOUVEAU COURS COMPLET d'Agriculture théorique et pratique, ou Dictionnaire raisonné d'Agriculture, ouvrage rédigé sur le plan de feu l'abbé *Rozier*, par les Membres de la section d'Agriculture de l'Institut de France, etc., avec figures. Nouvelle édition. — Paris, Deterville (1822). Seize vol. in-8.° (ouvrage complet).

DE LA DISETTE et de la Surabondance en France,

des Moyens de prévenir l'une en mettant l'autre à profit, et d'empêcher les trop grandes variations dans le prix des grains. Par *P. Laboulinière*, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, Sous-Préfet d'Étampes. 2 vol. in-8.° avec appendice, ou mémoire supplétif. — Paris, Lenormand (1821).

Cet ouvrage a été composé à l'occasion de la question proposée par la Société de la Marne, en 1819 : le Mémoire de M. *Laboulinière* parvenu après la clôture du concours n'a pu en faire partie.

L'Art du Fontenier sondeur et des Puits artésiens ; par M. *F. Garnier*, Ingénieur au Corps royal des Mines ; mémoire qui a obtenu le prix de 3000 francs offert par la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale, publié d'après les ordres de S. Exc. le Ministre de l'Intérieur, un vol. in-4.°, planches. — Paris (1822) M.me Huzard.

Instrumens Aratoires, inventés, perfectionnés, dessinés et gravés par M. *Ch. Guillaume*. — Paris. M.me Huzard (janvier 1821). Vol. in-f.° à l'Italienne.

d'Agriculture et Arts du département du Doubs, sur les Fermes modèles.

Mémoire sur les Cours d'eau et les Canaux d'arrosage des Pyrénées orientales ; par M. *Jaubert de Passa*, Conseiller de préfecture. — Paris (1821).

Rapport fait à la Société royale et centrale d'Agriculture, dans sa séance du 18 mars 1818, sur l'usage des Moulins à bras. — Paris (1821).

Sur les Souffroirs ; Rapport du conseil de salubrité de la ville de Paris. — Paris (1821). Bachelier.

Avis sur les Chevaux pris de chaleurs.

2.° OUVRAGES ADRESSÉS PAR LES SOCIÉTÉS AFFILIÉES.

Mémoires de la Société royale et centrale d'Agriculture, pour 1818, un vol. in-8.° — 1819, un vol. in-8.° — 1820, 2 vol. in-8.° — 1821, un vol. in-8.° — Paris, M.me Huzard.

Programmes des Prix proposés par la Société royale et centrale d'Agriculture.

Rapport sur les Travaux de la Société royale et centrale d'Agriculture, pendant l'année 1821 ; par M. *Sylvestre*, Secrétaire perpétuel. M.me Huzard.

Notice biographique sur M. le Marquis de Cubières ; par M. *Sylvestre*. — M.me Huzard (1821).

Annales de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département de la Charente (Angoulême).

Journal d'Agriculture, Lettres et Arts, rédigé par des membres de la Société d'émulation du département de l'Ain (Bourg).

Séance publique de la Société académique du département de la Loire-Inférieure, tenue le 3 septembre 1821 (Nantes).

Journal d'Agriculture et des Arts du département de l'Arriége (Foix).

Compte rendu des Travaux de l'Académie de Lyon, pendant 1821.

Analyse des Travaux de la Société royale des Arts du Mans.

Réflexions et Observations sur l'hiver de 1822, lues le 26 février 1822 à la Société royale du Mans, par *Charles Droüet*, l'un de ses membres.

Journal des Propriétaires ruraux, pour le midi de la France; par des membres de la Société royale d'Agriculture de Toulouse.

Mémoires du Comice agricole central du département de Saône-et-Loire (Macon).

Compte rendu, le 6 décembre 1821, des Travaux de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.

Extrait des Travaux de la Société centrale d'Agri-



ACADÉMIE des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, séance publique du 24 août 1821 (Dijon, 1822).

MÉMOIRES de la Société centrale d'Agriculture et des Arts du département de Seine-et-Oise (Versailles, 1822).

RAPPORTS sur l'Appareil-Gervais, par différentes Sociétés savantes.

PROCÈS-VERBAL de la Séance publique de la Société d'Agriculture, de Commerce et des Arts de Boulogne-sur-Mer, tenue le 15 juillet 1822 (Boulogne, 1822).

3.° OUVRAGES DONT LES AUTEURS ONT FAIT HOMMAGE A LA SOCIÉTÉ.

MÉMOIRE sur cette question : *Quel est dans l'état actuel de la France et dans ses rapports avec les nations étrangères, l'extension que l'Industrie, dirigée vers l'intérêt national, doit donner aux différens genres d'inventions qui suppléent le travail des hommes par le travail des machines ?*

Ouvrage couronné par la Société d'Agriculture, etc. de la Marne, en 1821 ; par *J. Joseph Paris*, ancien Sous-Préfet, membre de plusieurs académies. — Paris, M.me Huzard (novembre 1821).

GYMNASE normal, militaire et civil, idée et état de cette institution au commencement de l'année 1821, et moyens de la rendre aussi complète que sa destination le demande ; par M. *Amorôs*, naturalisé français, fondateur et directeur des Gymnases du Gouvernement français, ancien Colonel, etc. — Paris. Rignoux (1821).

PETIT MANUEL du Propriétaire d'abeilles ; par M. *Radouan*. — Châlons, Boniez-Lambert (1821, in-12).

VOYAGE MÉDICAL en Italie, fait en 1820, précédé

[redacted]

d'une excursion aux volcans du Mont-Vésuve et aux ruines d'Herculanum et de Pompéïa ; par le D.r *Louis Valentin* (Nancy , 1822).

Mémoire au Roi ou Protestation contre le travail de la Commission sanitaire ; par *J. Deveze* , D. M. In-4.° Paris.

Sur le Lavage des Laines , mémoire de la Chambre de commerce de la ville de Reims.

Annuaire du département de la Marne , pour 1822. Châlons , Boniez - Lambert , Imprimeur - Libraire , éditeur.

Expériences sur la Fermentation vineuse ; par M. *De Gouvenin* , membre de l'Académie de Dijon.

Observations barométriques faites à Toulouse , par M. *Marqué Victor*. In-4.°

Le Réveil des Grecs. — Le Duc de Bordeaux ; Odes ; par M. *Charles Huart* , professeur de Mathématiques à Épernay.

I.er Livre de l'Énéïde, traduit en vers français ;

[redacted]

TABLE DES MATIÈRES.

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Tenue à Châlons, le 27 Août 1823.



[redacted]

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Tenue à Châlons, le 27 août 1823.

QUELQUES VUES SUR L'ÉDUCATION DU LABOUREUR.

Discours prononcé à l'ouverture de la séance, par [redacted]

tionnement, ne faisant que ce qu'elle a vu faire, et, n'imaginant jamais qu'il soit possible d'aller au delà.

Que dans ces heureuses contrées où la terre, pour répondre aux vœux du plus avide laboureur, n'a besoin que d'un travail pénible, mais peu savant, mais peu compliqué, on ne voie point s'élever de ces établissemens destinés à rassembler une jeunesse intelligente et robuste qui prête une oreille attentive à des leçons théoriques d'agriculture, et qui suive avec soin les opérations habiles et nouvelles par lesquelles on parvient à fertiliser les champs les plus rebelles à l'art, on n'a pas lieu de s'en étonner, ils sont peu nécessaires; que dans les départemens de l'est et du nord, les écoles primaires des campagnes n'offrent aucune leçon de labourage, ni l'indication d'aucun moyen de tirer du sein de la terre ce qu'elle semble produire d'elle-même, cela peut se concevoir encore : mais par rapport à plusieurs départemens couverts de landes et de bruyères, par rapport à notre département si remarquable par ses plaines crayeuses, grêveuses et arides, dont la culture exige toutes les ressources de l'esprit d'observation, n'a-t-on pas sujet de déplorer l'absence de toute leçon régulière et méthodique d'agriculture? n'a-t-on pas à regretter que nos jeunes villageois soient si peu familiarisés avec les pratiques les plus propres à arracher d'utiles productions du sein de cette terre dont l'aspect fait craindre au voyageur surpris qu'elle ne puisse pas fournir à la subsistance des hameaux clair-semés le long des faibles ruisseaux qui y serpentent.

On dira peut-être que nous sommes bien loin de manquer des moyens de pousser à sa perfection l'art d'améliorer nos terres! On objectera que la protection, que les encouragemens accordés à l'agriculture par un gouvernement jaloux de procurer le bonheur des peuples; que le zèle et l'équité avec lesquels les

décerne le premier Magistrat que nous avons le bonheur de posséder depuis vingt-trois ans ; que les travaux d'une Société d'agriculture, secondés par le nouvel établissement des Comices agricoles qui, à leur naissance, promettent déjà les plus heureux résultats ; que toutes les idées utiles, toutes les découvertes en agriculture qui se propagent par l'intermédiaire des journaux, des ouvrages périodiques, doivent suffire pour assurer à jamais la prospérité toujours croissante de notre département !

Je ne craindrai pas de répondre que ces moyens, tout efficaces qu'ils sont pour la masse des gens instruits, ne peuvent avoir sur chaque agriculteur en particulier l'influence directe, continue, qu'auraient des leçons inculquées dès l'enfance, à la vue du sol ingrat qu'il faut faire valoir, des leçons qui, en donnant des connaissances raisonnées opèrent la conviction, inspirent un zèle éclairé, soutenu, appuyé par l'exemple du succès. Sans des instructions communes et générales où l'on ramasse comme en un faisceau les lumières du



raîtra pas sans doute une chimère à ceux qui connaissent les avantages inestimables que procure à la Suisse l'école d'agriculture établie à Hofwill, par M. de Fellenberg. Ne pourrait-on pas, en Champagne aussi bien que dans le canton de Berne, donner le modèle d'une agriculture portée au plus haut point de perfection dont soit susceptible l'exploitation d'un certain espace de mauvais terrain? Ne pourrait-on pas, à l'exemple de l'ingénieux et philantrope Fellenberg, consacrer quelques propriétés foncières d'une ferme-école à un cours systématique d'expériences agricoles destinées à éclairer successivement les questions qui divisent les agriculteurs, et à résoudre les problèmes d'agriculture les plus intéressans? Ne serait-il pas facile, dans les intervalles que laissent les travaux agricoles, d'enseigner à des jeunes gens, rassemblés exprès, la théorie sans laquelle la pratique marche souvent au hasard, et l'instruire à fond, ainsi que lui inspirer l'amour des vertus par lesquelles seules on rend les travaux utiles à soi et aux autres.

Quoi qu'il en soit de ce projet dont l'exécution n'attend peut-être qu'un Fellenberg champenois, nos écoles primaires ne peuvent-elles pas être organisées de manière à présenter à la jeunesse des champs des leçons élémentaires sur toutes les parties de l'agriculture et de l'économie rurale. Des peuples voisins nous ont précédés en cela avec un succès incontestable. Parcourez l'Angleterre, l'Écosse particulièrement, vous trouverez, entre les mains des élèves des écoles de village, des cahiers qui leur parlent de ce qu'ils auront à faire pour fertiliser la terre qu'ils arroseront bientôt de leurs sueurs. Aussi, c'est dans ce pays plus qu'ailleurs qu'on rencontre des villageois intelligens qui n'ont de grossier que l'habillement, jouissant d'une aisance qu'ils ne doivent qu'à eux-mêmes, qui aiment à développer leurs connaissances, à les répandre, à les propager.

Pourquoi ne chercherions-nous pas à procurer à nos jeunes compatriotes ces mêmes avantages d'une instruction agricole bien entendue? pourquoi nos écoles primaires ne seraient-elles pas comme des foyers où viendraient se réunir en petit les lumières que versent sur le monde les sociétés savantes et les agronomes instruits? pourquoi ne pas extraire de leurs ouvrages les notions les plus simples et le mieux appropriées à l'agriculture de notre département? Pourquoi, en bannissant de nos écoles de village l'enseignement individuel, et cet usage barbare d'y faire lire aux enfans, l'un après l'autre, des volumes dépareillés, insignifians ou inintelligibles, n'y introduirait-on pas l'utile méthode d'initier et de former à la lecture les élèves dans des livrets ou dans des tableaux, soit imprimés, soit écrits, destinés à une même classe, et qui auraient pour objet ce qui sera l'occupation de toute leur vie? Serait-il si difficile de faire passer successivement sous leurs yeux, depuis l'âge de neuf ou dix ans jusqu'à quinze, terme ordinaire de la fréquentation des écoles, des traités sommaires



seulement présenterait les progrès que l'agriculture y a faits depuis un certain nombre d'années, mais indiquerait encore ceux qu'elle peut faire dans la suite, et les améliorations en tout genre que les jeunes gens seront un jour appelés à exécuter ? Dans tout cela il n'est question de rien approfondir : on ne prendra des objets que les sommités les plus sensibles, que les traits de lumière qui, sans éblouir les élèves, les éclaireront sur ce qu'ils font déjà ou sur ce qu'ils voient faire. Ce sera, si vous voulez, une table raisonnée des matières qui éveillera la curiosité de la jeunesse des champs, qui lui inspirera le désir de demander, quand il en sera temps, des renseignemens plus étendus tant aux livres qu'aux agriculteurs habiles qui lui serviront de modèles.

N'est-il pas à désirer que les notions succinctes dont je viens de parler fassent place à un traité de morale agricole ? Chaque état a ses devoirs particuliers dont la connaissance doit être inculquée dès les premières années, si l'on veut que chacun remplisse avec honneur et avec profit, pour soi et pour la société, le rôle auquel il est appelé par la Providence. Dans ce traité de morale agricole, on insisterait sur le respect dû aux propriétés territoriales qui n'ont pour défense que la foi publique, sur les précautions à prendre pour ne pas endommager les champs de son voisin ; on peindrait avec force la déraison, la bassesse, l'infamie de ces délits champêtres, de ces mutilations de plantes que conseille la vengeance, ou qu'on se permet pour le brutal plaisir de détruire. Il serait à propos de consacrer quelques pages de cette morale à exciter la pitié des jeunes gens pour les animaux si utiles qui partagent les travaux du laboureur, à faire haïr, détester les mauvais traitemens dont on les accable, à faire remarquer que cette impitoyable dureté avec laquelle on les excède de fatigues et on leur envie une faible nourri-

ture qui seule peut les rendre capables des travaux auxquels on les destine, n'est pas loin de l'insensibilité pour les besoins des hommes, et part d'un fonds d'ingratitude qui mène à une cruauté réfléchie.

Un point bien essentiel dans l'ordre des devoirs dont on doit inspirer l'amour aux jeunes gens de la campagne, c'est un zèle actif pour tout ce qui peut concourir à la prospérité de l'agriculture dans la commune dont ils font partie. Loin des jeunes villageois cet égoïsme, cette odieuse personnalité qui les empêcherait de rien voir au delà du cercle étroit de leurs propres avantages. Loin de notre jeunesse agricole cette indifférence stupide qui ne se donne aucun mouvement pour prévenir ou réparer des dégâts auxquels elle se croit étrangère; qui laisse, dans un passage fréquenté, des embarras souvent dangereux dont il serait possible de s'affranchir, soi et les autres, par le sacrifice de quelques minutes. Pour les hommes destinés à commander, à administrer, la morale est utilement appuyée par l'étude approfondie de l'histoire, mais les connais-

[redacted]

qui, par ses paroles et ses exemples, distribue à ses jeunes compatriotes les leçons de la sagesse agricole; qui leur peigne en traits de flamme le calme, la tranquillité dont jouit le bon, l'économe et le sobre laboureur, qui leur apprenne à connaître leur bonheur, et prévienne en eux le désir funeste de quitter leur état paisible, et d'embrasser l'ombre pour la réalité.

Ce serait là une véritable morale en action, à la portée de nos jeunes laboureurs, parfaitement adaptée à leurs besoins, à leurs circonstances, et à laquelle ils s'intéresseraient d'autant plus qu'elle serait plus analogue à ce qui se passe sous leurs yeux.

Sans enseigner la musique aux élèves des écoles de village, comme cela se pratique dans quelques endroits de l'Allemagne, ne pourrait-on pas les *accoutumer* à chanter, sur des airs faciles à retenir, *des cantiques* qui célébreraient l'amour du travail, l'innocence de la vie champêtre, la grandeur de Dieu dans les merveilles de l'astre qui mûrit nos moissons; les bienfaits de la Providence dans les productions sans cesse renouvelées de l'agriculture, la soumission à *la volonté* de Dieu qui permet des fléaux destructeurs, *l'industrie*, la charité donnée à l'homme pour les réparer. Ces cantiques, ces hymnes, à la composition desquels auraient été appelés les plus habiles poëtes, et qui exprimeraient les passages les plus touchans des livres saints relatifs à l'agriculture, remplaceraient bien avantageusement des chansons triviales, insignifiantes ou dangereuses, si elles signifient quelque chose, que fredonne souvent la jeunesse des champs.

Jusqu'à présent, Messieurs, nous n'avons parlé que de l'éducation morale et intellectuelle, que des moyens de former le cœur et l'esprit des laboureurs. N'aurions-nous rien à ajouter sur l'éducation physique, sur les moyens de donner aux jeunes gens de la force et de l'adresse? Pour les préceptes de régime et de propreté

sanitaire, pour les précautions conservatrices de la santé et de l'existence, gardez-vous de vous en rapporter aux leçons paternelles qui ne sont pas toujours données de manière à frapper l'imagination des jeunes gens et à faire sur eux une impression forte et durable; que l'on recueille, qu'on fasse lire dans les écoles primaires, qu'on fasse répéter dans des occasions solennelles quelques maximes d'hygiène, les moyens les plus propres à entretenir la force du corps et à rendre capable de soutenir les plus rudes travaux du labourage; qu'on y indique les mesures à prendre pour éviter les dangers auxquels exposent le maniement des chevaux, la conduite des voitures et le transport des fardeaux.

Quant à l'adresse et à la promptitude des jeunes gens dans les opérations agricoles, voici ce qui peut, à ce qu'il me semble, s'exécuter sans des difficultés insurmontables. Indépendamment des exercices gradués et proportionnés à leur âge auxquels ils ont occasion de se livrer à la maison paternelle, je voudrais qu'un dimanche, après l'office divin, et un examen solennel [redacted]



pour transmettre sûrement, à la suite des générations, les moyens d'utiliser le sol le plus ingrat, soit en lui confiant des céréales appropriées à sa nature, soit en y plantant les arbres et les arbustes qui lui conviennent, soit en y semant des prairies artificielles.

Je n'ai pas besoin d'ajouter, Messieurs, que pour le succès complet de l'éducation agricole dont je viens de tracer la faible esquisse, il faudrait qu'il fût décerné à ceux qui en auraient profité, des louanges, des éloges publics, récompenses bien flatteuses pour l'honneur français. Puisse s'établir l'usage que le maire et le curé proclament hautement les noms des jeunes laboureurs ou des manouvriers se destinant au labourage qui auront montré constamment la volonté de bien faire, qui se seront acquittés, à la satisfaction générale, des ouvrages dont ils auront été chargés, qui, à l'intelligence, à l'amour du travail, unissent une probité délicate, un tendre attachement pour leurs parens, un grand zèle pour la prospérité agricole de leur commune, le respect pour les vieillards, les égards pour ceux de leur âge, la bienveillance et la politesse envers tous les hommes ! Puissent leurs noms honorables s'inscrire dans un registre qui passe à la postérité la plus reculée, et tienne ainsi lieu de titre de noblesse aux familles qui auront produit ces enfans vertueux !

[redacted]

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ,

PENDANT L'ANNÉE 1823;

Par M.[r] CAQUOT, *Secrétaire.*

MESSIEURS,

Les travaux de cette Société, variés dans leurs détails, variés dans les objets qu'ils embrassent, ont cependant entre eux une affinité qui leur est propre, présentent un but vers lequel nos efforts tendent principalement.

Ce but c'est l'amélioration de notre agriculture.

Dans le cours de l'année académique, des matériaux épars sont recueillis, sont élaborés; au moment de [redacted]

agriculture découlent à la fois ses mœurs, son industrie, son commerce, ses manufactures et ses arts.

Aussi, Messieurs et Collègues, vous avez vu avec un vrai plaisir, mais sans étonnement, se former dans cette ville une société nouvelle d'agronomes qui, sous le nom de Comice agricole, s'occupe avec zèle de tout ce qui a plus particulièrement trait à l'agriculture pratique.

Les relations qui se sont établies entre la Société de la Marne et le Comice agricole de l'arrondissement de Châlons ont été un échange de services réciproques.

Diverses expériences sur la culture de la Fléole des prés, sur quelques engrais, sont dus à MM. les Membres du Comice, auxquels vous vous plaisez à adresser vos publics remercíemens.

Déjà, depuis plusieurs années, vous vous êtes appliqués à rechercher l'influence des Cendres sulfureuses sur les prairies artificielles ; le Comice agricole vous a soumis à ce sujet une série de questions que vous avez renvoyées à une commission spéciale. Vous avez invité cette commission d'examiner avec tout le soin possible, à l'aide de la chimie et de diverses expériences comparatives, si le soufre, qui fait la base des cendres fossiles, peut se mêler aux principes nutritifs des plantes, de déterminer, dans le cas où sa présence serait reconnue, la proportion dans laquelle il s'y trouve, les effets qu'il peut y produire, tant sur la plante que sur les animaux qui s'en nourrissent, soit en vert, soit à l'état de dessication, et même sur les abeilles qui viennent recueillir le suc de ses fleurs.

Des recherches de cette nature, qui veulent des soins continuels, une observation de tous les jours et des expériences souvent renouvelées, ne peuvent fournir de résultats évidens qu'après plusieurs années de persévérance. Votre commission n'a pu encore asseoir une opinion bien certaine, mais elle espère arriver enfin à

[redacted]

quelques notions utiles, qui sans doute ne résoudront pas la question, mais qui du moins serviront à l'éclairer.

Le reproche que plusieurs agronomes adressent aux Cendres sulfureuses n'est point applicable au Plâtre employé comme stimulant sur les prairies artificielles. Le Ministre de l'Intérieur vous a adressé un rapport de M. Bosc au Conseil royal d'agriculture sur cet emploi du plâtre. Cet ouvrage, riche de faits, d'un haut intérêt, a donné lieu à un rapport de M. Chapron, qui déjà vous avait entretenu de ce fécond véhicule.

Malgré la grande divergence d'opinions sur l'emploi du plâtre, on peut, avec M. Bosc, vous présenter comme résultat sommaire,

1.° Que l'emploi du plâtre est déjà très-étendu ;

2.° Que le plâtre calciné et le plâtre cru agissent également, le premier plus promptement, et le second pendant un temps plus long ;

3.° Que c'est comme attirant l'humidité de l'air et comme stimulant l'action vitale que le plâtre produit son effet ;

[redacted]

9.° Que son action a lieu sur toutes les plantes à feuilles larges et épaisses, sur les prairies naturelles qui contiennent beaucoup de trèfles, de vesces et autres plantes analogues, mais qu'elle est nulle sur les céréales et autres graminées à feuilles sèches et droites ;

10.° Qu'il améliore les produits des récoltes subséquentes des céréales, lorsqu'il n'est pas trop prodigué ;

11.° Que ce ne sont pas les fourrages plâtrés qui occasionnent la pousse, confondue souvent avec la toux des chevaux, mais bien les fourrages moisis.

Il serait à désirer qu'un travail du même genre fût entrepris sur l'emploi des Cendres sulfureuses en agriculture ; il y a encore des préventions à vaincre ou des doutes à éclaircir sur les deux stimulans, qu'il ne faut cependant pas confondre avec les *engrais qui conviennent aux céréales*, et qui seront toujours *la base* de l'agriculture champenoise.

Les cendrières de Trépail ont été explorées par un de nos collégues, M. Jeandeau, qui a cru voir, dans la présence de ce résidu végétal, un indice presque certain de l'existence d'une houillère. Ce n'est pas la première fois que cet espoir a dû naître. J'ai déjà eu occasion de vous entretenir des recherches qu'en 1742 on avait tentées à Marfaux, près Reims, et dont les fouilles, poussées à 227 pieds sous terre, avaient été arrêtées tout à coup par l'eau, dont l'abondance, jointe au peu de succès de l'opération, avait fait abandonner entièrement l'entreprise (*).

Si l'art des engrais et de leur emploi est un de ceux que le cultivateur doit le plus apprécier, il faut aussi qu'il sache à propos recueillir les céréales qui en sont les heureux produits. M. Feburier, notre correspondant, membre de la Société d'agriculture de Versailles,

(*) Voir le Mémoire de M. Jeandeau, page 29 de ce Recueil.

vous a fait hommage d'un exemplaire de son ouvrage sur la nutrition des plantes et la coupe prématurée des blés ; notre collégue, M. Rousseau, vous a dit que déjà il s'était aperçu dans sa pratique que le blé, coupé quelques jours avant sa parfaite maturité, acquérait plus de brillant, et ce que l'on appelle, dans le commerce des blés, le *coulant de la main*. D'autres agronomes, nos confrères, avaient à peu près observé les mêmes résultats, et ajoutaient que la farine extraite de ce blé était plus abondante et contenait plus de parties nutritives. On craignait, à la vérité, que le blé ainsi récolté fût moins bon pour la semence ; vous aviez chargé une commission de faire cette année toutes les expériences nécessaires pour éclairer ce point d'agronomie qui n'a pas encore eu de solution bien certaine. Le temps humide, qui a menacé les récoltes de cette année n'a pas permis de se livrer à cet examen ; on s'est hâté de profiter du peu de beaux jours, sans oser en attendre la continuation ; et nos vœux appellent, pour la récolte prochaine, une température moins humide et des jours plus propices.

aussi bien, le dernier degré de perfection serait de faire mieux, avec le moins de frais possible. Aussi, tout ce qui abrège le travail, diminue les frais de main-d'œuvre, doit être recherché avec soin.

La Machine à battre le blé réunit tous ces avantages. M. Barrois qui en a fait établir une dans sa propriété de Bouët, M. Varin d'Epensival, qui en a fait construire deux à Epensival, ne peuvent trop se louer de cette innovation. Après la charrue, nous dit M. Barrois de Bouët, dans un mémoire détaillé sur ce Battoir, après la charrue, cette machine est le don le plus précieux que les arts aient fait à l'agriculture (*).

Nous ajouterons ce que la modestie de M. Barrois ne lui a pas permis de dire dans son intéressant mémoire, que cette machine, introduite par lui, doit à ses connaissances en mécanique d'heureuses et *très-ingénieuses* améliorations. Nous dirons aussi que les trois instrumens dont nous venons de vous entretenir sortent des ateliers de notre École royale d'arts et métiers, et ne peuvent qu'ajouter à leur réputation et aux regrets de cette ville qu'elle doit bientôt quitter.

Vous avez admis M. Barrois parmi vos membres correspondans.

Les troupeaux sont en quelque sorte la machine productive de toute l'agriculture; par eux, de féconds engrais vont engendrer de fécondes récoltes, source nouvelle d'abondans nourris. Au premier rang de ces troupeaux, soutien de la ferme, on doit mettre, dans ce département, ceux de l'espèce ovine; leur laine améliorée est une des branches importantes de notre commerce : on ne peut trop s'intéresser à la conservation de ce puissant moyen de prospérité; aussi c'est

---

(*) Voir le Mémoire page 35 de ce recueil.

avec reconnaissance que vous avez reçu de votre correspondant, M. Hurtrel d'Arboval, commissaire spécial des épizooties dans le département du Pas-de-Calais, son Traité de la Clavelée.

Il recommande comme traitement curatif de cette maladie l'absence de tout remède, de tout emploi de médicamens, recettes ou spécifiques ; un air salubre, fréquemment renouvelé, une nourriture saine et pas trop abondante, un logement spacieux, la propreté, des promenades pendant les plus belles heures du jour, le parcage si la saison le permet ; enfin la clavelisation ou l'inoculation du claveau. L'écrit de M. Hurtrel d'Arboval peut être considéré comme un traité complet sur la matière dans lequel on trouve réuni tout ce que l'on fait maintenant, et ce qui a été dit sur cette éruption cutanée dont les ravages sont si funestes.

Le même éloge peut être fait du *Manuel des Propriétaires d'abeilles*, par M. Radouan, demeurant à Vanault-les-Dames. L'auteur, appuyé d'une pratique éclairée, donne très-sommairement, mais d'une ma-

tout ce qui a rapport à l'habitation du cultivateur, à l'abri de ses bestiaux, au couvert de ses récoltes, à la salubrité des bâtimens, et aux moyens préservatifs de ce fléau dont l'activité, souvent indomptable, dévore en un instant la fortune foncière et la fortune mobilière. Je veux parler de l'incendie.

M.[r] le docteur HOURELLE, médecin à Reims, votre correspondant, a adressé à la Société un mémoire dans lequel il indique différens moyens préservatifs d'incendie. En regrettant que jusqu'ici l'on n'ait pu construire en totalité les édifices de matériaux incombustibles, il désirerait qu'à l'aide de l'art on rendît à peu près tel le bois qu'on emploie dans la construction de nos maisons. Il voudrait que le bois fût soumis à des préparations qui, à la vérité, ne le rendraient *pas entièrement* incombustible dans un grand foyer *de conflagration*, mais arrêteraient le développement de la flamme isolée, et suffiraient pour s'opposer aux progrès d'un incendie commençant. Il propose de soumettre, avant de les employer, les bois de charpente taillés, à la macération d'une eau imprégnée de substances salines, argileuses ou alumineuses, et d'enduire les parois extérieures de deux ou trois couches de détrempe de ces substances.

Ce mémoire a donné lieu à un rapport étendu de M. le D.[r] MOIGNON, notre collègue, dans lequel, en rendant justice aux vues philantropiques et éclairées de l'auteur, M. le Rapporteur indique, pour arriver plus sûrement au même but, et à moins de frais, une solution de phosphate acide de chaux dont il est parlé dans le journal de pharmacie du mois de juillet 1821. La facilité avec laquelle on peut se procurer le phosphate acide de chaux, la modicité de son prix et les immenses avantages que présente son emploi pour préserver des incendies les salles de spectacle, les vaisseaux, etc.

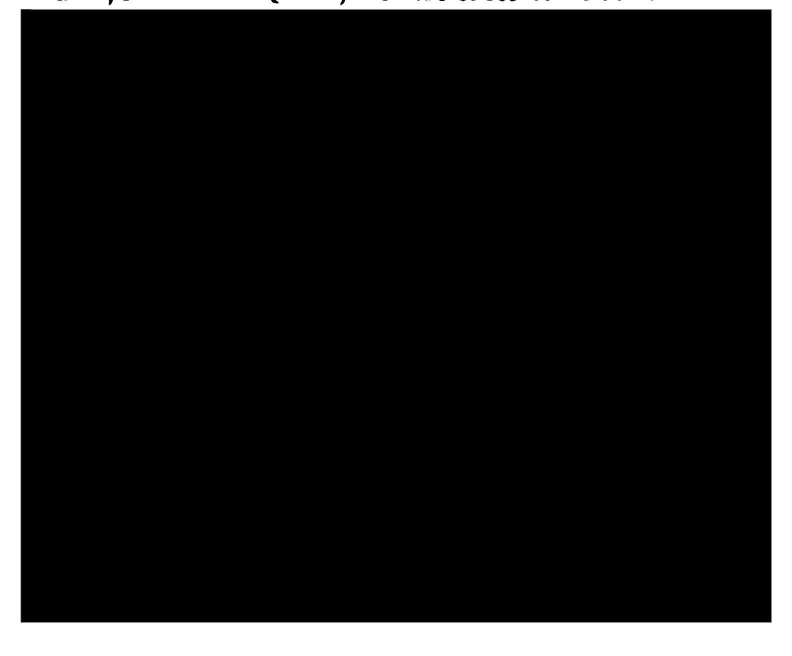
font présumer, ajoute M. le rapporteur, avec les auteurs du journal de pharmacie, que ce moyen sera favorablement accueilli et généralement adopté.

D'autres sujets aussi sont venus se mêler à vos travaux agronomiques, et jeter sur nos réunions une heureuse variété.

Ainsi M. Géruzez, notre correspondant, nous a fait hommage d'un discours sur l'Instruction primaire, partie de l'éducation que le Gouvernement ne peut trop encourager, car les lumières appropriées aux diverses classes de la société sont la base la plus solide du bonheur et de la stabilité des états.

Plusieurs médecins de la capitale et des départemens se sont empressés d'entretenir ou d'ouvrir avec vous une correspondance d'un vif intérêt, et ont enrichi votre bibliothèque et vos archives de leurs ouvrages imprimés ou manuscrits.

Parmi eux, je citerai rapidement notre correspondant, M. le D.r Naquart, membre et secrétaire de la



veau du D.r TIEDMANN, et l'a e
duction.

M. le D.r BOISSEAU, aute
Fièvres, riche de faits et de 1

M. le D.r DE KERGARADEI
l'Auscultation appliquée à l'

Tous ces ouvrages ont fa
qu'il est impossible d'analy
aperçu de nos travaux, et
ceux de nos collégues auxq
étrangère.

La Philosophie, qui s'allie
et qui semble faire une par
tion médicale, a inspiré, à
RELLE, un écrit sur l'Utilité
Dans ce mémoire, il est sa
hasardées que vous refuter
ouvrage, les Sociétés acadé
adopter tous les principes ; 1
pensées philantropiques, de
de lier les raisonnemens, e
leur expression qui ne peuv
esprit exercé et d'un brûlar

M.r L. GIBON, parent de 1
lettres et professeur agreg
royal de Caën, nous a aus
dans deux dissertations ou
l'une sur le Suicide, l'autre
dernier ouvrage qui rentre
logie, M. GIBON jette un re
constitue l'éloquence, qu'il
mes diverses sous lesquelle
des ouvrages dans lesquels
comme il la conçoit, est i

est simple ; c'est une émanation de l'ame, qui parle à l'ame. Mais ses principaux *caractères* ne se refusent pas aux recherches de l'analyse. Le premier caractère de l'éloquence est l'universalité, par ce que l'ame étant partout et toujours la même, est partout et toujours émue de ce qui est vraiment éloquent.

L'éloquence ! nous la retrouvons dans ces ruines, ces restes des anciens monumens qui reportent l'imagination à ce moyen âge, mélange de servitude et de grandeur, de rudesse et de galanterie, de licence et d'esclavage, qui n'apparaît enfin que revêtu du casque chevaleresque orné de l'écharpe amoureuse et chargé des fers de la féodalité ; aussi les recherches archéologiques ont-elles un attrait puissant qui partout les fait suivre avec ardeur.

Au nombre des notices intéressantes qui vous ont été communiquées à ce sujet, vous devez compter celles de vos membres correspondans, MM. Dherbez, Povillon-Pierrard et Jacob-Kolb.


[redacted]

apprécier, et qui du moins ne nuira en rien au public, réserve le fruit de ses recherches sur les antiquités de Reims, pour en enrichir les *Essais historiques* sur cette ville, qui se publient maintenant sous la protection éclairée de M. le Maire, et qui ne peuvent manquer d'obtenir un grand succès, puisqu'ils en réunissent tous les élémens, des matériaux d'un haut intérêt, et d'habiles architectes pour les mettre en œuvre.

Au nombre des ouvrages imprimés dont vous avez reçu l'hommage, se place honorablement *la Théorie du Paysage* et *l'Histoire de l'Art du paysage*, par M. Deperthes, notre compatriote; vous sentez, Messieurs, que ces deux traités, ouvrages d'un homme de goût, qui a fait une étude particulière du sujet qu'il développe; que ces deux traités qui ont reçu l'approbation de l'Académie royale des Beaux-Arts et les éloges mérités de l'Institut, n'ont pas besoin d'éloges nouveaux. Vous vous êtes empressés d'associer leur auteur à vos travaux, en lui décernant le titre de membre correspondant.

La Poësie est aussi venue se mêler à vos occupations; elle ne vient que comme un accessoire aimable que l'on ne cherche pas, mais aussi que l'on rencontre avec plaisir.

M. Deferaudy vous a fait hommage d'un recueil de Fables, et les a, de votre agrément, dédiées à cette Société, qui déjà l'avait admis au nombre de ses membres correspondans, et lui avait décerné une mention honorable au dernier concours sur l'Emploi des Loisirs du Soldat français.

M. Pein nous a donné lecture d'une jolie comédie en un acte et en vers, reçue au théâtre de l'Odéon, intitulée le Déménagement de La Fontaine, dont vous entendrez des fragmens dans cette séance.

Nous avons, cette année, Messieurs, à déplorer la perte de deux de nos collègues, M. CORBINEAU, membre titulaire, M. HARMAND DE MONTGARNY, membre correspondant.

Le Baron Marie-Louis-Hercule-Hubert CORBINEAU, officier de la Légion d'honneur, receveur général des finances du département de la Marne, fut porté, jeune encore, par la révolution, au milieu des camps, où sa bravoure lui fit obtenir un avancement rapide. A la bataille de Wagram il eut la cuisse droite amputée sur le champ de bataille, à la tête du premier régiment des Chasseurs de la garde, dont il était colonel-major; là dut se borner sa carrière militaire, une nouvelle carrière s'ouvrit pour lui, celle des finances. Nommé receveur général à Rouen, puis à Châlons, il avait l'intention de se fixer dans notre département, et de s'y livrer plus particulièrement à l'éducation des chevaux, lorsqu'une mort prématurée est venue l'enlever, le 5 avril dernier, à l'âge de quarante-trois ans.



des sciences médicales, et faisait à Paris des cours publics de physique at de chimie médicale. La science fait en lui une perte bien sensible.

Vous aviez une place de membre titulaire non résidant, vacante dans l'arrondissement de Reims ; M. Ruinart de Brimont, maire de Reims, a réuni tous vos suffrages sous le triple rapport de négociant, de magistrat et d'ancien député de la Marne.

Vous avez admis au nombre de vos membres correspondans,

M. Pagezy de Bourdeliac, capitaine au Corps royal d'Etat-major, chevalier de Légion d'honneur ;

M. le docteur Begin, médecin à Paris,

Auteurs des Mémoires *qui ont partagé la médaille* au concours ouvert sur la question de l'Emploi des Loisirs du Soldat français en temps de paix ;

M. Devere, capitaine d'Etat-Major, mentionné honorablement au même concours. Il vous a fait hommage d'une Notice sur la Croatie militaire, pleine d'intérêt, et de faits dignes d'être recueillis ;

M. Deferaudy, ancien officier supérieur au Corps royal du Génie, chevalier de Saint-Louis, etc., mentionné honorablement au même concours ; il est aussi auteur de Fables ingénieuses où l'on trouve une morale pure, une douce philosophie, et des vers heureux.

MM. les docteurs Deleau, Boisseau et Jourdan, MM. Radouan, Barrois de Bouët, Depertbes et L. Gibon, des travaux desquels j'ai déjà eu l'honneur de vous entretenir.

Au nombre de vos travaux annuels il faut compter la tâche si douce que vous vous êtes imposée en ouvrant des concours, de juger les divers mémoires qui vous sont adressés en réponse à votre appel.

Une Statistique du canton de Fismes, modestement intitulée Essai, a surtout fixé votre attention, par l'étendue des recherches qu'elle suppose, le nombre varié des renseignemens qui s'y trouvent, les détails de localité qui l'enrichissent. Il n'est pas toujours facile de mettre un ordre bien régulier, un ensemble bien suivi dans cette sorte de travail; aussi faut-il être indulgent si, par fois, on trouve quelque confusion dans cet ouvrage. Vous lui avez décerné une médaille de première classe.

Vous aviez mis au concours la question suivante :
« La Société, au nom de laquelle une accusation est
« intentée, ne devrait-elle pas une indemnité à l'accusé
« que la justice absout ? En cas d'affirmative, examiner
« les motifs qui ont fait maintenir en France une lé-
« gislation contraire, et indiquer les dispositions qui
« pourraient modifier cette législation en conciliant
« l'intérêt de la société avec l'intérêt des accusés. »

Parmi les mémoires qui vous sont arrivés, vous avez regretté de ne point trouver d'ouvrage assez marquant pour décerner la couronne. Trois cepen-

mémoires, à quelques parties faibles en raisonnement ou pas assez développées, unissent d'autres parties bien pensées, écrites avec une sage réserve; et le goût, la saine raison applaudiront au respect que tous trois professent pour la magistrature et pour notre législation, tout en indiquant les améliorations dont cette dernière est susceptible. Enfin, surtout l'humanité ne peut qu'applaudir aux vues morales et philantropiques de l'auteur du n.° 5.

Le mémoire coté n.° 1.er, qui soutient la négative, a cela de remarquable qu'il pense que, dans des cas très-rares à la vérité, il serait juste d'accorder au jury le droit de recommander à la munificence du Monarque un accusé absout, comme il a déjà celui de recommander à sa clémence un accusé condamné.

A l'appui de l'affirmative qu'il soutient, l'auteur du mémoire coté n.° 5, cite un exemple mémorable de royale justice.

De graves soupçons de félonie planent sur la conduite d'un militaire près d'entrer en campagne. Il est arrêté, enlevé à ses fonctions, frappé d'une accusation capitale. Conduit à Paris en criminel, il est interrogé; il prouve son innocence, et bientôt rendu à sa brillante carrière il y rentre dans un grade supérieur, et le signe de l'honneur brille sur sa poitrine.

Quel est le souverain qui sait ainsi conserver l'honneur intact et récompenser noblement la fidélité? c'est Henri IV ou Louis XVIII.

SUR

LES CENDRIÈRES DE TRÉPAIL;

Par M.r JEANDEAU.

—

MESSIEURS,

L'EXISTENCE, dans notre département, de plusieurs mines de Cendres fossiles, dont l'emploi a fait faire un si grand pas à l'agriculture, n'annonce-t-elle pas celle d'une mine de houille dont la découverte serait aussi importante pour les arts industriels que celle des cendres l'a été pour l'agriculture ? Voilà la question que tout le monde se fait et que je me suis faite à moi-même.

En effet, ces soi-disant cendres brûlent sans addi- [redacted]

L'origine végétale y est si peu déguisée qu'on peut la reconnaître dans tous les fragmens et qu'on y trouve très-fréquemment des morceaux de bois qui conservent encore toute leur organisation.

Pour peu qu'on examine les coupes du filon, dont l'exploitation, faite avec des pioches coupantes, présente un plan vertical, on voit d'abord les troncs moyens qui sont mieux conservés que les gros, parce qu'ils ont été plus vîte enfouis que ceux-ci; ils frappent les premiers regards, mais à mesure que l'attention se soutient, on aperçoit bientôt dans toute la masse les traces plus ou moins sensibles des petites branches au milieu du remplissage formé par les débris des plus gros troncs qui, ayant pourri à la surface avant d'être recouverts, sont, à quelques fragmens près, totalement décomposés.

Ces différentes pièces se distinguent en outre par une solution de continuité bien remarquable dans un corps qui se pétrit comme une glaise très-ductile.

On distingue facilement l'espèce des arbres dans les principaux débris. On y reconnaît principalement le châtaignier que beaucoup d'autres faits nous prouvent avoir été anciennement le principal arbre forestier de ce pays. J'en mets sous les yeux de la Société un échantillon qui n'est pas plus désorganisé que ne le serait un pareil morceau de bois qui se serait trouvé pendant quelques années dans des circonstances favorables à sa décomposition, comme nous le voyons tous les jours; à cela près, que celui-ci est pénétré d'une argile qui remplit tous les vides jadis occupés par les fluides végétaux.

On trouve semés, çà et là, à des distances presque égales, d'environ un demi-mètre dans la masse, des cristaux de talc très-beaux, et quelques cristallisations ferrugineuses semblables à ces pyrites qu'on trouve dans tous nos champs. Mais comme ces produits accidentels me paraissent peu importans sous le rapport de nos recherches, je me contenterai de la



mention que je viens d'en faire, sauf à revenir sur ce fait, s'il est nécessaire, en le considérant comme indicateur de la présence, d'ailleurs indubitable, de l'alumine, de la chaux, du fer et du soufre.

La couleur de la couche est un brun noir très-prononcé, et absolument semblable à celle du bois qui a long-temps séjourné dans la terre humide.

Celle de ces mines que j'ai pu le mieux observer, et à laquelle se rapporte principalement ce que je dis, est située presque au sommet d'une des montagnes de la côte de Reims, auprès de Trépail.

Par la manière dont l'exploitation en est faite, il est difficile de s'assurer exactement du gisement de la couche; mais on voit qu'il est à peu près horizontal.

Cette couche, d'origine végétale, est recouverte par une autre couche d'épaisseur inégale, formée d'un mélange de pierres calcaires en petites masses, et de sable imprégné de terre argileuse de même nature que celle qui sert de ciment à la couche d'origine végétale.

Ces pierres ne paraissent pas avoir été formées sur place; elles paraissent être les débris de ces couches [redacted]

pouces d'épaisseur et forme une espèce de réseau qui laisse beaucoup de vides, à peu près comme ferait une nappe de laine mal cardée. Ce silex paraît avoir été formé sur place, à la manière des stalagmites, par les eaux d'infiltration chargées de solutions siliceuses dans les inégalités du banc inférieur. Cette formation paraît ainsi évidemment postérieure à l'évènement qui a produit l'amas hétérogène qu'il recouvre.

Quoi qu'il en soit de la cause qui a recouvert la cendrière, on concevra facilement qu'il n'y a que les parties de la mine qui ont été recouvertes qui aient pu se conserver ; car les eaux pluviales ont dû facilement entraîner celles qui ne l'étaient pas, ou les réduire en terre végétale par leur mélange avec les débris pierreux.

Quant aux parties recouvertes et conservées, il reste, à leur égard, à expliquer comment l'argile de la couche supérieure a pu descendre dans le filon d'origine végétale et s'infiltrer dans tous les débris qui le composent ; car ordinairement les couches argileuses arrêtent les infiltrations. Mais il est à remarquer ici que le mélange du sable et des pierrailles à l'argile a dû favoriser le passage des eaux qui, en effet, ont tamisé l'argile, et l'ont en quelque sorte injectée dans les débris végétaux dont elle a fait une pâte liante et molle comme elle, en absorbant tous les sucs bitumineux du végétal dont elle est imprégnée et colorée.

Ce n'est donc pas le produit simple de la décomposition des végétaux que nous examinons, mais une terre argileuse imprégnée du bitume provenant de la décomposition des végétaux ligneux.

C'est à cette injection que nous devons la conservation de la forme des débris végétaux auxquels l'argile a donné sa consistance. Sans l'argile, il est probable que tous les produits bitumineux de la décomposition des végétaux ligneux auraient formé, en s'étendant sur le sol, des couches superposées, comme on le voit dans la houille.

Ceci nous explique pourquoi ce fossile brûle, et pourquoi il brûle mal. Ceci nous explique aussi son odeur sulfureuse qui provient de la décomposition spontanée du sulfure d'alumine et des pyrites.

Mais, voyons ce qui serait arrivé si la couche supérieure, au lieu d'être un mélange de pierres détachées de sable et d'argile, eût été un banc de pierres dures ou une terre argileuse sans mélange, et par conséquent imperméable. La couche végétale fût restée intacte, tous les produits de la décomposition seraient là, et nous aurions un bitume sans mélange qui, s'il brûle absorbé par un corps incombustible qui en isole toutes les parties, brûlerait à plus forte raison s'il était dégagé de sa gangue. Nous aurions enfin de la houille, de la houille semblable à celle que nous tirons à grands frais des frontières de la Belgique et du Forez; car la houille n'est autre chose qu'un extrait complet des végétaux ligneux, rendu concret par l'action de l'acide pyroligneux sur la partie huileuse, et par sa combinaison avec une petite quantité de sulfate d'alu-

et ensuite que ce pays-ci s'est trouvé dans ce cas, car les cendrières le prouvent.

A la vérité, les mêmes circonstances ne nous ont pas donné une houillère pure, du moins dans la mine dont nous examinons les produits. L'invasion de l'argile a troublé l'opération de la nature ; mais, du moins, il reste un indice bien fort et bien fait pour donner l'espérance de trouver de la véritable houille, car, dans tous les pays, la nature a fait et défait plusieurs fois son ouvrage. Dans toutes les mines on trouve plusieurs filons, les uns au-dessus des autres, qui sont souvent séparés par des bancs épais. Enfin, on en trouve à des profondeurs considérables, et cependant les circonstances périodiques de l'existence en forêts, suivie de la formation du banc de recouvrement, ont dû se reproduire autant de fois qu'il y a de filons, les uns au-dessus des autres. Nos espérances ne sont donc pas sans fondement ; l'évènement qui les réaliserait présenterait d'immenses avantages et n'aurait rien d'extraordinaire ; car la circonstance qui a troublé l'opération de la nature a pu ne s'être pas présentée une autre fois. Il est donc possible, probable même, que dans des temps antérieurs à la formation du banc sur lequel repose la mine, une autre forêt ait existé au même lieu, que ses débris aient été recouverts par une couche impénétrable à l'infiltration, et que l'extrait bitumineux se soit conservé pur comme il s'est conservé ailleurs.

Pour explorer les indices certains d'un fait si important, il s'agit de s'assurer de la nature du banc sur lequel repose la cendrière, ou pour parler plus correctement, la mine de houille argileuse, et de percer ce banc, si son épaisseur n'est pas trop grande, pour savoir ce qu'il y a dessous. Peut-être trouverait-on l'objet de nos recherches ou du moins des indices assez concluans pour déterminer quelque spéculateur à faire les frais d'une fouille qui, par sa profondeur, ne laisserait plus de doute ou plus d'espoir.

SUR

LA MACHINE A BATTRE LE BLÉ,

Par M.[r] Barrois.

Messieurs,

Vous avez daigné m'admettre au nombre de vos associés correspondans pour avoir introduit, dans le département, l'usage de la Machine à battre les grains; cette faveur m'impose l'obligation de vous entretenir des avantages qui en résultent, ainsi que des motifs qui m'ont décidé à l'adopter.

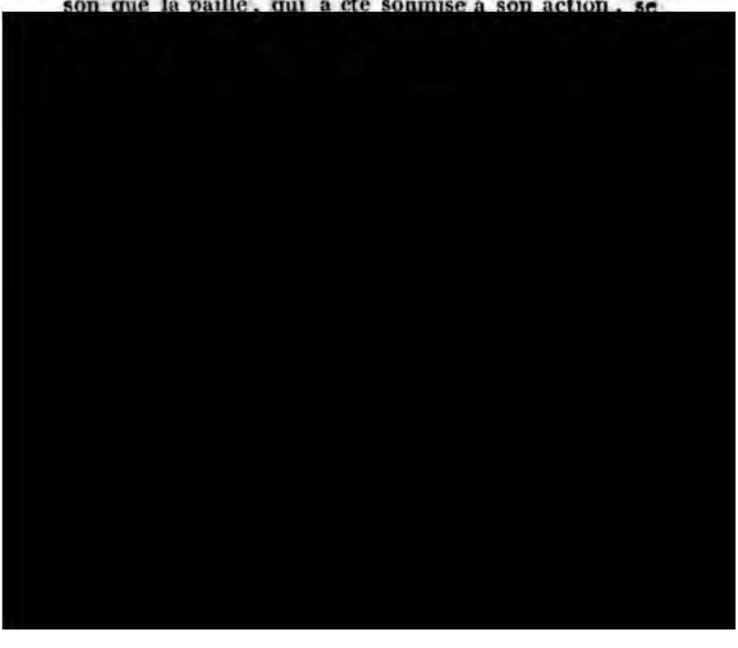
[redacted]

soins et de ses sacrifices, etc. Tous ces évènemens, qui pourraient se rencontrer à la fois, viennent l'assaillir tour-à-tour, et réduisent presque toujours le produit de ses travaux et de son industrie à un taux bien inférieur à celui que j'ai indiqué. Cependant, malgré l'exiguïté de ses chances heureuses et les fléaux nombreux qu'il a à redouter, il est rare qu'il ne persévère dans cet état lorsqu'une fois il l'a embrassé. De l'usage naît l'habitude, et, comme l'indépendance est du nombre de ses plus douces jouissances, il ne peut guères y renoncer sans y être contraint par d'impérieuses circonstances.

Oui, Messieurs, l'indépendance dont il jouit est l'attrait le plus puissant qui l'attache à cet état toujours pénible et souvent infructueux. Il supporte une lourde portion des charges *publiques*; mais il ne connaît d'autre joug que celui des lois. Affranchi de celui de l'étiquette, il vit chez lui comme bon lui semble; il reçoit ses amis sans cérémonie, et la contrainte est bannie de sa table qui, quoique frugale, n'est point dédaignée par les amis des champs. Un manoir simple et décent lui suffit, et jamais le luxe n'y pénètre; le vrai cultivateur ne connaît que celui de ses productions, et ses capitaux ne viennent point s'endormir dans un fastueux ameublement pour ne se réveiller jamais. Environné des richesses de la nature, les caprices de la mode sont pour lui sans attrait, et le goût de la parure est trop frivole à ses yeux pour qu'il puisse s'y assujettir. Si donc il ne peut espérer de son état une augmentation rapide de fortune, il peut au moins, par les économies qui résultent nécessairement de la simplicité de ses goûts, entretenir ses capitaux, sinon dans un état constant de prospérité, au moins dans un équilibre soutenu, et ce qui couronne son état d'indépendance, c'est que nul n'est en droit de lui demander l'état de son livre-journal.

Cependant il est une sorte de dépendance que le cultivateur a peine à éviter, qui semble vouloir s'aggraver tous les jours davantage ; je veux parler de la rareté des ouvriers. L'aisance, répandue dans toutes les classes de la société par le développement de tous les genres d'industrie et la division des propriétés, rend la classe ouvrière moins nombreuse, et, dans les années d'abondance, le cultivateur manque souvent de bras pour ses travaux les plus pressans ; alors l'ouvrier, fier de son indispensabilité, devient moins soumis, moins attaché à ses devoirs, et exige, de celui qui l'emploie, un salaire exorbitant ; c'est dans une telle circonstance que la Machine à battre m'a été connue et que je me suis empressé de l'adopter.

Cette Machine, qui n'est importée en France que depuis quelques années, ne s'y propage qu'avec lenteur ; dans les environs de Paris, où elle aurait dû se répandre d'abord, par la proximité d'un dépôt qui y était établi, elle a éprouvé une défaveur par la raison que la paille, qui a été soumise à son action, se



C'est à ces deux derniers cultivateurs que M. Varin d'Epensival et moi sommes redevables des renseignemens qui nous ont mis à même de faire confectionner cette Machine, et qui nous ont décidés à l'adopter. La politesse et la complaisance dont ces messieurs ont usé à notre égard, nous ont mis dans la possibilité d'apprécier l'ensemble et les vitesses relatives des mouvemens de toutes les pièces qui composent la Machine, et non-contens de nous permettre d'en prendre toutes les dimensions, ils se sont empressés de la faire fonctionner sous nos yeux, moyen certain de convaincre les plus incrédules.

Satisfaits, étonnés même des résultats avantageux dont l'évidence ne nous laissait aucun doute, nous prîmes sur-le-champ la résolution d'en faire construire de semblables; mais n'ayant pas à notre disposition les modèles nécessaires pour mouler les pièces de fonte, et sachant que les plans de cette Machine existaient dans les ateliers de l'École royale d'arts et métiers de Châlons, nous nous adressâmes à cet établissement pour les faire confectionner. Alors, M. Jeandeau, ce digne collégue, aussi zélé pour le perfectionnement des arts utiles qu'éclairé dans la direction des travaux du précieux établissement soumis à ses soins, nous fit mettre sous les yeux ces plans, en nous permettant d'y faire les changemens et modifications qui nous paraissaient utiles, et voulut bien se charger de faire confectionner la Machine toute entière dans ses ateliers, en nous accordant assez de confiance pour nous permettre d'en diriger nous-mêmes l'exécution.

La première fut terminée dans le mois de novembre dernier, et les travaux préparatoires de M. Varin n'étant point encore finis, nous convînmes qu'elle serait montée chez moi où elle a été mise en activité dans les premiers jours de décembre. Depuis cette époque j'ai pu juger de ses résultats et des avantages qu'elle

présente ; j'aurais pu également apercevoir ses inconvéniens s'il s'en était rencontré ; je n'en ai reconnu aucun.

Je puis donc vous dire avec certitude, Messieurs, qu'après la charrue, cette Machine est le don le plus précieux que les arts aient fait à l'agriculture ; et pour vous le démontrer je vais entrer dans quelques détails sur ses effets et sur les avantages qui en résultent.

Cette Machine, mise en mouvement par deux chevaux, et servie par trois personnes, peut battre jusqu'à cent gerbes de froment par heure, et même plus lorsque la paille est courte ; elle peut battre, dans le même espace de temps, au moins quatre hectolitres d'avoine ou d'orge ; le vannage s'opère en même temps, et le grain est reçu dans un sac.

Le battage est plus parfait qu'il ne peut l'être par le moyen ordinaire.

Le blé carié n'est nullement taché par la carie, dont une partie s'évapore et l'autre reste dans l'épi.

La paille, par la force et la rapidité du frottement [redacted]



A tous ces avantages se joint encore celui de pouvoir employer toute sorte de personnes à la main-d'œuvre, qui peut être faite par des femmes ou des enfans, sans que la célérité du travail en soit ralentie. Une seule personne un peu intelligente suffit pour diriger le travail et entretenir la Machine en bon état.

Cet entretien consiste à appliquer de l'huile de temps en temps pour adoucir les frottemens. Celui qu'éprouve l'axe du cilindre batteur, qui est le seul considérable, exige que l'on en applique au moins chaque deux heures; cette pièce est du poids de quatre à cinq cents livres, et son mouvement d'environ deux cent cinquante révolutions par minute; les deux extrémités de son axe, qui est horizontal, se meuvent dans des collets en cuivre; or, le frottement qui résulte de sa masse, combinée avec sa vitesse, ne peut être que très-violent. Pour l'affaiblir autant que possible, nous sommes convenus, avec M. Jeandeau, de supprimer les collets, et de faire poser chaque tourillon de l'axe de cette pièce sur la circonférence de deux roulettes (ou galets) placées sur une même ligne, et contenues dans une boîte où on entretiendra de l'huile jusqu'à la hauteur de leurs axes. Ce changement diminuera considérablement la résistance qu'oppose la Machine à la force motrice ainsi que les frais d'entretien, et dispensera de graisser plus souvent qu'une fois par jour. L'essai en sera fait sur une seconde Machine que M. Varin d'Epensival fait construire en ce moment.

Je suis d'autant plus satisfait, Messieurs, d'avoir concouru à l'introduction de cette Machine importante dans le département de la Marne, que vous avez jugé cette entreprise digne de vos suffrages, et vous m'en avez accordé la récompense la plus flatteuse en daignant m'associer à vos utiles travaux.

PROGRAMME

DES PRIX PROPOSÉS POUR 1824 ET 1825.

La Société décernera dans sa séance publique du mois d'août 1824, une médaille d'or de 300 francs, au meilleur mémoire sur ce sujet :

Examiner si, dans l'instruction de la jeunesse, l'Art de dire doit précéder l'Art de raisonner ; en d'autres termes, si l'Enseignement de la Rhétorique doit précéder celui de la Logique.

Elle décernera, dans sa séance publique de 1825, une médaille de la même valeur, au meilleur mémoire



prospérité, et les moyens d'améliorer celles qui n'y seraient point parvenues. La valeur du prix sera augmentée lorsque le travail paraîtra assez important pour mériter une récompense particulière.

Les Mémoires sur la première question et les Statistiques devront être parvenus, *francs de port*, au SECRÉTAIRE de la Société, à Châlons-sur-Marne, avant le 1.er juillet 1824, *terme de rigueur*; et les mémoires sur la deuxième question avant le 1.er juillet 1825.

AUCUN OUVRAGE ne fera partie des concours s'il n'est accompagné d'un billet séparé et cacheté, dans lequel seront renfermés le nom et l'adresse de l'auteur, et sur l'enveloppe duquel sera répétée l'épigraphe du manuscrit.

LES AUTEURS SONT PRÉVENUS QU'ILS NE PEUVENT RETIRER LES MÉMOIRES ENVOYÉS AUX CONCOURS.

2.° Au Médecin ou Chirurgien du département qui aura vacciné le plus grand nombre de sujets pendant l'année 1824.

Il en justifiera par un état nominatif des sujets vaccinés, énonçant le résultat de chaque vaccination, et certifié par les parens et les autorités locales. Les pièces relatives à ce dernier concours seront envoyées, *franches de port*, au SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ, à Châlons-sur-Marne, avant le 1.er mai 1825 (*terme de rigueur*). Le prix sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1825.

On rappelle que c'est avant le 1.er mai 1824, *terme de rigueur*, que les pièces relatives aux vaccinations de l'année 1823 doivent être parvenues au secrétariat, et que le prix en sera décerné dans sa séance publique de 1824.

La Société d'encouragement pour l'Industrie natio-

[redacted]

nale, séant à Paris, dans sa séance générale du 3 octobre 1821, en couronnant un Mémoire de M.r GARNIER, Ingénieur au Corps royal des Mines, sur l'*Art du Fontenier sondeur et des Puits artésiens* (*), a annoncé qu'elle décernerait trois médailles de 500 francs chacune, aux propriétaires qui, avant l'année 1824, et dans un pays où il n'existe point de puits artésiens, auraient introduit l'usage de cette sorte de puits, pour servir à l'irrigation de la plus grande étendue de terre, laquelle ne pourra être moindre de cinq hectares.

La Société de la Marne, dans sa séance publique d'août 1824, décernera une médaille d'or de 200 fr., ou la valeur, au propriétaire, qui aura le premier, depuis le concours ouvert par la Société d'encouragement, fait établir dans le département de la Marne un Puits artésien, avec les mêmes conditions d'irrigation : cette médaille sera décernée à celui de nos concitoyens qui l'aura méritée, quand même il aurait obtenu, pour le même fait, une des médailles proposées par la Société d'encouragement.

Les communes du département sont admises au con-

[redacted]



CATALOGUE

Des Ouvrages imprimés, adressés à la Société depuis le 1.er novembre 1822, jusqu'au 1.er novembre 1823.

1.° OUVRAGES ADRESSÉS PAR SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

TRAITÉ GÉNÉRAL des Eaux et Forêts, Chasses et Pêches, par M. *Baudrillard*, Chef de division adjoint à l'Administration générale des Forêts. In-4.° — Cinquième livraison et 1.re partie de l'atlas. — Paris, M.me Huzard.

DICTIONNAIRE des Eaux et Forêts. Première livraison de la 2.e partie de l'ouvrage précédent.

DESCRIPTION des Machines et Procédés spécifiés dans les brevets d'invention dont la durée est expirée. In-4.° Planches, tom. 5.e

CALENDRIER du Bon Cultivateur, ou Manuel de l'agriculteur praticien, par M. *Mathieu de Dombasle*. — Paris, M.me Huzard (1822); un vol. in-12.

RAPPORT sur l'Emploi du Plâtre en agriculture, par M. *Bosc*.

MÉMOIRE sur les Saccharifications des Fécules, par M. *Dubrunfaut*. — Paris, M.me Huzard (1823).

2.° OUVRAGES ADRESSÉS PAR LES SOCIÉTÉS AFFILIÉES.

Mémoires de la Société royale et centrale d'Agriculture, pour 1822. In-8.°, tom. 1.er

Programme des Prix proposés par la même Société.

Rapport fait à la Société royale et centrale d'Agriculture, sur le concours pour des Observations vétérinaires (1823).

Notice biographique sur M. J.-B. Desplas, médecin vétérinaire, par M. *Sylvestre de Sacy*. — Paris, M.me Huzard (1823).

Notice sur un Moulin cribleur, de l'invention de M. Moussé, lue à la Société royale et centrale d'Agriculture, séance publique du 27 mai 1821, par M. *Héricart de Thury*.

Voyage en Espagne dans les années 1816, 1817, 1818, 1819, ou Recherches sur les Arrosages, etc, par [redacted]

Procès-verbal de la séance publique d'Émulation et d'Agriculture du département de l'Ain, du 5 septembre 1822 (Bourg.).

Journal d'Agriculture, Lettres et Arts, rédigé par des membres de la Société d'émulation et d'agriculture du departement de l'Ain (Bourg).

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire (Tours).

Annales de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département de la Charente (Angoulême).

Compte rendu des Travaux de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon, pendant l'année 1822.

Recueil agronomique, publié par *les soins* de la Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres du département du Tarn-et-Garonne (Montauban).

Extrait des Travaux de la Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure (Rouen).

Séances publiques de l'Athénée des Arts de Paris (1822).

Compte rendu des Travaux de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, pour les années 1813, 1815 et 1816 (Lyon 1822).

Mémoires de la Société centrale d'Agriculture et des Arts du département de Seine-et-Oise, 23.e année (Versailles 1823).

Rapport sur les Travaux de la Société d'Agriculture du département des Vosges, depuis sa création en janvier 1821, jusqu'en juin 1822, par *H. Mathieu* (Epinal).

Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, séance publique du 15 décembre 1822.

3.° OUVRAGES DONT LES AUTEURS ONT FAIT HOMMAGE A LA SOCIÉTÉ.

Quelques Fables ou mes Loisirs, par M. *J. B. Deferaudy*. Deux vol. in-12. Le second vol., publié en 1823, est dédié à la Société académique de la Marne.

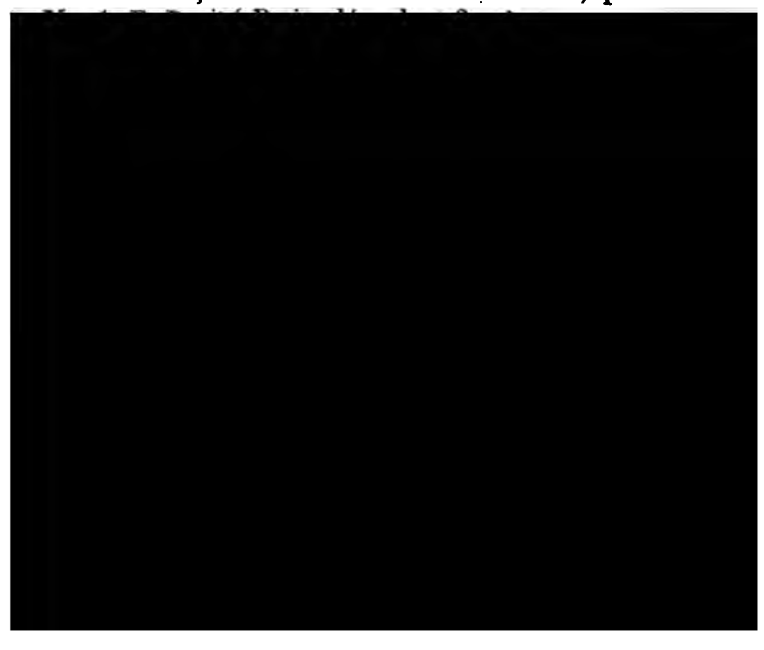
Essais historiques sur la ville de Reims, depuis Jules-César jusqu'à nos jours. — Reims. Regnier, 1822. (Hommage de M. le Maire de Reims.)

Sur l'Appréciation physiologique des symptômes des maladies, par le D.r *Nacquart*.

Sur la Perforation de la Membrane du tympan, pratiquée pour rétablir l'ouie dans plusieurs cas de surdité, par le D.r *Deleau*.

Aperçu sur les Abus du Vomissement provoqué dans les maladies, par le même.

Idées d'un jeune Officier sur l'État militaire, par [redacted]



[redacted]

SÉANCE PUBLIQUE

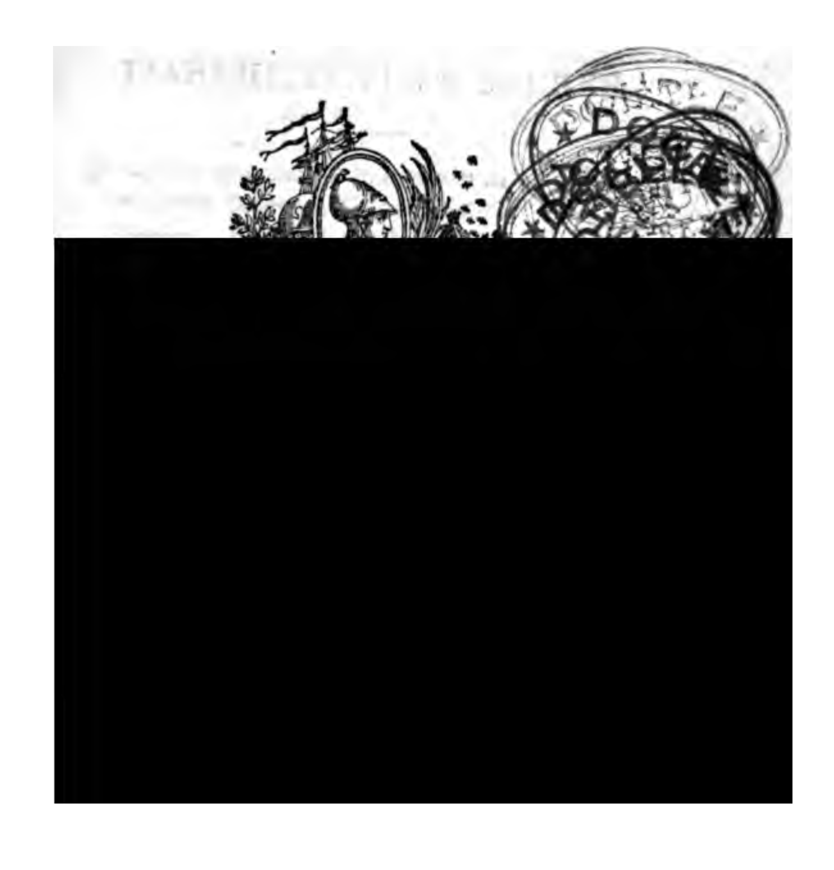
DE LA

OCIÉTÉ D'AGRICULTURE

COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

U DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Tenue à Châlons, le 27 août 1824.



[redacted]

Lorsque vous déroulez devant le public le compte de vos travaux, vous mettez en quelque sorte à l'exposition le tableau de vos efforts et de vos conquêtes de l'année. L'œil de vos concitoyens reconnaissans s'y repose avec complaisance, et vous le soumettez ensuite à l'examen de l'Europe savante.

Aujourd'hui rien ne manque à vos vœux ; il me semble même que tout concourt dans cette réunion, non-seulement à l'embellir, mais encore à la rendre imposante.

Déjà vous comptez dans vos rangs des hommes éminens en dignité et en mérite, qui s'honorent d'être vos émules, quand vous-mêmes vous les honorez comme vos protecteurs et vos modèles.

En ce moment aussi, vos regards satisfaits aperçoivent de toute part, dans cette enceinte, les amis les plus dévoués de la *Religion* et du *Roi*, de la France et de sa gloire.

Les sentimens les plus nobles les ont rassemblés sous votre bannière, leur présence qui vous les exprime répond à votre attente ; cette présence m'encourage.

J'oserai, devant l'élite d'une ville connue dans l'histoire par sa fidélité aux doctrines religieuses et monarchiques, donner l'essor à mes pensées sur un sujet majestueux dans sa cause, et précieux à l'humanité dans ses effets.

Je vais offrir aux sages de mon pays le fruit de mes méditations sur l'Architecture sacrée. Le projet est nouveau, il est d'une exécution difficile ; mais, Messieurs, lorsque, sous vos auspices, j'essaie de louer l'art par excellence, cette entreprise ne peut être sans quelque gloire, fût-elle même téméraire.

Je définis l'Architecture sacrée, l'art de bâtir avec magnificence en l'honneur de Dieu, dans le besoin de l'homme.

[redacted]

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Tenue à Châlons, le 27 août 1824.

SUR

L'ARCHITECTURE SACRÉE.

Discours prononcé à l'ouverture de la séance, par M. l'abbé Becquey, *Vicaire-Général du diocèse de* [redacted]

prospérité, et les moyens d'améliorer celles qui n'y seraient point parvenues. La valeur du prix sera augmentée lorsque le travail paraîtra assez important pour mériter une récompense particulière.

Les Mémoires sur la première question et les Statistiques devront être parvenus, *francs de port*, au Secrétaire de la Société, à Châlons-sur-Marne, avant le 1.er juillet 1824, *terme de rigueur ;* et les mémoires sur la deuxième question avant le 1.er juillet 1825.

Aucun ouvrage ne fera partie des concours s'il n'est accompagné d'un billet séparé et cacheté, dans lequel seront renfermés le nom et l'adresse de l'auteur, et sur l'enveloppe duquel sera répétée l'épigraphe du manuscrit.

Les auteurs sont prévenus qu'ils ne peuvent retirer les mémoires envoyés aux concours.

2.° Au Médecin ou Chirurgien du département qui aura vacciné le plus grand nombre de sujets pendant l'année 1824.

Il en justifiera par un état nominatif des sujets vaccinés, énonçant le résultat de chaque vaccination, et certifié par les parens et les autorités locales. Les pièces relatives à ce dernier concours seront envoyées, *franches de port*, au Secrétaire de la Société, à Châlons-sur-Marne, avant le 1.er mai 1825 (*terme de rigueur*). Le prix sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1825.

On rappelle que c'est avant le 1.er mai 1824, *terme de rigueur*, que les pièces relatives aux vaccinations de l'année 1823 doivent être parvenues au secrétariat, et que le prix en sera décerné dans sa séance publique de 1824.

La Société d'encouragement pour l'Industrie natio-

[redacted]

nale, séant à Paris, dans sa séance générale du 3 octobre 1821, en couronnant un Mémoire de M.r Garnier, Ingénieur au Corps royal des Mines, sur l'*Art du Fontenier sondeur et des Puits artésiens* (*), a annoncé qu'elle décernerait trois médailles de 500 francs chacune, aux propriétaires qui, avant l'année 1824, et dans un pays où il n'existe point de puits artésiens, auraient introduit l'usage de cette sorte de puits, pour servir à l'irrigation de la plus grande étendue de terre, laquelle ne pourra être moindre de cinq hectares.

La Société de la Marne, dans sa séance publique d'août 1824, décernera une médaille d'or de 200 fr., ou la valeur, au propriétaire, qui aura le premier, depuis le concours ouvert par la Société d'encouragement, fait établir dans le département de la Marne un Puits artésien, avec les mêmes conditions d'irrigation : cette médaille sera décernée à celui de nos concitoyens qui l'aura méritée, quand même il aurait obtenu, pour le même fait, une des médailles proposées par la Société d'encouragement.

Les communes du département sont admises au con-

[redacted]



qu'au moyen âge, où elle devient colossale, audacieuse et recherchée dans ses formes légères et élancées jusqu'aux limites du possible : mais toujours on la retrouve marquée du sceau de sa grandeur primitive ; à la vérité, on regrette qu'elle l'ait profané en l'appliquant aux fausses croyances.

Ici, nous saluerons avec l'Italie, l'époque où l'art magnifique de bâtir, fugitif et proscrit de la terre hellénique, a transporté la sagesse de ses règles et les richesses de son goût dans Rome qu'il a transformée en une Athènes nouvelle ; il y brille encore de tout son éclat. L'Europe chrétienne y admire et y révère le temple le plus beau et le plus auguste de la terre.

Cependant les Romains, devenus les disciples des Grecs, *ont surpassé leurs maîtres* par des succès innombrables en faveur de l'Architecture sacrée ; ils ont résolu de la conduire en triomphe sur tous les points du globe où s'était promenée leur épée victorieuse.

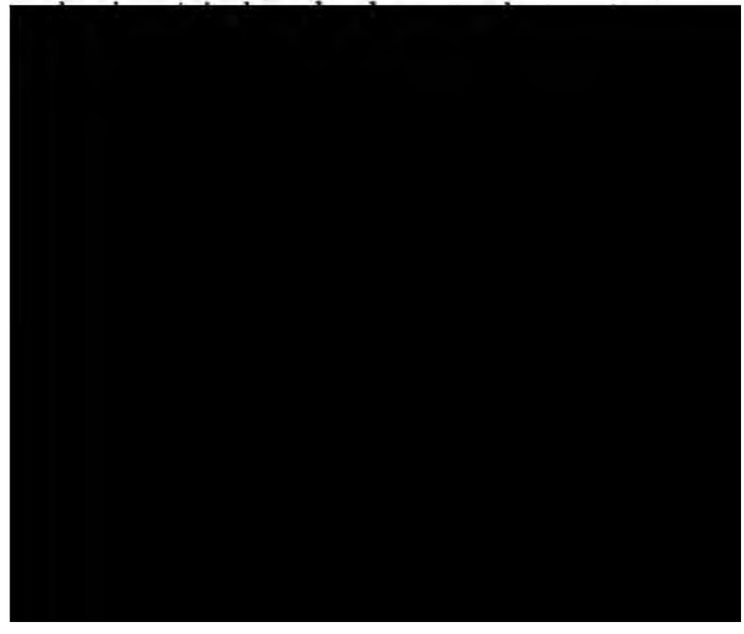
Ils avaient compris, ces fiers dominateurs du monde, qu'ici-bas, quelle que grande que soit a puissance, elle est sans force contre la tendance irrésistible des êtres pensans, vers un centre divin, vers le principe créateur et conservateur de toutes les existences.

Aussi, loin de combattre un attrait si universel et si indomptable, ils en ont favorisé le développement de tout leur pouvoir, et, sous leurs auspices, l'Architecture a élevé de toute part ces basiliques superbes que nos ancêtres ont considéré comme une gloire nationale, et que nous nommons une félicité publique, quand la foi des peuples les a vouées au culte du vrai Dieu. C'est par des monumens si honorables que l'Architecture sacrée a mérité que le christianisme la proclamât la bienfaitrice de l'humanité.

Chaque édifice qu'elle a revêtu de magnificence, a

apparu au milieu des nations comme le signe extérieur le plus éclatant de l'union de l'homme avec Dieu, de la terre avec le ciel, du tems avec l'éternité ; et, dès-lors, perfectionnée par la religion véritable, elle a commencé à jouir de toute sa gloire : non seulement elle a perpétué le beau dans les arts, mais encore elle a concouru à établir le vrai dans le beau, la conscience dans la morale, l'harmonie dans la société, et la grandeur réelle dans les empires.

En effet, qui de nous, à l'aspect d'un temple chrétien dont le faîte domine l'horizon, et dont les sommités pyramidales paraissent se perdre dans l'azur du ciel, n'a pas éprouvé une émotion subite qui l'a rapproché de Dieu ? Et si nous avons porté nos pas dans son enceinte ; le prolongement de ses nefs, la hardiesse de ses voûtes, les décorations de ses murs et celles de son sanctuaire, n'ont-ils pas rempli notre ame de la pensée que le Très-Haut y habite. Il a semblé à notre imagination intimidée, que la beauté


[redacted]

deur il s'est montré jaloux de concourir à sa restauration !

Le génie du mal, en proclamant l'apostasie et en invoquant le néant, avait porté la dévastation dans le lieu saint ; et, pour réparer cet horrible scandale, le pauvre imposait lui-même son indigence. Combien de fois mes mains, vouées depuis long-temps aux œuvres pieuses dans cette cité, ont reçu avec respect l'obole qu'il avait arrosé de ses sueurs, et qu'il détachait avec joie de son nécessaire ?

Mais si l'ornement du temple est l'objet des complaisances du pauvre, il est aussi le centre des libéralités de l'opulence vertueuse.

Félicitons les villes et les hameaux, dont les édifices religieux déposent hautement qu'il est au milieu de nous des *ames généreuses*, *toujours empressées* de signaler leur dévouement par d'abondantes largesses.

De même que la terre fait hommage de sa fécondité à son bienfaiteur suprême, en élevant vers lui, dans les plaines de l'air, les grands végétaux qui ornent de leurs fleurs sa superficie, et l'enrichissent de leurs fruits ; de même, l'homme de bien multiplie ses offrandes pour sanctifier son abondance.

Convaincu par la religion que, dans la richesse et dans l'aisance, il est un superflu que Dieu réclame, il goûte la plus douce des satisfactions en l'épanchant sur deux grandes indigences ; sur son semblable malheureux, et sur le temple dont le dénuement n'est jamais une pauvreté honorable.

Car il n'est point de regards qui ne soient offensés à la vue d'un sanctuaire dont la nudité est en contraste avec le luxe des habitations privées. Il n'est point d'oreilles qui n'entendent le gémissement d'une église dépouillée, qui redemande à l'architecture et à tous les arts d'imitation, le lustre de leurs savantes compositions.

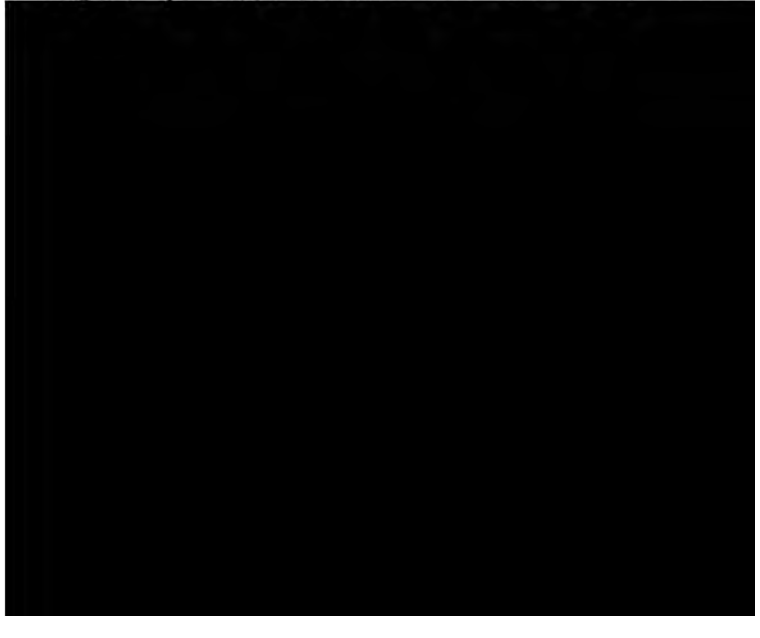
Il est si nécessaire dans le temple que l'appareil des signes et l'éloquence des images parlent aux yeux, frappent les sens et imposent le recueillement.

L'homme respecte quand il admire. Plus un édifice chrétien développe de majesté, plus l'ame est contrainte de se replier sur elle-même, et de descendre dans les profondeurs du néant de l'homme ; alors le cœur s'humilie, et Dieu est adoré en Dieu.

Gloire aux Princes et aux peuples qui ont compris que les artistes dont les mains habiles animent l'airain, la toile et le marbre, sont les auxiliaires puissans de la Religion, et que rien, dans une nation, n'est plus digne que le temple, de la noblesse d'un art libéral.

Appelons heureuse notre belle France, si féconde en talens supérieurs et si avide de toutes les gloires.

L'Architecture sacrée est entrée dans nos institutions et dans nos mœurs avec la monarchie : nos Rois ont fait éclater leur magnificence par des monumens religieux qui ont immortalisé leur nom et leur



ralité de nos Princes, du génie et de la piété de nos aïeux, grâces en soient rendues au premier Magistrat, et aux sages qui protègent et soignent avec lui les intérêts et l'honneur de notre province. La postérité, ainsi que nous, bénira leur zèle conservateur : nos neveux aussi jouiront de ces temples antiques, et toujours jeunes de beauté, dont s'énorgueillit le département de la Marne.

Les Archéologues les plus distingués les admirent comme des chefs-d'œuvres, et nous les chérissons comme des trophées où l'honneur Français resplendit avec la religion de nos pères. Le riche et le pauvre les présentent comme des titres de noblesse dont nos ancêtres nous ont légué l'héritage.

Aussi, avec quelle reconnaissance nous avons tous reçu le bienfait royal qui vient de rendre à leur ancienne illustration deux de nos basiliques chargées de siècles, de célébrité et de souvenirs. Notre joie est à son comble ! Nous avons entendu la France applaudir à la renaissance de la métropole de Reims et de la cathédrale de Châlons, et nous voyons les Pontifes élevés sur le siège de ces églises vénérables, recommencer leur gloire avec un dévouement qui console la religion de ses malheurs, et le temple de ses désastres.

Ils ont juré à Dieu et au Roi de ramener en triomphe la foi dans les cœurs et la magnificence dans le temple ; et sans cesse ils déposent aux pieds des autels et du trône, les vœux et les besoins de leurs diocèses et de leurs églises.

Espérons que la persévérance de leur zèle sera couronnée par tous les succès. Notre confiance doit être sans bornes ; elle repose dans le sein de la Providence et dans le cœur du Roi très chrétien. Les nobles fils de Saint Louis ont appris de ce héros de la religion,

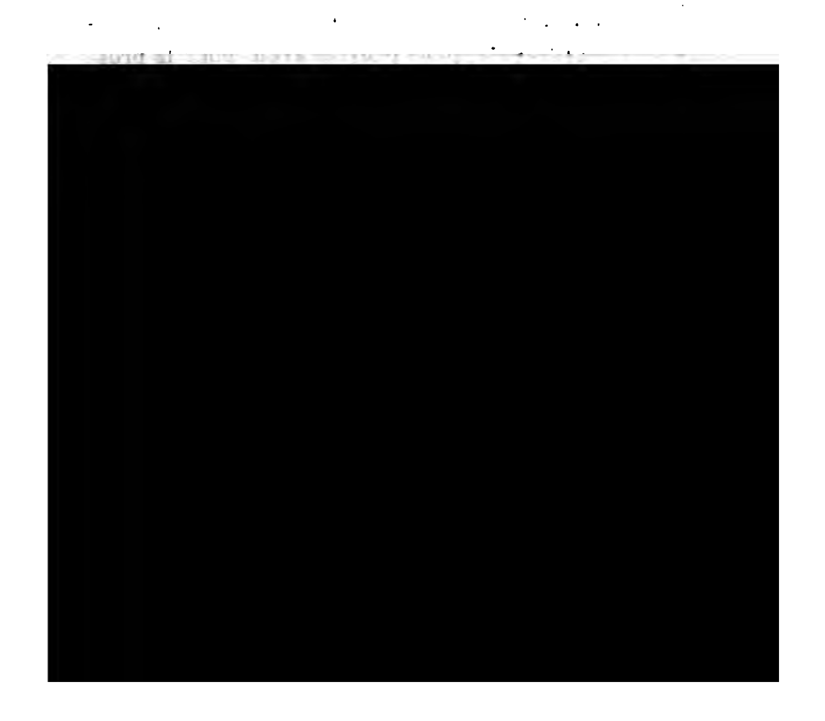


que la munificence du Monarque envers les habitations divines, le fait aimer de son peuple comme un bien public : et nous le savons, Louis XVIII a placé sa gloire dans notre bonheur, et son bonheur dans notre amour.

Terminons, Messieurs, ce discours par cette acclamation si française :

Qu'ils vivent les augustes protecteurs de l'Architecture sacrée !

VIVE LE ROI ! VIVENT NOS BOURBONS !



COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT L'ANNÉE 1824,

Par M.r P.-F. PRIN, *Docteur en médecine*,
Secrétaire.

MESSIEURS,

CETTE Société se félicite toujours de l'obligation qu'elle s'est imposée de présenter annuellement à ses concitoyens, un Rapport sommaire sur ses travaux et sur les résultats qu'ils peuvent avoir pour la prospérité et l'utilité de ce département.

Cette fois encore, le Compte public que nous rendons est moins une suite d'instructions que des invitations adressées aux amis de leur pays, au nom de l'Agriculture et du Commerce, pour les engager à déposer, dans le sein de cette Société, les essais et les expériences qu'ils auraient tentés, les faits qu'ils auraient observés, les vues qui auraient pu attirer ou fixer leur attention, afin de nous mettre à même de donner toute la Publicité et tous les Encouragemens qui sont en notre pouvoir à celles de leurs Recherches applicables à ce département.

Si cette Société a bien jugé de l'état actuel de l'agriculture en France, de l'avancement de ses théories, de la perfection de ses méthodes, de l'élan qui anime

par des engrais, de l'ameublir par des labours, mais encore qu'il faut le purger des herbes parasites qui y végètent et y dévorent une nourriture qui n'y avait pas été déposée pour elles ; notre Collègue a introduit chez lui l'extirpateur à cinq socs. Avec ce nouvel instrument, attelé de trois à quatre chevaux qu'un seul homme peut conduire, on fait autant d'ouvrage que quatre à cinq charrues. Déjà M. Rousseau en a fait usage, et il partage l'opinion qu'on s'en est formée, que, après la charrue, c'est, sans contredit, l'instrument le plus important pour la préparation des terres.

Vous pensez, avec notre Collègue, que si l'emploi de l'extirpateur s'établit dans notre contrée, nos terres, de médiocre qualité, qui ne produisaient que peu, donneront des récoltes plus sûres et plus abondantes, puisqu'elles pourront être parfaitement nettoyées des mauvaises herbes avant d'être ensemencées.

Les renseignemens qui vous sont parvenus sur la



prohibitions dont quelques-uns ont donné l'exemple, et si nos agriculteurs se hâtent d'introduire, dans leurs exploitations, ces Machines qu'on a si ingénieusement nommées des pouvoirs scientifiques.

C'était donc un devoir pour vous, Messieurs et Collègues, que d'appeler l'attention de vos concitoyens sur une de ces utiles inventions, la Machine à battre le blé. Après avoir trouvé dans votre sein, des membres qui n'ont point hésité à donner un exemple aussi utile et aussi généreux, vous vous êtes empressés, forts des leçons de l'observation et de l'expérience, de rendre publics les avantages de cette machine, qui sont tellement reconnus, tellement avoués, que nous croyions presque pouvoir nous dispenser de répéter ici qu'il y a économie de bras et de temps, et que le produit des céréales obtenues par cette machine, est évalué par quelques-uns à près d'un vingtième plus considérable que quand on bat les grains avec le fléau. Cette augmentation est déjà un moyen de compenser les pertes que fait essuyer le bas prix de tous les produits agricoles. La modicité du prix de ces machines, la facilité de leur mécanisme, l'emploi qu'on en a fait, tout se réunit pour vous faire croire que nos agriculteurs adopteront avec empressement une invention dont l'utilite est justifiée par l'expérience, et qui, avec le temps, peut recevoir encore quelques améliorations.

Notre collègue, M. Rousseau, frappé des avantages nombreux que notre agriculture trouverait dans l'emploi des instrumens aratoires qui économiseraient et le temps et la main-d'œuvre, vient d'adopter la charrue sans avant-train, destinée à opérer le défrichement des luzernes et autres prairies artificielles.

Bien convaincu aussi que, pour obtenir de bonnes récoltes, il ne suffit pas seulement d'amender le sol

propriétaires lui contestent une partie de l'utilité que son auteur lui attribue, plusieurs de nos correspondans et divers œnologistes de ce département, qui ont fait usage de cet appareil, lui accordent de grands avantages; de ce nombre est M. Moreau, propriétaire et pharmacien à Ay. L'habitude que son art lui donne de préparer et de manier toutes sortes d'appareils, l'a mis à même de réduire à sa juste valeur celui de M.lle Gervais. Remarquant que son prix élevé et sa complication en rendent l'usage moins familier, dans un mémoire qu'il vous a adressé, il propose un appareil plus simple.

La Commission que vous aviez chargée de vous faire connaître ce mémoire, et particulièrement l'appareil qui consiste en un tuyau de sept à huit pieds de longueur, adapté par une de ses extrémités au couvercle bien luté de la cuve, où se passe la fermentation vineuse, et venant aboutir dans un vase rempli d'eau, votre Commission, dis-je, a jugé que cet appa- [redacted]



Votre correspondant, M. Chalette, vous a aussi remis une note, dans laquelle il vous apprend que M. Witas, lieutenant-colonel en retraite, a semé dans sa propriété de La Chappelle, quelques grains de seigle qu'il avait rapportés de Pologne ou de Russie. Il en est résulté des épis nombreux, pleins de sève et bien nourris. Vous avez pu remarquer, par les échantillons qui vous ont été présentés, que la force des tiges est en rapport avec le poids qu'elles ont à supporter; vous ne pouvez qu'engager M. Witas à vouloir bien se livrer à de nouveaux essais, et à vous en faire parvenir les résultats.

M. Chalette, dans la persuasion où il est que l'ajonc ou jonc marin réussirait et prospérerait dans les limons du canton de Montmort et dans les terrains analogues, a engagé M. Witas à cultiver cette plante, qui, dans ces contrées où les fourrages sont assez rares, deviendrait une ressource pour la nourriture des bœufs et des vaches. Vous espérez que M. Chalette et M. Witas vous feront connaître jusqu'à quel point, dans cette entreprise, on peut compter sur le succès et quel a été le résultat de cette tentative.

Un pays dont la principale richesse consiste dans le produit de ses vignobles, doit apporter les plus grands soins, non-seulement dans la culture de la vigne, mais aussi rechercher et adopter avec empressement la méthode la plus avantageuse pour la manipulation et la confection des vins.

Déjà, dans votre séance publique de 1822, j'ai eu l'honneur de vous entretenir de l'appareil Gervais, et de vous annoncer qu'il n'améliorait pas plus les vins que tout autre couvercle adapté aux cuves, où se passe la fermentation vineuse. Quoique des négocians et des

l'expérience peuvent seuls donner la solution de ces questions. Cependant, dans une semblable matière, on peut, au moins vous l'avez pensé, se livrer à quelques réflexions, établir quelques principes propres à encourager les propriétaires de troupeaux à tenter cette opération. Dans l'intérêt de l'agriculture, il ne faut pas la rejeter; au contraire, il faut l'étudier et s'y livrer. Elle ne pourra être définitivement jugée que par les résultats de nombreuses expériences comparatives faites avec soin et intelligence sur des animaux de diverses races, mais aussi de l'emploi également comparé des laines d'un an ou de six mois, pour la fabrication des étoffes. On ne peut vraiment pas conclure, de quelques essais malheureux ou incomplets, que cette pratique soit plus nuisible qu'avantageuse. En effet, ne pourrait-on pas donner comme très-probable que des laines de six mois seront moins chargées de suint et de surge; qu'ainsi, à l'avantage de pouvoir être lavées plus facilement, elles en joindront un bien plus grand encore, celui d'un déchet peu [redacted]

particulièrement dans les contrées qui produisent des vins légers.

En se livrant à l'examen de l'appareil Moreau, vos Commissaires ont pensé que peut-être on pourrait le simplifier lui-même, en remplaçant le tuyau par une *soupape* ou *clapet* qui seraient fixés par une force suffisante pour intercepter la communication de l'air extérieur, concentrer les produits de la fermentation, et cependant susceptibles de se soulever pour donner issue à l'excès de gaz acide carbonique, et prévenir ainsi la rupture des vaisseaux employés à la fabrication des vins.

Le Comice agricole de l'arrondissement de Châlons, avec lequel vos relations deviennent de jour en jour plus intimes, vous a fait, cette année, plusieurs propositions également importantes et pour notre agriculture et pour notre industrie. Notre collègue, M. Godart, vous a adressé, au nom de l'association dont il est vice-président, un rapport sur la double tonte des moutons. A ce rapport était joint un mémoire explicatif des résultats de son opération. Vous vous êtes demandé dès-lors, si la double tonte des moutons dans ce département n'altérerait pas la santé des animaux ? si par cette pratique, on pourrait espérer procurer à nos laines les qualités de celles de Saxe (qui proviennent de deux tontes) si recherchées par nos manufacturiers pour la fabrication des draps et des étoffes, tels que notre industrie est obligée de les faire pour pouvoir soutenir avec quelqu'avantage la concurrence des produits des fabriques anglaises ? si enfin le prix de ces laines dédommagerait le propriétaire des soins et de l'excédant des dépenses auxquelles il se pourrait qu'il fût engagé, si par suite de l'intempérie des saisons, il était obligé de nourrir à l'étable. Ici, comme en toutes choses, le temps et

Votre Commission, Messieurs, n'a pu jusqu'à ce jour vous présenter que des probabilités.

Sur la première question, elle présume que les plantes dont la végétation a été accélérée par l'effet d'un stimulant sont plus abondantes, et contiennent comparativement une moins grande quantité de principes nutritifs que celles qui ont cru sous l'influence des engrais ordinaires. Votre Commission se propose de faire une analyse comparée des divers fourrages. Alors seulement vous pourrez prononcer sur la valeur de cette assertion.

Sur la deuxième question, vous n'avez pu vous empêcher de partager l'avis de vos Commissaires (au moins jusqu'après l'analyse chimique qu'ils se proposent de faire), que les fourrages qui ont cru dans des terrains cendrés, avec une grande rapidité, sont plus spongieux et d'une nature plus aqueuse; que par conséquent ils présentent plus de difficultés pour la dessication ; que les cultivateurs sont obligés



correspondans dont le zèle, pour tout ce qui peut concourir à la prospérité de ce Département, a été plus d'une fois mis à l'épreuve.

Vous avez reçu, du plus grand nombre, des réponses dans lesquelles ils vous annoncent que l'opération de la double tonte leur paraît trop hasardeuse pour être tentée ; mais quelques-uns devant se livrer à cette pratique, vous avez pensé que vous ne pourriez résoudre ce problème important que lorsque ceux de nos Collègues, qui doivent tenter l'expérience, vous en auront fait connaître les résultats.

Notre collègue, M. Godart, vous a promis aussi de vous donner, à ce sujet, tous les renseignemens qu'il attend de la *générosité* et du *patriotisme* d'un des plus honorables manufacturiers de la France.

Consultés par le Comice agricole de l'arrondissement de Châlons, sur l'emploi des cendres sulfureuses des montagnes de Reims et d'Épernay, vous avez pensé, avec la Commission spéciale que vous aviez nommée pour éclairer cette question, qu'il fallait *vérifier*, 1.° si réellement les plantes dont la végétation a été trop rapide par l'effet de ce stimulant, contiennent une moins grande quantité de principes nutritifs que celles qui ont végété sous l'influence des engrais ordinaires ; 2.° si ces mêmes plantes peuvent absorber et conserver jusqu'à parfaite dessication les principes excitans et irritans qui pourraient leur être communiqués par les cendres ; 3.° enfin, si les vapeurs sulfureuses qu'exhale cet engrais, en se conservant long-temps sur les prairies, sont assez fortes pour tuer les abeilles, et si c'est à cette cause qu'on doit attribuer la grande diminution de ce précieux insecte, diminution qu'on remarque être encore plus considérable depuis quelques années.

4.° La mortalité est-elle plus considérable dans les contrées contenant beaucoup de prairies artificielles cendrées, que dans celles qui renferment peu ou point de ces prairies ?

5.° Deux essaims de même force, placés en même temps, l'un dans une contrée où les abeilles peuvent butiner abondamment sur des prairies cendrées, l'autre dans une contrée où il ne se trouve que fort peu de ces prairies, fournissent-ils exactement les mêmes produits et dans les mêmes proportions ? S'il y a perte d'abeilles, quel est celui qui a éprouvé la plus forte ?

La Société d'agriculture d'Eure-et-Loire vous a adressé plusieurs questions sur les causes de l'altération qu'elle a remarquée dans la qualité des froments depuis l'introduction des prairies artificielles. M. Rousseau, organe de la Commission, que vous aviez chargé de vous présenter un rapport en réponse aux douze questions qui vous étaient proposées, vous a déclaré qu'avant d'entrer dans les détails qu'embrasse cette [redacted]

Votre Commission a pensé que cette observation pouvait s'appliquer aux plantes qui croissent dans des terrains cendrés, et qu'alors il se pourrait que les nectaires des fleurs ne continssent pas des matériaux assez abondans pour que les abeilles puissent s'y nourrir, y butiner, construire leurs ruches, et se mettre ainsi à l'abri des insectes et se défendre des intempéries des saisons. Le peu de temps que dure la floraison des plantes, la rapidité avec laquelle elle passe, paraîtrait aussi à votre Commission une des causes de la mortalité de ce précieux insecte; mais elle ne pense pas qu'elle puisse être attribuée à la vapeur sulfureuse qui s'exhalerait après que les cendres ont été répandues sur le sol.

L'incertitude que tous ces faits ont fait naître dans le sein même de votre Commission, l'a engagee à vous proposer, afin de pouvoir fixer définitivement votre opinion sur cet objet, de soumettre à vos correspondans et aux propriétaires d'abeilles, une série de questions qui vous paraissent devoir aider à la solution du problème.

Vous connaissez trop bien nos agriculteurs pour douter un seul instant du zèle et de l'empressement qu'ils mettront à recueillir des observations et à vous faire parvenir leurs réponses.

Vous demandez donc :

1.° Vers quelle époque du printemps s'aperçoit-on de la mortalité des abeilles?

2.° Cette mortalité n'est-elle pas occasionnée par la faiblesse des ruches et la trop grande quantité de produits que l'on en a retirés ?

3.° Retrouve-t-on dans les ruches des abeilles mortes pendant l'hiver, les mêmes provisions que dans les ruches d'abeilles qui ont survécu ?

altération consisteraient dans l'adoption d'une méthode d'assolement qui, en intercalant judicieusement avec les racines fourragères, avec le trèfle et avec la luzerne ou le sainfoin, le froment, l'orge ou l'avoine, laisserait le temps de donner à la terre les engrais et la culture dont elle a besoin pour la nettoyer complètement.

Votre Commission ne croit pas devoir indiquer le meilleur assolement qu'elle pense pouvoir être adopté, parce qu'elle sait que la méthode d'assoler peut varier à l'infini, et qu'il y en a sans contredit de bien meilleures les unes que les autres. Mais elle est tellement convaincue de la supériorité de l'assolement alterne qui admet les prairies artificielles, que, quoiqu'elle ne regarde pas comme démontré, avec la Société d'Eure-et-Loire, que la qualité des blés peut avoir éprouvé quelqu'altération depuis leur introduction, elle n'hésite pas à se prononcer en faveur d'une culture dont les avantages sont immenses, puisqu'en

[redacted]

la préparation des terres, soit par le choix des semences? et si on la prévient, en intercalant quelques récoltes d'avoine, les récoltes abondantes que les cultivateurs pourront faire en fourrage et en avoine, les dédommageront-elles de celles qu'ils ne feront point en blé?

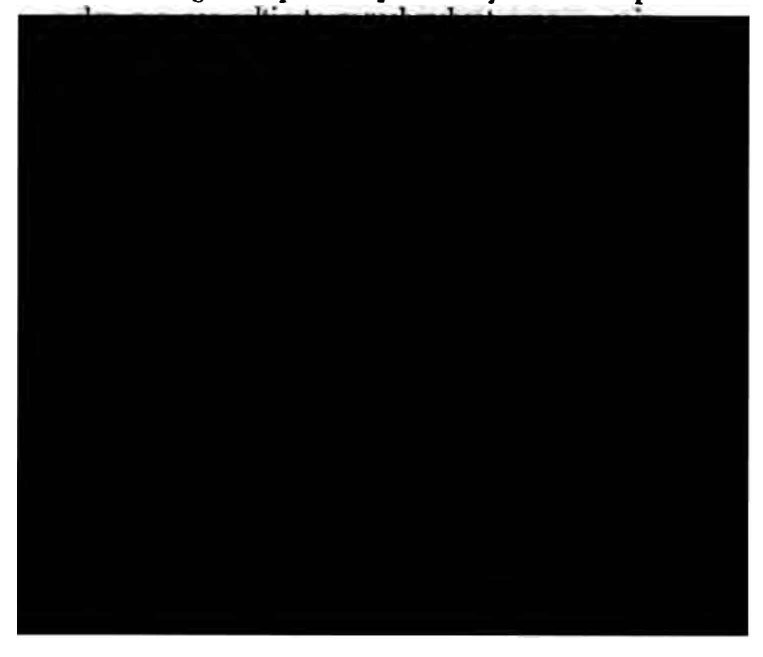
1.° Si votre Commission s'en tenait à quelques renseignemens qu'elle a recueillis et à plusieurs observations qui lui sont particulières, elle serait portée à croire que non-seulement le blé récolté immédiatement après des plantes fourragères perd de sa qualité, mais encore que les récoltes sont moins abondantes, dans notre département, sur les prairies artificielles annuelles qui n'ont point été fumées et qui n'ont pas reçu les labours suivans.

2.° Elle présume que cette altération pourrait être attribuée: 1.° à l'égard des prairies et plantes fourragères annuelles, au défaut de remuement de la terre, lequel, en atténuant ses molécules et en les exposant alternativement à l'action bienfaisante des influences météoriques, lui rend, avec les engrais qu'on est libre de lui donner, les moyens de fertilisation auxquels ne suppléent pas entièrement les plantes fourragères; 2.° à l'égard des prairies artificielles perdurables, telles que la *luzerne*, à ce que, quoique la terre ayant été saturée pour ainsi dire de la substance très abondante fournie par les débris des végétaux qu'elle produisait naturellement, soit devenue plus propre à la nutrition des plantes qu'on lui confie, cependant le luxe de végétation qu'elle montre après le défrichement, n'a de force que pour produire une récolte abondante en paille; mais à défaut de culture, le sol n'aurait pas des sucs assez élaborés pour faire arriver le grain à sa parfaite maturité, et il ne le donnerait que rétréci et mal nourri.

3.° Elle pense que les moyens de prévenir cette

plomb, même dans les terrains les plus bas et sujets aux eaux; 2.° parce que le grain s'y conserve mieux et intégralement, tandis que dans les silos, la portion qui touche immédiatement les murs, est presque toujours altérée; 3.° parce que les frais d'établissement et de construction sont moins chers; 4.° enfin, parce que, en cas de vétusté ou d'abandon, on peut retirer soixante deux pour cent de la dépense, et que presque tous les frais de construction des silos sont en pure perte.

M. le Baron de Chaulieu, Préfet du département de la Loire, vous a adressé un mémoire sur la chaux considérée comme engrais des terres. Notre collègue, M. Moignon, vous en a présenté une analyse détaillée et approfondie, d'où il résulte que cette substance est un bon engrais, surtout pour les terres fortes, argileuses et froides, et qu'elle convient encore dans les jardins, où elle active le développement et l'accroissement des plantes potagères et des arbres fruitiers. Notre Collègue n'a pas manqué à ce sujet de vous rap-



[redacted]

Parmi les différens ouvrages que vous devez, chaque année, à la bienveillance de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, je citerai particulièrement le Traité sur la Laine, qu'ont publié MM. les propriétaires du fameux troupeau de Naz. Les éloges que cet ouvrage a reçus dans presque tous les journaux, les analyses qui en ont été données, me dispensent d'entrer dans aucun détail: seulement je n'oublierai pas de dire ici que vous désirez faire connaître aux propriétaires qu'il résulte de cette publication; 1.° qu'en élevant la taille des moutons, on a diminué la finesse de la laine; 2.° que les laines d'une haute finesse donnent un produit infiniment supérieur aux belles laines; 3.° que pour ramener les troupeaux au degré de finesse désiré, il faut suivre l'exemple de MM. Perrault-Dejotemps, *Fabry* et *Girod*, c'est-à-dire, choisir les bêtes, soit beliers, soit brebis, qui donnent la laine la plus fine, sans avoir égard à la taille.

En même temps que M. le Préfet du département vous adressait le rapport de M. de Lasterye sur les fosses à grains, vous receviez de M. le Directeur général de l'agriculture, le résumé de toutes les expériences faites pour constater la bonté du procédé proposé par M. comte Dejean, pour la conservation des grains et des farines. Vous avez pensé que vous n'étiez point appelés aujourd'hui à examiner s'il est avantageux ou non pour la France, de former de ces vastes dépôts de blés sous telles dénominations et d'après tels ou tels procédés. La Commission que vous aviez chargé de l'examen de ces deux écrits, après avoir mûrement réfléchi sur la construction et les résultats des silos et des cuves de plomb proposées par M. Dejean, est demeurée d'avis que le procédé de ce dernier devrait obtenir la préférence sur les silos: 1.° parce qu'on peut établir partout des cuves de

missaire-priseur, où elle échappe à l'investigation des intéressés. Enfin, selon le mémoire, le commerce de détail souffre de cette facilité accordée au premier passant muni d'une patente, de jeter dans une ville, à la faveur de quelque apparence de bon marché et de la chaleur des enchères, une immense quantité de marchandises, et de priver ainsi le négociant honnête et sédentaire, citoyen de la ville, et en supportant les charges, de toutes les chances tardives qu'il pourrait avoir de faire écouler ses marchandises, et d'attirer une confiance méritée par une vieille probité et des soins assidus et persévérans.

On n'oublie pas non plus de relever le discrédit qui en résulte pour une profession honorable, les chances moins certaines que le fabricant peut avoir de vendre au débitant, qui, n'ayant plus un écoulement à-peu-près régulier, ne fait plus les mêmes commandes.

Une autre considération plus grande encore et digne des méditations du Jurisconsulte, du Publiciste et du Moraliste, c'est l'épouvantable facilité ouverte



Notre collègue, M. Caquot, qui, pendant cinq ans, a rempli avec tant de zèle et tant de talens les fonctions dont je m'acquitte en ce moment, et pour lesquelles j'ai besoin de tous vos conseils et de toute votre indulgence, vous a fait connaître un mémoire que la Chambre de commerce d'Amiens vous avait envoyé, sur la vente des marchandises en détail et aux enchères.

La question qu'on examine dans ce mémoire, dit M. Caquot, est en effet beaucoup plus importante qu'elle ne le paraît d'abord. Elle présente deux points de vue sous lesquels cet écrit la discute alternativement, l'intérêt du Commerce et la Législation. Sous le point de vue commercial, tout le système favorable à ces ventes, se réduit à dire : 1.° que les fabricans trouvent dans ce mode de vente, un écoulement rapide et certain des marchandises tarées ou de rebut, que le détaillant leur laisse et que le consommateur repousse; 2.° et que cette concurrence sert à maintenir le prix des marchandises à un taux modéré, et force le détaillant à se contenter d'un bénéfice honnête, mais du moins assorti aux besoins de la consommation.

La Chambre de commerce d'Amiens repousse ces raisons en faisant observer: que profiter de la chaleur des enchères, de la rapidité apportée dans ces sortes de ventes, du peu de facilité que l'on donne aux amateurs d'examiner la marchandise mise à prix, c'est user d'une véritable déception; c'est frauder le public, en lui vendant pour bonne une marchandise qui ne peut servir à l'usage qu'il lui destine; qu'en outre, si la marchandise tarée est incapable de servir, elle ne doit pas être vendue, et si elle peut être employée à un usage quelconque, elle trouvera aussi bien des acheteurs dans la boutique du détaillant, où elle sera appréciée à sa juste valeur, que dans la salle du Com-

son tribut annuel, un mémoire sur les Moyens d'accélérer vos travaux et de leur procurer un résultat permanent. Cet écrit est une nouvelle preuve du zèle et de l'amour de M. Dupuis pour tout ce qui présente un caractère d'utilité et de son désir de hâter les progrès des institutions humaines.

M. François a continué de vous présenter les Tableaux météorologiques qu'il rédige avec tant d'ordre et tant de soins. Il vous a aussi donné un rapport sur le procédé de M. Brard, pour reconnaître immédiatement les pierres qui ne peuvent point résister à la gelée, et que l'on désigne ordinairement sous le nom de pierres gelives ou pierres gelisses.

Vous avez arrêté que ce procédé serait indiqué dans le Compte rendu de vos travaux de cette année (*).

(*) *Instruction pratique à l'usage des propriétaires, des architectes, des entrepreneurs et des maîtres maçons, pour les mettre en état d'éprouver eux-mêmes la qualité des pierres qu'ils ne* [redacted]

Le discours de M. le Vice-Président est consacré non-seulement à la discussion des questions les plus importantes, mais encore à faire connaître les travaux des Membres de l'association. C'est ainsi que M. Godart annonce que des essais comparés sur le plâtre cuit et sur les cendres sulfureuses, ont été faits par plusieurs membres. Il paraît résulter de ces essais que la préférence devrait être donnée au plâtre cuit, du moins dans l'arrondissement de Châlons. Dans deux pièces égales, celle amendée avec du plâtre cuit a produit à un membre du Comice un quart environ, à un autre un sixième de plus en récolte que sur des parties pareilles cendrées ou plâtrées à cru. Ici, les agriculteurs ne doivent pas perdre de vue la différence dans le poids et dans le prix des deux matières. L'expérience a *démontré qu'il y* avait une disproportion énorme, soit pour les frais de transport, soit pour le prix de l'acquisition. Mais, Messieurs, il reste à vérifier si les cendres ont une action plus durable que le plâtre, et surtout si, par la suite, les terres ne doivent pas souffrir davantage d'un amendement obtenu par l'un ou par l'autre de ces stimulans. Vous croyez donc convenable de joindre vos invitations à celles du Comice, pour engager nos agriculteurs à tenter de nouvelles expériences, afin de fixer invariablement lequel de ces deux modificateurs stimulans il est le plus avantageux d'employer sur les divers sols de notre département.

Les engrais étant la base de notre agriculture, le Comice soumet aussi à l'observation et à l'expérience des cultivateurs, une question d'un haut intérêt, et sur laquelle on est loin d'être d'accord; il s'agit de déterminer si le fumier frais doit obtenir la préférence sur le fumier consommé.

Notre collègue, M. Dupuis, vous a présenté pour



vraiment utile, était réclamé par l'état actuel de la médecine. En effet, on ne trouve que dans des mémoires particuliers les opinions physiologiques applicables au traitement des maladies chirurgicales, les procédés et la plupart des doctrines émises par les grands praticiens de nos jours.

Cet ouvrage, d'un médecin qui, jeune encore, a rendu des services importans à l'art et à l'humanité, par ses nombreux écrits, paraît devoir contribuer, s'il est lu avec attention, à applanir les obstacles qui arrêtent les progrès de la véritable doctrine médicale.

Vous avez reçu de M. d'Herbez, propriétaire à Ay, quelques notes sur les étymologies des noms de lieux. Déjà plusieurs fois vous avez été à même d'apprécier les recherches auxquelles se livre ce zélé correspondant.

M. de Feraudy, ancien officier supérieur au Corps royal du Génie, vous a adressé un mémoire sur le Projet d'une Caserne susceptible d'être rendue habita-



M. le docteur Begin, votre correspondant, vous a adressé les nouveaux Élémens de chirurgie et de médecine opératoire qu'il vient de publier. Cet ouvrage

---

par exemple, une livre de sel suffit pour saturer une bouteille d'eau ordinaire, à la température des puits, de 12 degrés environ du thermomètre de Réaumur (15 degrés centigrades).

V. On fait chauffer cette eau chargée de sel dans un vase quelconque jusqu'à ce qu'elle bouille à gros bouillons, et l'on y plonge alors tous les échantillons sans la retirer de dessus le feu, et en déposant les cubes de manière à ce qu'ils plongent tous complétement.

VI. On laisse bouillir les pierres pendant une demi-heure. Les expériences faites par M. Vicat, prouvent qu'il ne faut pas faire bouillir pendant plus long-temps, sous peine d'outre-passer les effets de la gelée. Ainsi cette ébulition de trente minutes est de rigueur.

VII. On retire ces échantillons l'un après l'autre, et on les suspend à des fils, de manière à ce qu'ils ne touchent à rien, et qu'ils soient parfaitement isolés. On place au-dessous de chacun d'eux un vase rempli de la dissolution dans laquelle ils ont bouilli, mais en ayant soin de la laisser reposer, et de jeter le fond, qui renferme toujours de la poussière ou des grains détachés des échantillons.

VIII. Si le temps n'est pas trop humide ou trop froid, on trouvera, vingt-quatre heures après que ces pierres auront ainsi été suspendues, leurs surfaces couvertes de petites aiguilles blanches, salines, tout-à-fait pareilles au salpêtre des caves, par la manière dont elles se présentent. On plongera ces pierres dans le vase qui est au-dessous de chacune d'elles, pour faire tomber les premières efflorescences salines. On recommence ainsi toutes les fois que les aiguilles sont bien formées; après la nuit surtout, on les trouve plus longues et plus abondantes que dans le courant du jour; ce qui fait conseiller de faire l'expérience dans un appartement fermé, dans une cave, etc.

IX. Si la pierre que l'on a éprouvée n'est point gelive, le sel n'entraine rien avec lui, et l'on ne trouve au fond du vase ni grains, ni feuillets, ni fragmens de la pierre éprouvée, que l'on doit avoir bien soin de ne point changer de place, dans le cours de l'expérience, non plus que le vase qui est au-dessous d'elle.

Si la pierre est gelive, au contraire, on s'apercevra, dès le premier jour que le salpêtre paraîtra, qu'il entraîne avec lui des fragmens de pierre, que le cube perd ses angles et ses vives arêtes; et enfin l'on trouvera au fond du vase tout ce qui s'en sera détaché dans le cours de l'épreuve, qui doit être achevée au bout du cinquième jour, à partir du moment où le sel pousse pour la première fois; car cet effet retarde ou avance, suivant l'état de l'air.

On peut aider la pousse du sel, en trempant la pierre aussitôt qu'il commence à paraître sur quelques points, et en répétant cette petite opération cinq ou six fois par jour.

Nous insistons sur l'observation précédemment faite, qu'il faut bien se garder de saturer l'eau pendant qu'elle est chaude; c'est à froid seulement que cette saturation doit avoir lieu: car, ainsi que nous l'avons déjà dit, et comme on l'a reconnu dans les expériences faites à l'inspection générale des carrières, telle pierre qui résiste bien à l'action de la gelée et à l'action de la lessive saturée à froid, se délite complétement quand on l'expose à l'action de la lessive saturée à chaud, et il en serait souvent de même si l'on prolongeait les lotions au-delà du quatrième jour, comme nous l'avons prescrit ci-dessus.

X. Si l'on veut juger comparativement du degré de gelivité de deux pierres indiquées comme devant se décomposer par l'action de la gelée, on pèse après les avoir séchées, toutes les parties qui se sont détachées des six faces du cube, et l'on saura de suite celle qui sera la plus gelive des deux.

Enfin, si un cube de 24 pouces carrés de surface a perdu 180 grains, une toise carrée de la même pierre aurait perdu trois livres six onces dans le même espace de temps.

C'est ici, Messieurs, que je dois rappeler à vos regrets la perte que vous avez faite dans la personne de M. le Baron Pierre-Paul DE FAUDOAS, ancien évêque de Meaux, chanoine de Saint-Denis, décédé à Paris dans le courant de cette année. Vous regrettez de ne pas avoir encore obtenu des renseignemens positifs sur la carrière de ce prélat, et de ne pouvoir ainsi faire le juste éloge de ses talens et de ses vertus. Vos regrets sont d'autant plus vifs que, quoiqu'éloignés de trente lieues de son siége, auquel appartenait alors le département de la Marne, et n'ayant, dans cette position, joui pour ainsi dire que du reflet de ses vertus pastorales, vous n'en avez pas moins ressenti et apprécié les bienfaits, pendant son épiscopat doux et conciliant de quinze années.

M. Regnaud-Nicolas-Georges THOMAS vous a été enlevé cette année, à l'âge de soixante dix-huit ans. Il exerçait la profession d'avocat lorsqu'il fut admis à l'ancienne Académie de Châlons. Au moment des orages

[redacted]

vif au zèle qui vous anime et au succès que vous pouvez obtenir. Depuis huit mois seulement que nous avons le bonheur de le posséder, il s'est acquis la confiance, l'affection, la vénération de tout son diocèse, comme s'il y exerçait son ministère depuis longues années.

M. Martinet, principal du Collége de Châlons, vous a fait hommage d'un *Essai sur l'Emulation*. Vous avez remarqué, dans cet écrit, des principes et des doctrines en harmonie avec les fonctions de l'auteur. M. Martinet a été nommé membre titulaire résidant.

M. Chanlaire, professeur de rhétorique au Collége de Saintes, vous a fait hommage d'un petit volume intitulé : *Les Muses de la Saintonge*. Quoique vous ayiez lu avec plaisir toutes les pièces de ce recueil, vous avez cependant dû vous arrêter particulièrement à celles dont M. Chanlaire est l'auteur.

Il vous a paru que M. Chanlaire est un de ces hommes utiles, appelés à étudier les ouvrages de l'antiquité. En effet, ses principaux essais sont des traductions des poëtes grecs et latins, parmi lesquels on distingue une traduction fidèle et souvent élégante de l'art poétique d'Horace. M. Chanlaire a été nommé membre associé correspondant.

M. Hardy, prêtre français, retiré à Londres, dont le mémoire sur l'Emploi des Loisirs du Soldat français avait été distingué, quoique l'auteur se fût placé hors du concours, est devenu membre associé correspondant.

M. le Comte de Abbate de Alba, qui vous avait adressé son ouvrage sur les antiquités découvertes dans ses propriétés, a été aussi nommé membre associé correspondant.

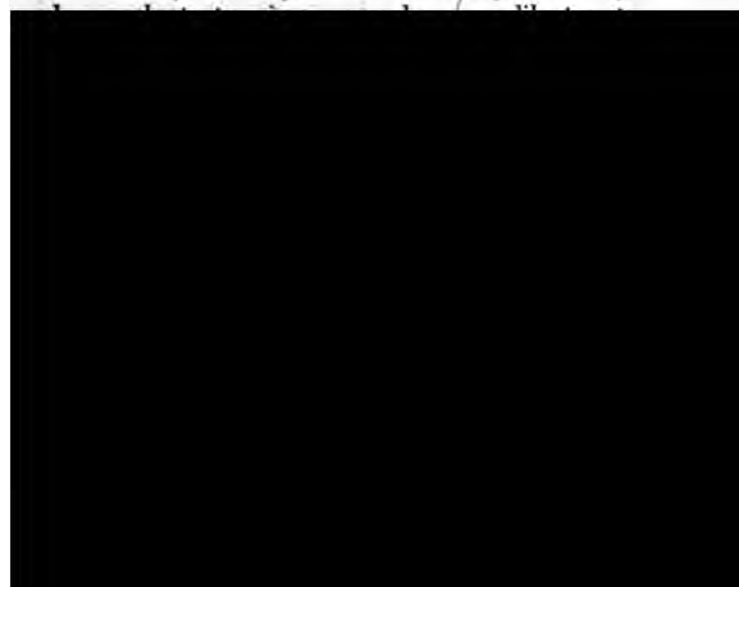
l'Art de dire doit précéder l'Art de raisonner; en d'autres termes, si l'Enseignement de la Rhétorique doit précéder celui de la Logique?

Parmi les mémoires qui vous sont parvenus, l'un coté sous le n.° 4, et portant pour épigraphe : *Hominum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat*, vous a paru mériter la couronne que vous aviez promise. L'auteur discute la question avec une supériorité de talent incontestable, et il prouve que l'ordre actuel des études doit être continué (*).

L'autre, coté sous le n.° 1.er, porte pour épigraphe : *Le Philosophe peut convaincre et ne persuade presque jamais, au lieu qu'un excellent orateur ne manque pas de faire l'un et l'autre.*

L'auteur de ce discours veut prouver que l'ordre actuel des études doit être conservé; que la rhétorique doit être enseignée avant la logique. Son discours est divisé en trois parties.

Dans la première partie il montre, par l'exemple [redacted]



êtes félicités de pouvoir ceindre son front d'une double couronne.

C'est M. Paris qui remporta la première médaille lors du concours ouvert par vous sur cette question : Quels sont les meilleurs moyens de prévenir, avec les seules ressources de la France, la disette des blés et la trop grande variation dans leur prix?

En 1821, vous lui avez aussi décerné le prix sur cette question non moins importante et ainsi conçue : Quel est dans l'état actuel de la France, et dans ses rapports avec les nations étrangères, le degré d'extension que l'industrie, dirigée vers l'intérêt national, doit donner aux différens genres d'invention qui suppléent le travail des hommes par le travail des machines?

Ces deux écrits décèlent un économiste profond, un homme de bien, un Français dévoué et ami de son pays.

Arrivé à la fin de la carrière que j'avais à parcourir, je n'ai plus qu'à faire connaître les résultats de vos concours.

Cette année les états de vaccinations que vous avez reçus, vous permettent de décerner une médaille de première classe (1), et deux médailles de seconde classe (2).

Vous aviez mis au concours, pour le prix être décerné dans cette séance, la question suivante :

Examiner si, dans l'instruction de la jeunesse,

---

(1) M. Jacquinet, chirurgien à Avise, présent à la séance; reçoit la médaille des mains de M.gr l'Évêque, membre honoraire résidant, auquel M. le Préfet la remet pour la donner au concurrent.

(2) M. Marron, chirurgien à Sompuis; et M. Bichat, chirurgien à Châlons.

[redacted]

DISCOURS

QUI A REMPORTÉ LE PRIX SUR LA QUESTION:

Examiner si, dans l'instruction de la jeunesse, l'Art de dire doit précéder l'Art de raisonner; en d'autres termes, si l'Enseignement de la Rhétorique doit précéder celui de la Logique.

Par M. Georges-Adolphe Carl, étudiant en médecine.

> Hominum commenta delet dies naturæ judicia confirmat.
>
> Cicéron.

Puisqu'on a remis en question, de nos jours, l'ordre suivi de tout temps dans l'instruction de la jeunesse, il importe aux maîtres, comme aux élèves, que le problème soit résolu d'une manière péremptoire, afin

[redacted]

L'usage mis en question a pour lui l'expérience des siècles. Nous voyons en effet que chez les peuples anciens, où il a existé une discipline d'enseignement, les enfans, au sortir des mains des femmes, passaient dans les écoles de grammaire, de là chez les rhéteurs, et des rhéteurs chez les philosophes. Les peuples modernes ont suivi le même ordre avec des formes différentes, et le suivent encore. La grande généralité des hommes se serait-elle donc trompée pendant tant de siècles et en tant de lieux divers sur une chose aussi importante ? Leur bon sens et leur raison auraient-ils pu rester si long-temps en contradiction avec l'ordre naturel, et la nature même? Et nous, enfans du dix-huitième et du dix-neuvième siècles, serions-nous devenus tout d'un coup si éclairés, que ce qui *était sagesse pour nos pères*, soit folie pour nous, et qu'il nous faille rejeter l'héritage de leurs institutions comme ne répondant plus à nos lumières et à nos besoins? Je ne le crois pas; et c'est pour justifier la méthode ancienne contre les sophismes modernes, que j'ose prendre la parole devant le tribunal d'une société savante.

Je pense donc que l'ordre suivi généralement dans les écoles, par lequel l'enseignement de la Rhétorique précède celui de la Logique, est plus convenable à l'instruction de la jeunesse que l'ordre contraire, et j'essaierai de le prouver, en montrant que cet ordre est tout-à-fait analogue au développement naturel des facultés de l'homme; développement que l'instruction doit exciter, diriger, fortifier et perfectionner. La solution de la question proposée nous paraît donc dépendre de la connaissance des lois de ce développement, en sorte que si nous parvenons à en distinguer nettement les différens degrés, chaque degré nous indiquera de lui-même l'objet d'instruction qui lui correspond. La Rhétorique et la Logique

prendront leur rang respectif, et le problème sera résolu par la nature elle-même.

Dans le dernier siècle la raison a prévalu sur toutes les autres facultés de l'homme. Elle s'est déclarée souveraine et indépendante, ayant en elle le poids, le nombre et la mesure de toutes choses; et, afin de consolider son règne, elle a exercé sa critique et son jugement sur tout ce qu'elle trouvait établi autour d'elle. Elle devait prononcer condamnation sur ce qui lui est supérieur, sur ce qu'elle ne peut ni embrasser, ni expliquer. Elle l'a fait : et c'est ainsi que les antiques institutions, fondées presque toutes en nature, consacrées par les traditions et l'expérience des siècles, ont été pour la plupart attaquées, ébranlées, sapées ou détruites en peu d'années. Le plan d'éducation ne pouvait échapper à la réformation du dix-huitième siècle ; il a subi le même sort que la morale publi- [redacted]

La méthode généralement suivie est donc contraire au bon sens, puisqu'elle enseigne la pratique avant la théorie, l'art de peindre avant l'art de dessiner; qu'elle prétend faire dire avec ordre et méthode, ce qui est conçu et pensé sans méthode et sans ordre.

Si ce raisonnement est juste, il s'ensuit que l'étude de la Logique doit non-seulement précéder l'étude de la Rhétorique, mais encore celle de la grammaire et des langues.

En effet, la grammaire enseigne à l'enfant les élémens ou les parties du discours, et les règles pour lier ces parties : elle lui apprend à reconnaître les diverses espèces de mots, leurs variations, leurs relations; à les combiner et ordonner d'après ces règles, et suivant les rapports des notions que les mots expriment.

Or, en nous plaçant dans le point de vue rationnel, peut-on connaître les espèces des mots sans connaître les espèces des notions qui leur correspondent? Ensuite, comment combiner les mots convenablement, si l'on n'aperçoit les rapports des choses, si l'on ne discerne la convenance ou la disconvenance des notions? Et enfin, comment appliquer les règles générales de la syntaxe aux cas particuliers du langage, si l'on ne sait voir le particulier dans le général, la mineure dans la majeure; en d'autres termes, si l'on ne sait raisonner? Il faudrait donc savoir bien penser, bien discerner, bien juger, bien raisonner, pour apprendre à parler correctement; il faudrait donc étudier la Logique avant la grammaire!

Nous allons plus loin; et, prenant l'enfant au berceau, nous soutenons que l'argument lui est applicable aussi bien qu'au rhétoricien, et qu'ainsi il ne pourra apprendre sa langue maternelle sans le secours de la Logique, qu'il devra être raisonneur en bégayant.

L'enfant qui commence à parler applique le même mot à plusieurs objets, et distingue cependant les individus ; il a donc dû comparer et discerner leurs différences : il leur applique le même signe ; il a donc dû éliminer les caractères particuliers ou individuels, et réunir en une même notion les caractères communs. Toutes les opérations de la raison ne semblent-elles pas être nécessaires pour former la première notion générale ? Ne faut-il pas observer et comparer, juger et classer, abstraire et construire, analyser et combiner, penser et raisonner dans toutes les formes, et n'est-ce pas là de la Logique ? Il faudrait donc savoir penser et bien penser pour apprendre la langue maternelle : l'enfant devrait être logicien dans les bras de sa nourrice !....

L'absurdité évidente des conséquences montre le vice du principe ; et c'est ainsi que les raisonnemens spécieux du dernier siècle, qui ont puissamment servi à décréditer ou faire mépriser ce qui était respectable pour nos aïeux, se sont jugés eux-mêmes dans l'ap- [redacted]



puisse en rendre raison. Comme il parle avant d'être grammairien, il sent, imagine, pense et exprime sa pensée, ses imaginations et son sentiment avant d'être psychologue, philologue, logicien, avant de savoir ce que c'est que penser, imaginer, sentir. Tous les hommes sentent, imaginent et pensent : il en est qui exercent très-bien ces fonctions sans se douter qu'il y ait un art de la pensée, ou soupçonner ce qu'il peut être.

Il y a cependant, dans l'opinion moderne, quelque chose de vraisemblable, et qui peut entraîner l'assentiment, si l'on ne pénètre plus avant dans la nature de l'homme. Il est certain que, dans l'ordre de la science, la théorie logique est au-dessus de la didactique de la Rhétorique, comme la psychologie est à un degré plus haut que la Logique. La science doit être le reflet de l'univers et de ses lois dans notre entendement; et dans la hiérarchie des existences, ou dans l'ordre de leur génération, le spirituel est nécessairement avant le matériel, la pensée avant la parole, la théorie avant la doctrine et la pratique. Il n'en est pas de même du développement de l'homme actuel. Conçu dans les ténèbres, posé au milieu d'un monde matériel, il naît dans une ignorance complète et commence par vivre de la vie animale. Il remonte : il faut donc qu'il passe par les degrés inférieurs pour arriver au sommet de la science. Il faut que l'instruction l'*élève* graduellement vers ce terme; dès-lors l'ordre d'instruction doit être pour l'enfant l'inverse de l'ordre scientifique, et c'est ce que nous allons démontrer par l'exposition du développement naturel des facultés de l'homme.

Qu'est-ce qu'instruire? C'est exciter au développement l'homme spirituel, latent dans l'homme physique; c'est ensuite le nourrir et le diriger dans sa croissance, au moyen de la parole.

Comme les lois qui régissent le monde sont une et universelles, et que les existences inférieures sont les images des existences supérieures, nous devons trouver dans les conditions de la génération, de la croissance et de la vie des êtres physiques, celles du développement de l'homme spirituel.

Or, toute plante est primitivement dans un germe, et elle en sort quand ce germe est pénétré par l'humidité et fécondé par le rayon solaire.

C'est donc une action extérieure, partant d'un agent distinct d'elle, qui la porte à se manifester. L'action fécondante a-t-elle été énergique, la plante aura de la vigueur; a-t-elle été molle ou incomplète, la plante sera faible, maladive. Le développement commencé, tout ce qui était virtuellement dans le germe se pose au dehors, et cela dans un ordre invariable, et que le plus habile jardinier ne saurait intervertir. Ainsi la tige d'abord, les feuilles ensuite, puis les fleurs, et enfin les fruits. Les fruits peuvent-ils jamais précéder les fleurs ?..... Si la plante [redacted]

L'homme naît ignorant de tout : mais cet être faible et chétif, qui ne présente d'abord que les phénomènes de l'animalité, porte en lui la capacité de l'intelligence et de l'amour. Qu'une parole vivante et virtuelle le pénètre, l'ame endormie se réveillera, et l'être spirituel, caché sous l'enveloppe grossière du corps, se manifestera par le développement graduel de ses facultés. Chaque degré, chaque période demande une nourriture différente; et la nourriture de l'esprit, c'est la parole de la doctrine, c'est l'instruction. Les divers objets d'étude sont donc indiqués par l'ordre de la manifestation des facultés. C'est donc le développement psychologique de l'homme, c'est la nature elle-même qui prescrit le plan le plus convenable pour son instruction.

La mère est le premier instituteur de l'enfant. C'est elle qui réveille son ame par la tendresse de son regard, et ce réveil de l'ame humaine est amour, manifestation de l'amour.... Le premier sourire de l'enfant, ses premières caresses sont les signes du développement spirituel commencé et qui s'effectue en lui.

La langue maternelle est l'étude de cet âge. L'enfant apprend à parler, parce qu'il a besoin de poser au-dehors ce qui est en lui, ce qu'il reçoit à tout instant; car il est comme un vase ouvert à toutes les influences de la nature, et sa mère l'excite continuellement par son regard et sa parole. Il est donc porté à réagir par tous ses organes vers elle : de là le langage spontané et naturel du regard, du mouvement, de la voix inarticulée, qui, plus tard, devient parole.

L'enfant parle : il conçoit donc le sens de la parole; il reconnaît ce qu'il a vu, répète ce qu'il a entendu : il a donc mémoire; les images des objets extérieurs se fixent dans la sphère de son entendement, et ici

commence une nouvelle période de son existence. Il se détache de la nature dans laquelle il était confondu jusqu'alors ; il se distingue des êtres qui l'entourent. L'objet qui lui échappe par son éloignement, ou le repousse par sa résistance, la parole de défense qui s'oppose à sa volonté, déterminent en lui le sentiment du *moi* et du *non moi ;* et l'opposition du dehors le refoulant sur lui-même, et le portant à réfléchir et à se réfléchir, il acquiert la conscience de sa personnalité.

Que de progrès dans l'enfant dès que la conscience de son existence est posée !.... Il établit des relations de lui aux objets, et des objets à lui et entre eux ; et, pour les exprimer, il s'efforce de lier les mots que jusque là il prononçait isolément. Il conçoit, ou plutôt il *pressent* le sens du *verbe ;....* il sent qu'il *est* en face d'un monde d'objets, et qu'un monde d'objets *existe* en face de lui. C'est alors qu'il devient capable de la lecture et de l'écriture ; puis de l'enseignement de la grammaire, qui lui apprend à faire

[redacted]

Mémoires de la Société royale d'Arras, pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts.

Mémoires de la Société d'Émulation de Cambray.

Mémoires de la Société académique de Nantes.

Mémoires de l'Académie de Dijon, séance publique de 1823.

Compte rendu des travaux de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire.

Annales de la Société d'agriculture de la Charente.

Séance publique de la Société centrale d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise (1824).

Rapports sur les Travaux de la Société d'agriculture de Dinan (Côtes-du-Nord).

Procès-verbal de la séance publique de la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts de Boulogne-sur-Mer.

Séance publique de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

Extraits des Travaux de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure.

Séance publique de la Société libre d'émulation de Rouen (1823).

Rapports lus à la Société royale et centrale d'Agriculture, sur les concours pour la traduction d'ouvrages relatifs à l'économie rurale et aux mémoires et observations de médecine vétérinaire pratique (1823).

Mémoires de la Société royale d'Agriculture et de Commerce de Caen.

Recueil agronomique, publié par les soins de la Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres du Tarn-et-Garonne.

[redacted]

CATALOGUE

Des Ouvrages adressés à la Société, depuis sa séance publique de 1823.

Mémoires de la Société royale et centrale d'Agriculture, pour 1822. Tom. 2, in-8.° — Paris, M.me Huzard.

Traité sur la Laine et les Moutons, par MM. *Perrault-Dejotemps*, *Fabry et Girod*; in-8°.

Description des Machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention dont la durée est expirée, in-4°, tom. 6 et tom. 7, avec planches.

Résumé des Expériences faites pour constater la bonté du procedé de M. le Comte *Dejean*, pour la con-

[redacted]

Mémoires de la Société royale d'Arras, pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts.

Mémoires de la Société d'Émulation de Cambray.

Mémoires de la Société académique de Nantes.

Mémoires de l'Académie de Dijon, séance publique de 1823.

Compte rendu des travaux de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire.

Annales de la Société d'agriculture de la Charente.

Séance publique de la Société centrale d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise (1824).

Rapports sur les Travaux *de la Société* d'agriculture de Dinan (Côtes-du-Nord).

Procès-verbal de la séance publique de la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts de Boulogne-sur-Mer.

Séance publique de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

Extraits des Travaux de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure.

Séance publique de la Société libre d'émulation de Rouen (1823).

Rapports lus à la Société royale et centrale d'Agriculture, sur les concours pour la traduction d'ouvrages relatifs à l'économie rurale et aux mémoires et observations de médecine vétérinaire pratique (1823).

Mémoires de la Société royale d'Agriculture et de Commerce de Caën.

Recueil agronomique, publié par les soins de la Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres du Tarn-et-Garonne.

Rapport fait à l'Académie royale des Sciences, par MM. le Chevalier *Chaussier* et Baron *Percy*, sur le nouveau moyen du docteur *Civiale*, pour détruire la pierre dans la vessie sans l'opération de la taille (1824).

Mémoire couronné par la Société d'Agriculture de Rouen, sur l'Influence des Baux, relativement aux progrès de l'Agriculture, par M. *Hingant*, secrétaire de la Société d'agriculture de Dinan (Côtes du Nord).

Description d'un Instrument pour rétablir l'ouïe dans plusieurs cas de surdité, par le docteur *Deleau*, correspondant.

Notice historique sur Jenner, par M. *Valentin*, correspondant, 2.e édition.

Les Muses de la Saintonge.

Monographie de la classe des Greffes, par M. *Thouin*, professeur au jardin du Roi.

Rapport fait à la Société linnéenne de Paris, sur le fossile trouvé au Long-Rocher, dans la forêt de Fon-



Annuaire du département de la Marne, pour 1824. — Châlons, Boniez-Lambert, Imprimeur-Libraire, éditeur.

OUVRAGES REÇUS PAR ABONNEMENT.

Revue encyclopédique, ou Analyse raisonnée des Productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale.

Annales de l'Agriculture française, par MM. *Tessier* et *Bosc*.

Bulletin des Sciences agricoles et économiques.— 4.e section du Bulletin universel des Sciences et de l'industrie.

Journal de la Marne.

[redacted]

LISTE DES MEMBRES

ET DATE DE LEUR RÉCEPTION.

Président né.

M. le Préfet du Département.

BUREAU, 1824.

M. Becquey, Vicaire-Général, *Président*.
M. Vanzut, *Vice-Président*.
M. Prin, *Secrétaire*.
M. Gibon, *Vice-Secrétaire et Archiviste*.
M. Grandamy, *Trésorier*.

[redacted]

Membres titulaires résidans.

MM.

ADRIEN, Docteur en médecine (15 mars 1820).

BECQUEY, Inspect. de l'Université (28 août 1798).

BECQUEY, Vicaire-Général (5 janvier 1805).

BRISSON (l'abbé), ex-Principal du Collége (1807).

CAQUOT fils, Notaire (1.er septembre 1818).

CHAMORIN DE CAPY (7 décembre 1803).

CHAPRON, Maire de S.t-Memmie (1er mars 1819).

DELACOURT, Juge au Tribunal civil de Châlons (18 août 1799).

DESMAREST, Pharmacien (15 juillet 1820).

DUBOIS DESSAUZAIS, Inspecteur des Ponts et Chaussées (1.er avril 1816).

DUPUIS, Bibliothécaire de l'Ecole royale d'Arts et Métiers (15 décembre 1807.)

FRANÇOIS, Pharmacien (1.er février 1817).

GIBON, Professeur de philosophie (1822).

GOBET, Négociant (1.er février 1811).

GODART, Payeur du trésor (15 juillet 1820).

GRANDAMY, Avoué, (1.er mars 1799).

Le Baron DE JESSAINT, Préfet (30 mai 1800).

JEANDEAU, Directeur de l'instruction à l'École royale d'Arts et Métiers (16 août 1810).

LAMAIRESSE, Cultivateur (16 avril 1816).

MARTINET, Principal du Collége de Châlons (2 janvier 1824).

Le Baron MERGEZ, Mar.l de Camp (1.er mars 1817).

MOIGNON, Docteur en médecine (18 août 1798).

PEIN, ancien Receveur des finances (2 janvier 1812).

PRIN, Docteur en médecine à Châlons (1.er février 1820).

MM.

Rousseau-Choisel, Nég. et Prop (1.er fév. 1820).
Vanzut, Direct. du Dépôt de mend. (20 fév. 1805).
Virguin, Desservant de S.t-Alpin (1.er avril 1816).

Membres titulaires non résidans.

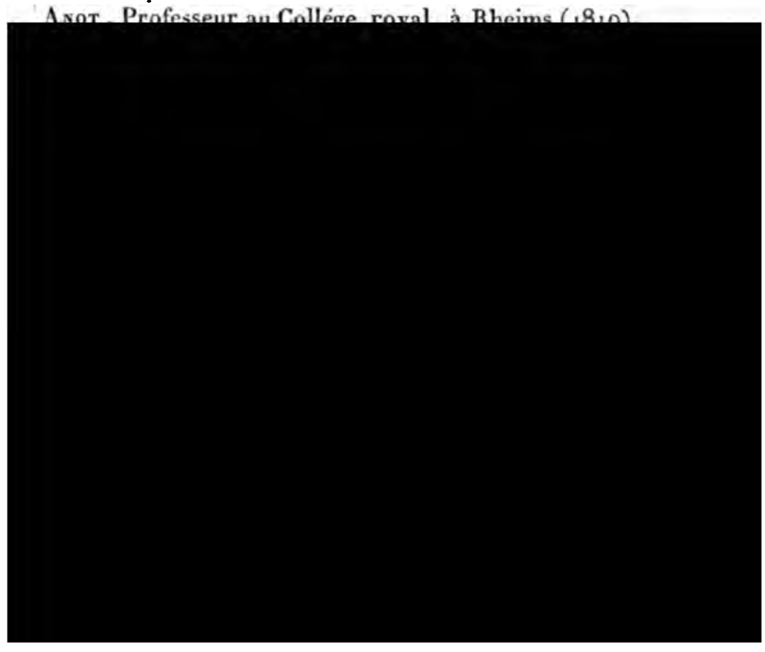
MM.

Le Duc de Doudeauville, Pair de France, Directeur des Postes, à Montmirail.
Leblanc, ancien Maire de Vitry-le-François.
Leroy, ancien Sous-Préfet de l'arrond. de Rheims.
Mathieu de Vienne, Juge au Tribunal civil de S.te-Ménehould.
Ruinart de Brimont, Maire de Rheims, Député.

Membres correspondans.

MM.

Le Comte de Abbate de Alba, en Italie (1824).


[redacted]

MM.

BOGUILOSKI, Général au service de Prusse, à Berlin.
BOULOGNE (le Baron de), Évêque de Troyes.
BRISSON, Secrétaire de la Direction des Ponts et Chaussées (1820).
CAMUS-DARAS, à Rheims (1818).
CHANLAIRE, Professeur de Rhétorique à Saintes (1824).
CLAVERY, Homme de Lettres (1807).
CHAILLOU DES BARRES (le Chevalier) (1820).
CHALETTE, à Châlons (1821).
CORDA, Homme de Lettres, à Rheims (1804).
CROCHOT, Conseiller de préfecture de l'Yonne, à Auxerre (1808).
DÉFERAUDY, ancien Officier supérieur au Corps royal du Génie, à Blois (1823).
DEGUERLE, Censeur au Collége royal de Louis-le-Grand, à Paris (1801).
DE LA BOULAYE, Conseiller d'État, Propriétaire à Ay. (1814).
DELEAU, Docteur en médecine, à Saint-Mihiel (1823).
DE LESSEVILLE (le Marquis), à Aulnay-l'Aître.
DELORMERIE, Gentilhomme de Monsieur (1820).
DEMONTENDRE, Chef du Dépôt royal des Étalons, à Montier-en-Der (1821).
DESMAREST, de l'Académie des Sciences (1799).
DENON, ancien Directeur du Muséum (1805).
DE PERTHES, auteur de la Théorie et de l'Histoire de l'art du Paysage, à Paris (1823).
DE PINTEVILLE, de Cernon, Député.
DEVERE, Capitaine d'État-Major, à Nancy (1823).
DERGÈRE, Propriétaire, à Mondement (1804).

MM.

D'Herbez, Propriétaire, à Ay (1819).

Failly, Sous-Inspecteur des Douanes, à Metz (1819).

Féburier, Propriétaire, à Versailles.

Fleuriot, Conseiller de Préfecture, à Châlons.

Foucault (le Comte de) (1814).

Gallois, Curé à Soudron (1820).

Galichet, Chef de bataillon (1818).

Garinet (Jules), Avocat, à Paris (1819).

Geruzez, ancien Professeur au Collége royal de Rheims (1799).

Gibon (Joseph) Professeur de rhétorique, Docteur ès-lettres, à Caen (1823).

Girard, Docteur en médecine, à Lyon (1812).

Grappin, secrétaire perpétuel de l'Académie, à Besançon (1812).

Hourelle, Docteur en médecine, à Rheims (1819).

[redacted]

MM.

Lallemant, Professeur de mathématiques, à Bruxelles (1798).

La Rochefoucault Liancourt (le Duc de), Pair de France, à Liancourt (1807).

Leblanc Duplessis, Propriétaire à Orcomte, près Vitry (1799).

Legay, ancien Maire, à Sainte-Ménehould (1808).

Leger, ancien Professeur à Mayence, demeurant à Montmorency (1798).

Lemercier, Médecin, à Épernay (1817).

Lemot, Inspecteur de l'Académie des Beaux-Arts, à Paris (1812).

Loisons de Guinaumont, Propriétaire *et Député*, à Méry-sur-Marne (1799).

Luton, Membre de l'Athénée des Arts, à Paris. (1820.)

Martin, Juge de Paix du canton de Dommartin-sur-Yèvre (1813).

Mathieu, Professeur de Belles-Lettres, à Dijon (1798).

Mathieu, ancien Directeur des droits réunis, à Paris (1812).

Mergaut, Docteur en médecine, à Mirecourt (Vosges) (1820).

Miroi, Président du Trib. civil, à Rethel (1801).

Moet, Négociant, à Epernay (1805).

Molard, Directeur adjoint du Conservatoire des Arts et Métiers, à Paris (1808).

Morel, ancieu Procureur du Roi, à Orbais (1798).

Nacquart, Docteur en médecine à Paris (1809).

Navier, Docteur en médecine, à Rheims.

MM.

Normand, Docteur en médecine, à S.te-Ménehould (1807).

Pagesy de Bourdeliac, Capitaine au Corps royal d'État-Major, à Montpellier (1823).

Paté, professeur de mathématiques, à Rheims (1799).

Perin, Vicaire de S.t-Nicolas-des-Champs, à Paris (1798).

Petit-Hutin, Propriétaire, à Rheims (1821).

Petit, Docteur en médecine, à Sainte-Ménehould (1821).

Percy (le Baron), de l'Académie des Sciences, à Paris (1812).

Povillon-Piérard, à Rheims.

Ponce, de l'Athénée des arts, à Paris (1805).

[redacted]

MM.

Valentin, Docteur en médecine, à Nancy (1808).

Varin d'Épensival, Cultivateur à Epensival, près de Givry, arrondissement de S.te-Menehould (1804).

Vau de Launay, Professeur de chimie et de physique au Collége de Reims (1813).

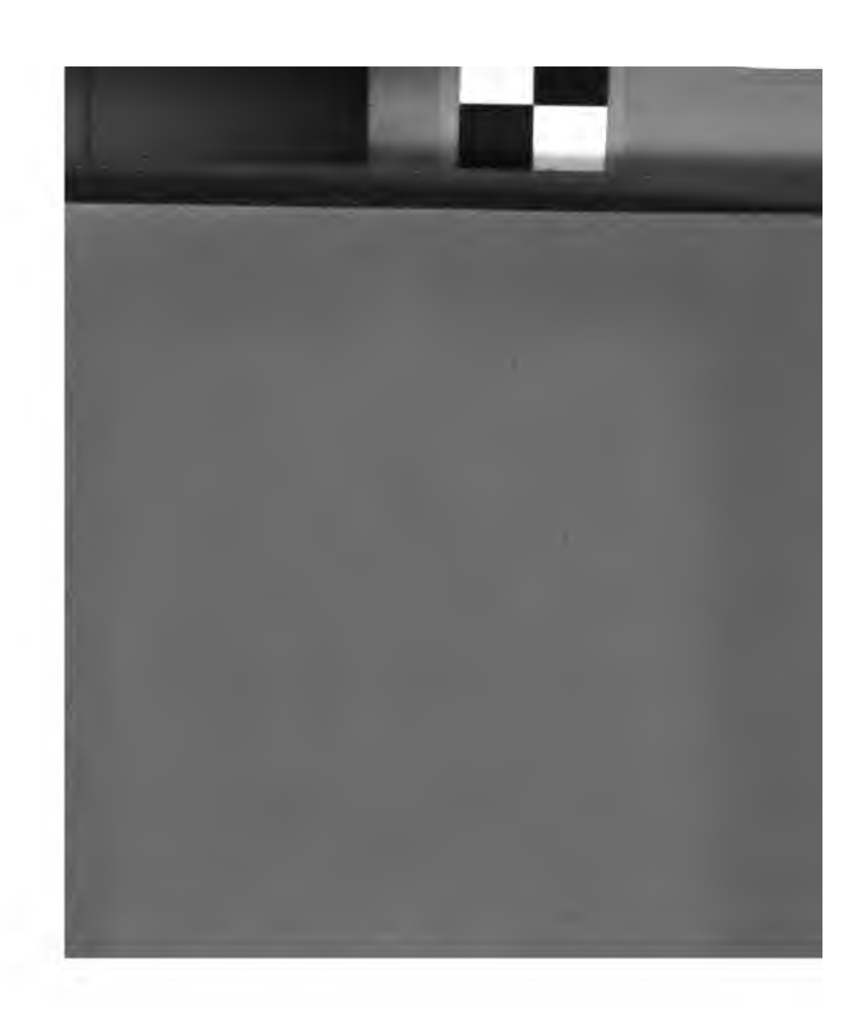
Vauquelin, de l'Académie des sciences, à Paris (1799).

Le Marquis de Widranges, à Suizy-le-Franc, près Épernay (1821).

Véra de la Doutre, Maire de Margerie, à la Doutre, par Vitry (1822).



TABLE DES MATIÈRES.






UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06351 9535